هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 442 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 12 NOVEMBRE 1981

M. REAGAN DÉMENT QU'UNE INTERVENTION MILITAIRE SOIT ENVISAGÉE EN AMÉRIQUE CENTRALE

LIRE PAGE 3



# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## *Mme Gandhi à Paris*

La visite officielle que Mme Gandhi effectue en France, du jeudi 12 au samedi 14 novembre, présente avant tout un caractère politique et culturel. Le premier ministre indien s'entretiendra avec M. Mitterrand, avec son homologue M. Pierre Mauroy, avec le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et le ministre de la culture, M. Jack Lang.

Puissance régionale asiatique, membre éminent du Mouvement des pays non alignés, l'Inde passe en Occident comme étant un ami, sinon un allié de l'U.R.S.S., parce que les deux pays ont noué des relations étroites depuis l'époque où les Etats-Unis se sont rangés aux côtés du Pakistan et de la Chine, deux nations avec lesquelles les Indiens sont naguère entrés en conflit. S'ils jugent aujourd'hui « inacceptable » la présence soviétique en Afghanistan, les Indiens font preuve d'une certaine « compréhension », et donnent à entendre que l'U.R.S.S. ne pourra retirer ses troupes sans l'assurance de solides garanties sur l'avenir du régime qu'elle a installé au pouvoir à Kaboul. En aucun cas, l'Inde ne veut y voir se substituer des intégristes musulmans.

De même, les responsables de New-Delhi considèrent-ils, à la différence de ceux de Paris, que la reconnaissance du gouvernement de Phnom-Penh est la condition préalable à l'évacuation des forces vietnamiennes du Cambodge. Un rapprochement des positions française et indienne sera vraisemblablement plus facile en ce qui concerne les rapports Nord-Sud. Bien que l'Inde ne joue pas le rôle le plus actif dans le tiers-monde, la France voit en elle un interlocuteur privilégié à ce sujet en Asie. Enfin, New-Delhi souhaite depuis longtemps le retrait des forces navales des grandes puissances de l'océan Indien.

Les relations franco-indiennes sont appelées à se développer d'abord sur le plan culturel. C'est un domaine auquel tant M. Mitterrand que Mme Gandhi, qui parle notre langue, sont sensibles.

Sur le plan économique, il reste beaucoup à faire, et la France, privilégiant sa zone d'influence africaine, a longtemps ignoré un pays qui atteint pourtant un niveau industriel honorable et a de grands besoins pour son développement. Paris pourrait annoncer au cours de la visite de Mme Gandhi un accroissement de son effort financier en faveur de l'Inde, notamment pour le développement des télécommunications et de la coopération dans les domaines de l'énergie, du charbon, du pétrole et de la protection de l'environnement.

Certes, la coopération économique franco-indienne demeure modeste. L'Inde entretient des liens plus étroits avec la Grande-Bretagne, pour des raisons historiques, et même avec l'Allemagne fédérale, mais aussi des relations économiques importantes avec les Etats-Unis. Cependant, Mme Gandhi, singulièrement depuis son retour au pouvoir en janvier 1981 et la victoire de la gauche en France — bien que le parti gouvernemental indien, le Congrès - I, ne se réclame que d'un socialisme timide — semble vouloir trouver dans notre pays un partenaire susceptible de faire pièce au regain de l'influence américaine dans leur région, et notamment au Pakistan. C'est dans cet esprit qu'il faut voir la signature dans un proche avenir d'un contrat de livraison de 140 Mirage 2 000. Enfin, la presse de New-Delhi indique que l'Inde serait désireuse de se tourner vers la France pour obtenir de l'uranium enrichi pour sa centrale nucléaire de Tarapur.

## LE PLAN DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Une difficile discussion au conseil des ministres

**La mise au point du plan de financement de la Sécurité sociale a donné lieu, mardi 10 novembre, à une discussion difficile au conseil des ministres, en particulier à propos du rétablissement du 1 % sur les cotisations des salariés.**

**A l'Assemblée nationale, le porte-parole du groupe communiste a qualifié cette mesure de « contresens économique » et d'« injustice sociale ». M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, ce mercredi 11 novembre, sur Radio-Monte-Carlo, que l'augmentation de la cotisation des salariés à la Sécurité sociale « va porter un coup à la relance » et ne favorisera pas la lutte contre le chômage.**

### Le parti communiste donne de la voix

par JEAN-MARIE COLOMBANI

*« Ce n'est pas ainsi que l'on peut résoudre les problèmes de la Sécurité sociale »* : ce commentaire de Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., traduit une analyse qui n'est pas l'apanage des membres communistes du gouvernement. Le conseil des ministres du 10 novembre, qui a arrêté des mesures pour combler le déficit de la Sécurité sociale, a en effet donné lieu à un débat centré sur l'opportunité de rétablir le 1 % supplémentaire de cotisation sur les salaires. M. Jack Ralite, ministre de la santé, est intervenu contre cette mesure, en défendant une position analogue à celle de Mme Bertrand, à savoir que l'établissement du 1 % par le précédent gouvernement avait été *« vivement sanctionné par les travailleurs, par leurs votes »*.

A travers cette opposition des ministres communistes, sur un aspect important de l'action gouvernementale, peut-on déceler un premier véritable craquement dans l'équipe au pouvoir ? Cela semble difficile pour plusieurs raisons. En premier lieu parce que, côté socialiste et côté communiste, chacun s'efforce de « normaliser » de telles divergences. Il est normal, dit-on, que le conseil des ministres tranche après une véritable discussion.

En second lieu, on peut ajouter qu'il est également normal, compte tenu de l'état des relations P.C.-P.S. — *« la polémique, feutrée par nécessité, continue »*, écrivait récemment le numéro deux du P.S., M. Poperen, — que le P.C. cherche à se démarquer pour affirmer sa spécificité chaque fois que cela lui paraît possible ; et que les ministres communistes cherchent à faire valoir leur apport à l'action du pouvoir.

Mais il est surtout intéressant de relever que les débats du conseil des ministres autour du 1 % supplémentaire relèvent moins d'une opposition P.C.-P.S. que d'un clivage permanent entre ceux qui, socialistes et communistes, mettent l'accent sur le nécessaire respect des engagements électoraux du candidat Mitterrand et ceux qui, socialistes, privilégient les impératifs de la gestion.

*(Lire la suite page 18.)*

## Réactions hostiles du patronat et des syndicats

**A l'exception de la FEN, qui considère comme « positive » l'amélioration des prestations et comme « transitoires » les décisions financières, les syndicats ont, dans l'ensemble, accueilli négativement les mesures concernant la Sécurité sociale qui ont été arrêtées le 10 novembre.**

**« Une injustice et un contresens économique », affirme la C.G.T., dans le même temps où la C.F.D.T. constate « qu'une fois de plus les salariés sont principalement touchés ». F.O., pour sa part, rappelle que ces décisions entraineront une ponction sur le pouvoir d'achat des salariés et sur la gestion d'entreprises, alors que la C.G.C. manifeste son désaccord et que la C.F.T.C. estime insuffisant l'effort de l'Etat.**

**Dans les milieux patronaux, le C.N.P.F. condamne « le nouvel accroissement des prestations sociales » et la C.G.P.M.E. « proteste avec vigueur ».**

### Les retombées amères de la solidarité

par JEAN-PIERRE DUMONT

Manque d'imagination ? Injustice sociale ? Erreur politique ? Contresens économique ? De l'opposition aux syndicats, sans oublier les communistes, les critiques contre les mesures adoptées par le conseil des ministres, le 10 novembre, sont générales, à de rares exceptions près. Et ne murmure-t-on pas que l'opposition se serait même manifestée au sein du gouvernement ? Fichtre ! A écouter ces vigoureuses déclarations, le sort du ministre de la solidarité et la cohérence tous azimuts — social, économique, politique — du pouvoir socialiste seraient sérieusement remis en question.

Le plan Questiaux d'amélioration et de financement de la protection mérite cependant plus de compréhension et comprend plus de nouveautés qu'on ne croit. Même s'il souffre parfois d'incohérences... qui sont en fait les paris d'un gouvernement socialiste mal préparé à la prise en charge des rênes du pouvoir.

La grande qualité de ce plan est de commencer à mettre en pratique la notion de solidarité, côté dépenses comme côté recettes. L'amélioration des prestations tout d'abord intéresse en premier lieu les familles, mais aussi les personnes âgées les plus défavorisées, des chômeurs à qui on avait ôté le droit à l'assurance-maladie, les grands malades — souvent des vieillards — à qui on imposait une franchise de 80 F, des veuves à qui on amputait de moitié la pension de l'époux. Il y a bien là une solidarité entre actifs, célibataires et bien portants au profit des autres.

Et cette solidarité se confirme aussi à travers les ressources supplémentaires qui ont été dégagées. Grande nouveauté courageuse est l'initiative — encore limitée — de demander aux chômeurs recevant une allocation supérieure au SMIC de cotiser pour 1 % à l'assurance-maladie : était-il normal et disons même moral qu'un chômeur recevant 10 000 F d'indemnisation ne paye pas de cotisation ? Novation aussi, même si là encore elle demeure timide : le relèvement des cotisations familiales de travailleurs indépendants qui, jusqu'à présent, payent moins que l'employeur d'un salarié. Solidarité encore — amorcée par l'ancienne majorité, — qui consiste, lorsqu'il est nécessaire de faire appel aux salariés, à imposer une cotisation proportionnelle sur tout le salaire et non plus sur le seul salaire plafonné. Contrairement à ce qu'indique la C.F.D.T., il n'y a pas là de solidarité à rebours, puisque le taux proportionnel (1 %) va faire payer, en valeur absolue, plus les cadres que les ouvriers... Cette évidence n'était pourtant pas toujours reconnue et mise en musique ces vingt dernières années.

*(Lire la suite page 18.)*

### *AU JOUR LE JOUR*

### Trous

*Comment combler le « trou » de la Sécurité sociale (35 milliards) ? Elémentaire, mon cher Watson ! C'est un problème de robinets : il suffit de rapatrier les 40 milliards de capitaux enfuis, paraît-il, à l'étranger depuis le 10 mai et qui, dans l'esprit de leurs propriétaires, doivent représenter le trou de l'insécurité sociale...*

HENRI MONTANT.

## Socialisme et liberté

par MAURICE DUVERGER

Depuis quelques semaines, l'opposition concentre ses attaques sur le terrain de la liberté. Certaines sont des sottises pures et simples, qui ne méritent pas d'être réfutées. Qui prend au sérieux le danger d'un parti dominant l'Assemblée nationale quand elle a été soumise pendant dix ans à un bloc gaulliste aussi puissant entre 1962 et 1973 ? Qui soupçonne François Mitterrand de ne pas accepter l'alternance ? Qui craint vraiment que les socialistes ne cèdent pas le pouvoir s'ils étaient vaincus en 1986 ? Qui s'indigne réellement des quelques changements de personnel dirigeant dans l'administration ou la radio-télévision, après que la droite a placé partout ses hommes liges pendant deux décennies ?

La nouvelle majorité aurait tort cependant de négliger un problème qui se pose d'une autre façon. Ses adversaires trouvent des oreilles plus attentives quand ils prétendent que les nationalisations constituent seulement la première étape d'une collectivisation quasi générale qui conduirait inévitablement à la dictature. Devant un auditoire de classe moyenne, assez représentatif de la France modérée, j'ai constaté que de tels phantasmes hantent beaucoup d'imaginations.

Quelques bonnes paroles ne suffiront pas à les dissiper tant qu'ils sembleront engendrés par la contradiction fondamentale du socialisme en cette fin du vingtième siècle. Il est né de la volonté de développer, d'étendre, d'approfondir la liberté, de passer d'une liberté formelle à une liberté réelle, comme le disait superbement Karl Marx, à une époque où les élections, le Parlement, la presse, les organisations, étaient dominés par la puissance de l'argent, qui réduisait la masse du peuple à l'état de citoyens passifs. Et voici que le socialisme coïncide aujourd'hui avec les dictatures les plus solides de l'histoire, précisément dans les pays qui ont employé le moyen imaginé par Marx pour fonder une démocratie authentique : la collectivisation des instruments de production. Comment un tel résultat ne provoquerait-il pas la méfiance ?

Elle est seulement atténuée par le fait que la nationalisation touchera seulement quelques entreprises et qu'on n'ira pas au-delà sans une nouvelle approbation des électeurs, suivant l'engagement du président de la République pendant sa campagne. Tant que les deux couples « propriété collective-dictature » et « libre entreprise-démocratie » paraîtront l'un et l'autre indissolubles aux yeux de nombreux Français, toute avancée sur la voie de l'appropriation collective, ou tout recul sur la voie du capitalisme, leur semblera menacer la liberté politique, accroître les risques d'autoritarisme. Il faut aller au cœur du problème si l'on veut rétablir la vérité. Deux points sont essentiels dans ce domaine.

Le totalitarisme nazi réfute le raisonnement des théoriciens libéraux prétendant que l'entreprise privée conduit à la démocratie en établissant une séparation des pouvoirs de type nouveau : entre le pouvoir politique, exercé par l'Etat, et le pouvoir économique, exercé par les patrons. Quand le premier tombe aux mains d'un dictateur implacable, le second se trouve réduit à une obéissance totale. Sous Hitler, la presse capitaliste de l'Allemagne n'a pas été moins monolithique et moins domestiquée que la presse collectiviste sous Staline. L'oppression n'a pas été moindre, ni l'anéantissement de toute liberté. N'oublions pas, enfin, que les grandes firmes ont joué un rôle essentiel dans l'avènement du national-socialisme. L'entreprise privée ne garantit pas la démocratie. Elle peut aider à la détruire.

### Collectivisme en dictature

L'analyse des régimes de l'Est conduit à des conclusions symétriquement inverses. En U.R.S.S., en Chine, dans les démocraties populaires, ce n'est pas le collectivisme qui a engendré la dictature : c'est la dictature qui a établi le collectivisme. La tyrannie politique s'est imposée d'abord à la suite de révolutions, de guerres civiles ou étrangères, voire d'occupations militaires, qui avaient totalement anéanti l'ancien pouvoir d'Etat. Une fois installé sur son parti unique, sa police et son armée, le nouveau a socialisé les moyens de production, suivant un schéma exactement contraire à celui de Marx, lequel prévoyait que la collectivisation serait provoquée par l'évolution naturelle du capitalisme dans les nations les plus développées, où les progrès de l'économie entraîneraient la concentration des entreprises privées en firmes gigantesques, naturellement prises en main par la nation. Ni la Russie de 1917, ni la Chine et l'Europe orientale de 1945 n'étaient dans cette situation : zones plus ou moins arriérées, où dominait l'agriculture, où l'industrie restait faible par rapport à celle de l'Occident.

La collectivisation intégrale de l'économie a-t-elle consolidé les dictatures de l'Est qu'un régime de libre entreprise aurait affaiblies au contraire ? On peut en douter, puisqu'il n'a pas humanisé la dictature de Hitler.

*(Lire la suite page 5.)*

POINT

## LES DÉGATS DU PROGRÈS

*Le feu n'a pas la même couleur partout. Fatalité, si l'incendie prend dans les cuisines d'un hôtel. Criminel, si un pyromane s'attaque à la forêt ou à des voitures en stationnement. Celui de Lyon a fait des millions de victimes, heureusement sans briser une vie. Il n'a touché qu'aux communications. Mais, dans notre société, ne plus pouvoir communiquer nous ramène quasiment au Moyen Age.*

*On l'a dit pour d'autres désastres technologiques, pannes géantes d'électricité notamment ou attentats contre des ordinateurs : plus la société devient industriellement complexe, plus elle devient fragile, à la merci d'incidents ou d'accidents en soi mineurs, mais qui provoquent des ruptures technologiques en chaîne et paralysent pour un temps la vie sociale et économique.*

*Les « dégâts du progrès » n'empêcheront pas, heureusement, celui-ci de continuer. Il faut savoir seulement que nous vivons dans la* Civilisation du risque *— titre d'un ouvrage de M. Patrick Lagadec qui vient de sortir (1) — et en tirer les conséquences : étude systématique des préventions, normes plus serrées de sécurité, doubles commandes, transferts automatiques sur d'autres réseaux, association des usagers à la couverture des dangers, etc. On imagine ce qu'il adviendrait en cas de guerre, si des centres névralgiques de pouvoir et de communication étaient à la merci du moindre incident spontané ou provoqué !*

*Après le fameux tremblement de terre de Lisbonne en 1755, Jean-Jacques Rousseau répond à Voltaire que c'est la faute de* « l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ». *Après tout, ce n'est pas la nature qui a* « rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages » : *si les habitants s'étaient dispersés ou logés plus légèrement,* « on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé ».

*Dans cette perspective, l'homme des cavernes aurait couru encore moins de risques. Entre cette sottise d'un retour aux balbutiements de l'humanité et les excès de la civilisation à haut risque, la société doit se frayer la voie la moins dangereuse possible.*

(Lire page 20.)

(1) Editions du Seuil. Préface de Jean-Jacques Salomon.

## LA MORT D'ABEL GANCE

**Le cinéaste français Abel Gance est mort à Paris, dans la soirée du 10 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Pionnier de l'époque du muet, considéré comme un des plus puissants créateurs du septième art, Abel Gance avait reçu le Grand Prix national du cinéma en 1974.**

**« Napoléon », le film grandiose qui avait fait sa gloire et sa ruine, et dont la version originale avait disparu, a été reconstitué récemment par Kevin Browlow et présenté à Londres, puis aux Etats-Unis et à Rome en septembre dernier. M. Jack Lang, ministre de la culture, avait décidé de montrer le film le 14 juillet à Paris et dans cinq villes de France.**

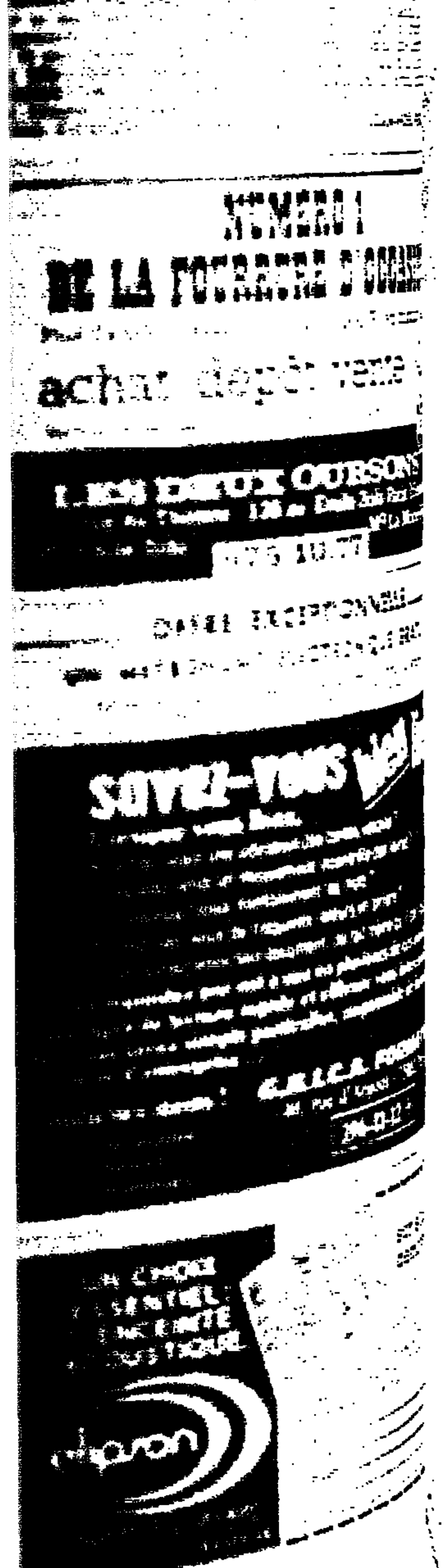
### *Le prophète du cinéma*

Il y a près de trente ans, en 1953, au Festival de Cannes, alors qu'on venait d'apprendre la mort de Jean Epstein, Abel Gance était apparu sur la scène du palais du Festival. Fantôme hagard, surgi de l'ombre comme un personnage de *J'accuse*, il avait évoqué en termes pathétiques le singulier génie du disparu, avant de conclure : *« Si ma voix est brisée... c'est que, moi aussi, j'ai la bouche pleine de terre et que, moi aussi, le cinéma français m'a tué ! C'est un mort qui vous parle d'un autre ! »*

Parce qu'il n'avait pas tourné depuis dix ans, Abel Gance, au seuil de la vieillesse, considérait sa vie comme terminée. Et, dans ce cri de 1953, plus encore que l'amertume d'un artiste trahi par la gloire et condamné à l'inaction, il y avait la détresse d'un homme conscient de détenir une vérité et dont nul n'avait jamais voulu écouter le message.

JEAN DE BARONCELLI.

*(Lire la suite page 14.)*



# LA CRISE DU C.N.R.S.

**La crise du C.N.R.S., *illustrée par les démissions* successives de son directeur général, de son président et de plusieurs membres du conseil d'administration, avait pour origine un conflit portant sur la recherche en sciences sociales. L'un des démissionnaires, Jacques Lautman, estime qu'il s'agit avant tout d'un problème de crédits et d'hommes, Jean Bouvier pense que, de toute manière, il faut tenter d'innover, Monique Florenzano, Mitsou Ronat et Philippe Rousseau souhaitent que le C.N.R.S. *et l'Université retrouvent* pleinement leur fonction de pôle de développement des connaissances.**

## *Des crédits et des hommes*

par
JACQUES LAUTMANN (*)

JE pense avoir, par ma démission de directeur adjoint auprès de M. Morrisson, des sciences sociales, recouvré la liberté d'expression des universitaires. Dans la crise ouverte au C.N.R.S. par un conflit avec le ministre d'Etat, on peut distinguer trois aspects.

Du premier, qui est le plus important : rapport entre les communautés scientifiques fédérées au C.N.R.S. et le pouvoir politique, c'est-à-dire aussi rapport entre un segment de la société civile et l'Etat, il a été déjà bien parlé. Du second : luttes de personnes, opposition de groupes, je ne dirai évidemment rien. Venons-en au troisième : la crise est arrivée par les sciences sociales. Depuis dix ans, on a entendu à plusieurs reprises parler dans différentes formes d'un projet visant à faire détacher les sciences sociales du C.N.R.S. Certains, dans les sciences de la nature, se demandaient pourquoi encombrer cet organisme des disciplines dont la scientificité est mal assurée, où les jugements par accord sur la qualité sont difficiles, cependant que, dans les humanités et les sciences sociales, d'autres se rendaient mal compte qu'en plaidant pour leurs spécificités ils donnaient des armes à ceux qui nous auraient volontiers renvoyés aux universités.

La cassure ne s'est pas faite, grâce notamment à la générosité d'esprit *et* au *pari* de confiance scientifique de plusieurs directeurs généraux successifs, et ce fut bon pour la recherche *en sciences sociales*, dans une période où ces disciplines ne recevaient guère la faveur du gouvernement dans les universités. *Malheureusement, le secteur* des sciences sociales du C.N.R.S. a par trop dû suppléer à la carence du ministère des universités et *endosser les conséquences d'une* politique incitative par contrats de recherche de la D.G.R.S.T. et d'ailleurs ; ainsi n'est-il pas parvenu à une situation satisfaisante. *De là sa faiblesse quand des espoirs ouvrent* sur l'heure de l'impatience, que les attentes se font immodérées et contradictoires.

Question de crédits d'abord : comme le C.N.R.S. a, sous la demande des sections (1) sciences sociales du comité national, passé conventions d'associations avec un nombre croissant d'équipes universitaires exsangues, la valeur en francs constants des crédits par tête de chercheur ou enseignant chercheur membre d'une équipe associée au C.N.R.S. a été souvent divisée par 5 entre 1971 et 1980, pour tomber fréquemment à des valeurs de l'ordre de 1 000 francs par an par tête (hors électricité et téléphone).

### Coûteuse révolution

Pendant la même période, une révolution technique s'est produite qui a haussé considérablement le coût de la recherche avec des facteurs multiplicatifs colossaux. L'informatique a atteint tous les *domaines : outil puissant, c'est aussi* un moloche qu'il faut nourrir de données élémentaires très nombreuses et propres, c'est-à-dire chères à *construire. En ayant recours* aux méthodes de datations physico-chimiques, la préhistoire est devenue, en partie, science de labora*toire de même que l'anthropologie* qui, à la suite de la découverte des marqueurs biologiques, s'est rapprochée de la génétique des popula*tions. L'usage combiné des images* par satellites et du calculateur a bouleversé tout un secteur de la géographie *où* la télédétection, d'abord utilisée maladroitement, devient progressivement la méthode de base pour la thermographie climatique et la biogéographie des paysages. Je ne suis pas sûr que ces changements aient été bien compris dans toutes leurs conséquences.

Toujours est-il que lorsque les perspectives budgétaires un peu plus heureuses s'ouvrent, la demande des équipes se porte d'abord sur les crédits de matériel et le rehaussement du fonctionnement de base. La direction des sciences sociales au C.N.R.S. a été du même senti*ment, proposant* de fixer, sans doute plus bas que le ministère ne souhaitait, la part réservée à des programmes nouveaux.

*Questions de personnel : des pro*grammes ne se font pas sans des hommes. L'apparence est bonne mais trompeuse : entre 1975 et 1981 le secteur des sciences *sociales* est celui qui au C.N.R.S. a connu le plus fort accroissement en personnel : 30 %. Avec plus de 100 %, la sociologie (de cent quarante-cinq à trois cent vingt chercheurs, de quatre-vingt-quinze à deux cent vingt ingénieurs et techniciens) est devenue à elle seule le tiers du secteur et est au cœur de la crise. Elle n'a *en effet* guère réussi à allier harmonieusement recrutements et choix d'objectifs ni à hausser le niveau autant que souhaitable, car les entrées ont en quasi-totalité été celles de personnes dites hors statut du plan d'intégration de 1975. Celles-ci ont bénéficié d'une filière réservée, presque sans compétition comme sans *contingentement*, pourvu qu'elles remplissent des conditions administratives. Ces nouveaux chercheurs *arrivaient* aussi avec leurs orientations de recherche déjà fixées et parfois par équipes entières.

*Dès lors comment s'étonner d'une distribution des thèmes de recherche* peu équilibrée et accordant trop de place aux sujets qui ont retenu *l'attention des technocrates ?*

*Cette procédure* est à la fois inique par la disparité fantastique des conditions de compétition entre *les hors-statut* et les autres, catastrophiques pour les jeunes frais issus du troisième cycle et, aussi longtemps qu'elle existe — fin 1980 un plan dit de balayage l'a prolongée pour un an, — elle est évidemment source de conflits avec les syndicats qui tentent, en poussant à l'élargissement de la reconnaissance du label béni « hors-statut intégrable », de contrôler en fait l'embauche. Il semble que le ministère d'Etat soit maintenant plus sensible à des défauts, qu'avec quelques autres je tentais en vain depuis 1976 de dénoncer, demandant la banalisation des postes créés et la mise en compétition des hors-statut avec les autres.

Etrange fut le comportement de certaines instances administratives ayant à dispenser une partie de ce qu'on appelait l'enveloppe recherche civile. Dans les sciences de la nature, les crédits de contrat ont surtout servi à des achats de matériel et moins à la création de vacataires permanents comparables par le problème posé aux maîtres auxiliaires de l'enseignement. En revanche, en économie et plus encore en sociologie, contrat signifiait embauche de personnel. Or si les contrats correspondaient à des de*mandes de savoir des administra*tions, comment comprendre qu'elles n'aient pratiquement pas créé de postes ? Si bien que, lorsqu'il fallut, *bien normalement, entreprendre la* stabilisation d'une partie au moins de ces contractuels, le C.N.R.S. sciences sociales fut obligé de prendre tout le fardeau. Il faut dire que la sous-estimation du nombre des personnes concernées était assez générale.

Les analyses fort critiques du passé que je rapporte ici, je les ai présentées à M. Ducuing, directeur général, et à M. Thibault, président, lorsqu'ils me proposaient, en janvier 1981, de devenir directeur adjoint. Ils savaient le risque explosif que, malgré la bonne volonté de tous, comporte le cœur sociologie - ethnologie - économie du secteur des sciences *sociales*. Je crains pour mes disciplines l'application un jour de l'adage : malheur à ceux par qui le scandale arrive.

(1) Les sections, consultatives, mais quasi toujours suivies par la direction, comprennent quinze membres élus et huit nommés.

(*) Professeur à l'université René-Descartes (Paris-V).

## Pour une autre conception

par
MONIQUE FLORENZANO
MITSOU RONAT
et PHILIPPE ROUSSEAU (*)

L'ANALYSE *de la société*, de son histoire, de ses discours, de sa culture et de ses représentations est partie intégrante du mouvement *général* des connaissances. Apparemment l'affirmer est encore un combat. Dans la pluralité des disciplines, dans le pluralisme des approches et des orientations, les sciences de l'homme entretiennent (parfois contradictoirement) entre elles mais aussi avec les sciences de la nature des rapports d'interrogation et de stimulation réciproques, et modifient le regard que la société porte sur elle-même.

Ce n'est pas par hasard si les attaques des gouvernements précédents contre la science se sont focalisées sur ces disciplines. Au C.N.R.S. comme à l'Université, tous les *moyens ont* été simultanément ou successivement mis en œuvre pour obtenir leur asservissement à des fins normalisatrices et/ou conservatrices, avec comme horizon l'instauration du fameux « consensus social ». De manière brutale : compression des moyens, démantèlement d'instituts, refus des habilitations, arrêt du recrutement, répression idéologique (non-promotions et licenciements) ; de manière plus subtile : cloisonnement entre les disciplines, division artificielle entre sciences humaines et sociales, soutien des orientations les plus « académiques » pour les premières, développement à outrance pour les secondes des *contrats sur des thèmes prédéterminés* et trop souvent étroitement utilitaristes.

Au moment où à l'Université ou dans l'enseignement secondaire on tentait de supprimer des disciplines entières (philosophie, sciences économiques et sociales), au C.N.R.S. on condamnait toute réflexion théorique au profit de la collecte de données et de l'accumulation documentaire dans leur *conception* la plus naïvement empiriste. La réforme antidémocratique ou la mise à l'écart des instances scientifiques, à l'Uni*versité comme au C.N.R.S.*, les nomi*nations* effectuées dans ces instances sur des bases politiques ou idéologiques, ont consacré une politique autoritaire qu'enseignants et chercheurs ont toujours combattue. On comprendra qu'ils ne pleurent *pas aujourd'hui le départ d'une par*tie de ceux qui n'ont cessé de verrouiller l'initiative scientifique.

Il s'agit maintenant de concevoir *autrement le rôle des sciences de* l'homme dans une société en crise disposant d'un pouvoir démocratique.

Il convient d'abord que le C.N.R.S. *et l'Université retrouvent pleinement* leur fonction de pôle du développement des connaissances. Cela suppose non seulement que soient *considérablement* développés leurs moyens en postes et en crédits, mais aussi qu'une réforme des structures et des statuts garantisse l'initiative et l'autonomie des chercheurs et des équipes, leur liberté d'investigation, tout en assurant un contrôle scientifique du travail et la coordination des activités. Ce sera l'honneur de la gauche que de savoir assumer le paradoxe constitutif de toute politique scientifique, qui veut que la satisfaction des besoins sociaux et culturels de la nation passe par un pari fait sur le développement d'une recherche non finalisée. Dans les sciences de l'homme comme ailleurs, le plus immédiatement utilisable n'est pas nécessaire*ment le plus fécond intellectuelle*ment ou matériellement, et la portée d'un résultat ou d'une orientation apparaît souvent après coup.

Il faut également promouvoir une tout autre articulation du fonda*mental et de l'appliqué*. Cela implique le décloisonnement des disciplines, le libre exercice du métier, la diffusion des résultats, des possi*bilités réelles d'interpénétration des* différents secteurs de la recherche. Il faut instaurer les structures et les statuts qui permettront au chercheur *le plus fondamental de suivre jus*qu'au bout le développement d'un résultat, comme au chargé d'études le plus appliqué de se recycler de *façon permanente par des réflexions* dégagées de l'immédiat et de l'urgent. Ici tout est à faire sinon à inventer.

(*) Membres des bureaux nationaux du SNE-Sup et du Syndicat national des chercheurs scientifiques, et du collectif d'organisation de la journée « Portes ouvertes sur la recherche en sciences de l'homme », qui aura lieu le samedi 14 novembre, à la Sorbonne, de 10 heures à 19 heures.



## Innover

Par JEAN BOUVIER (*)

ON peut lire dans *le Monde* du 30 octobre, au sujet de la *démission* du directeur général du C.N.R.S. : *« Il faut bien reconnaître que le secteur des sciences sociales, ni en volume ni en valeur scientifique, ne constitue un point fort du C.N.R.S. »* (Maurice Arvonny). Grand merci pour lesdites sciences ! En *« volume »* certes (effectifs, crédits, équipements), leur poids est léger : en partie par nature (pas de cyclotron en analyse économique) ; et en partie par le choix de gestion et de politique de la part des anciennes autorités. Les sciences sociales étaient suspectes, et la sociologie, en première ligne, a été accusée du crime de paternité — ès 1968. Le CORDES, rattaché au Plan, où demeuraient un espace de liberté et un certain jeu dans les choix en fait de recherches en sciences *humaines (ou sociales : c'est-à-*dire en économie, en sociologie, en histoire...), avait d'ailleurs été supprimé d'un trait de plume, sans que les enseignants et chercheurs présents en son sein aient jamais reçu une once d'explication. Ils ont été très sensibles à la soudaineté et à la non-transparence d'une *telle décision*.

Quant à la *« valeur scientifique »* des recherches en sciences humaines (au C.N.R.S., et ailleurs : car elles forment un tout), je désirerais bien voir de mes yeux la balance de précision qui permettrait de la tester. Au lieu d'évoquer des *« groupes fermés »* et leurs *« luttes intestines »* (Maurice Arvonny), je préfère, plus raisonnablement, rappeler que les sciences sociales, traitant des hommes, de leurs milieux professionnels et sociaux, de leurs activités et comportements, de leurs « discours », se trouvent étudier, par là même, les intérêts, les idéologies et les mythes générés et portés par ces milieux. Les sociétés sans tensions ni conflits n'existent pas et n'existeront jamais. Les sciences humaines traitent donc de rapports de forces et de pouvoirs. Elles ne peuvent être « exactes ». Mais elles sont une nécessité. Ce n'est pas parce que l'histoire des hommes leur est obscure *que* toutes recherches la concernant se trouveraient mineures, dévalorisées, insolites. Bref, il est bien plus difficile, d'une certaine manière, de « faire » des sciences humaines, que de « faire » de l'astronomie, ou de la physique nucléaire.

Les enseignants et chercheurs *en sciences humaines* (dont certains connaissent fort bien l'histoire des sciences et des technologies) sont à mille lieues d'une hostilité envers les « sciences exactes ». Ils demandent seulement pour eux-mêmes : le droit à la différence ; le droit aux désaccords *entre eux* ; le droit à une *certaine liberté de mouvements* ; c'est-à-dire le droit d'être reconnus dans leurs spécificités. Du coup, passionnés qu'ils sont par l'*histoire* (la politique, inerte, figée, du passé) et par la *politique* (l'histoire elle-même en train de se faire sous nos yeux), ils se sentent utiles à la Cité, puisqu'ils en *reflètent*, au *cœur même* de leurs recherches et débats, les contradictions et les hésitations.

### L'alternance

Dans la France d'aujourd'hui, en quête de changements et de réponses nouvelles (les précédentes ayant donné peu de fruits) à la crise profonde d'une économie et d'une société, nombre d'entre eux, conscients des besoins en fait de sciences sociales et humaines, attendent des autorités nouvelles des facilités nouvelles (au plan institutionnel ; au plan financier, si possible) qui permettraient aux chercheurs des modifications de cap, des propositions d'expérimentation, des orientations novatrices, des formules diversifiées ; le tout, en vue de recherches à la fois programmées et libres (c'est question de dosage et d'équilibre) ayant trait aux interrogations dramatiques de notre temps. Et sans oublier jamais que pour compren*dre le court terme (le présent)*, donc pour agir sur lui, quelque connaissance des processus d'amont, et selon le long terme, c'est-à-dire de l'histoire, relève davantage du nécessaire que du superflu. Sinon, par exemple, les débats et combats actuels concernant les nationalisations, perdant leurs racines, leurs longues déterminations, et leur relief, n'apparaîtraient que comme d'obscures fureurs et ne laisseraient pas voir leur sens.

Je ne suis pas le seul à penser que le capital d'espoir placé dans le changement politique doit porter ses premiers fruits au plus tôt. Alors, à politique nouvelle, hommes nouveaux ? Dans nombre de cas, oui. On parlera de *spoil system*. A *la vérité*, nous avons surtout vécu le *spoil system* des autorités universitaires les plus hautes du précédent Etat, dont l'antilibéralisme *de fait* était notoire. Nombre de ceux qui furent alors promus, dans telles ou telles instances ayant pouvoir d'orientation et de choix, *se sont-ils jamais* aperçus qu'ils *formaient* un groupe unicolore, *au-delà même de leurs* rivalités de famille ? L'alternance dans les politiques de la recherche, l'alternance dans les responsabilités à ce niveau, seraient-elles crime contre l'esprit, vengeance pure, *ou* bien souci ardent de tester d'autres voies de travail, d'autres sensibilités, d'autres hommes, d'autres projets pour l'avenir ?

Les *orientations en* fait de recherches en sciences sociales (voir l'interview de M. Chevènement, *le Monde* du 8 septembre), *me paraissent* traduire une volonté de vraie réflexion, nourrie par l'urgence des problèmes qui sont posés au pays et à ses hommes. Le débat n'est pas petit. Ses *enjeux* ne *sont* pas politiciens. Il faut faire un pari sur des idées, sur des hommes, sur des projets. De *toute* manière, il faut tenter d'innover. C'est la seule issue vers de possibles « sorties de crise ».

(*) Professeur d'histoire économique à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I).

## CORRESPONDANCE

### LA VALEUR DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Les articles que *le Monde* a consacrés, les 30 et 31 octobre et le 1er-2 novembre, à la crise du C.N.R.S., nous ont valu un abondant *courrier*. Il en va ainsi, notamment, de la phrase suivante de notre commentaire du 30, selon laquelle *« ni en volume ni en valeur scientifique, les sciences sociales ne sont un point fort du C.N.R.S. »*. Ainsi, M. Marc Augé, directeur d'études à *l'Ecole* des hautes études en sciences sociales, trouve cette affirmation — pour la valeur scientifique — *« proprement stupéfiante »*, et précise qu' *« elle veut sans doute étayer la présentation d'ensemble d'une science sociale éclatée en options rivales entre lesquelles seule l'idéologie pourrait trancher »*. *« Réduire ainsi le débat d'idées à sa caricature et ignorer qu'il anime aussi l'avancement de la recherche vers les sciences de la vie et de la nature relève à tout le moins d'une surprenante légèreté »*, ajoute-t-il.

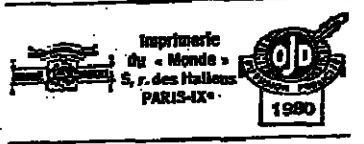
De même, M. Monjardet chargé de recherches au C.N.R.S., bien qu'il *« trouve absurde le critère de la renommée internationale »*, en accepte l'aune pour estimer qu'à celle-ci *« la sociologie française est, en termes de comparaison internationale, et compte tenu de la dominance linguistique anglo-saxonne, aux tous premiers rangs »*.

Président d'une commission du C.N.R.S., M. Garanger condamne aussi un jugement *« aussi hâtif que léger »*, déclare n'avoir rencontré *« que des chercheurs et universitaires responsables, soucieux de l'avenir de leur discipline et de l'interdisciplinarité »*, et qu'il ne faut *pas confondre les débats d'opi*nions scientifiques avec des querelles intestines.

On peut cependant s'étonner *que les sciences sociales*, malmenées — comme d'autres secteurs de la recherche — par dix années de vaches maigres, *mais, de plus, particulièrement* bridées par des pouvoirs publics hostiles, aient pu développer assez de pôles d'excellence pour devenir *« un point fort »* du C.N.R.S. Auraient-elles moins souffert qu'on ne l'a dit ?

M. A.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.






Commission paritaire n° 57 437.

# EUROPE

# La Hongrie vingt-cinq ans après

## III. — Réforme et contre-réforme

. De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

**La Hongrie est une « société de consommation socialiste » qui ne manque de rien, où le paysan employé de l'Etat est aussi un exploitant privé, où la plupart des salariés possèdent, outre un emploi officiel, un « job » parallèle, illégal mais toléré, où un système « D » généralisé corrige les lacunes d'un socialisme pourtant réformé (« le Monde » des 10 et 11 novembre).**

Budapest. — Un bureau de P.-D.G., avec portrait et buste de Lénine. Sur le mur, une carte des cent usines du « trust », points rouges ou bleus disséminés dans tout le pays. Le directeur de la production explique comment, de Budapest, il décide des investissements intéressant l'ensemble de ses trente-cinq mille employés. Le « trust » monopolise la fabrication des machines agricoles. Chaque usine, dit-il, a sa spécialité. Quand elle est déficitaire, elle ne subit pas de sanction économique La caisse centrale du mastodonte est là pour la renflouer.

Les directeurs sont nommés par le « trust », et celui du « trust » l'est par le ministère : ingénieur, il est aussi membre du parti, tout comme le directeur commercial assis à ses côtés. Il perçoit un salaire de trois à quatre fois supérieur à celui de ses ouvriers, et une prime chaque fois qu'il reçoit un brevet reconnaissant ses mérites

Mezogeptroszt — tel est le nom de cette énorme entreprise — illustre assez bien la lourdeur de l'appareil industriel hérité du passé, quand toute l'économie était gérée par des bureaucrates. « *Notre industrie est beaucoup plus concentrée que celle des pays de l'Ouest, en dépit d'un marché restreint et d'un niveau technologique très bas*, dit M Marton Tardos, de l'Institut de recherches économiques de l'Académie des sciences *Nos unités de production sont trop grandes pour s'adapter aux fluctuations du marché.* »

Depuis quatorze ans, les réformes se sont succédé, pour tenter d'assouplir le système et d'adapter l'offre à la demande. « *Au départ*, nous explique M. Reszö Nyers, l'un des « pères » des réformes (1), *notre industrie produisait pour le Plan. C'est le centre qui établissait ce qu'il fallait fabriquer, pour qui et comment. Les entreprises ne s'intéressaient pas au sort de leurs marchandises, passé la porte de l'usine.* »

Les producteurs n'étaient alors que de simples exécutants et les prix, de simples unités comptables. A aucun stade, le marché n'était pris en compte. Les corrections apportées dans l'agriculture ont permis, par la suite, d'assurer le ravitaillement de base. Mais, dans l'industrie, les investissements ont continué à augmenter trop vite, et de façon trop rigide (leur taux a atteint jusqu'à 29 % du P.N.B.) : les stocks d'invendus ont augmenté dans les mêmes proportions.

« *Il y a eu alors*, continue M. Nyers, *un débat au sein du parti, sous la poussée des organisations de base. Les vents extérieurs étaient favorables à une réforme. En Union soviétique, Liberman avait commencé la sienne, très modeste. En Tchécoslovaquie et en Pologne, l'ambiance était propice au changement.* »

### Des prix réels

La réforme hongroise a été lancée en 1968. « *On a alors essayé de remplacer les prix fictifs par des prix réels, en tenant compte à la fois des coûts de production, des réalités du marché et des priorités de l'Etat*, explique M. Nyers. *Mais, comme ces priorités ont gardé trop d'importance, notre tentative s'est révélée finalement peu efficace.* »

Aujourd'hui encore, après la relance de la réforme, les facteurs socio-politiques continuent de peser sur l'établissement des prix. « *De 20 à 25 % des prix sont bloqués, ceux qui correspondent aux produits de première nécessité, le pain, le lait, la viande, le sucre*, précise M. Laszlo Kovari, de l'Office du plan ; *40 % sont libres : les fruits, les légumes, les services, les restaurants. Pour les autres, on fixe des minimums et des maximums. Il s'agit des biens durables : vêtements et articles industriels en général.* »

Les réformateurs se sont efforcés aussi, grâce à un taux de change « réel », de lier les prix intérieurs aux prix mondiaux. Obligée d'importer son pétrole et la plupart de ses matières premières, la Hongrie a une économie largement ouverte sur l'extérieur, donc sensible aux fluctuations des prix internationaux. Près de la moitié du P.N.B. est assurée par l'import-export.

Après des ajustements successifs, les taux de change commercial et non commercial du forint ont été unifiés le 1er octobre dernier. « *Nous envisageons également une convertibilité extérieure de notre monnaie*, indique M. Gyula Czirjak, de la Banque nationale. *Les non-résidents pourraient convertir leurs forints en devises.* » Une telle mesure favoriserait évidemment l'entrée de capitaux étrangers et « ouvrirait » encore davantage l'économie.

M. Nyers poursuit : « *Le nouveau mécanisme des prix était destiné à faire du bénéfice un instrument de mesure du fonctionnement des entreprises.* » Il impliquait qu'une réelle autonomie de gestion fût accordée aux entrepreneurs : choix des investissements, liberté d'achat et de vente, intéressement aux bénéfices. Elle l'a été. Mais l'intéressement est resté limité : 25 % du traitement au maximum. En outre, une réglementation assez stricte a continué de peser sur les salaires. Et puis, l'obligation du plein emploi — donc l'impossibilité de licencier — a entravé la productivité.

Dans les années 70, la réforme s'est vidée peu à peu de sa substance : les mauvaises habitudes ont repris, c'est-à-dire les décisions venues d'en haut et les subventions. Les bureaucrates, qui se voyaient dessaisis d'une partie de leurs pouvoirs par l'introduction des mécanismes du marché, ont mené alors une contre-réforme, pour « recentraliser » l'économie. « *Ceux des syndicats se sont unis à ceux des ministères pour affirmer que le nouveau système lésait les intérêts des travailleurs* », explique M. Andréas Hegedus, sociologue (2).

Mais la crise mondiale, qui a provoqué en Hongrie un déséquilibre croissant des échanges, a conduit les dirigeants à relancer la réforme à partir de 1978 : « *On avait cru que notre commerce extérieur pourrait se faire surtout avec les pays du Comecon*, dit M. Czirjak. *C'était le cas il y a douze ans, puisque les deux tiers de nos échanges se faisaient avec eux, et seulement un tiers avec l'Ouest. Mais maintenant, c'est moitié-moitié. Or, en cinq ans, la dégradation des termes de l'échange nous a fait perdre 20 % de notre P.N.B. Nous avons réagi avec retard.* »

Une série de mesures ont été adoptées pour rendre les entreprises plus compétitives sur les marchés étrangers, et mieux adaptées à la demande interne, ce qui permet de freiner les importations. Une fois de plus, les réformateurs se sont efforcés d'imposer le réalisme des prix, notamment en tenant compte des cours mondiaux. « *Deux fois par an, nous examinons ces cours pour répercuter leur hausse sur les prix soumis à réglementation* », indique M. Kovari. Des relèvements successifs ont provoqué une contraction de la demande et stoppé la croissance.

En outre, avec la fusion des trois ministères chargés de l'industrie, une partie de la bureaucratie a été supprimée. Les mêmes normes ont été fixées pour toutes les entreprises, ce qui a supposé la fin des subventions. Des régulateurs économiques — impôts et crédits sélectifs — ont été introduits pour orienter la production dans le bon sens. Plus que jamais, la devise est exporter, et exporter vers l'Ouest.

### Retour à la petite entreprise

Autres mesures prévues pour « huiler » le système : les entreprises intégrées dans des « trusts » pourront en sortir. Enfin, liberté sera donnée aux Hongrois, à partir du 1er janvier prochain, de créer dans l'industrie des petites entreprises — que ce soit sous forme privée ou en s'intégrant au secteur « socialiste ». Les économistes du régime ont constaté qu'une série de besoins (services, pièces détachées, articles ménagers), maisons individuelles, réparations, etc.) ne pouvaient être couverts que par des P.M.E., dont le rôle dans les économies occidentales a été étudié avec beaucoup d'attention.

« *On ne sait pas encore quelles limites leur seront fixées*, dit M. Nyers. *Il est sûr, en revanche, que l'accès à la haute technologie leur sera interdit, pour éviter qu'elles ne passent aux fabrications de grande série.* »

« *Ainsi*, conclut-il, *une idée du marxisme orthodoxe est en train de s'effondrer : celle qui stipulait qu'il ne pouvait y avoir dans une économie socialiste qu'un seul type d'entreprises.* »

Jusqu'où les dirigeants sont-ils décidés à aller dans cette voie ? « *Nous ne savons pas si l'expérience sera restreinte ou non*, répond M. Tardos. *Pour qu'elle réussisse, il faudrait susciter des vocations d'entrepreneurs, et pas seulement trouver des gens avides de s'enrichir. Il faudrait aussi accepter de creuser l'écart entre les salaires. Actuellement, le salaire d'un directeur est de trois et demi à cinq fois supérieur au salaire moyen. De ce point de vue, la Suède n'est pas moins égalitaire que nous. Le gouvernement hésite à ouvrir cet éventail. Et puis, créer une classe d'entrepreneurs dynamiques, c'est risqué pour lui et pour le parti.* »

Et M. Nyers d'indiquer sur quoi peut buter, un jour, l'effort des réformistes :

« *La Hongrie appartient à une communauté de pays socialistes. Elle est déjà sortie du rang. Le problème est de savoir jusqu'à quel point elle peut se distinguer.* »

Prochain article :

**LES YEUX FIXÉS SUR LA POLOGNE**

(1) Ancien social-démocrate, actuellement membre du comité central du parti communiste. M. Nyers a été chargé pendant plusieurs années, au secrétariat du P.C., de mettre en œuvre la réforme économique.

(2) Après avoir été président du conseil dans le régime de Rakosi, M. Hegedus est passé progressivement dans l'opposition.

## Italie

### DES CENTAINES DE LICENCIEMENTS AU GROUPE RIZZOLI-CORRIERE DELLA SERA

## Grève générale de vingt-quatre heures dans la presse italienne

De notre correspondant

Rome. — Malgré neuf heures d'entretiens houleux le 10 novembre, entre les représentants syndicaux et les dirigeants du groupe Rizzoli, en présence du ministre du travail, une grève générale de la presse écrite et radiotélévisée italienne a été décidée pour le jeudi 12 novembre par la Fédération nationale de la presse et la Fédération des travailleurs de l'information. Il s'agit de protester contre la vague de licenciements qui frappe le groupe Rizzoli — *Corriere della sera*, la plus grande société d'édition italienne. La direction, qui a décidé la mise en liquidation des sociétés éditrices de *l'Occhio* et de *Il Lavoro* de Gênes a commencé par envoyer des lettres de licenciement à cent vingt-huit journalistes et typographes.

Le mardi 10 novembre, trois cent quatre-vingt-treize employés (journalistes et typographes), travaillant pour d'autres publications, ont reçu des avis de licenciement : les titres touchés sont *Corriere d'informazione*, *Club italiano dei lettori*, *Rizzoli Mailing* et *Corriere dei piccoli*, qui disparait également. On attend dans les prochains jours une nouvelle « charette » frappant quatre cent quatre-vingts personnes employées du groupe Rizzoli.

Celui-ci connaît depuis plusieurs années de graves difficultés financières. Les fortes pertes enregistrées par *l'Occhio*, journal populaire tirant à 75 000 exemplaires (12 milliards de lires), et celles de *Il Lavoro*, quotidien financé à 40 % par le parti socialiste (3 milliards), expliquent aux yeux de la direction la décision de mettre fin à ces deux entreprises. En fait, comme l'a déclaré M. De Giesi, ministre du travail, « *elle est pour le moins inopportune* ».

Outre les conséquences sociales (quelque mille deux cents licenciements au total en comptant ceux à venir) de cette « *restructuration sauvage* », selon l'expression des syndicats, l'affaire ravive la polémique qui se développe depuis quelques semaines autour de la Rizzoli et de son éventuel rachat, ce qui donnerait à l'acquéreur le contrôle du plus grand quotidien italien, le *Corriere della sera*.

PHILIPPE PONS.

## U.R.S.S.

# Éloge de la milice

De notre correspondant

Moscou. — M. Nicolas Chtcholokov, ministre de l'intérieur, intervenant, mardi soir 10 novembre, à l'occasion du Jour de la milice (1), a indiqué que des mesures allaient être prises pour assurer la protection des biens socialistes contre les spéculateurs. « *Les citoyens soulignent à juste titre*, a-t-il dit, *qu'il faut lutter contre ceux qui veulent s'enrichir aux frais d'autrui.* »

Bien que rituelle, cette déclaration prend un peu plus de poids dans les circonstances actuelles. Le comité central du P.C. vient en effet d'adresser aux organisations du parti une lettre les invitant à combattre plus sévèrement les petits délits économiques pour lesquels jusqu'à présent une certaine tolérance était admise. La presse a, ces derniers temps, multiplié les articles exposant des cas de ce genre : menues escroqueries de quelques dizaines de roubles commises par des vendeurs dans les magasins, médiocres filouteries perpétrées par des chauffeurs de car, petits trafics organisés par des pompistes, etc. A l'heure de la lutte contre le gaspillage dans tous les secteurs de l'économie, le pouvoir semble résolu à punir ceux qui ne renoncent pas à leurs mauvaises habitudes.

Le courrier des lecteurs dans les journaux atteste l'existence d'un certain mécontentement de la population à propos des pénuries créées, en partie, par ces pratiques. Récemment le quotidien *Sovietskaïa Russia* a publié les réponses d'un vice-ministre de l'intérieur à ces lettres : celui-ci reconnaissait l'insuffisance des contrôles, annonçait que la loi serait appliquée avec rigueur et appelait l'opinion à se montrer intransigeante.

Le Jour de la milice est chaque année l'occasion de tenter de rétablir la confiance des gens dans leur police, apparemment plutôt mal considérée. C'est ainsi que les *Izvestia* rendent hommage, sous la signature du premier vice-ministre de l'intérieur, M. Youri Chourbanov, au courage, à l'intelligence et à la sensibilité des miliciens, qui, précise-t-il, sont choisis sur recommandation du parti.

Un musée de la milice vient d'être créé à Moscou pour chanter les louanges de ce corps d'élite. Des photographies et des documents évoquent ses hauts faits, en particulier pendant la deuxième guerre mondiale. Si le portrait de Staline apparaît à plusieurs reprises, les ministres de l'intérieur des années 30 et 40, Iagoda, Ejov et Beria, sont absents. Il ne s'agit pas, explique-t-on, d'exalter les chefs de la police, mais plutôt les liens de celle-ci avec le peuple.

THOMAS FERENCZI.

(1) Organisation chargée du maintien de l'ordre, elle ne doit pas être confondue avec la police politique (K.G.B.).

● ERRATUM. — Signalons une malencontreuse coquille dans l'article de notre correspondant à Madrid sur le projet de fusion entre le parti communiste basque et la formation nationaliste Parti pour la révolution basque (*le Monde* daté 8-9 novembre). Le sigle basque de cette dernière formation est E.I.A., et non ETA, ainsi qu'il a été publié par erreur, l'ETA étant, comme on le sait, une organisation armée clandestine.

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES ARTISTES ARGENTINS DISPARUS aura lieu le samedi 14 novembre à Paris. Organisée par l'Association internationale de défense des artistes, elle partira à 11 heures de la place du Panthéon et se dirigera vers la place de la Concorde. Cent musiciens scanderont cette marche de la solidarité, où cent bannières dessinées par des peintres porteront les noms de cent artistes argentins disparus, dont la réapparition et la libération immédiates sont exigées. Les participants à la manifestation sont invités à venir vêtus de noir avec une écharpe blanche, comme le font les mères de la place de Mai tous les jeudis, à Buenos-Aires.

## Zimbabwe

● M. ROBERT MUGABE, premier ministre du Zimbabwe, qui apparaissait depuis son arrivée au pouvoir comme un partisan convaincu de la réconciliation raciale, a prononcé la semaine dernière une série de discours très critiques à l'encontre de la minorité blanche du pays. Dans ces allocutions, le premier ministre a reproché aux Blancs de « *mettre sa patience à bout* » par les réticences et la discrimination dont ils continuent, selon lui, à faire preuve envers la majorité noire du pays.

# AFRIQUE

Accusant Washington d'avoir diffusé de fausses informations

## Moscou dément avoir fourni des SAM-6 et des chars lourds au Polisario

De notre correspondant

Rabat. — Si l'attaque du poste marocain de Guelta-Zemmour, le 13 octobre dernier, a eu pour effet de resserrer les liens entre le Maroc et ses alliés traditionnels, la France et les Etats-Unis, elle a en revanche refroidi singulièrement les relations entre l'U.R.S.S. et le Maroc, traditionnellement bonnes, en particulier dans le domaine de la coopération, et auxquelles Moscou attache le plus grand prix.

Même au plus fort des combats du Ouakziz, en mars, avril et mai 1980, lorsque l'armée marocaine retourna la situation militaire en sa faveur, l'utilisation d'armes soviétiques par les guérilleros du Polisario, notamment des orgues de Staline, n'avait pas conduit à une crise aussi sensible dans les relations maroco-soviétiques. Le roi Hassan II avait pu alors déclarer à la presse arabophone que l'U.R.S.S. pouvait être considérée comme une puissance hostile au Maroc, mais il avait reçu aussitôt après l'ambassadeur soviétique, M. Nersessov, pour, semble-t-il, le rassurer sur l'avenir de la coopération bilatérale.

Aujourd'hui, l'affaire paraît plus sérieuse. L'utilisation par le Polisario d'armes telles que des chars lourds et surtout des rampes de lancement de fusées SAM-6, auxquelles les Marocains attribuent la perte de quatre de leurs avions et d'un hélicoptère les 13 et 14 octobre dernier, a conduit le roi à convoquer, le 26, le chargé d'affaires soviétique en son palais d'Ifrane, près de Fès, pour lui demander de transmettre « ses vives protestations » contre l'utilisation de ce matériel par un personnel qui ne pouvait être, selon le roi, d'origine africaine.

Dès son retour de congé, l'ambassadeur Nersessov a transmis au roi Hassan II, jeudi 5 novembre, un message de M. Brejnev.

Répondant aux éclaircissements réclamés par le souverain, M. Brejnev l'assure personnellement que l'U.R.S.S. n'a fourni aucune arme de la nature mentionnée par le monarque aux guérilleros du Polisario.

Les représentants de l'U.R.S.S. à Rabat se sont, d'autre part, efforcés, notamment à l'occasion de la grande réception traditionnelle de l'anniversaire de la révolution d'Octobre, de fournir toutes les explications nécessaires à leurs interlocuteurs marocains. Selon eux, la présence de SAM-6 ne serait qu'une fausse information transmise par les Américains qui se seraient ensuite efforcés d'exploiter l'affaire pour brouiller les cartes entre Soviétiques et Marocains. Les Soviétiques affirment que la Libye a souscrit à une clause de non-revente de chars fournis par l'U.R.S.S. à des pays amis.

Le journal *le Matin du Sahara* avait rappelé cette clause dans un récent éditorial intitulé « *Les SAM-6 contre la coopération soviétique* », avant de souligner la conclusion récente du « contrat du siècle » par lequel l'U.R.S.S. s'est engagée à fournir une aide importante pour l'exploitation d'un nouveau gisement phosphatier marocain dont elle achètera une grande partie de la production. M. Karim Lamrani, directeur de l'Office chérifien des phosphates était d'ailleurs présent lors de la réception du 7 novembre à l'ambassade soviétique de Rabat, où sa présence était visiblement fort appréciée.

ROLAND DELCOUR.

● *Marin français emprisonné au Maroc : mouvements de solidarité.* — Une nouvelle action de solidarité en faveur du marin français Joseph Guillou, emprisonné au Maroc, vient d'être décidée au Havre, conjointement par les syndicats d'officiers et de marins C.G.T. et les syndicats d'officiers C.F.D.T. et C.G.C.

Dans un appel adressé à tous leurs adhérents, les organisations syndicales les invitent « *dans un premier temps* », à observer des retards à l'appareillage « *symboliques* ». Les signataires de cet appel estiment que Joseph Guillou, condamné le 20 octobre à deux ans de prison pour insulte au roi du Maroc (il avait, selon l'accusation, accroché un saucisson à l'emplacement réservé au portrait du souverain chérifien, à bord du navire gazier marocain *Al Ghassani*), a été « *victime d'une machination montée par ses collègues marocains* ».

### L'O.N.U. RÉAFFIRME LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'INDÉPENDANCE

La commission de décolonisation de l'ONU a adopté, lundi 9 novembre, un projet de résolution « *réaffirmant le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance* ». Ce texte appelle également les « *deux parties au conflit, le Maroc et le Polisario, à engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant l'application d'un référendum d'autodétermination général, libre et régulier* ». Il confirme la participation de l'ONU « *à l'organisation et à la conduite de ce référendum* ».

En dépit des objections des Etats-Unis et du Maroc qui ont voté contre avec cinq autres pays (Guinée-Equatoriale, Gabon, Sénégal, Zaïre et Salvador), ce texte a été adopté par 73 voix et 54 abstentions dont celles de la France et des autres pays de la C.E.E., du Kenya et de la Tunisie. Une décision présentée par le Kenya, dont le chef d'Etat est président en exercice de l'O.U.A., demandant la coopération de l'ONU pour la mise en œuvre des résolutions adoptées à Nairobi a été approuvée par consensus.

Par ailleurs, dans une déclaration publiée à Addis-Abeba, l'O.U.A. a adressé mardi aux Etats-Unis une mise en garde « *contre l'introduction d'armements ultra-modernes dans le conflit du Sahara occidental* » qui pourrait « *entraver le processus devant conduire à un cessez-le-feu honorable* ». — (A.F.P., Reuter).

## Tunisie

## Tunis voudrait acheter de nouvelles armes aux États-Unis

De notre correspondant

Tunis. — Créée voici une semaine, la commission militaire mixte tuniso-américaine a tenu, lundi 9 et mardi 10 novembre à Tunis, sa première réunion, sous la double présidence du ministre tunisien de la défense nationale, M. Slaheddine Baly, et du secrétaire adjoint américain à la défense, M. Francis J. West Jr.

Aucun accord de défense commun n'existant entre les deux pays, cette commission a plus spécialement pour objet d'étudier les divers aspects de l'acquisition de matériel militaire américain. Elle fournit ainsi un cadre précis et permanent à une coopération qui s'est plus particulièrement développée en ce domaine depuis janvier 1980. Après l'attaque de la ville de Gafsa par un commando venu de Libye, où il avait été armé et entraîné, le gouvernement tunisien avait en effet décidé de renforcer et de moderniser les moyens de défense de son armée. L'existence de cette commission traduit également, à la satisfaction des dirigeants de Tunis, l'intérêt que porte l'administration américaine à la sécurité de leur pays situé dans une région où les tensions n'ont fait que croître ces dernières années.

M. West, qui a été reçu, mardi, par le président Bourguiba, a d'ailleurs déclaré qu'il avait assuré le chef de l'Etat « *au nom du président Ronald Reagan que les Etats-Unis continueront à soutenir la sécurité et l'indépendance de la Tunisie et à se tenir toujours à ses côtés* ».

Les Etats-Unis sont avec la France, qui vient de conclure un marché pour la vente de trois patrouilleurs lance-missiles (*le Monde* du 6 novembre), les deux principaux fournisseurs de matériel de l'armée tunisienne. Selon des sources américaines, les Etats-Unis ont déjà effectué, depuis le début de cette année, des livraisons se chiffrant à près de 200 millions de dollars, et, après l'acquisition récente d'une cinquantaine de chars M-60 non encore livrés, la Tunisie serait intéressée par l'achat de missiles sol-air Chaparral, de véhicules blindés et d'avions Northrop F-5F.

Les conversations tuniso-américaines ne devraient pas seulement se cantonner à cet aspect technique, mais porter aussi sur les modalités de paiement de ces fournitures. Jusqu'à présent, la Tunisie, aux modestes moyens financiers, considérait comme « draconiennes » les conditions de crédits américains : 13 % d'intérêt au minimum avec des délais de remboursement de huit à neuf ans seulement. Compte tenu du souci des Etats-Unis de préserver les amitiés solides qu'ils savent pouvoir compter dans la région, à Tunis comme à Rabat, il est permis de penser que ces conditions seront assouplies et que les diverses demandes tunisiennes trouveront un écho favorable.

MICHEL DEURÉ.

Le Monde

# étranger

## DIPLOMATIE

*Dans une lettre ouverte à ses « amis français »*

### M. Egon Bahr tente d'expliquer les motifs du « mouvement de la paix » allemand

De notre correspondant

Bonn. — S'adressant dans une lettre ouverte à ses « chers amis français », M. Egon Bahr, qui fut l'architecte de la politique à l'Est du chancelier Brandt et qui est aujourd'hui l'expert du parti socialiste (S.P.D.) pour le désarmement, s'efforce d'expliquer l'inspiration du « *mouvement de la paix* » *en* République fédérale et de rassurer tous ceux qui, sur les bords de la Seine, s'inquiètent de cette évolution. La lettre de M. Bahr est publiée ce mercredi 11 novembre par *Vorwärts*, l'hebdomadaire du parti social-démocrate ouest-allemand.

M. Bahr se déclare tout d'abord surpris et « effrayé » par les discussions qui, selon lui, se poursuivent à Paris. On entendrait dire que le pacifisme et le neutralisme progressent de façon rapide dans la République fédérale, en même temps qu'une nouvelle aspiration à l'unité de l'Allemagne. M. Bahr ne manque pas de rappeler que, il y a quarante-cinq ans, on redoutait surtout une *Allemagne trop belliqueuse... Craindrait-on aujourd'hui qu'elle ne devienne trop pacifique ?*

Cela n'empêche pas le député social-démocrate de proclamer que « *la nation allemande n'est pas morte* ». Mais l'on ne devrait pas oublier, en France, que la politique de détente poursuivie par Bonn ces dix dernières années s'est constamment fixé comme but la consolidation de la paix en Europe. « *Il n'existe pas d'objectif national,* écrit-il, *qui justifierait une guerre au sein d'une Europe truffée d'armes atomiques.* »

M. Bahr admet que certains Français craignent de voir la République fédérale devenir un partenaire un peu moins sûr en ce qui concerne la défense de l'Europe. Il réplique, non sans malice, que Paris ne voudrait certainement pas que la participation allemande à l'OTAN se présente « *selon le modèle de la France* ».

Le « *point central* » du débat, selon M. Bahr, est le contraste entre une France qui, grâce à son armement nucléaire, « *décide son propre destin* », et les Allemands, les Belges ou les Hollandais, d'autre part, qui ne se trouvent pas dans une situation comparable. Aussi, à la différence du défilé « piteux » organisé par le parti communiste français à Paris, les manifestations pacifistes de Bonn, de Bruxelles et d'Amsterdam auraient exprimé avant tout une « *rébellion contre les puissances atomiques* ».

*Le « mouvement de la paix » ne* serait donc pas un phénomène typique de l'Allemagne. Il toucherait tous les pays où sont situées des armes atomiques *dont ceux-ci ne sont pas* propriétaires.

La conclusion de M. Bahr est que, à un moment où le monde peut être plusieurs fois anéanti, la sécurité n'est plus possible contre l'adversaire, mais seulement avec lui. *Tel serait notamment le cas en* Allemagne : « *La République fédérale ne peut pas jouir d'une sécurité contre la R.D.A., mais seulement avec elle. Nous serions unis dans l'anéantissement, et cela personne ne le veut.* » Telle devrait être aussi, selon M. Bahr, la règle pour tous les autres Etats, sans que quiconque puisse renoncer à ses alliances.

Reste à savoir si cette analyse — ou ce plaidoyer, — qui n'est pas exempte d'équivoque ou même de contradictions, suffit à justifier l'exhortation par laquelle elle se termine : « *N'ayez aucune crainte, mes chers amis Français.* »

JEAN WETZ.

DANS SA CONFÉRENCE DE PRESSE

### M. Reagan n'a pas clarifié la controverse sur la guerre nucléaire

*Le président dément qu'une intervention militaire en Amérique centrale soit envisagée*

**M. Eugene Rostow, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement, a *expliqué*, le mardi 10 novembre à des journalistes étrangers, à Washington, les positions américaines à la veille de l'ouverture, le 30 de ce mois, à Genève, des pourparlers soviéto-américains sur les armements eurostratégiques. Selon lui, ces négociations devront rechercher avec l'U.R.S.S. un équilibre global, qui ne soit pas limité au seul théâtre européen, car « on ne peut pas parvenir à la sécurité dans une région aux dépens d'autres régions ». Les menaces éventuelles sur la Chine, le Japon, le Proche-Orient ou toute autre région jugée importante pour les intérêts des Etats-Unis pourront donc être introduites dans la négociation. Toutefois, celle-ci *ne devra porter que sur les systèmes* soviétiques et américains, à l'exclusion de ceux de la France, de la Grande-Bretagne et de la Chine, car, a dit *M. Rostow*, « *nous ne négocions pas pour* d'autres pays ».**

**Le responsable américain a ajouté qu'il faudra tenir compte non seulement du nombre de lanceurs, mais des ogives, de leur puissance et de leur précision, et qu'il convient de discuter, dans un premier temps, des missiles à portée moyenne basés à *terre*, à l'exclusion des engins lancés à partir de sous-marins et de bombardiers.**

**Faisant écho aux propos de M. Reagan sur l'Amérique centrale, M. Thomas Enders, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires latino-américaines, a déclaré, le mardi 10 novembre, à Quito, qu'« il n'y a pas d'intervention américaine actuellement en Amérique centrale », mais que les Etats-Unis sont en train de réviser leur politique à l'égard de Cuba. Le responsable américain a vivement attaqué ce dernier pays, qui « a reçu cette année 60 000 tonnes d'équipement militaire soviétique », ainsi que le Nicaragua, dont l'armée est « trois fois plus importante que du temps de Somoza » et compte mille cinq cents experts cubains, alors que les Etats-Unis n'ont que trente à trente-cinq conseillers militaires au Salvador.**

De notre correspondant

Washington. — La cinquième conférence de presse de M. Ronald Reagan a beaucoup ressemblé aux précédentes. Abordant avec assurance les sujets économiques, le président s'est montré aussi évasif que *mal à l'aise en politique extérieure.* Même sur des questions aussi attendues que la guerre nucléaire en Europe, il a prononcé des phrases hésitantes, parfois inachevées, dont on ne peut dire qu'elles éclairent beaucoup les controverses récentes.

M. Reagan maintient-il ses propos du 16 octobre sur la possibilité d'un conflit atomique limité à l'Europe ? Oui, puisqu'il affirme n'avoir fait que répéter des déclarations antérieures. Mais il estime que ces propos, prononcés devant les rédacteurs en chef de plusieurs journaux, ont été reproduits « *dans un contexte entièrement différent* ». Une longue tirade sur les risques de guerre, la volonté de paix des Etats-Unis et les bénéfices de la dissuasion n'a pas éclairé davantage la pensée présidentielle.

Est-il vrai, comme l'a dit le secrétaire d'Etat M. Haig, qu'un plan de l'OTAN prévoit le lancement éventuel d'un seul missile nucléaire, pendant une guerre conventionnelle, pour signifier aux Soviétiques qu'ils dépassent les bornes ? Faut-il croire, au contraire, le secrétaire à la *défense, M. Weinberger, selon lequel* cette « suggestion » ne figure dans un aucun plan ? Un communiqué officiel, publié le 5 novembre, avait concilié les deux déclarations. M. Reagan, lui, a semé de nouveau le doute en déclarant mardi : « *Il semble y avoir quelque confusion sur le fait de savoir si cela fait partie ou non de la stratégie de l'OTAN. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu de réponse à cela.* » Aussitôt après la conférence de presse, une mise au point a été jugée nécessaire. Selon un porte-parole de la Maison Blanche, « *le président connaît la réponse, il ne veut seulement pas vous la dire...* ». On finit par se demander si l'objectif était vraiment de mettre le point final à cette controverse.

Le président a formellement nié, à deux reprises, que les Etats-Unis envisagent une intervention militaire en Amérique centrale. « *Nous n'avons aucun plan,* a-t-il dit, *pour envoyer des Américains combattre où que ce soit dans le monde.* » Ses autres remarques sur le Salvador ont été essentiellement des redites. A propos des Soviétiques et des Cubains : « *La révolution a été exportée dans cette zone à dessein.* » A propos des mouvements révolutionnaires : « *Les guérilleros ont changé de tactique. Incapables de remporter une victoire militaire, ils entreprennent des raids éclairs contre les infrastructures industrielles et économiques, essayant de faire tomber le gouvernement en détruisant l'économie.* » A propos de l'attitude des Etats-Unis : « *Notre aide économique au Salvador est trois fois plus importante que notre aide militaire. (...) Nous espérons, avec l'aide d'autres voisins en Amérique centrale qui pensent de même, pouvoir provoquer des élections et un règlement pacifique.* »

M. Reagan n'a pas voulu se prononcer sur l'évolution des opérations militaires, mais une chose est indéniable, selon lui : « *Les guérilleros, avec leurs tactiques terroristes, ont misérablement échoué dans la tentative de mettre la population de leur côté.* »

En matière économique, M. Reagan a annoncé à ses compatriotes « *des moments difficiles* », mais il estime que la récession se terminera au cours du premier semestre de l'an prochain. Le président ne sait pas quand il sera en mesure d'équilibrer le budget. Il avait d'abord parlé de 1983, puis de 1984. Cet objectif devient de plus en plus théorique.

*M. Reagan a défendu avec force* son programme, fondé sur la diminution des dépenses publiques et des impôts. S'il accepte de retarder à janvier de nouvelles coupes budgétaires, il refuse avec force l'augmentation de certaines taxes en 1983 et 1984. « *Je ne me laisserai pas dissuader par des changements économiques temporaires ou par des expédients politiques à courte vue* », a-t-il dit, au risque de peiner certains leaders républicains du Sénat et son propre directeur du budget, M. Stockman, qui s'inquiète du déficit *croissant des comptes publics.*

ROBERT SOLÉ.

● *La vingt-quatrième conférence de la Croix-Rouge* a appelé, mardi 10 novembre à Manille, les parties en conflit au Sahara occidental, en Ogaden et en Afghanistan à respecter les conventions sur la guerre et la protection des populations civiles. Quarante-trois sociétés nationales de Croix-Rouge et trente-neuf représentants gouvernementaux de pays ayant signé les conventions de Genève ont voté en faveur de cette résolution, qui demande notamment aux gouvernements de laisser les délégués de l'organisation rendre visite aux prisonniers politiques. Neuf sociétés nationales et sept gouvernements (ceux des pays communistes) ont voté contre. Il y a eu quatorze abstentions, dont celle des Philippines. — *(A.F.P.)*

## PROCHE-ORIENT

### Les monarchies du Golfe entérinent le « plan Fahd » qui sera soumis au sommet arabe de Fès

Correspondance

**Au lendemain de *l'incident aérien qui a opposé* Israël et l'Arabie Saoudite, le président Reagan a réaffirmé, mardi 10 novembre, son soutien au plan de paix du prince Fahd, que les chefs d'Etat du Conseil de coopération du Golfe, réunis à Ryad, soumettront au sommet de Fès, fin novembre. « Je crois que la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël est implicite dans ce plan, et voilà pourquoi je fais référence à ce plan comme un signe d'espoir », a précisé M. Reagan.**

Ryad. — « *Il ne faudra plus parler de plan de paix saoudien, dès que son adoption aura été acquise au sommet du Golfe* », a déclaré, mardi après-midi 10 novembre, le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, juste avant l'ouverture de la conférence du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.). Les souverains de Bahrein, d'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, du Qatar et du sultanat d'Oman, réunis mardi et mercredi à Ryad, devaient, en effet, entériner le plan en huit points du prince Fahd et proposer collectivement son adoption par le sommet arabe de Fès, à la fin du mois.

Chacun des pays membres du C.C.G. s'étant déjà prononcé séparément en faveur de ce plan, cette décision n'a guère soulevé de difficulté dans la préparation du sommet de Ryad, dominé par les problèmes de défense et de sécurité. C'est ainsi que les chefs d'état-major proposent la création d'un conseil de défense commun, qui serait chargé de coordonner les politiques de défense et de sécurité ainsi que d'harmoniser les achats de matériel militaire par les six Etats membres.

L'actualité a donné à ces problèmes un relief particulier, lorsque des chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien saoudien (*le Monde* du 11 novembre). Soulignant que ce n'était pas la première fois, le chef de la diplomatie saoudienne a indiqué que les avions-radars AWACS, actuellement prêtés par les Etats-Unis au royaume wahabite, n'avaient *pas détecté les appareils israéliens « car ils n'opèrent pas dans la région »* et que « *l'Arabie Saoudite n'a pas l'intention de déposer une plainte auprès des Nations unies* ».

Les hasards du calendrier font que l'opération « Bright Star », nom de code des manœuvres américaines qui vont débuter le 14 novembre, associent l'Egypte, le Soudan, la Somalie, mais aussi Oman. Le pays du sultan Qabous risque de se trouver dans une situation délicate, le sommet de Ryad ayant l'intention de réaffirmer la volonté de non-alignement du Conseil de coopération du Golfe et sa condamnation des bases étrangères dans la région.

Dans le domaine économique, les *dirigeants du C.C.G. doivent décider* la création entre eux d'une zone de libre-échange : désormais, les ressortissants de l'un des six pays membres pourront s'établir dans les cinq autres et y bénéficier des mêmes droits que les citoyens. Les premières mesures, à cet effet, entreront en vigueur dans quatre mois.

### Égypte

#### DES DÉTENUS POLITIQUES DE GAUCHE FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Le Caire (A.F.P.). — Un groupe de trente-quatre détenus appartenant à divers mouvements de gauche, dont le Rassemblement unioniste et progressiste de M. Khaled Mohieddine, arrêtés après l'assassinat de Sadate, *poursuit* depuis une semaine une grève de la faim à la prison de Torra, près du Caire, ont révélé des membres de leur famille, mardi 10 novembre. Dix autres détenus devaient se joindre au mouvement, mardi, et d'autres groupes de dix doivent en faire autant ultérieurement.

D'autre part, soixante-cinq membres de deux organisations communistes, le parti communiste égyptien et le parti du travail communiste, ont été arrêtés, les 4 et 5 novembre, a annoncé l'hebdomadaire « Mayo », organe du parti national démocrate (P.N.D.) au pouvoir. Par ailleurs, selon des sources proches de la gauche au Caire, onze des douze membres du parti communiste égyptien, *relâchés jeudi 5 novembre sans* caution par le tribunal, ont été internés à la suite d'une ordonnance prise dans le cadre de l'état d'urgence ; parmi eux figure Mme Nabil El Helali, célèbre avocat marxiste, annonçait-on lundi.

### Israël

#### *Les manifestations se multiplient dans les territoires occupés*

Jérusalem (*A.F.P., Reuter*). — La Knesset a adopté en première lecture, *mardi 10 novembre*, une proposition gouvernementale tendant à reconduire les « ordonnances d'urgence » en vigueur *dans les territoires occupés*. Ces textes, hérités du mandat britannique, permettent aux autorités militaires d'opérer des arrestations, des expulsions, des assignations à résidence et de prendre d'autres mesures répressives sans devoir en référer à un tribunal. Ce vote intervient alors que la situation est très tendue en Cisjordanie.

Depuis huit jours, les Palestiniens, en particulier les lycéens et les étudiants, protestent contre la mise en place d'une administration civile, prévue pour le 1er décembre, qu'ils considèrent comme le prélude au « *régime d'autonomie* » découlant des accords de Camp David. Ils protestent aussi contre la fermeture pour une période indéterminée, de l'université de Bir-Zeit, principal foyer nationaliste arabe dans les territoires occupés.

Des incidents ont éclaté à nouveau mardi, l'armée israélienne étant intervenue pour briser la grève des commerçants en les *obligeant à rouvrir leurs boutiques.*

L'armée et la police israéliennes ont renforcé leurs effectifs dans les principales agglomérations de *la Cisjordanie et à Gaza en prévision* de nouveaux troubles et procédé, mardi, à l'arrestation d'un certain nombre de personnalités arabes *accusées d'avoir* incité la population à commettre des actes de violence. Selon les Arabes, il s'agit de M. Hamsi Richan, vice-recteur de l'université Bir Zeit, du professeur Abou Dakak, président de l'Association des ingénieurs de Jérusalem-Est, de Me Gayis El Houri, avocat, de M. Akram Haniya, rédacteur en chef d'*Al Ahram*, quotidien en langue arabe de Jérusalem-Est, et du professeur Azami Choueybi, conseiller municipal du village d'El-Bireh.

D'autre part, le ministre israélien de la *défense, M. Ariel Sharon*, s'est opposé dimanche au retour chez eux de MM. Fahed Kawasmeh et Mohamad Milhem, respectivement maires de Hébron et Khalkhoul, expulsés de Cisjordanie le 3 mai 1980, par les autorités militaires et qui vivent actuellement en exil. Leur défenseur, Me Felicia Langer, avait demandé la levée de l'interdiction de séjour qui les frappe, évoquant qu'un ancien maire de Ramallah a bénéficié d'une telle mesure après douze ans d'exil en Jordanie.

### LA CRISE EN IRAN

#### ● Ouverture du procès de M. Gassemi, ancien dirigeant du Front national

#### ● Trente-cinq Moudjahidin exécutés

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Le procès public de M. Abolfazl Gassemi, ancien chef de file du parti Iran — l'une des trois branches du Front national que dirigèrent MM. Sandjabi et Bakhtiar, — s'est ouvert mardi 10 novembre devant le tribunal militaire de Téhéran. M. Gassemi avait été démis de ses fonctions de député sous l'accusation d'espionnage et de collaboration avec la SAVAK, bien que le ministre de l'intérieur ait reconnu publiquement son innocence lorsqu'il avait brigué son mandat. Selon des membres de son parti, de tendance socialiste, huit dirigeants de la section locale de *Derregaz-el-Kalat, dans le nord-ouest* de l'Iran, ont été récemment exécutés à Machad.

Les autorités iraniennes ont annoncé l'exécution, au cours des derniers jours, de trente-cinq « hypocrites » (nom donné aux Moudjahidin du peuple) à Téhéran, à Machad et à Sabzevar, ainsi que l'arrestation de cent vingt-trois « *contre-révolutionnaires mercenaires de l'Amérique* ». Le quotidien *République islamique*, organe du parti du même nom, précise que « *plusieurs capitalistes membres du Front uni de la révolution* » ont été appréhendés à Machad. Il semble s'agir de commerçants accusés d'« *aider financièrement les terroristes* » et de leur donner abri.

Par ailleurs, l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement, a rejeté l'offre faite jeudi dernier par le président irakien Saddam Hussein d'un cessez-le-feu pendant le mois de Moharram (en cours), et le ministre des affaires étrangères a dénoncé les manœuvres américaines « Bright Star ».

## ASIE

### M. Cheysson estime que les relations entre Paris et Pékin sont « affectées » par l'affaire Li Shuang

Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, estime que la condamnation de la jeune *Chinoise* Li Shuang — fiancée au diplomate français Emmanuel Bellefroid — à deux ans de rééducation par le travail a « *affecté* » les relations entre Paris et Pékin.

Interrogé mardi 10 novembre à l'Elysée, à sa sortie du conseil restreint sur la situation en Nouvelle-Calédonie, il a déclaré : « *L'opinion française étant intéressée, les relations franco-chinoises s'en trouvent affectées.* » Il a également indiqué que la France avait effectué plusieurs démarches auprès du gouvernement chinois « *bien avant* » la visite de M. Michel Jobert à Pékin.

« *Ce sont des démarches amicales et diplomatiques*, a expliqué M. Cheysson, *mais en aucun cas des démarches juridiques, car la France n'a pas de droits par rapport à cette jeune fille, qui n'est pas ressortissante française et ne travaillait pas pour la France. Ce que nous pouvons et ce que nous avons fait, c'est dire aux autorités chinoises que nous sommes surpris d'une sanction qui nous paraît sévère et à laquelle aucune justification publique n'a été donnée. Dans les semaines précédentes, nous avons fait savoir au gouvernement chinois que nous souhaitions que cette jeune fille ait le droit de quitter son pays pour rejoindre son fiancé et se marier.* »

Pour sa part, l'ambassade de Chine à Paris a diffusé mardi une « mise au point » dont voici des extraits :

« *Li Shuang, citoyenne chinoise, ayant enfreint la loi chinoise, s'est vu infliger deux ans de rééducation par le travail, peine décidée par l'organe judiciaire de Chine, conformément à la procédure judiciaire. La rééducation par le travail n'est pas une peine proprement dite, mais une forme d'éducation ayant un caractère forcé.*

» *M. Emmanuel Bellefroid, ex-diplomate près l'ambassade de France en Chine, au bénéfice de sa qualité de diplomate, a recelé, durant deux mois, Li Shuang dans sa chambre à la résidence réservée aux diplomates étrangers. Il s'agit là d'une violation flagrante de la loi chinoise.*

» *Les faits ci-dessus mentionnés montrent que l'affaire Li Shuang n'est pas, comme certains le prétendent, un problème d'amour entre Li Shuang et Bellefroid, mais une atteinte à la loi chinoise. (...) Que la Chine, pays souverain, règle, en conformité avec sa loi, le cas de Li Shuang, qui a transgressé la loi, cela est tout à fait dans l'ordre des choses et n'a rien à voir avec les relations sino-françaises.* »

### Afghanistan

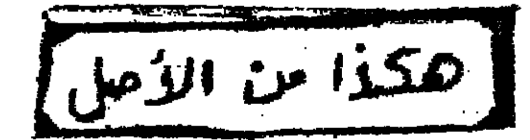
#### LE PLAN DE PAIX IRANIEN EMBARRASSE MOSCOU

M. Ahmad Azizi, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a présenté mardi 10 novembre, à Téhéran, un plan de paix pour l'Afghanistan. Ce plan, qui a été exposé le même jour à M. Gromyko par l'ambassadeur iranien à Moscou, prévoit le retrait du corps expéditionnaire soviétique et son remplacement par une force islamique du maintien de la paix, composée de contingents iraniens, pakistanais et d'un troisième pays qui n'a pas été nommé.

Le régime de M. Babrak Karmal serait remplacé par un conseil révolutionnaire composé de religieux afghans nommés par un « conseil de trente religieux combattants du monde musulman », et chargé d'administrer le pays en attendant l'électio d'une Assemblée constituante.

Ce plan a déjà été rejeté par trois des principaux mouvements de résistance afghans. Il est difficilement acceptable par le Kremlin, car il signifierait la disparition du régime installé à Kaboul par ses soins. Moscou semble toutefois embarrassé, ne voulant pas heurter de front le régime iranien. — (Reuter, A.F.P.)





هكذا من الأصل



Le Monde

# politique

## M. Gennesseaux demande que le parti radical quitte l'U.D.F.

M. Guy Gennesseaux a rendu publique, mardi 10 novembre, la motion qu'il défendra lors du congrès du parti radical fixé aux 20, 21 et 22 novembre et à l'occasion duquel il briguera la présidence du parti. Le président sortant, M. Bariani, Mme Gros, sénateur des Yvelines, et M. Tidiane de Mali, président de la fédération du Rhône, sont également candidats à ce poste.

Pour M. Gennesseaux, le parti radical est *« un parti d'opposition »*, ce qui signifie qu'*« une alliance avec la majorité telle qu'elle résulte des précédentes élections »* ne peut être envisagée, et il est *« totalement indépendant »*, ce qui implique qu'il *« quitte immédiatement l'U.D.F. »*. M. Gennesseaux explique : *« Le renouveau du parti radical exige de couper le cordon ombilical par lequel nous sommes reliés à un passé que, pour notre part, nous n'avons jamais accepté. Ce n'est pas en demeurant les porteurs d'eau de l'U.D.F. et en bradant notre caution de gauche dans des opérations de rassemblement de droite que nous serons crédibles demain. »*

Après avoir assuré que le parti, dont il est l'un des vice-présidents, *« a besoin d'un grand appel d'air qui remette tous les compteurs à zéro »*, M. Gennesseaux considère que, *« en six ans de travail,* [son parti] *peut et doit avoir son candidat à l'élection présidentielle »* et que, *« dans les cinq ans qui viennent,* [il doit] *pouvoir représenter 10 à 15 % des voix »*. Il estime que le parti radical, dont *« l'encéphalogramme est presque plat »*, doit d'abord créer les conditions de son renouveau, refaire sa propre unité avant d'entamer *« le processus de création d'un véritable centre gauche »*.

S'il est élu à la tête du parti, M. Gennesseaux prévoit de convoquer dans six mois un congrès extraordinaire pour ratifier un nouveau projet de société, élaboré après consultation des militants. Il souhaite que les parlementaires radicaux contribuent au budget de fonctionnement de leur mouvement, que toute responsabilité politique dans le parti ne procède que de l'élection, et que la procédure du mandat devienne une exception. Sur ce point, certains amis de M. Gennesseaux craignent que, lors du congrès, quelque deux cents mandats frauduleux ne faussent les votes.

## Socialisme et liberté

*(Suite de la première page.)*

Les tyrannies du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Salvador, du Guatemala, de l'Indonésie, continuent à prospérer malgré la fameuse séparation du pouvoir politique et du pouvoir économique. Ce dernier se soucie peu du monolithisme, de l'oppression, des arrestations, des tortures, des exécutions, pourvu que les profits soient substantiels et les travailleurs réduits à l'obéissance.

De toute façon, le problème de la collectivisation globale ne se pose plus dans les nations industrielles avancées. Efficace dans la phase d'accumulation primaire du capital, elle cesse de l'être dans une société développée où l'économie de marché peut seule faire face à la multiplicité et à la variété des besoins. Au niveau des petites et moyennes entreprises, l'initiative privées reste irremplaçable pour assurer l'innovation technique et développer des relations humaines. Le problème de la nationalisation se pose seulement au niveau des grandes firmes, où elle peut assurer une plus grande efficacité de production. Pour cesser de dire des bêtises à ce sujet, les porte-parole de la droite auraient intérêt à lire l'ouvrage fondamental d'un ancien banquier autrichien, devenu plus tard l'un des phares de la science économique des universités américaines : *Capitalisme, socialisme et démocratie*, de Joseph Schumpeter. Ils y verront démontrées de façon remarquable la supériorité intrinsèque de la gestion publique quand elle s'applique à de vastes entreprises, et sa compatibilité avec la démocratie.

Les socialistes auraient un égal intérêt à édifier une théorie des limites de la collectivisation, en précisant les contours et les règles d'une production à double structure qui correspond aux véritables objectifs d'un « socialisme réel ». Quand les pays de l'Est prétendent incarner ce dernier, ils commettent un crime de lèse-marxisme. Ils transposent en effet le même camouflage que Marx reprochait justement aux libéraux du dix-neuvième siècle quand ils qualifiaient de démocrates des régimes qui ne l'étaient qu'en apparence. Les régimes communistes appliquent aujourd'hui un socialisme encore plus formel, parce que plus éloigné de l'essence du socialisme, qui est de permettre à tous les hommes et pas seulement à ceux des classes privilégiées de vivre une liberté authentique.

L'extension du secteur public ne menace pas la liberté, mais permet au contraire de la développer en restreignant l'influence des puissances d'argent dans le pays et en donnant à celui-ci plus de force dans la concurrence mondiale. A une condition : que les nationalisations réussissent, c'est-à-dire qu'elles accroissent l'efficacité des entreprises qui en font l'objet, conformément à l'analyse de Schumpeter, vérifiée par un certain nombre d'expériences postérieures. Le débat idéologique sur le principe a masqué la véritable signification de la réforme. Quand la droite parlementaire aura fini de retarder une décision qu'elle ne peut empêcher, alors se poseront les problèmes de fond : le choix des nouveaux dirigeants, l'établissement d'une nouvelle structure des firmes concernées, la définition de leurs objectifs et de leurs moyens. Marx pensait que le développement du socialisme tiendrait surtout à la supériorité de ses techniques de production. Elle demeure la condition fondamentale du succès d'un socialisme à la française.

MAURICE DUVERGER.

● *Le bureau de l'Association des journalistes parlementaires*, réuni le 9 novembre 1981 au Palais-Bourbon, *« déplore que certains responsables politiques aient, récemment encore, tenté d'exercer des pressions sur plusieurs journalistes ou prononcé des propos désobligeants sur la qualité de leur travail »*. Il ajoute : *« Ainsi que l'association l'avait déjà souligné dans une motion adoptée en assemblée générale le 10 avril 1979, toute manifestation d'intolérance susceptible d'entraver le libre exercice du métier de journaliste est une atteinte directe au pluralisme et doit être condamnée comme telle. »*

[Ce texte vise notamment l'incident qui, dans les couloirs du Sénat, avait opposé Danielle Breem, d'Antenne 2, à des sénateurs socialistes (« le Monde » du 7 novembre).]

## LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 10 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

### ● LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de la solidarité nationale a rendu compte au conseil des ministres des consultations dont elle avait été chargée sur le dossier de la Sécurité sociale et a proposé un programme d'actions et un plan de financement provisoire. En effet, le conseil des ministres a pris la décision d'engager une réforme fondamentale des structures de la Sécurité sociale, de son rôle dans le système de santé et de l'assiette de son financement.

Le conseil des ministres a précisé les principales orientations de la politique sociale que conduira le gouvernement dans les mois à venir. Les décisions ainsi arrêtées s'inscrivent dans la stratégie du plan intérimaire. Elles seront intégrées dans le rapport actuellement examiné par le Conseil économique et social.

1° Cette politique a pour objectif central le rétablissement de l'emploi, condition d'une avancée sociale durable. Le gouvernement demandera le vote, avant la fin de l'année, d'un projet de loi portant réduction de la durée du travail, ainsi que d'un projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite. Des dispositions seront par ailleurs prises pour ouvrir aux travailleurs concernés par des contrats de solidarité la possibilité de cesser leur activité avant soixante ans. Cette priorité va de pair avec celle qui conduit, en 1982, à poursuivre l'action pour améliorer le pouvoir d'achat des familles, des petites retraites et des allocations aux personnes handicapées et faire face aux inégalités les plus criantes devant la santé, notamment par le rétablissement des droits des chômeurs à la protection sociale.

La seconde étape de la revalorisation de 50 % de l'allocation de logement aura lieu le 1er décembre 1981. Le minimum vieillesse sera porté à 2 000 F par mois pour une personne seule, à 3 700 F pour un couple le 1er janvier 1982. L'allocation aux adultes handicapés sera portée à 2 000 F à la même date. La seconde revalorisation des allocations familiale sera l'occasion d'une réforme de l'aide aux familles permettant de redistribuer en leur faveur 4,05 milliards de francs supplémentaires en 1982. 1,3 milliard de francs sera consacré à la revalorisation des retraites « avant la loi Boulin » et à une première amélioration des pensions de reversion. En matière de santé, enfin, seront, notamment, mieux couverts les soins de dispensaires, la « vingt-sixième maladie », l'audio-prothèse, etc., grâce à une enveloppe additionnelle de 1,6 milliard de francs. Ces mesures amplifieront l'effet, déjà sensible, que les premières décisions prises en juillet ont eu sur l'activité économique.

2° Le besoin de financement de la Sécurité sociale pour les exercices 1981 et 1982 s'élèvera à environ 36 milliards de francs, soit 4 % des dépenses. Il est imputable pour les deux tiers à l'héritage du précédent gouvernement dont les décisions du début de l'année 1981 n'ont pas permis d'assurer à la Sécurité sociale les recettes qui lui étaient nécessaires. Le gouvernement a décidé les mesures nécessaires à la couverture de ce besoin de financement.

La situation de l'assurance-maladie appelait le rétablissement d'un point supplémentaire de cotisation sur les salaires. Cette cotisation s'appliquera également aux salariés du secteur privé, aux bénéficiaires de revenus de remplacement supérieurs au SMIC et aux fonctionnaires. De même, le gouvernement a décidé d'une première étape d'alignement des cotisations des non-salariés sur celles du régime général en ce qui concerne les prestations familiales. Toutes les catégories d'assurés contribueront ainsi pour 16,5 milliards de francs, à l'effort de financement.

Un apport du même ordre de grandeur (15,6 milliards) proviendra des employeurs privés et publics. Le déplafonnement de 3 points 1/2 de la cotisation-maladie et le relèvement du plafond au 1er juillet 1982 rapporteront 11,7 milliards. Des dispositions seront prises pour améliorer le recouvrement des dettes patronales, permettant d'escompter une rentrée supplémentaire de 3 milliards. L'effort demandé aux entreprises ménagera le plus possible, en attendant une réforme de l'assiette, les industries de main-d'œuvre.

Par ailleurs, le montant de la taxe sur les assurances automobiles sera doublé, compte tenu du coût que font peser sur la Sécurité sociale les accidents de la circulation. Enfin, s'ajoutant aux charges qu'assume l'Etat au titre des contrats de solidarité, de l'augmentation du minimum-vieillesse et de l'assurance-chômage, une dotation de 2,5 milliards à la Sécurité sociale est incluse dans le projet de budget pour 1982.

3° L'effort que s'imposent les assurés pour consolider le financement de l'assurance-maladie conduit à attendre de tous les participants au système de santé qu'ils prennent aussi leurs responsabilités dans l'évolution des coûts sans qu'il soit porté atteinte à la qualité des soins. Le volume prévu des dépenses peut et doit donc être réduit par une stricte discipline à l'égard des dépenses hospitalières, des prix pharmaceutiques et de l'évolution des honoraires. Un programme d'économies de 3,8 milliards a, en conséquence, été arrêté pour 1982. Sa mise en œuvre constituera l'un des objets de la « table ronde » du 24 novembre prochain, à laquelle participeront les professions de santé.

4° Le moment est venu d'abroger l'ordonnance du 21 août 1967 et de donner aux assurés un rôle accru dans le fonctionnement de la Sécurité sociale. Le ministre de la solidarité nationale présentera avant la fin de l'année, et après consultation des partenaires sociaux, un projet de loi prévoyant le retour à l'élection des administrateurs. Le nouveau dispositif sera mis en place avant l'été 1982.

5° Le conseil des ministres a, en outre, retenu le principe d'une présentation au Parlement, chaque session de printemps, de l'ensemble du budget social de la nation.

*(Lire pages 6 et 18.)*

### ● L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE POUR LES PERSONNES AGÉES

Le gouvernement a entendu une communication du secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, consacrée à l'action sociale et médico-sociale au cours du plan de deux ans, 1982-1983. Le secrétaire d'Etat a présenté la politique à mener : améliorer le pouvoir d'achat des plus bas revenus, mieux garantir les droits des retraités et des personnes âgées, éviter leur exclusion sociale, retarder la dépendance et lutter contre ses conséquences.

L'habitat fera l'objet d'efforts accrus, tant en rénovations qu'en constructions. Sept mille lits d'hospice seront convertis en 1982. Une nouvelle politique architecturale sera entreprise : les petites résidences, notamment d'hébergement temporaire, seront multipliées. Le coût pour les usagers des séjours en établissement sera progressivement allégé et harmonisé. L'allocation-logement sera étendue à un plus grand nombre de retraités. Les droits des locataires de foyer-logement et autres établissements accueillant des personnes âgées seront garantis par une loi, complétant celle relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. Les conseils de résidents seront rendus obligatoires dans les établissements publics accueillant des personnes âgées.

Environ mille quatre cents emplois seront créés dans les établissements comme au second semestre 1981, pour y améliorer soins et conditions de vie ; une animation plus dynamique sera suscitée, en liaison avec le ministère de la culture. Le financement de l'aide ménagère sera amélioré et simplifié en concertation avec l'ensemble des régimes concernés. Il n'y aura plus de récupération sur succession au titre de l'aide ménagère au-dessous d'un seuil, aligné sur celui du fonds national de solidarité. Ce seuil commun de récupération passera de 150 000 francs à 250 000 francs.

En vue d'ouvrir réellement une autre possibilité que l'hospitalisation, des crédits d'Etat faciliteront la création de services de soins infirmiers à domicile, dont une circulaire vient de lever les obstacles à la généralisation. Vingt mille places seront créées d'ici la fin de 1983.

En matière de transports, l'âge d'obtention de la carte vermeil (soixante ans pour les femmes) est abaissé au 1er janvier de soixante-cinq ans à soixante-deux ans pour les hommes.

L'Etat subventionnera cinq cents emplois locaux pour assurer une meilleure coordination entre les services sociaux et les établissements. Dans le cadre de la décentralisation, des plans gérontologiques départementaux prévoieront le développement des établissements sociaux et médico-sociaux. Des comités départementaux permettront une meilleure association des intéressés à la préparation de ces plans.

D'une manière générale, toutes les dispositions seront prises pour assurer la participation systématique des représentants des personnes âgées aux instances qui ont à connaître de leurs problèmes : notamment au sein des comités économiques et sociaux régionaux et au conseil économique et social où des postes vacants de membres de sections seront prochainement disponibles.

### ● INFORMATION SUR LA CONTRACEPTION

Le ministre délégué auprès du premier ministre, ministre des droits de la femme, a présenté au conseil des ministres les grands thèmes et les principales étapes de la campagne qui va être lancée sur la contraception dans les mois qui viennent. En effet, seule une information objective permettra à chacun d'assumer ses propres responsabilités et de choisir son mode de vie et la venue au monde de ses enfants par une contraception efficace et bien vécue.

Cette campagne prendra la forme d'une information télévisée, qui sera relayée par différents moyens : information dans les départements, brochures d'information, etc.

### ● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DE LA RECHERCHE

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, a présenté au conseil des ministres les résultats du conseil des ministres de la recherche des pays membres de la C.E.E. qui s'est tenu à Bruxelles le 9 novembre 1981. Le ministre français a présenté à cette occasion les orientations définies dans le memorandum français sur la relance européenne. Les ministres sont convenus d'effectuer une relance des activités de recherche et de technologie européennes, notamment dans certains secteurs prioritaires (agronomie, énergie, recherches en faveur des pays en voie de développement), de développer l'espace scientifique et technologique européen et d'améliorer l'efficacité du système de recherche européen.

Le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Londres les 26 et 27 novembre, sera saisi de ces propositions.

***

Parmi les mesures individuelles adoptées par le conseil des ministres figure l'admission à la retraite, sur sa demande, de M. Louis Veaux, préfet du Cantal. D'autre part, le conseil municipal de Gerzat (Puy-de-Dôme) a été dissous.

## LE VICE-AMIRAL BRAC DE LA PERRIÈRE DEVIENT PRÉFET MARITIME DE BREST

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi 10 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● MARINE. — Est nommé préfet maritime de Brest et commandant en chef en Atlantique, le vice-amiral Christian Brac de la Perrière, qui succédera, à compter du 31 décembre, au vice-amiral d'escadre Paul Bigault de Cazanove, qui a atteint la limite d'âge de son rang.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Roger Sabatier ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Alain Duthoit.

Est promu vice-amiral d'escadre en deuxième section (réserve), à compter du 1er décembre, le vice-amiral Emile Chaline.

[Avec trois mois d'avance sur la limite d'âge de son rang, le vice-amiral Emile Chaline part à la retraite en recevant, toutefois, une quatrième étoile. Durant l'été 1980, cet ancien des Forces navales françaises libres, rallié au général de Gaulle dès juillet 1940, avait eu des démêlés, lors de la grève des marins-pêcheurs, avec Joël Le Theule, alors ministre des transports, puis ministre de la défense. Le vice-amiral Chaline avait été écarté de ses fonctions de préfet sans aucune explication officielle.]

Sont nommés : commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique, le vice-amiral Jacques Bonnemaison, en remplacement du vice-amiral d'escadre Claude Pieri, qui atteint la limite d'âge de son rang le 21 janvier 1982 ; major général du port de Brest et adjoint « logistique » du préfet maritime, le contre-amiral Jacques Raison ; sous-chef d'état-major « logistique » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Pierre Narbey.

Sont mis à la disposition : du directeur du personnel militaire de la marine, le contre-amiral Philippe Lejeune ; du major général de la marine, pour devenir sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major, le contre-amiral Claude Gagliardi.

● AIR. — Sont nommés : commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de division aérienne Henri Gimbert ; commandant les transmissions de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Alain Suquet ; commandant la IIe région aérienne (Paris), le général de division aérienne Achille Lerche.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien Michel Marten.

## POUR LE TRANSFERT DES CENDRES DU MARÉCHAL PÉTAIN

A l'occasion du trentième anniversaire de la mort du maréchal Pétain, une cérémonie a eu lieu mardi 10 novembre à l'ossuaire de Douaumont.

M. Jean Borotra, président d'honneur de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, a notamment déclaré : *« Si rien n'est survenu avant le 10 novembre 1982, nous ou nos enfants reviendrons ici ce jour-là, et aussi longtemps que n'aura pas été transféré le cercueil de celui sans lequel Verdun ne serait pas devenu l'un des hauts lieux de notre histoire. Verdun doit devenir un des lieux où se concrétiseront l'union des Français demandée par le président de la République dans son message du 14 juillet aux armées et une réconciliation dont il a souhaité le 10 mai que* « les voies soient trouvées ». *Mais pourquoi tarder encore ? »*

Comme chaque année, l'association Pétain-Verdun avait organisé, samedi 7 et dimanche 8 novembre, à l'île d'Yeu, un pèlerinage sur la tombe du maréchal. Comme nous le signale notre correspondant, quatre-vingts personnes environ ont participé à cette manifestation du souvenir dans le calme et le recueillement. Au pied de la tombe, plusieurs messages ont été lus, émanant de personnalités qui n'avaient pu effectuer le déplacement, notamment ceux de Me Isorni et du colonel Rémy.

De son côté, M. Hubert Massol, président de l'association Pétain-Verdun, présent à l'île d'Yeu, devait déclarer : *« Dans ce cimetière de l'exil et de l'injustice, nous demandons à M. Mitterrand d'accomplir le geste de la réconciliation. »*

# L'EXAMEN DU BUDGET AU PALAIS-BOURBON

## ÉDUCATION NATIONALE : l'esquisse du changement

**« La tâche est longue, donc il faut partir doucement. » En répondant ainsi, mardi matin 10 novembre, aux critiques émises par les députés sur l'insuffisance des moyens budgétaires dont il disposera en 1982, M. Savary, ministre de l'éducation « redevenue nationale », exprimait-il aussi une philosophie personnelle ? En reconnaissant (mais pouvait-il faire autrement ?) que l'effort de l'Etat n'est pas celui qu'il aurait lui-même espéré, il a confirmé ce que les différents rapporteurs et les députés, notamment ceux du groupe communiste, n'ont cessé de dire tout au long de la discussion. Aussi, lorsqu'il a souhaité, au terme de son exposé, que l'Assemblée ait pris conscience de « la volonté de changement qui anime le ministère de l'éducation nationale et son ministre », pouvait-on se demander si M. Savary n'avait pas effectivement formé un vœu, plutôt que résumé le sentiment général. Question de forme sans doute (peut-être un peu plus de passion aurait-elle été nécessaire), mais aussi de fond.**

« *Le budget de l'éducation nationale progresse moins vite que le budget général* (17,3 % contre 27,6 %) *et il n'est pas le premier budget de la nation* » (le deuxième après celui de la défense nationale). Tout en soulignant qu'un « *changement de cap* » ne peut s'effectuer du jour au lendemain, en raison du passif laissé par les précédents gouvernements, M. Delehedde (P.S., Pas-de-Calais), a insisté, comme de nombreux députés socialistes, *sur la nécessité de définir des* « principes clairs ». Sur les principes (meilleur accueil des élèves, lutte contre les inégalités et les échecs scolaires, recours à la concertation), M. Savary a été ferme, ainsi que sur sa volonté de rompre avec la politique suivie précédemment.

Sur la mise en œuvre du changement, en revanche, les choix du ministre restent encore freinés par les pesanteurs d'une administration qu'un changement de ministre ne peut suffire à mettre rapidement en branle. D'autant, a ajouté M. Delehedde, qu'on ne peut se contenter de réaliser une réforme de l'éducation de plus. Le ministre a donc choisi de se hâter lentement, au risque d'impatienter la *majorité qui soutient* le gouvernement.

La création de dix-sept mille cent soixante-douze emplois en 1982, qui constitue la principale novation de ce budget, a été le prétexte des critiques de l'opposition. Le système des « doublettes », qui permet de faire face à l'ouverture de nouvelles classes depuis la rentrée de septembre, en en confiant la charge à de jeunes élèves-maîtres (qui partagent leurs temps entre leur enseignement et leur formation), a été également contesté. M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine), et avec lui la commission des affaires culturelles, a souhaité que cette expérience ne soit pas reconduite l'année prochaine, car « *elle ne permet pas aux enfants de faire une scolarité normale* ».

M. Savary a indiqué qu'il ne serait pas possible, pour la rentrée 1982, d'« *éviter une part d'alternance dans la formation des instituteurs* ». Ce recrutement de nouveaux personnels qu'ont réclamé avec insistance les députés communistes, a été la cible des attaques de M. Haby (U.D.F., Meurthe-et-Moselle. « *Vous avez privilégié le quantitatif par rapport au qualitatif*, a accusé l'ancien ministre de l'éducation, *répondant en cela à la demande expresse des syndicats, dont la propagande a le mieux servi le récent changement politique en France. Cette dette*, a-t-il ajouté, *va désormais laisser planer un doute sur la neutralité scolaire et conforter les personnels dans la priorité qu'ils confèrent à leurs préoccupations corporatives par rapport à la lutte contre l'échec scolaire.* »

Ces « *satisfactions quantitatives* », a souligné M. Barrot (U.D.F., Haute-Loire), « *ne sauraient tenir lieu de politique éducative* ». M. Savary a précisé que la notion de « *zones prioritaires* » devra être affinée pour la rentrée de 1982, en tenant compte des moyens disponibles dans le département ou l'académie, afin d'éviter « l'éparpillement ».

### L'enseignement privé

Le ministre a surtout insisté, de son côté, sur l'importance de la concertation et sur la nécessité de mener une réflexion avant d'opérer des réformes. *Celle-ci devra associer, non seulement les parents et les enseignants, mais aussi les mouvements pédagogiques, les collectivités locales et les organisations syndicales. Elle devra être instaurée à propos de la réforme de la loi d'orientation de 1968 sur l'enseignement supérieur, la situation des collèges (une commission de réflexion va être mise en place), les contenus de la formation dans les lycées, et les prolongements de la réforme du second cycle.*

Cette réflexion largement ouverte, le réexamen des « contenus » de l'éducation, allaient dans le sens des observations de M. Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône), qui a souhaité l'organisation d'un « *vaste débat national* », « *sur ce qu'il convient de faire en matière éducative pour surmonter la crise actuelle et préparer les jeunes de l'an 2000 à promouvoir un nouveau type de développement, voire une nouvelle civilisation* ». L'un des objectifs, selon le député communiste, est de « *se diriger progressivement et dans la concertation vers la mise sur pied d'un grand service public laïc, gratuit et pluraliste* ».

Il s'agissait donc de la querelle sur l'enseignement privé : la relative modération avec laquelle les députés sont intervenus sur cette question a sans doute été le seul aspect notable de ce débat. Il est vrai que l'augmentation de 22 % des crédits attribués à l'enseignement privé — ce qui est une conséquence de l'application de la loi Guermeur — a *désarmé*, pour une part, les élus de l'opposition.

M. Barrot a souligné qu'organiser « *la disparition lente et sournoise d'un système auquel les familles confient leurs enfants* » reviendrait à « *mépriser* » celles-ci, et a souligné qu'il convient de refuser à la fois l'assimilation du secteur privé — ce qui équivaudrait à sa disparition — et son « *enfermement dans un ghetto* ». M. Barrot a affirmé que seule la voie contractuelle permettra de « *dépasser la concurrence pour faire jouer la complémentarité* ». Mme Missoffe (R.P.R., Paris) a résumé, sur ce point, le sentiment de la minorité en soulignant que si le budget pour 1982 applique « *correctement à l'enseignement privé les lois en vigueur* » les huit cent trente mille familles (plus de deux millions d'élèves) qui sont concernés n'ont « *aucune garantie pour les années futures* ».

*Le ministre s'est évertué à* calmer ces inquiétudes, en rappelant que rien dans l'attitude du gouvernement ne les justifie. Des *discussions vont s'engager* avec tous les intéressés, a-t-il expliqué. Ensuite, en 1982, M. Savary conduira des négociations sur la mise en place de ce « *grand service public qui, en tout état de cause, sera fondé sur la conviction et non sur la contrainte* ». *En attendant, le ministre de* l'éducation s'est engagé à « *veiller scrupuleusement* » à ce que les textes législatifs et réglementaires régissant les établissements d'enseignement privé « *soient appliqués intégralement et strictement* ». Mais, « *une campagne d'agitation* », a-t-il observé, serait « *préjudiciable* » à ce débat.

Hormis Mme d'Harcourt (app. R.P.R., Hauts-de-Seine) et M. Hamel (U.D.F., Rhône) qui, rassurés sur le maintien des crédits en 1982 pour ce type d'enseignement, les ont votés, M. Savary a-t-il convaincu ? Et M. Haby avait-il quelque raison de rappeler au ministre que l'on se trouve « *toujours à la droite de quelqu'un et à la gauche de quelqu'un d'autre* » ?

Toujours est-il que pour M. Delehedde, la formule « *à fonds publics, gestion publique* » reste la règle, et que, bien que refusant « *tout endoctrinement* », il estime que seul le service laïc et unifié permettra la disparition du « *dualisme scolaire* ». Pour M. Mortelette (P.S., Loir-et-Cher), rapporteur spécial de la commission des finances, la laïcité ne signifie pas « *neutralité terne* », parce que la tolérance n'exclut pas le militantisme et parce qu'il appartient aux enseignants laïcs « *de forger les âmes et les consciences de ceux qui construiront la France de demain* ». Le dualisme scolaire, a insisté M. Natiez (P.S., Loire-Atlantique) comporte « *des effets néfastes ; il est source de gâchis budgétaire, de gâchis pour les enfants, sans pour autant garantir la liberté !* » « *Où est la liberté*, a-t-il noté, *quand quarante communes de Loire-Atlantique, soixante-dix en Vendée, n'ont qu'une seule école, l'école privée ?* »

*La* résorption d'une partie de l'auxiliariat a été saluée par plusieurs députés de la majorité comme un « premier pas ». En revanche, la faiblesse des crédits prévus pour les constructions scolaires, le fait que l'action sociale constitue l'un des points les plus faibles du budget de l'éducation nationale (les dotations pour les bourses de l'enseignement primaire et secondaire n'augmentant que de 14,2 %), l'absence de véritable priorité en faveur de l'enseignement professionnel, ont fait l'objet des principales réserves. M. Zarka (P.C., Seine-Saint-Denis), notamment, a insisté sur le rôle des lycées d'enseignement professionnel (dix créations seulement sont programmées) qui ne doivent plus être « *la voie de sortie du système éducatif* ». M. Savary a souligné que les établissements d'enseignement technique sont « *un lieu où les contradictions de la société apparaissent plus fortement qu'ailleurs* » et a indiqué que, dès 1982, les conseillers d'orientation devront intervenir « *pour éclairer le choix des élèves* ».

Le ministre a déclaré, d'autre part, qu'aucune réorientation à la fin de la classe de cinquième ne se ferait sans l'accord des élèves et de leur famille, et a souligné que c'est à l'école maternelle et à l'école primaire « *que se jouent les échecs scolaires qui se manifestent ensuite au niveau du collège* ».

*Les* gouvernements précédents de la Ve République ont-ils un bilan très flatteur à présenter, comme l'a affirmé M. Haby ? C'est sans *doute* là une vaine querelle. En tout cas, l'année 1982 ne permettra pas encore à M. Savary d'affirmer que, dans les faits, le changement a profondément marqué la politique de l'éducation nationale.

LAURENT ZECCHINI.

## SOLIDARITÉ NATIONALE : M. Bocquet (P.C.) proteste contre l'augmentation des cotisations de la Sécurité sociale

*Un ministère de la solidarité nationale, pour quoi faire ? La réponse à cette question ne va pas de soi. L'examen des crédits du budget de la solidarité nationale par les députés, dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 novembre, n'a pas apporté de réelle justification à la création de cette structure ministérielle, si ce n'est une vocation à coordonner l'action de trois secrétaires d'Etat en ce qui concerne les immigrés, la famille et les personnes âgées.*

En réalité, la raison d'être de ce ministère est d'ordre psychologique : il s'agit de faire prendre conscience aux Français de la nécessité de la solidarité. Mme Questiaux s'est expliquée à ce sujet : « *La solidarité nationale*, a-t-elle déclaré, *ne saurait être l'avatar d'une quelconque assistance ; elle est l'expression des hommes et des femmes qui se sont battus pour obtenir non la charité mais la dignité, non l'aumône mais la justice, non des secours mais des droits. Notre tâche est de restaurer l'idée que la justice sociale ne se décrète pas mais qu'elle relève de la responsabilité de chacun.* » Pour le reste, Mme Questiaux s'est livrée à un vaste tour d'horizon du champ de la solidarité, en insistant notamment sur les décisions prises le matin même par le *conseil des ministres pour financer* le déficit de la Sécurité sociale. Le ministre de la solidarité nationale a notamment indiqué qu'un débat sur la Sécurité sociale aura lieu au Parlement tous les trois ans et a souligné qu'en supprimant le point supplémentaire de cotisation d'assurance-maladie des salariés, le précédent gouvernement avait fait preuve « *d'irresponsabilité* ».

M. Toubon (R.P.R., Paris) et Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) ont rappelé que l'actuelle majorité avait, dans le passé, réclamé cette suppression.

Le dispositif arrêté par le gouvernement a fait l'objet de nombreuses critiques, tant de la part de l'opposition, que de M. Bocquet (P.C., Nord). Le député communiste a, en effet, vivement protesté contre la majoration de 1 % applicable aux salariés. Selon lui, cette mesure « *apparaît comme un contresens économique et une injustice sociale* » qui va à l'encontre de l'action menée par le gouvernement pour résorber le chômage, « *sans pour autant assurer de façon durable l'équilibre de la Sécurité sociale* ». « *Il faut faire payer les patrons*, a-t-il ajouté. *Nous proposons de s'attaquer au profit en déplafonnant totalement les cotisations patronales. Le déplafonnement de 3,5 points annoncé est une mesure positive, mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Aller jusqu'au bout aurait fourni 40 milliards de francs à la Sécurité sociale.* » Se félicitant, d'autre part, de l'abrogation des ordonnances de 1967 (annoncée par Mme Questiaux), M. Bocquet a assuré, que « *les travailleurs géreront mieux la Sécurité sociale que ne l'ont fait les patrons* ».

M. Briane (U.D.F., Aveyron), a dénoncé, pour sa part, l'« *amère potion* » préparée par le gouvernement, qui frappe à la fois les salariés, les fonctionnaires, les chômeurs et les entreprises. « *On ne peut faire mieux en matière de politique anti-emploi* », a-t-il affirmé. Tel fut aussi le point de vue de M. Toubon. Au-delà de dispositions qui ne visent, selon lui, qu'à un « *colmatage* », le député de Paris a indiqué : « *On ne peut à la fois prétendre mettre les entreprises à même de se développer, comme M. Delors le faisait hier à la télévision et traiter le secteur productif comme une vache à lait !* » « *On ne peut prétendre fonder une politique sur la solidarité*, a-t-il ajouté, *quand on obéit à une idéologie fondée sur la lutte des classes et qu'on parle sans cesse de « fracture » et de « rupture !* »

Pour M. Madelin, il s'agit d'une « mascarade » car, en réalité, ce sont les salariés et les consommateurs qui paieront et non, comme le dit le gouvernement, les entreprises. En tout état de cause, il voit trois conséquences aux mesures arrêtées par le conseil des ministres : la diminution du pouvoir d'achat, l'affaiblissement des chances d'une reprise économique, l'affaiblissement de la compétitivité des entreprises.

M. Benedetti (P.S. Gard) a rappelé de son côté qu'il ne s'agit que de mesures « *conjoncturelles* ».

Quant au budget proprement dit, il fut un peu noyé dans un débat qui permit à Mme Dufoix et à MM. Autain et Franceschi, respectivement secrétaires d'Etat chargés de la famille, des immigrés et des personnes âgées, de souligner le bilan de leur action et d'exposer brièvement leur politique. Aucun des six rapporteurs des commissions des finances et des affaires culturelles, familiales et sociales, n'a tenté d'isoler avec précision les crédits consacrés spécifiquement à la solidarité nationale au sein du fascicule budgétaire qui comporte trois sections : la section commune, les sections santé et solidarité nationale et travail.

Selon Mme Questiaux (dont les chiffres diffèrent de ceux de la commission des finances), les crédits consacrés à la section commune progressent de 25 % par rapport à 1981 et s'élèvent à 1,25 milliard de francs. L'ensemble des crédits spécifiques au ministère de la solidarité nationale atteindrait 30,16 milliards de francs (+ 16 %). Les deux tiers de cette somme sont absorbés par les dépenses obligatoires d'aide sociale et d'aide médicale et environ 8,3 milliards de francs sont consacrés aux subventions à divers régimes de sécurité sociale. Selon M. Benoist (P.S., Nièvre), rapporteur spécial de la commission des finances, les crédits attribués à la formation des travailleurs sociaux atteignent la somme de 384,4 millions de francs (+ 15,3 %) ; ceux consacrés aux programmes d'action sociale représentent *421,2 millions* (+ 61 %) ; ceux alloués aux actions en faveur des travailleurs migrants, 100,6 millions ; enfin les crédits d'investissements destinés aux établissements à caractère sociale s'élèvent à 283 millions en autorisations de programme (+ 38,7 %). Mille cinquante emplois nouveaux seront, d'autre part, créés en 1982. Enfin, certaines actions vont pouvoir être développées, notamment la réalisation de centres de services pour associations ; l'accueil des réfugiés indochinois ; le renforcement des centres sociaux ; la lutte contre les toxicomanes ; la politique de maintien à domicile et d'intégration des personnes handicapées.

● LES IMMIGRES.

*Les* cotations budgétaires ne représentent qu'une faible part du financement des actions en faveur des populations immigrées dont l'essentiel est pris en charge par le Fonds d'action sociale (F.A.S.) qui tire la majeure partie de ses ressources d'une contribution de la caisse nationale d'allocations familiales. M. Autain a souligné que, pour mesurer l'effort de l'Etat en faveur des immigrés, il est nécessaire de prendre *en compte* l'action des autres ministères, par exemple en ce qui concerne l'allocation logement, et mesurer l'ampleur des dépenses nécessitées par l'« *apurement du passé* », notamment en ce qui concerne le déficit des associations subventionnées et la fin de la politique d'incitation au retour des immigrés. Le secrétaire d'Etat a indiqué que son objectif est, de proposer 12 000 stages de *formation* de 4 à 5 *mois* et de poursuivre l'alphabétisation de la population immigrée. « *La France redevient terre d'asile*, a-t-il souligné, *mais elle n'est plus en mesure de s'ouvrir à un nouveau flux d'immigrés.* »

● FAMILLE.

Les autorisations de programme destinées aux crèches collectives, crèches familiales et haltes-garderies progressent de 50 à 110 millions de francs, ce qui devrait permettre de réaliser dix mille places de crèches en 1982 ; les dépenses destinées aux centres sociaux passent *de 558 millions* (depuis le collectif budgétaire pour 1981) à 83,9 millions de francs ; l'action sociale en faveur des jeunes progresse de 30 à 43 millions de francs) ; l'action sociale en faveur des familles et notamment aux maisons familiales de vacances passe de 6,3 millions à 11,2 millions de francs ; enfin, les crédits attribués à l'aide sociale à l'enfance atteignent 9,8 milliards de francs et progressent de 17,8 %. Mme Dufoix a *indiqué que la* question du remboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse est à l'étude, mais que la volonté du gouvernement est de privilégier la contraception.

● PERSONNES AGÉES.

Mieux garantir les droits des personnes âgées, éviter leur exclusion sociale, retarder leur dépendance et lutter contre ses conséquences : ce sont là les trois priorités de la politique qu'entend mener M. Franceschi. Rappelant l'exemple de l'hospice de Nanterre, l'ancien *député du Val-de-*Marne a indiqué que « *quatre-vingt mille lits indignes de notre société sont à réformer* ». Les crédits pour les subventions d'équipement sanitaire passeront de 155 millions en 1981 à 300 millions en 1982 (+ 145 %). Ils permettront de réformer 7 000 lits au lieu de 3 500. Favorable à l'installation de « *petites unités* » qui se substitueraient à « *l'isolement quasi-carcéral* », M. Franceschi a ajouté que les crédits pour les « *petits équipements de quartiers* » passeront de 30,9 à 40 millions de francs. Enfin, les subventions de fonctionnement pour les services à domicile et la participation à la vie sociale atteindront 140,7 millions (+ 39 %). — L. Z.

*(Lire en page 18 : les mesures et les projets du gouvernement.)*

## ENVIRONNEMENT : M. Crépeau préfère l'eau du robinet

**L'éloquence enjouée, la verve de M. Crépeau, n'y changent rien : même si le jugement de M. Masson (R.P.R., Moselle) est un peu abrupt, force est de constater que le ministre de l'environnement sera contraint de « racler les fonds de tiroirs » pour mettre en œuvre sa politique en 1982.**

**Au service de celle-ci, le maire de La Rochelle apportera au moins un incontestable dynamisme et quelques idées intéressantes. Répondant aux écologistes, qui estiment qu'avec *un budget qui ne dépasse pas 512 millions de* francs il est un peu la Cendrillon du gouvernement, M. Crépeau a assuré que son ministère n'est pas celui « des papillons et des oiseaux », mais celui qui doit « nous faire entrer dans le futur pour gérer en commun les richesses indispensables à notre génération et aussi à celles qui suivront ».**

Fort d'une telle ambition, le ministre a ignoré les critiques de M. Mesmin (U.D.F., Paris), pour *qui l'Assemblée n'avait* à examiner que la « *partie résiduelle* » de l'éclatement de l'ancien ministère en plusieurs directions, et a exposé les grandes lignes de l'action qu'il entend mener. D'ailleurs, pour M. Crépeau, les crédits de l'environnement sont en augmentation de 36 % en francs courants, par rapport à 1981...

Ce budget « *modeste* », a-t-il tout de même reconnu, devrait permettre de faire face à quatre priorités : 1) réaliser une certaine péréquation du prix de l'eau, en réduisant les « *inégalités criantes* » ; 2) financer dix contrats d'action antibruit avec les collectivités locales qui en feront la demande ; 3) apurer le passif des parcs nationaux ; 4) mener une politique de l'information et du dialogue.

M. Crépeau *a affirmé qu'en* matière de respect de l'environnement, « *désormais, la loi s'imposera à tous* », et a rappelé qu'au-delà de l'importance des crédits il convient de changer aussi les comportements et les mentalités. Favorable à une large décentralisation de son ministère, *M. Crépeau* a indiqué qu'un conseil national du bruit sera prochainement mis en place. Dans chaque département, un agent responsable de la lutte antibruit sera désigné, avec mission de faire aboutir les dossiers. Dans ce domaine, le ministre a manifesté l'intention de mettre fin à la « *pétarade infernale* » des deux-roues dans les rues des agglomérations, par la mise au point d'un pot d'échappement « *réellement indémontable et silencieux* », qui serait ensuite imposé aux constructeurs français et aux importateurs.

Annonçant le dépôt d'un projet de loi relatif à l'organisation de la pêche, lors de la session parlementaire de printemps, M. Crépeau a pris, d'autre part, l'engagement d'apporter un complément de crédits dans le cadre des « *contrats régionaux* » financés sur le fonds d'intervention pour la qualité de la vie, cela afin de pallier la « *stagnation* » des crédits alloués en 1982 aux parcs nationaux.

Au cours de la même année, un plan quinquennal de développement des ressources piscicoles sera engagé. Enfin, le ministre a annoncé qu'il prendrait prochainement des initiatives tendant au retraitement et à la réutilisation systématiques du papier consommé par les administrations *et les entreprises nationales*.

Et puis, dans la bonne humeur, le ministre de l'environnement a écouté les députés : M. Porelli (P.C., Bouches-du-Rhône) lui a parlé du bruit dans les entreprises et les H.L.M. ; M. Malandain (P.S., Yvelines) lui a demandé une loi-cadre sur le prix de l'eau ; M. Alain Richard (P.S., Val-d'Oise) a proposé un système pour le traitement des ordures *ménagères* et des déchets industriels ; M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin) a insisté sur la pollution du Rhin, qui menace la *nappe phréatique, et alerté* le ministre sur la pollution de l'eau par les nitrates. M. Crépeau a demandé des études sur ces *fameux nitrates. A priori, il ne* croit pas que les mères de famille et les bébés vont « *tomber comme des mouches* ». D'ailleurs, personnellement, *il a toujours été un* partisan de l'« eau du robinet ». — L. Z.

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

## DÉCENTRALISATION : le débat se poursuit « à pas de sénateur »

**Le Sénat a poursuivi, le mardi 10 novembre, la discussion du projet de décentralisation qui a été l'occasion, la semaine dernière, d'un conflit ouvert entre le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et la majorité sénatoriale. Le débat s'est déroulé, cette fois, dans un climat dépassionné, et « à pas de sénateur ».**

● L'ARTICLE 6 concerne la procédure *de rétablissement de* l'équilibre lorsque l'exécution du budget communal fait apparaître un déficit. Un amendement présenté par M. Defferre, reprenant l'essentiel d'une proposition du rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), est voté. Il distingue entre les communes de moins de vingt mille habitants, pour lesquelles le seuil du déficit acceptable sera de 10 % des recettes de la section de fonctionnement, et les communes de plus de vingt mille habitants, pour lesquelles le seuil sera de 5 %. Le représentant de l'Etat saisit alors la chambre régionale des comptes qui doit, dans un délai d'un mois, proposer les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire. *Le maire doit être* informé de la saisine par le représentant de l'Etat.

● L'ARTICLE 7 concerne les subventions exceptionnelles. L'Assemblée l'avait supprimé pour en reprendre les dispositions principales dans un article additionnel 5 A. *Le Sénat* a rétabli l'article 7 avec une modification, repoussée par le gouvernement, qui limite les subventions exceptionnelles à des *circonstances indépendantes* de la gestion municipale, telles, par exemple, que la fermeture d'une entreprise qui diminue les ressources fiscales de la commune. Le nouvel article a été adopté par 193 voix contre 92.

Les *sénateurs* ont ensuite adopté, avec des modifications mineures, les articles 8 et 9 qui ont trait, respectivement, à la procédure de mandatement d'office des dépenses obligatoires et à la nomination du comptable communal.

Au début de la séance, M. Poher avait prononcé l'éloge funèbre de M. Baudouin de Hauteclocque, sénateur (R.I.) du Pas-de-Calais, décédé le 9 octobre. — A. G.

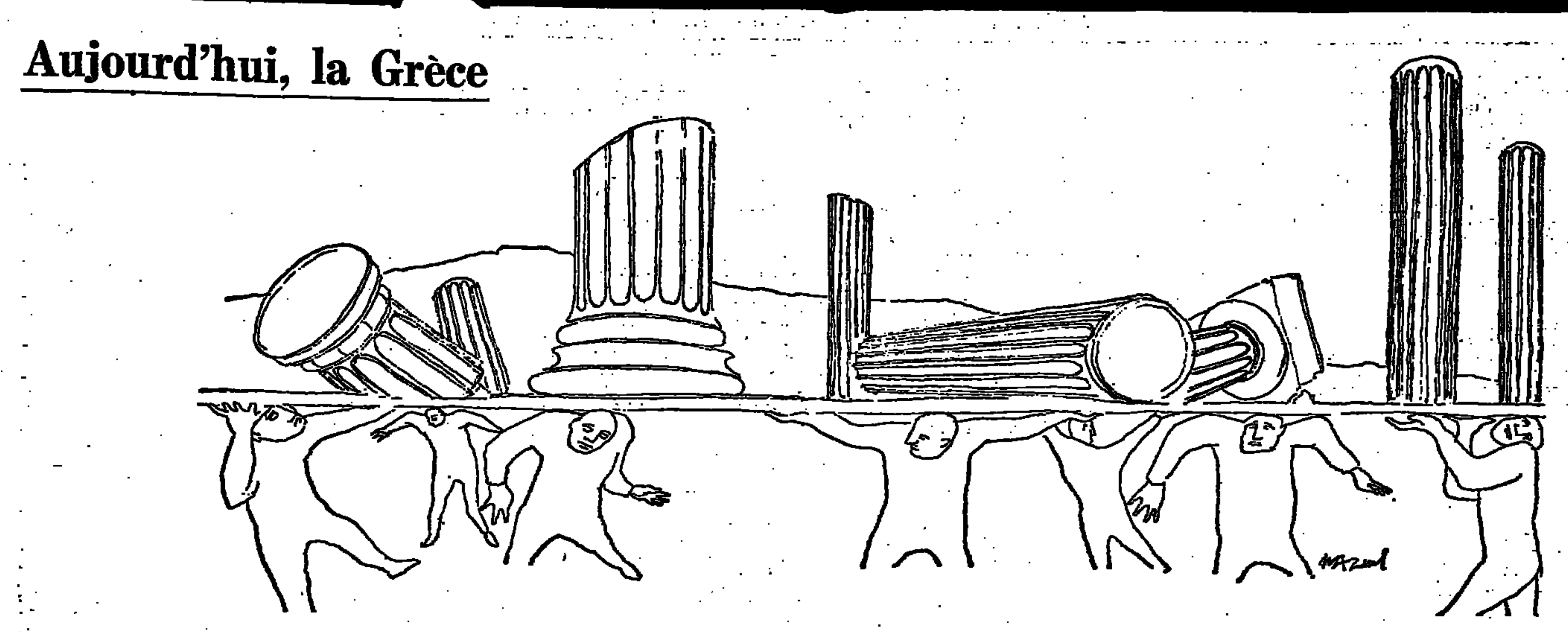
هكذا من الأصل



Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

## Aujourd'hui, la Grèce



« QUAND *j'entends parler de culture, je sors mon hellénisme.* » Il ne faudrait pas pousser beaucoup les nouveaux responsables des affaires culturelles grecques, mais aussi nombre d'artistes et d'écrivains hellènes contemporains, pour qu'ils paraphrasent ainsi par dérision la sinistre réplique fasciste. La culture grecque a, en effet, souffert plus qu'aucune autre sans doute du poids d'un passé trop riche, trop prestigieux, pour ne pas rejeter durablement dans l'ombre — en tout cas aux yeux de l'étranger — ce que l'art sous toutes ses formes avait pu conserver de vivant, d'actuel.

Si bonnes qu'en aient été les intentions, le philhellénisme professionnel ou amateur a eu tôt fait de la Grèce un pays-musée. Et encore : un pays-Louvre plutôt qu'un pays-Beaubourg. La tentation en était d'autant plus forte, il est vrai, que les invasions successives, toujours promptes à transformer en ruines antiques ou médiévales les chefs-d'œuvre les mieux intégrés jusqu'alors à la vie de tous les jours, n'ont pas seulement été militaires. Elles ont aussi, pour une large part, été culturelles. A plusieurs reprises, au cours de son histoire, la Grèce a fait l'objet de conquêtes territoriales et d'occupations qui étaient aussi des tentatives d'aculturation. Ses monuments, sa langue, sa religion majoritaire, ses traditions populaires et politiques, ont eu à subir la volonté d'anéantissement ou en tout cas d'assimilation forcée des vainqueurs.

Une fois retrouvée la liberté, un certain tourisme a fait le reste. Le second mal dont a souffert la culture grecque est en effet le folklore, non moins redoutable que le paralysant prestige du passé. Aucun pays, certes, n'échappe totalement à certains stéréotypes touristiques. Mais alors, quelle place reste-t-il pour l'authentique culture grecque, c'est-à-dire celle du peuple hellène ?

### Le réveil, la liberté

Une place pourtant immense, répondent aujourd'hui, chacun à sa façon, des artistes célèbres ou inconnus, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, poètes, artisans, qui veulent rendre non plus seulement la mémoire mais la parole à leur culture nationale. Sans doute n'ont-ils pas toujours, en particulier durant la nouvelle épreuve de la dictature de 1967-1974, su éviter tous les pièges d'un militantisme qui ne fait pas nécessairement très bon ménage avec la création. Souvent marquée à gauche, celle-ci a pris en outre l'allure d'une réaction nettement nationaliste au fur et à mesure que les influences étrangères, principalement américaines, se faisaient plus pesantes, tandis qu'un certain art populaire se pervertissait — ou se prostituait — dans les complaisances et les facilités du commerce touristique.

Mais ces réactions sont aujourd'hui comme un réveil, dont la toute récente arrivée au pouvoir d'une équipe, qui se dit décidée à mener une vraie politique culturelle peut être l'occasion. Encore faudra-t-il favoriser la création sans l'encadrer, sans la contrôler. C'est là un risque dont le nouveau ministre, Melina Mercouri, se déclare conscient.

Il est encore trop tôt pour mesurer si ses ambitions seront suivies d'effets, en particulier dans le contexte économique et social difficile que connaît actuellement la Grèce. Tout au plus peut-on, pour l'instant, prendre acte des intentions. Et observer avec intérêt, avec sympathie, ce frémissement qui parcourt à nouveau un pays longtemps considéré comme trop beau pour être vrai, trop vieux pour ne pas, d'une certaine façon, être culturellement mort. — B. B.

*ENTRETIEN AVEC MELINA MERCOURI, MINISTRE DE LA CULTURE*

## Partir de zéro ou presque

AU dernier étage d'un immeuble d'Athènes, pas très net, où même par grand soleil l'éclairage artificiel jette sa lumière triste, un vaste bureau officiel qui pouvait passer pour moderne vers 1960. A la porte, une secrétaire accablée de coups de téléphone fait faire antichambre à tous ceux qui ont rendez-vous, écartant les autres avec une courtoise fermeté. Tailleur gris perle, maquillage léger et coiffure sage, horaires surchargés et regard fatigué, c'est bien ici que siège Mme Mercouri, député socialiste du Pirée, le ministre de la culture du nouveau gouvernement grec. Mais où diable est passée « Melina » ?

On n'a pas à chercher bien loin. Très vite on se rend compte qu'elle est là aussi. Sans doute a-t-elle appris à ne plus sursauter, ou protester, lorsqu'on l'appelle « Mme le ministre », mais elle n'a accepté sa nomination qu'après une longue réticence qui n'était pas — pas seulement — coquetterie. « *J'ai pensé que le vedettariat ne m'offrait aucun droit particulier,* dit-elle. *Et puis je voulais continuer à militer au parti socialiste, mais on m'a fait valoir que je serai plus utile ici. Alors...* »

En fait, la secrétaire est une amie, et le protocole une sorte de défense contre ceux que sa personnalité, son passé, son côté exubérant et généreux pourraient conduire à ne pas prendre assez au sérieux la fonction qui est désormais la sienne et, au-delà, le gouvernement dont ellle fait partie. Mais défense contre elle-même aussi, peut-être, contre cette demi-incrédulité un peu goguenarde avec laquelle elle se regarde dans ce nouveau rôle qu'on lui a confié, et qu'elle voudrait non pas jouer, fût-ce à la perfection, mais *vivre*, même au risque d'un échec.

Non que la politique soit pour elle chose nouvelle. Dès son enfance elle l'a connue de près : son grand-père, qui l'adulait, était maire d'Athènes ; son père, son frère Spyros, ont beaucoup milité, notamment dans la résistance. Elle-même a plus d'une fois fait passer sa carrière d'actrice après son activité inlassable en faveur d'un certain nationalisme de gauche — celui précisément qu'incarne aujourd'hui le Pasok de M. Papandréou. Déchue de la nationalité grecque par le régime des colonels, qu'elle poursuivit de ses philippiques durant les sept années de la dictature, elle n'a cessé, tout au long de son exil aux Etats-Unis, en France et un peu partout en Europe, de militer. Ce qui est nouveau pour elle, en revanche, c'est le pouvoir. Voici la pasionaria devenue ministre.

### Le monstre administratif

« *Et à la tête d'un ministère jadis créé par la junte,* ajoute-t-elle. *C'est ça le plus drôle ! Ou plutôt le plus difficile. Les affaires culturelles comptent, au total, environ quatre mille agents. C'est une sorte de monstre administratif qui sent assez mal ce qu'on attend de lui et où le courant politique que je représente n'est certainement pas la sensibilité dominante.* » Ce qui rend la tâche encore plus malaisée, ajoute Melina Mercouri, c'est le manque de précédent : « *Il ne s'agit même pas de faire une politique culturelle différente de celle qui était menée jusque-là, mais bien, pour la première fois, une vraie politique culturelle en Grèce. Nous partons de zéro ou presque, avec une administration nombreuse qu'il va falloir mettre au travail après avoir fait l'inventaire de ses moyens.* »

Ses ambitions nouvelles ne risquent-elles pas de se heurter, aujourd'hui comme hier, et à Athènes comme dans tant d'autres capitales, non pas au mur d'argent mais, au contraire, à la pauvreté budgétaire ? « *J'ai tout de suite demandé le doublement des crédits alloués à la culture,* répond le nouveau ministre. *Ce qui ne ruinerait encore pas l'Etat, et je le dis sans perdre de vue les problèmes économiques et sociaux considérables auxquels nous nous trouvons confrontés à notre arrivée au pouvoir. Mais il y a aussi des tas de choses que l'on peut faire sans dépenser beaucoup d'argent. Par exemple, il faut utiliser la télévision. Non pas pour assommer les téléspectateurs de causeries académiques, de cours magistraux ou de colloques-alibis, mais pour leur faire redécouvrir la civilisation grecque.* »

Veut-elle dire l'hellénisme, l'Antiquité ? « *Non, pas seulement. Il y a un extraordinaire trésor de l'art populaire grec ancien et actuel. J'ajoute que c'est, aujourd'hui encore, un secteur productif de notre économie, et je ne parle pas ici de l'artisanat frelaté à l'usage des touristes, je parle de l'art populaire authentique. Voilà des activités qu'il faut développer et qui, loin de coûter de l'argent à la collectivité lui en rapporteront. Et puis, pour revenir à ce problème budgétaire : pour la Grèce, défendre sa culture c'est défendre sa nation. Oui, parfaitement, au même titre que l'armée. On dépense beaucoup d'argent pour l'armée, on peut bien en dépenser un peu pour la culture. C'est le même combat ! Je sais bien que ce raisonnement ne convaincra pas d'emblée tous mes collègues. Mais, si difficile que ce soit, je suis sûre que nous trouverons l'argent nécessaire.* »

Décidément, les socialistes grecs ont le nationalisme exacerbé. La droite qui gouvernait jusqu'au 18 octobre était accusée, parmi d'autres péchés, de s'être abandonnée aux poisons et aux délices — ou plus simplement aux facilités — de l'américanisme. Est-ce à dire que, comme M. Jack Lang l'a fait récemment en France, le nouveau ministre grec de la culture va jeter l'anathème contre l'industrie cinématographique américaine ? « *Franchement, non. Nous allons revoir le régime fiscal du cinéma étranger en général, mais il n'est pas question de se lancer dans une politique discriminatoire à l'égard de quelque pays que ce soit, notamment les Etats-Unis. Simplement nous voudrions bien que cette ouverture sur l'étranger, qui est une richesse et doit demeurer une règle, ne nous dispense pas de tout effort de création nationale. Or dans le domaine du cinéma notamment qui m'est particulièrement cher pour des raisons que vous imaginez, il y a tout à faire. Songez que jusqu'alors, si l'Opéra avait droit à environ 300 millions de drachmes (30 millions de francs) de subvention par an, le cinéma n'en avait guère, lui, que 50 ! Et il y a tout un jeune cinéma grec à encourager. Il y a d'immenses potentialités qui n'ont pas pu donner leur mesure jusqu'à présent, en raison des contraintes économiques... C'est cela aussi que nous voulons changer.* »

« *En fait,* poursuit Melina Mercouri, *si nous voulons mener une politique socialiste de la culture, il nous faut respecter l'ensemble de nos engagements électoraux, en particulier en faveur de la décentralisation. Lorsque existera un authentique pouvoir local, comme l'a promis Andréas Papandréou, l'attribution de subventions par ce canal permettra de développer la vie culturelle en province, totalement indépendante du pouvoir central. D'ailleurs il y a des régions où cette vie culturelle locale existe déjà plus ou moins, malgré les difficultés, comme en Crète. Il y a aussi, outre la décentralisation, la déconcentration. Il n'est pas question que le nouveau ministre concentre tous les pouvoirs. Puisque nous avons cette administration des affaires culturelles, pour l'instant sans rapport avec ces tâches réelles, nous allons nous en servir à Athènes même, mais surtout en province.* »

### La scène du petit écran

Mais tout de même, cette politique « socialiste » de la culture, qu'est-ce exactement ? « *Je pourrais d'abord répondre,* explique Melina Mercouri, *que le seul fait d'attacher une grande importance à la culture au niveau gouvernemental est une démarche propre aux socialistes, en tout cas en Grèce. Mais je mesure aussi que cette « politique culturelle socialiste » ne doit pas être une politique prosocialiste de la culture et qu'il y a toujours un risque de dérapage, pourtant.*

» *Il faut tout simplement donner au peuple grec les moyens de connaître et de défendre sa propre culture. Et la culture, ce n'est pas le passé, c'est la vie. Pour cela, nous n'avons pas de recette miracle ; au contraire, nous avons tout à apprendre. Des gens du Pasok qui seront à l'intérieur du ministère m'y aideront. Il faut qu'on commence à parler ici un autre langage. Il faut que dès la petite enfance, avant même l'école primaire, la dimension culturelle soit prise en compte. L'enseignement proprement dit doit lui faire une large place. La télévision aussi, je l'ai dit. En particulier, en payant convenablement les auteurs, nous pourrions les attirer vers le petit écran, scène populaire s'il en est. On ne lésine jamais sur le cachet d'un chanteur de variétés de troisième ordre, mais on mégote pour celui d'un écrivain, d'un auteur dramatique. Il y a là une aberration à laquelle je veux mettre un terme.* »

La vision de la culture de Melina Mercouri, c'est un peu tout cela et non pas la rigidité dogmatique, l'endoctrinement ou le tristement célèbre « réalisme socialiste », assure en retrouvant sa fougue, le ministre. Lequel, pour rester dans le domaine de ce que ne sera pas son administration, ajoute : « *Pas question de devenir ou redevenir le ministère des « copains-d'abord », des services rendus. D'ailleurs nous allons sans doute modifier la loi électorale pour libérer les ministres de la tentation de rechercher les « votes de préférence » en multipliant les interventions personnelles. L'entourage de chaque membre du gouvernement, et le mien en particulier, va pouvoir se consacrer pleinement aux tâches techniques — c'est-à-dire aux réalités hautement politiques — qui doivent être les siennes. Le temps des subventions électorales est clos. Pas question non plus d'être un ministère-tour d'ivoire coupé du reste du gouvernement. Au contraire, nous allons développer les relations avec les autres administrations, l'éducation, l'environnement, la coordination économique...* » Et les affaires étrangères sans doute ; parmi les projets qui, quoique encore vagues, lui tiennent à cœur, Melina Mercouri nourrit celui de lancer une vraie coopération culturelle entre les pays riverains de la Méditerranée.

« *La France sera pour nous un partenaire privilégié,* précise Melina Mercouri. *D'abord parce que c'est la France, et vous savez ce que ce pays a représenté et représente toujours pour moi et pour beaucoup d'intellectuels grecs, ensuite parce que nous avons des rapports particulièrement bons avec le nouveau pouvoir à Paris. Enfin, parce que, comme nous, vous avez un passé prestigieux, mais que vous ne voulez pas limiter votre culture à l'exaltation et au souvenir de ce passé. Notre* « incomparable passé hellénique » *(incomparable en effet), la culture grecque a bien failli en crever. Il était temps de réagir !* »

Tout cela est encore bien récent, trop, pour que Melina Mercouri puisse donner des précisions chiffrées et datées sur son programme. De l'édition au cinéma, de la musique au théâtre, de la peinture au folklore — le vrai, — elle mesure que les ambitions et les idées lui manqueront moins que les crédits. Peut-être même Mme le ministre ne sait-elle pas encore très bien où elle va. Mais, du moins, Melina, elle, y va.

BERNARD BRIGOULEIX.

# Aujourd'hui, la Grèce

L'HISTOIRE culturelle, artistique de la Grèce est une histoire du déracinement, de l'entrave, d'une impossibilité renouvelée d'évolution. En 1453, Byzance, qui est un Empire grec, est anéantie. Les Turcs avancent et bien peu restent debout. Dans les églises, ils déboulonnent les yeux des saints, avec leurs sabres ils pourfendent les icônes. La chaîne de la Grèce ancienne, qui avait été spoliée par l'Empire romain, mais jamais abîmée, est coupée. La plupart des intellectuels passent en Italie, en France, en Espagne, ils entrent dans le corps de l'Europe. La Grèce ne vit ni Renaissance ni art baroque. En 1821, à la suite d'une révolution, la Grèce devient un petit empire qui comprend à peine trois millions d'habitants avec la Macédoine. Les artistes vont voir ce qui se passe en Europe, et ils copient l'art romantique, l'école de Munich. Mais cet art ne touche pas le peuple, qui continue à trouver sa satisfaction dans les icônes et dans les chansons des bas-fonds.

Avec la libération de la Grèce survient une scission de la langue : la haute société parle une langue monastique, qui est soi-disant une langue pure, établie à partir de règles transposées de la tradition, tandis que le

## *Rencontres à Athènes*

*peuple parle la langue démotique, la langue des montagnes.* et chante le rebettica. En 1922, l'armée grecque, qui essayait de libérer les villes d'Asie Mineure, est *massacrée par les Turcs (le cinéaste Nicos Kundouros vient de tirer un film de cet épisode, 1922,* toujours interdit en Grèce). De très nombreux Grecs sont tués, un million quatre cent mille personnes de l'Asie Mineure se réfugient en Grèce sans y trouver du travail. A la suite de cette crise économique, un malheur s'enchaîne à l'autre : la dictature de Metaxas, en 1935, puis la seconde guerre mondiale. En 1945, l'Institut français d'Athènes délivre cent cinquante bourses à de jeunes artistes grecs, qui partent pour Paris. En 1948, après la guerre civile, une nouvelle tranche d'artistes et d'intellectuels quittent le pays. En 1960, s'amorce un mouvement de retour, vite stoppé, en 1967, par la dictature des colonels. On comprendra ainsi pourquoi les artistes que nous avons rencontrés à Athènes, peu avant les élections, semblaient tous convalescents, à peine remis sur pied, et à la recherche de racines, d'une identité depuis longtemps cisaillée. — H. G.

***ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE ARIS KONSTANTINIDIS***

# Le toit avant les fondations

ARIS KONSTANTINIDIS est né à Athènes en 1913. Architecte «free-lance», il a construit de nombreuses maisons particulières, des musées, des hôpitaux. Photographe et écrivain, il est l'auteur d'un livre sur l'architecture anonyme.

*« Dans quel état se trouve l'architecture en Grèce ?*

— La situation est assez grave, mais comme partout. Ce n'est pas seulement en Grèce que souffre l'architecture. Vous pouvez avoir vous-même une opinion en regardant les rues, les maisons...

*— De quoi souffre-t-elle ?*

— Il existe un mouvement, depuis quelques années, qu'on appelle post-modern architecture. Les architectes qui s'en réclament font tout ce qu'ils veulent, une scénographie, du théâtre. Un architecte américain comme Philip Johnson déclare : *« Moi, je suis une pute, je me vends. »* Il construit, par exemple, un gratte-ciel avec le toit en triangle et des arcades au sous-sol, ou il colle sur la façade des colonnes doriques en papier *mâché. Toutes ces choses n'ont* rien à voir avec l'organisme même du bâtiment ; elles sont contraires à une construction simple, naturelle.

*— Vous pensez que l'architecte doit avoir une morale ?*

— Je crois, comme architecte, qu'on doit se demander pourquoi construit-on une maison ? Parce qu'on ne peut pas vivre tout à fait nu dans la nature, il fait trop chaud, trop froid, il pleut, il faut protéger son corps. L'architecture est d'abord un toit, comme un parapluie ouvert contre les ennemis climatiques. On prétend que les Chinois construisent le toit avant les fondations. En Afrique, les prétendus sauvages fabriquent un toit pour lequel ils cherchent ensuite un emplacement. Cette nécessité est essentielle. On construit un toit et on essaye de le mettre au-dessus de notre tête avec d'autres constructions, des murs, des colonnes, et on travaille toujours avec des matériaux proches, autrefois la pierre ou le bois, maintenant le béton armé, l'acier. Il y a d'autres choses qu'on doit respecter : comment on veut vivre, sous quel climat ? L'architecture ne peut pas être internationale au point de vue de la forme, des fonctions.

*— Vous prônez le fonctionnalisme ?*

— Pascal a très bien dit qu'à partir des mouvements du dehors on peut savoir ce qui existe à l'intérieur. Il l'a dit pour l'homme, mais ça peut s'appliquer aux maisons. Ici, en Grèce, depuis l'Antiquité, la vraie maison était une chambre avec un porche et une petite cour. Si le soleil est en haut, en été, il ne peut pas entrer dans la chambre, mais l'hiver, quand il est bas, il entre. On a trouvé une solution où le dedans se trouve en rapport avec le dehors. Dans une vraie architecture, l'architecte compose un organisme qui fait une unité du dehors avec le dedans.

*— Pourriez-vous retracer l'histoire de l'architecture en Grèce ?*

— Nous avons été pendant quatre siècles sous la domination des Turcs, puis nous avons été libérés, soi-disant, et la Grèce est devenue un royaume avec un roi choisi par les grandes puissances : l'Angleterre, la France, la Russie. Un jeune garçon, le prince Otto, fils de Louis II de Bavière, est venu en Grèce avec une équipe de spécialistes et d'architectes. Son père, Louis II, qui était philhellène, voulait faire revivre l'ancienne Grèce dans la nouvelle Grèce, et comme en Europe la grande mode était le néo-classicisme, on a commencé à construire, avec des architectes allemands, des maisons comme à Berlin, à Munich, à Moscou, ce qui est étrange pour la Grèce de cette époque, qui allait dans une autre direction, avec Byzance. Je crois que cette époque, avec son classicisme, a fait un très grand mal à la Grèce : nous étions déracinés, et ça continue. L'architecture anonyme existait encore, mais les architectes officiels ont copié la mode, dans des bâtiments assez ravissants par ailleurs.

» Dans ce qui se passe avec l'architecture à travers le monde, la responsabilité de l'Occident est assez grande : le malheur a commencé avec la Renaissance. Jusqu'à l'époque gothique, tout allait bien. Avec la Renaissance, on s'est mis à copier l'architecture grecque et romaine, et ce n'est qu'un décor, tout est faux. Après sont venus le baroque, le rococo, jusqu'au classicisme et à l'eclectisme. En Asie, par exemple, l'architecture suivait un autre chemin : en Chine ou aux Indes, il n'y a pas un style qui change tous les cent ans. On a trouvé quelque chose, qu'on poursuit pour le rendre plus simple, plus fin. Les Grecs antiques ont inventé le temple dorique, et rien d'autre.

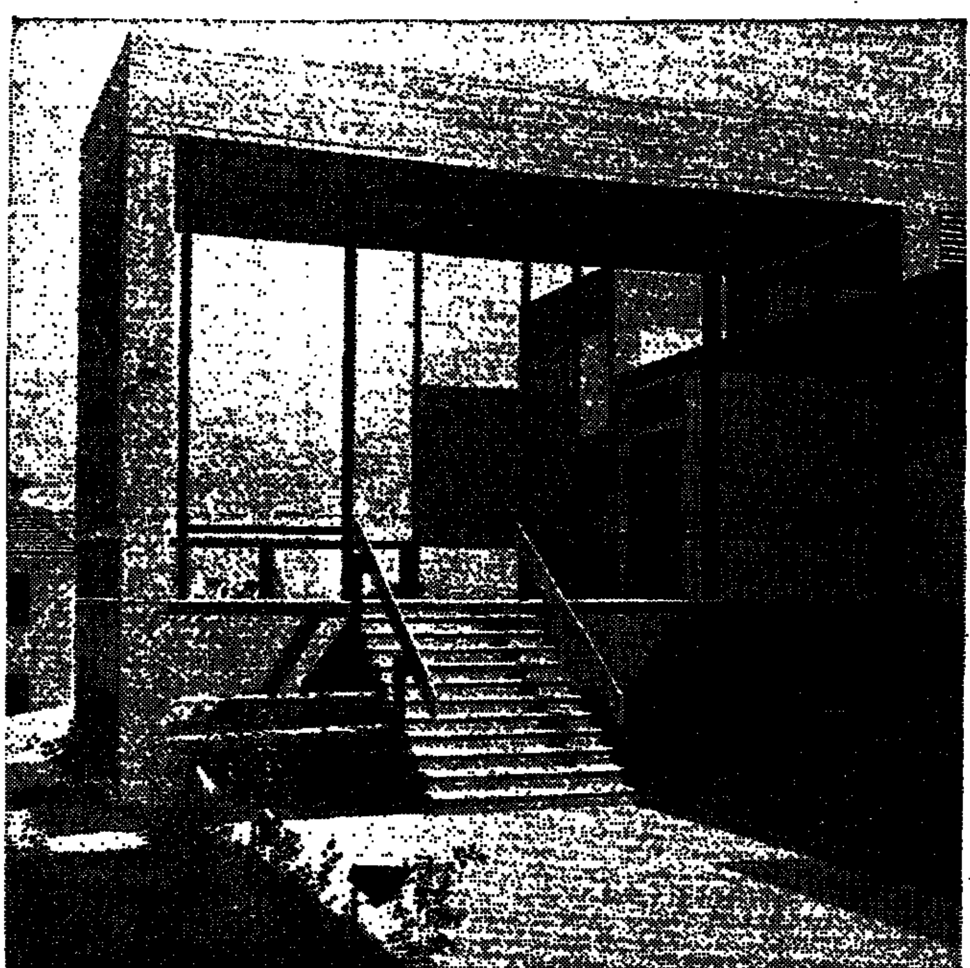
» Dans l'architecture, on veut toujours faire une chose nouvelle, et on fait des bêtises. La situation de la Grèce est délicate, parce qu'elle se trouve entre l'Occident et l'Orient, entre la logique et le sentiment, la pensée et le rêve. Avec l'architecture mise en route après la première guerre mondiale par des gens comme Le Corbusier, Croppius, est survenue une autre entrave : le modernisme, ce que les Français ont appelé l'ordre froid.

*— Comment êtes-vous intervenu, avec votre propre travail, dans cette situation historique ?*

— J'ai fait mes études en Allemagne, avant la seconde guerre mondiale ; j'étais à Berlin, à Munich, de 1931 à 1936, et quand je suis revenu en Grèce j'ai compris que les choses que j'avais apprises en Allemagne étaient des choses utiles, mais pas toujours utilisables. J'ai essayé de comprendre ce qu'était la Grèce en voyageant dans les îles, aux Cyclades ou dans le Péloponnèse ; j'ai découvert l'architecture anonyme, j'ai bien compris comment les gens simples construisaient leurs maisons. J'ai tenté de travailler dans leur esprit, avec le matériel que j'avais sous la main : béton armé, acier. J'ai trouvé une vérité éternelle : à toutes les époques, les gens ont les mêmes possibilités ou les mêmes nécessités de vie. Quand on veut construire quelque chose de tout à fait net et fin, on va vers un type de construction, et on parvient à trouver une solution typique, qu'on peut utiliser pour tous les besoins. Si je construis un toit avec des colonnes, j'obtiens une construction qui peut être une école, un hôpital, un ministère ou un musée.

*— La maladie de l'architecture serait son penchant à la « spectacularité » ?*

— La vie est devenue compliquée et l'architecture est un peu son miroir : on ne veut plus vivre avec des choses simples. En 1933, Fernand Léger a dit aux architectes : *« Vous êtes des sociologues plus que des artistes. »* Une autre fois, il a écrit : *« L'architecture n'est pas un art, c'est une fonction naturelle, elle pousse sur le sol comme les animaux et les plantes. »* Un bâtiment n'est pas un monument, mais un récipient de vie. »



Musée de Jannina construit par Aris Konstantinidis

## *Portrait de Dora*

*DORA, d'abord, c'est Dora. Dora qui perd toujours ses clefs, chamboule le fouillis de son sac à la recherche d'on ne sait quoi, fait voler les lambeaux de son carnet d'adresses dans les hélices d'un ventilateur. Dora morose qui devient gaie. Ce journal-là, le premier jour, Dora Leloudas respire : la nappe de pollution qui couvre Athènes, grise et jaune et toujours âcre, a été chassée par les vents. Il fait 32 degrés malgré la fin de l'automne et sous le soleil, Athènes est blanche et bleue.*

*Dora, ce n'était qu'un nom, et ça devient une femme. Une blessure qu'elle dit avec difficulté. Soixante-cinq jours de prison du temps des colonels, soixante-cinq jours de sûreté avec son frère et son mari, parce qu'elle offrait refuge à des communistes. Une marque de désespoir gravée sur un poignet :* « On n'était plus un individu ; si on était trois dans une cellule, on était un tiers, si on était trois cents on était un trois-centième, si on levait le bras on savait qu'on faisait souffrir quelqu'un à côté ». *Et la femme, qui, jusque-là n'avait aucune conscience, qui n'était qu'une bourgeoise,* « une Anglaise stupide » *(c'est ce qu'elle dit aujourd'hui), Dora fait des cauchemars et devient une artiste.* Comme "dans les contes de *sorcières, les juges, les gardiens de la prison ouvrent la bouche et il en sort des crapauds, des poupées, ils deviennent eux-mêmes des méduses aux sentences glauques. Sur des paquets de cigarettes, sur des bouts de carnets déchirés, comme Genet sur sa carte de Noël à la blancheur de neige, au stylo Bic deux couleurs, Dora écrit l'horreur, dessine des monstres. Elle n'a pas à se forcer : c'est ce qu'elle voit. Puis Dora sort de prison et cherche à oublier ses monstres. Elle retourne à l'art oriental, dans lequel elle a vécu son enfance, parce que la famille était de bourgeoisie à demi ruinée, et qu'on devait prendre son petit déjeuner dans des services de l'époque Ming, ou que la grand-mère devait faire pipi, faute d'ustensiles plus modernes, dans des vases millénaires. Dora cherche ; elle se met à découper des motifs sur des costumes du théâtre no, mais ça donne de petits Matisse, et Dora a beau aimer Matisse, elle ne veut pas le singer. Alors, au lieu d'isoler des éléments, elle les accumule, sur des papiers collés, des tissus dorés ou argentés, des vêtements épinglés, des parures fixées sous verre. Avec simplicité, Dora fait un portrait de la soie. Mais la junte n'a laissé ni la ville ni les mémoires intactes, et les monstres reviennent à la charge, ils accouchent maintenant dans la chinoiserie, la beauté se fait porteuse d'atrocités.*

*A l'étranger, Dora fait faire le tour d'Athènes, et elle recense les cicatrices, toute la topographie n'est que celle d'une blessure :* « comme on torturait les individus, on torturait le pays ». *Dora raconte les permis vendus à des industriels pour encercler la ville de raffineries de pétrole qui l'ont couverte de son champignon gris, les villages éventrés, les buildings construits entre la plage et la mer, des bandes de terre artificielle bâties sur l'eau et soldées par des promoteurs, les cafés du Pirée fermés parce qu'une loi avait institué un mobilier obligatoire qu'on ne pouvait se procurer que... chez le cousin d'un des colonels. Le septennat a pris fin en 1974, mais on n'a pas fini de l'oublier. Le ciment a coulé sur la ville, les petits pavillons néo-classiques se sont écroulés et Athènes, qui se fond avec ses banlieues, devient un second Tokyo. Le soleil vert du PASOK, sigle du parti socialiste, irradie la ville de ses rayons froids. Dora cherche un endroit, au Pirée, une petite colline, elle dit à l'étranger :* « Tu vas voir, c'est très joli », *mais elle ne retrouve pas l'endroit, ou plutôt elle ne retrouve pas la beauté, l'endroit est à la fois le même et différent, et Dora devient triste tout à coup :* « Je m'aperçois que la ville que j'aimais n'existe plus que dans mon souvenir. »

# RADIO-TÉLÉVISION

## Semaine du 13 au 19 novembre

Les programmes du mercredi 11 et du jeudi 12 novembre sont en page 12.

## AU PETIT ÉCRAN

### musique

- **OUVERTURES** (en liaison avec F.-M.) L'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, avec R. Pasquier, violon, interprète « Une vie de héros » de R. Strauss. Samedi 14 novembre A 2, 18 h.

### théâtre

- **LE LOUP-GAROU** de Roger Vitrac. Vendredi 13 novembre TF 1, 21 h. 30.

### documentaires et débats

- **APOSTROPHES** Occupants, occupés. Vendredi 13 novembre A 2, 21 h. 35.
- **V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI** Midi rouge, Midi bouge. Vendredi 13 novembre FR 3, 20 h. 30.
- **COSMOS** Récits de voyageurs. Samedi 14 novembre A 2, 21 h. 35.
- **DOCUMENT** : le Secret de sainte Dimphna. Dimanche 15 novembre A 2, 22 h. 15.
- **L'INVITE DE FR 3** : Vladimir Jankelevitch. Dimanche 15 novembre FR 3, 21 h. 40.
- **AFFAIRE VOUS CONCERNANT** Débat sur la Sécurité sociale. Lundi 16 novembre A 2, 20 h. 35.
- **FENETRE SUR...** La Folie ordinaire : la perversion. Mardi 17 novembre A 2, 17 h. 20.
- **LES MEMOIRES DE LA MINE** Mercredi 18 novembre TF 1, 21 h. 30.

### téléfilms

- *NON-LIEU* Vendredi 13 et samedi 14 novembre A 2, 20 h. 35.
- **HISTOIRE CONTEMPORAINE** M. Bergeret à Paris. Samedi 14 novembre FR 3, 20 h. 30.

### films

- **LA GRANDE VILLE** de Satyajit Ray. Vendredi 13 novembre A 2, 23 h. 5.
- **CASANOVA** de Federico Fellini. Mercredi 18 novembre FR 3, 20 h. 30.

### variétés

- **YVES MONTAND** Vendredi 13 novembre. TF 1, 20 h. 30.

### sport

- **FOOTBALL** Coupe du monde : France - Pays-Bas. Mercredi 18 novembre A 2, 20 h. 25.

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalant les bons et les très bons films.)

## A LA RADIO

### Matérialisme musical

« Nous voulons du nectar et de l'ambroisie, des manteaux de pourpre et de parfums délicieux, du luxe et des danses, des comédies et... de la musique », disait Heine, révolutionnaire frivole, noceur philosophe, quand, de son exil parisien, il rêvait, avec quelques saint-simoniens, deux ou trois utopistes et bientôt Marx lui-même, à cette démocratie de dieux, égaux en béatitude. De la musique donc dans ce matérialisme. On ne sait si elle l'intéressait vraiment tant est étrange certaine tiédeur, qu'il lui réservait parfois, tant sont magiques sonores, ses poésies, ce verbe ivre de musicalité qui lui sont un défi.

Mais Heine n'en a pas moins décrit sans voracité son époque musicale dans des pages pleines d'acuité, d'une virulence acérée, presque visionnaire. D'abord parce que les accents de la musique donnaient parfois des ailes à sa pensée, aussi bien que les cris plaintifs de sa morbidezza séduisaient les musiciens (en mal d'adaptations) ; et Schubert, et Schumann, ses compatriotes (c'est pourtant l'italianisme qui le satisfera le mieux). Un peu aussi parce qu'ici se gravait encore l'épineuse question de la complicité de l'art et des messages politiques. Et, là, Heine fêtait follement Delacroix, sa « révolution de Juillet », et aurait même porté aux nues l'héroïsme nationaliste de Chopin.

Le patchwork que tisse Pierre-Antoine Huré autour de Henri Heine n'est pas une harassante rétrospective de ce que l'écrivain a pu voir, entendre dans le Paris de 1840, mais un habile réseau de correspondances, brassant ses jugements critiques, et les échappées rêveuses des lieder qui sont enroulés à ses textes. Un accrochage qui convenait à Heine, pour qui l'art c'était monter sur les épaules de l'art d'à côté, le goût de la connivence, des étreintes insolites, entretenues dans ces mélodies : celles de Liszt, celles de Schumann qui sont calquées sur le chant profond des syllabes, comme pour faire mieux respirer ces images, ces morosités de tous bords. Des modelages filtrés, très feutrés toutefois, qui appuient peut-être trop les valeurs sentimentales aux dépens de l'humour et de ses intentions satiriques.

En contrepoint, il y a donc l'humeur critique, comme en fait foi, paisible, perspicace, la fronde partagée avec le jeune Wagner contre le style décoratif et pailleté de Meyerbeer (alors en vogue), l'admiration pour les arabesques de Chopin, Chopin qu'il nomme le « Raphaël du piano-forte », près de Berlioz, l'« antédiluvien », et la naïve frénésie de Bellini. Mais le plus renversant est encore que ce génie allemand qui se voulait cosmopolite ait pu rythmer aux quatre coins de l'Europe, à la lueur de sa poétique de l'ambiguïté, un mal de pays qui a, selon la manière de Tchaïkowski, les formes vénéneuses de Wolf et celles plus chanteuses de Messager.

THIERRY FRESLON.

(Correspondances : Heine et la musique, 22 h 30, mercredi 18.)

## Vendredi 13 novembre

### Un film

**LA GRANDE VILLE**

Film indien de Satyajit Ray (1963), avec M. Mukkerjee, A. Chatterjee, H. Barnerjee, H. Chatterjee.

A 2, 23 h 5.

★★ *L'itinéraire moral d'une femme de Calcutta qui, obligée de travailler, prend goût à une activité l'aidant à s'épanouir, à s'émanciper. Les moindres gestes de cette femme sont filmés avec une simplicité, une exigence qui, comme dans certains films de Rossellini, dépassent la réalité pour atteindre à une dimension spirituelle. Parlé en langue bengali, ce film reçut beaucoup de lauriers en Inde et au Festival de Berlin 1964. Il est resté inédit en France jusqu'à sa première diffusion au ciné-club d'Antenne 2 en 1979.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La contraception : le retour aux méthodes naturelles.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Education : L'hôpital aujourd'hui.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Yves Montand.
La solitude du chanteur de fond, accompagné du pianiste Bob Castella.
21 h 30 Théâtre : le Loup-Garou.
(retransmission) de Roger Vitrac. Avec R. Blanche, T. Apkine, D. Laroux..., réalisation P. Ducrest, mise en scène R. Weingartein.
*Névrose, burlesque, surréalisme boulevardier.*
23 h 45 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Jeux de dames.
15 h Série : L'Age de cristal.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... un film.
Hôtel des Amériques, de A. Téchiné.
18 h Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; les Quat's'amis : Tistou ; Fantôme rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.
d'après P. Desgraupes, réalisation B. Gandillon, avec C. Denner et M. Lonsdale.
*Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notable.*
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Occupants occupés. Avec M. Hillel *(Vie et mœurs des GI's en Europe)*, H. Amouroux *(les Passions et les haines)*, H. Michel *(Paris allemand)*, C. Nicoïdski *(Couvre-feux)*, et une interview de E. Junger *(Journal parisien)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle film indien) : la Grande Ville.
de Satyajit Ray.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Mixmo-match : Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération autonome des groupes de l'enseignement public.
19 h 10 Journal.
19 h 40 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Midi rouge, Midi bouge.
Avec des déclarations de P. Mauroy, premier ministre, et E. Cresson, ministre de l'agriculture, et la participation de MM. Vincon, directeur régional des douanes, Préau et Cortade, négociants et importateurs de vins, Courret, Maffre-Baugé, Verdale, Chayne, Amadica, Huillet et Cases, responsables d'organisations agricoles, Tardieu et Monnell, arboriculteurs, Coordonnier et Boulet, de l'Institut de la recherche agronomique de Montpellier, et le professeur Boubals.
21 h 30 Murailles de France : L'évolution des techniques. L'architecture militaire.
*Vues aériennes sur les traces, les ruines qu'a laissées l'architecture militaire : ligne Maginot, etc.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clés pour comprendre la biologie ; Kippour ou le retour sur sol des juifs d'Afrique du Nord.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le moi, l'autre et les autres. A propos de Roger Bastide ; 8 h 32, Mouvements de l'esprit dans la langue du dix-septième siècle.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Les Bourbon-Busset, de J.-C. Varenne.
11 h 2, Les élèves de René Leibowitz : Michel Philippot.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Revenir à Sao-Paulo.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'empire des nuages », de F. Nourissier.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Nigidius Figulus.
15 h 50, Contact
16 h, Pouvoirs de la musique : réédition de « l'Histoire de la langue musicale » ; Feuilleton : Consolation des misères de ma vie.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : trois nouvelles de Peter Handke lues par Sami Frey.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les fibres optiques.
20 h, Relecture : Germain nouveau, par Hubert Juin.
21 h 30, Black and blue : Les Etats-Unis d'une côte à l'autre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Défense et illustration de la dispute (les guérisseurs)

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Mozart (« Symphonie concertante pour violon, alto et orch. en mi bémol majeur », Liszt « Quatre études d'après Paganini » ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Darius Milhaud », œuvres de Jolas, Mefano, Amy, Milhaud.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Bonneau, Gershwin.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Vents de France.
15 h, Points-contrepoints : Deuxième symphonie op. 40 de Prokofiev ; 15 h 30, L'opéra de la semaine, Mozart « Betulia Liberata » par les Chœurs de la radio de Berlin, dir. V. Negri.
18 h 30, Quotidien concert : Bach « Cantate B W V 131 », Mozart « Messe en ut mineur » par le Nouvel Orch. philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy.
20 h, Le royaume de la musique : œuvres de Tomasi et Honegger.
20 h 20, Concert : Mendelssohn « Ouverture du Retour de l'étranger » ; « Concerto pour violon et orch. en mi mineur » ; Tchaïkovski « Symphonie n° 4 en fa mineur » par l'Orch. symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. B. Weil.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, France Clidat (piano) ; 23 h 5, Vieilles cires ; 0 h 5, Jazz forum.

● **France Clidat (F.-M., 22 h 15).** — La seule exécution, même maussade, de l'œuvre pantagruélique de Liszt aurait suffi à la gloire de France Clidat ; mais étayées, moins par une technique tout-terrain que par la cohérence d'une vision, la virtuosité d'une méditation, et sans doute de fabuleuses affinités, ses interprétations atteignent encore au sublime, à l'inattendu : elle balaie l'emphase, la bravoure, la grandiloquence factice de ces vertiges sonores pour s'enfoncer au cœur de l'écriture mouvementée, à l'éloquence nerveuse, à la puissance visionnaire. Elle désavoue l'insistance de ces délires virtuoses, de ces transes magiques, et rapporte d'un univers écartelé entre Dieu et le diable, un entre-monde tendre, passionné sardonique : humain. Comme pour montrer que chez Liszt il faut les yeux de l'âme si l'on veut lire les paysages italiens des « Années de pèlerinage ». — T. Fr.

## Samedi 14 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Emissions régionales.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cuisine légère.
*La chartreuse de cailles.*
12 h 45 Magazine : Avenir.
Après la classe de troisième.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Variétés : Fugues à Fugain.
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; Une femme, un métier ; dessins animés ; Temps X ; Serpico : Meurtre au sous-sol.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Chantal Goya.
21 h 30 Série : Jacquou le Croquant.
La Révolte de Fanlac, réalisation de S Lorenzi, avec D. Le Roy, P. Tersou, I. Ferrand...
*Le village de Fanlac se révolte contre le clergé et Jacquou affronte le comte.*
23 h 10 Télé-foot 1.
0 h 10 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Pommes dauphines.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
La girafe.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé : la révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique), l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, avec R. Pasquier, violon, interprète « Une vie de héros », de R. Strauss.
*(Lire notre sélection sur F.M.)*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.
d'après P. Desgraupes, réalisation B. Gantillon. Avec M. Lonsdale, C. Denner, N. Courcel... (dernier épisode).
*Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notaire devenu médecin à l'écran.*
21 h 35 Série documentaire : Cosmos
Récits de voyageurs, de C. Sagan, réal. A. Malone.
*Les images recueillies par deux vaisseaux spatiaux « Voyager » envoyés sur Jupiter en 1979 : passionnant.*
22 h 35 Les carnets de l'aventure.
Kangchandzonga (8 603 m).
*Situé à la frontière du Népal et du Sikim, le Kangchendzonga, sommet himalayen, signifie pour les bouddhistes « les cinq joyaux de la neige éternelle ».*
23 h 25 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31.
18 h 55 En direct du passé : année 1360.
19 h 10 Journal.
19 h 40 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoire contemporaine d'Anatole France.
Monsieur Bergeret à Paris.
*Une belle fresque de la vie parisienne et provinciale à la fin du XIX<sup></sup>e siècle.*
21 h 55 Journal.
22 h 15 Ciné-regard.
Bernardo Bertolucci ou la tragédie d'un homme ridicule.

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clé pour comprendre la biologie : Kippour ou le retour sur sol des juifs d'Afrique du Nord.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science : information scolaire et vulgarisation.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Concurrence mondiale et nationalisations.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jean-Jacques Nattiez : passé, présent.
11 h 2, La musique prend la parole : Musique et récit (le récit iconographique : Franz Liszt).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Transports.
14 h 5, Le dialogue Nord-Sud : Cancun, relance ou illusion ?
16 h 20, Le livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon (l'école française et J.-S. Bach).
17 h 20, Pour mémoire : La matinée des autres (Seppuku, le rituel du suicide au Japon).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planète et évolution (les glaciers et leur vie).
20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : Fuente Ovejuna, de Lope de Vega.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques légères : Lutereau, Luypaërts ; 7 h 2, L'opérette du jour : « Comtesse Maritza » de Kalman.
9 h 2, Samedi : Enregistrements historiques ; 11 h 45, Musiques anciennes ; 13 h 5, Jazz : Ellington, Smith ; 14 h, Musique contemporaine ; 15 h, Acoustique musicale.
16 h 30 Concert : Musique traditionnelle.
18 h, Ouverture : Orch. national de France, dir. K. Sanderling, R. Strauss « Une vie de héros ».
18 h 45, Comment l'entendez-vous ?
20 h 45, Soirée lyrique : (Concert donné au Théâtre National de Munich le 2 août 1981) ; Chœurs et orchestre du Bayerische Staatsoper, dir. W. Baumgart, R. Strauss, « Hélène d'Egypte ».
23 h 45, Ouvert la nuit : Le temps suspendu (Liszt, Marais, Bach, Turina).

● *Richard Strauss* (F.-M. et Antenne 2, 18 h.). — Après avoir peint les sourires froids de don Juan, les mines facétieuses de Till Eulenspiegel, les sentiments rocambolesques de don Quichotte et ceux plus philosophiques de Zarathoustra, il ne restait plus à Richard Strauss, qui avait très bonne opinion de lui-même et se trouvait aussi intéressant que Napoléon, qu'à faire une symphonie de sa vie. Et à justifier le dictionnaire des citations, article « Debussy » selon lequel Strauss était le musicien le plus autoritaire. Musique à programme rigoureusement psychologique, « Une vie de héros » traverse dans une savante folie un fourmillement de thèmes bien personnalisés ; mélange explosif qui, au cœur des cuivres aboyeurs, n'exclut pas des envolées d'émotions, ni des mélodies de violon souplement lovées, mais qui répudie les trivialités dont le « héros », admirateur de Auber et d'Offenbach, n'épargne pas toujours ses opéras. « C'est un livre d'images, de la cinématographie », disait encore l'inévitable Debussy. — T. Fr.

● « *Seppuku, le rituel du suicide au Japon.* » (F.-C., 17 h 30.) Cette émission, rediffusée dans le cadre de la série « Pour mémoire », fait partie de la sélection des productions de « La matinée des autres », qui a obtenu dernièrement le prix Ondas 1981 dans la catégorie radio. Réalisée par Bruno de Cessole et Michel Abgrall, elle retrace les étapes et explique l'esprit du suicide japonais du « seppuku » (le sabre de samouraï ouvre le ventre, puis le corps est décapité), à partir de l'événement que fut, le 25 novembre 1970, le suicide de l'écrivain Mishima. Les témoignages et les commentaires y sont accompagnés de lectures de textes, notamment de Henri Miller et de Marguerite Yourcenar. Signalons aussi, le même jour à 20 h, la diffusion de « Fuente Ovejuna » de Lope de Vega, dans une adaptation française de Carlos Semprun Maura et une réalisation de Georges Peyrou. Avec cette dramatique se poursuit le cycle « Théâtre du siècle d'or espagnol ». Deux œuvres courtes de Cervantès sont également proposées dans ce cadre jeudi 19 novembre, à 20 heures.

## TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

### VENDREDI 13 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Chips, explosif dangereux ; 21 h. : *Point limite zéro*, film de R.-C. Sarafian.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Juliette et Juliette*, film de R. Forlani.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55, Magazine : *A suivre* ; 21 h. 15 : *la Dernière séance*, film de P. Bogdanovitch. TELE 2, 19 h. 55, série : *Quincy* ; 20 h. 45 : Vendredi sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5, Série : *Tell quel* ; 20 h. 35 : Tragédie en Guyane (1re partie) ; 20 h. 50 : *Vent d'est*, film de J.-L. Godard.

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : *La petite maison dans la prairie* ; 21 h. : *le Coffre et le Revenant*, téléfilm de R. Hanin ; 22 h. 30 : *Rendez-vous à Bray*, film de A. Delvaux.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : L'aérospatiale ; 20 h. 35 : *Terreur sur le « Britannic »*, film de R. Lester.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30 : *Rio Lobo*, film de H. Hawks.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h. 55 : *Chisum*, film de A. Mc Laglen ; 21 h. 50 : Charivari.

### DIMANCHE 15 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., La section 4 : *Un témoin à abattre* ; 21 h. : *la Grande Bourgeoisie*, film de M. Bolognini.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Variétés : *Gray street* ; 20 h. 35 : *Arrête ton char... bidasse*, film de M. Gérard.
- TELEVISION BELGE, 20 h., Variétés : *Chansons à la carte* ; 21 h. 20 : *Studs Lonigan*, téléfilm de J. Goldstone.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h. 45 : l'Homme à l'orchidée ; 20 h. 35 : Les gestes de la danse ; 21 h. 35, Vespérales.

### LUNDI 16 NOVEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h., série : *le Prisonnier (le dénouement)* ; 21 h. : *la Planète des singes*, film de F.J. Schaffner.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : Haute tension ; 20 h. 35 : *Fantomas*, film de C. Chabrol.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *la Clé sur la porte*, film de Y. Boisset, et débat : Jusqu'où peut-on laisser les enfants aller trop loin ? TELE 2, 19 h. 55 : soirée wallonne : *l'Enfant*, comédie de G. Fontaine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : A bon entendeur ; 20 h. 25, spécial cinéma : *Clair de femme*, gros plan sur Georges-Alain Vuille.

### MARDI 17 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., L'homme qui valait trois milliards : *Une amitié* ; 21 h. : *les Cow-boys*, film de M. Rydell ; 23 h., Reportage : l'Avortement.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : Le nouvel homme invisible ; 20 h. 35 : *C'est arrivé entre midi et trois heures*, film de F.D. Gilroy.
- TELEVISION BELGE, 20 h., Variétés : *Facettes* ; 20 h. 50 : Au nom de la loi ; 21 h. 50 : Les jeux du cœur. TELE 2, 19 h. 55, Point de mire : Le triangle des Bermudes ; 21 h. : *Arlequin superstar*, comédie musicale de J. Mauclair.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Série : *Baretta* ; 21 h. 5 : Entracte ; 22 h. : L'automne, présence catholique.

### MERCREDI 18 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Hit-parade ; 21 h. : *la Grande Lessive*, film de J.-P. Mocky ; 22 h. 40 : R.T.L.-Théâtre.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : Patrouille du cosmos ; 20 h. 35 : *le Voyage*, film de V. de Sica.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 20 h. 45, Feuilleton : Theodor Chindler ; 21 h. 45, Documentaire : Georges Le Brun. TELE 2, 19 h. 55 : Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h. 50, Jeu : Quadrillages ; 20 h. 10, Agora : Quelle vérité pour quel malade ?

### JEUDI 19 NOVEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., Série : Dallas (Calomnie) ; 21 h., A vous de choisir : *Tuez Charley Varrick*, film de D. Siegel, ou *Robert et Robert*, film de C. Lelouch.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : *Pause-café* ; 20 h. 35 : *la Bayadère*, ballet de M. Petipa.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55, Autant savoir : *la Sécurité électrique* ; 20 h. 20 : Télécinéma. TELE 2, 20 h. : Le temps d'un livre ; 20 h. 30, Modern style : *Igor Stravinsky* ; 21 h. 35 : Clap, la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : Temps présent (logement : rien à louer) ; 21 h. 15, Série : *Guerre en pays neutre*.

## POINT DE VUE

# Censure, autocensure et professionnalisme

par ROLAND CAYROL

JUSQU'OU la télévision peut-elle aller trop loin ? Où « tracer la ligne » entre ce qui lui est permis et ce qu'il lui est impossible de montrer sans s'attirer les foudres du pouvoir — ou du public ? Tel était le sujet de la passionnante confrontation entre responsables européens de programmes de télévision, organisée récemment à Sienne, dans le cadre du Prix Italia, par la CIRCOM — une communauté internationale qui regroupe des professionnels souhaitant, en toute liberté, réfléchir sur leur métier et son impact dans nos sociétés.

On le sait bien, deux domaines sont toujours délicats, pour les télévisions européennes : l'un concerne les mœurs et la vie sociale, l'autre la politique. La discussion de Sienne s'est organisée autour de ces deux axes, à propos desquels maints exemples — illustrés par des extraits des émissions censurées ou « scandaleuses » — se sont *avérés fort significatifs.*

Robert Stéphane, directeur de la station de Liège de la Radio-Télévision belge, montre des extraits des deux émissions de l'« Ecran-témoin » (l'équivalent de nos « Dossiers de l'écran ») qui soulevèrent le plus de passions chez nos voisins. Dans l'une, consacrée aux handicapés, tous les invités au débat étaient des handicapés. L'animateur, André François, avait été l'objet de vives pressions pour renoncer à ce projet, tant le spectacle risquait d'être pénible pour les téléspectateurs « normaux ». Pénible, dérangeant, assurément le débat le fut, mais aussi combien émouvant, vrai, profond. Dans l'autre cas, le débat mettait en présence des gens vivant une forme « non banale » d'amour (une femme et un homme ayant choisi de vivre dans deux appartements séparés, un couple homosexuel, le chaste amour d'une petite fille pour un garçonnet) : quel tollé, quelle tempête de protestations — un hebdomadaire allant jusqu'à poursuivre la R.T.B. en justice !

Pour Peter Huemer, l'un des producteurs de l'émission autrichienne « Club 2 », le scandale arriva lorsque, en direct, la chanteuse rock Nina Hagen se mit à donner une brève leçon de masturbation féminine...

Quant au Danois Paul Martinsen, son émission sur « Le Danemark secret » attend d'être programmée depuis plus de sept ans : elle comporte une séquence de douze minutes sur la franc-maçonnerie, et celle-ci, de procès en manœuvre dilatoire, est jusqu'ici parvenue à en empêcher la diffusion. Il paraît que la Cour suprême se décidera en mai prochain...

Ce qui frappe en regardant tous ces extraits, c'est leur caractère au fond assez anodin. Ce qui, à l'évidence, est monnaie courante dans la presse écrite pose problème, fait scandale à la télévision. On attend de la télévision qu'elle reste toujours au plus près du consensus moral des classes moyennes. Et même un peu en deçà : Hans Falkenberg (de la première chaîne allemande) souligne que *« le consensus médiatique doit être plus rigoureux que le consensus social : les producteurs de télévision se créent des barrières qui n'existent plus vraiment dans la société... ».*

En matière politique, deux pays ont été les vedettes de la discussion — deux pays souvent cités en exemple pourtant pour l'indépendance de leur TV : la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Ce n'est certes pas que les Britanniques aient renoncé à leur « modèle d'autonomie ». Mais voilà : il y a l'Irlande du Nord. Les journalistes britanniques *ne* sont, légalement, pas libres de leurs mouvements dans la couverture des événements irlandais. Dick Francis, le directeur de l'actualité de la B.B.C. le rappelait : ce n'est pas lui, mais le directeur général de la B.B.C., en liaison avec son conseil d'administration et avec le gouvernement, qui prend les décisions — acceptation ou non d'un reportage, coupe éventuelle dans les films, surtout si y figurent des représentants de l'IRA provisoire. Et ces décisions sont souvent fort restrictives. Le député conservateur modéré Julian Crichtley, présent à Sienne, n'expliquait-il pas qu'« *il ne saurait y avoir d'équilibre dans les reportages sur l'Irlande du Nord, dans la mesure où il y a, d'un côté le peuple et la démocratie, et de l'autre une version celtique du fascisme* »... Les censures sont donc relativement fréquentes, à la B.B.C. comme sur la chaîne commerciale I.T.V. : les producteurs de l'émission « Les troubles », Taylor Downing et Ian Studdard, ont vu huit fois leur programme mutilé au cours de ces sept dernières années. Récemment, David Boulton et I.T.V. ont préféré renoncer à la diffusion d'un film sur l'Irlande du Nord plutôt que d'accepter une coupure d'une minute. En République d'Irlande, de même, Ted Nolan rappelait que la loi interdit à la télévision de diffuser des interviews de porte-parole des « organisations terroristes » du Nord. Quant au film de Mary Holland sur les événements irlandais, un modèle de reportage objectif — il fut primé l'an dernier au Prix Italia — il dut attendre une bonne année avant d'être enfin montré aux téléspectateurs de la B.B.C.

On peut trouver normale une telle restriction de *la liberté de la télévision* : Dick Francis et plusieurs de ses collègues ne mettent pas en cause les restrictions qui les enserrent. Il n'en est pas moins vrai qu'on est en présence d'une situation où la latitude d'action de la télévision lui est définie de l'extérieur. Ce n'est, au reste, pas le moindre mérite des professionnels britanniques que de venir en débattre publiquement à l'étranger avec leurs confrères, documents et extraits à l'appui : imagine-t-on une telle attitude de la part de la télévision française pendant la guerre d'Algérie ?

La censure, l'intervention du pouvoir et des partis politiques apparaissent plus quotidiennes dans la vie du journaliste allemand de télévision. Hans-Jürgen Rosenbauer, de la Westdeutsche Rundfunk, l'un des animateurs du service de politique étrangère de la première chaîne, donna de nombreux exemples de sujets non tournés, ou non diffusés, parce que risquant de faire problème : sur la marche des femmes contre l'armement nucléaire, ou sur le « contre-sommet populaire » d'Ottawa, par exemple. Mais peut-on vraiment parler de « censure », se demandait Hans Heiner Boelte (deuxième chaîne), si celui qui prend les décisions n'est pas un homme politique mais un professionnel du petit écran ? Oui, répondit Rosenbauer, *« puisque les nominations des responsables dépendent en fait des partis politiques, et qu'on peut, en Allemagne, devenir rédacteur en chef d'une chaîne de télévision sans avoir jamais tourné un sujet ».*

Tout cela nous renvoie à l'interrogation principale du colloque, formulée par Sergio Borelli (de la RAI) : que peut peser, face à la légitimité démocratique des élus et du gouvernement, la simple responsabilité professionnelle des hommes de télévision face à leur public ? Précisément, renchérissait Robert Stéphane : *« Nous avons à prouver au peuple que nos valeurs professionnelles, fondées sur l'exigence de la vérité, répondent à de véritables besoins sociaux. »* Beau sujet de méditation en vérité, à l'heure où la télévision française est, à son tour, à la recherche de son « modèle d'autonomie » par rapport au pouvoir...

# Dimanche 15 novembre

### Deux films

**TRANSAMERICA EXPRESS**

**Film américain d'Arthur Hiller (1976), avec G. Wilder, J. Clayburgh, R. Pryor, P. McGoohan, N. Beatty.**

**TF 1, 20 h 35.**

★ *Les aventures abracadabrantes de Gene Wilder, Américain bien tranquille voyageant en express de luxe, de Los Angeles à Chicago. Une parodie de film d'espionnage qui se termine par une séquence fracassante de « film-catastrophe ». Loufoque en diable surtout lorsque apparait, dans l'intrigue, l'acteur noir Richard Pryor.*

**LE CIRQUE INFERNAL**

**Film américain de Richard Brooks (1952), avec H. Bogart, J. Allyson, K. Wynn, R. Keith, W. Campbell.**

**FR 3, 22 h 30.**

★ *Un hôpital militaire ambulant dans l'enfer de la guerre de Corée. Richard Brooks a évité la propagande en faveur de l'intervention américaine pour montrer, sans emphase, le travail obstiné de ceux qui essaient de sauver des vies humaines, au sein même d'une entreprise de destruction. Dommage que le grand Bogart ait pour partenaire féminine l'insipide June Allyson.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

*9 h 15 Judaïca.*
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe**
célébrée dans la chapelle de l'Institut Calot à Berck, prédication P. Marcel Fleury.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Sérieux s'abstenir.**
14 h 15 **Les nouveaux rendez-vous.**
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : Galactica.**
Les guerriers victorieux.
16 h 35 **Sports première.**
18 h 15 **Série : Le Vérificateur.**
Le P.-D.G. gelé.
19 h 15 **Les animaux du monde.**
Eldorado Fantôme.
19 h 45 **Série : Suspens.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Transamerica Express.**
Film d'A. Miller.
22 h 20 **Concert.**
Le livre de Prodigues, de Ohana, par l'Orchestre national, sous la direction de S. Scrowacewsky.
22 h 50 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
English spoken
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Vegas ; 15 h. 20, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Jean Chalosse.**
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Marchands de rêves.**
de V. Sherman. Première partie. Avec M. Harmon, V. Gardenia, M. Fairchild, B. Leary...
*Les aventures de Johnny Edge, un garçon adopté, qui se lance dans le cinéma.*
22 h 15 **Document : Le secret de sainte Dimphna.**
Quelques nouvelles d'une colonie de malades mentaux, à Geel, près d'Anvers, de V. Blanchet et A. Van In.
*(Lire notre sélection.)*
23 h 5 **Le petit théâtre d'Antenne 2.**
« Le Numéro », de P. Roudy.
*Conflits raciaux dans une prison américaine.*
23 h 35 **Journal.**

### La liberté en folie

**DOCUMENT :**

**Le secret de sainte Dimphna.**

**A 2, 22 h 15.**

La caméra de Vincent Blanchet et d'André Van In se pose silencieusement sur Geel, petite ville près d'Anvers. Que se passe-t-il donc ici ? Rien ou presque rien. C'est une longue tradition qui remonte à la légende de Dimphna, fille d'un roi d'Irlande que son père voulait épouser et qui mourut décapitée par les mains paternelles. Dimphna se réfugia un temps à Geel. Depuis le Moyen Age, les habitants ont coutume d'accueillir les malades mentaux au sein de leur foyer. Pour les Geelois, c'est une habitude, une tolérance.

Willy, un schizophrène prostré sur une chaise, habite dans la *famille Wagemans depuis vingt* ans. Les deux inséparables, André le mongolien et Marcel l'aveugle joueur d'harmonica, *pensionnaires d'un foyer de trois* enfants, participent aux tâches quotidiennes. Gust, Kes, Frans, aux visages bruegéliens, n'imaginent pas d'autres endroits où vivre. Malheur à celui qui, « possédé par le diable », quitterait Geel. Ici l'amitié s'est substituée au traitement psychiatrique. Quand on s'ennuie, on danse, et le bal, qui fait songer à un tableau d'Ensor, commence lorsque « fous » et habitants se mêlent et boivent de la bière. — M. G.

### Janké

**L'INVITE DE FR 3 :**
**Vladimir Jankélévitch.**

**FR 3, 21 h 40.**

Quel est ce personnage à la mèche frondeuse barrant un large front, si habile à disserter sur Fauré, Debussy, aussi bien que sur la mort, la méchanceté ou sur Schelling ? C'est Vladimir Jankélévitch le philosophe, pianiste à ses heures creuses, qui enseigne à la Sorbonne le gai savoir. Faisons-nous toutes oreilles, la parole claire s'adresse à chacun personnellement. C'est un intimiste formé à l'école intuitive bergsonnienne. Quand on le lit silencieusement, on éprouve un plaisir doublé de mélancolie, proche de ce que Nietzche qualifierait de « tristesse de la plus profonde félicité ».

A ne pas manquer sous peine d'être assommé à coups de dictionnaire Lalande. — M. G.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
16 h 5 **Voyage entre les lignes.**
Romain Rolland.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
Beethoven.
18 h 15 **Théâtre de toujours : le Deuil sied à Electre.**
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Télé-tests.**
20 h 30 **Mer du Nord et Baltique.**
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Quelqu'un**
Vladimir Jankélévitch.
*(Lire notre sélection.)*
22 h 30 ***Cinéma de minuit :* le Cirque infernal.**
Film de Richard Brooks.

### FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte..
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie : le chœur grec *byzantin.*
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge *de France.*
10 h, Messe en l'église Saint-Marcel, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : les six quatuors à cordes de Bela Bartok.
12 h 5, Allegro.
12h 40, Le lyriscope.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Théodore le Grondeur, de Goldoni.
16 h 5, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : l'opéra italien (Bellini, Verdi, Puccini).
17 h 30, Rencontre avec... Mikel Dufrenne.
18 h 30, Ma non troppo.
*19 h 10, Le cinéma des cinéastes.*
20 h, Albatros : polyphonix (du fond de la voix.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : concert Steve Reich.
23 h, *Musique de chambre :* Emmanuel, Debussy, Antunes, Tomasi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : (Salieri, Yepes, Lortzing, Ziehrer, J. Strauss, Chopin, Liszt, Humperdinck, Roff, Meyerbeer, Heuberger, Brahms).
*8 h 2, Concert d'honneur :* Vingt-troisième Concours international de guitare.
9 h 2, Les classiques favoris.
9 h 30, Cantate : Bach, intégrale des cantates.
10 h 30, Les classiques favoris : Schubert, « Sonate en la mineur pour arpeggione ».
11 h, Concert : (en direct du Théâtre du Rond-Point) Les arts florissant, direct. W. Christie, Laudi (« Sant'Alessio », opéra profane et religieux du dix-septième siècle).
12 h 5, Magazine de la musique contemporaine : Le renouveau instrumental (Levinas, Boulez, Stravinski, Louvier).
12 h 45, Tous en scène.
13 h 30, Jeunes solistes : P. Champagne (violoncelle), P. Deshorgnat (piano), Brahms, Auric.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Wagner (« l'Or du Rhin »).
19 h, Jazz vivant.
20 h 5, *Musique contemporaine :* Messiaen.
20 h 30, Concert : M. Beroff (piano), Berg (« Sonate pour piano op. 1 »), Schumann (« Fantaisie *pour piano en ut majeur* »), Prokofiev (« Visions fugitives »), Stravinski (« Petrouchka »).
22 h 30, Equivalences : « Deuxième concerto pour orgue et orchestre à *cordes » de Langlais.*
23 h, Ouvert la nuit : Musique vivante ; 23 h 30, Saturnales : (Grieg, Haydn, Schütz, Bizet, Debussy).

# Lundi 16 novembre

### Deux films

**LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIF**

**Film français d'Yves Boisset (1976), avec P. Dewaere, A. Clément, P. Léotard, M. Auclair, J. Bouise.**

**TF 1, 20 h 30.**

★ *A voir pour le sujet, inspiré de l'histoire du juge Renaud, magistrat intègre abattu à Lyon, en 1975, par des inconnus, et pour l'interprétation de Patrick Dewaere. Boisset, qui voulut faire œuvre de salubrité publique, a réalisé, là, le plus manichéen de ses films politiques, avec un amalgame de faits dont la vérité était beaucoup plus complexe. Mais, pour avoir mis en cause nommément le SAC, il fut, à la suite d'une procédure en référé, obligé de supprimer les citations de cette association dans les dialogues et les images.*

**LE FLIC SE REBIFFE**

**Film américain de Burt Lancaster et Roland Kibbee (1974), avec B. Lancaster, S. Clark, C. Mitchell, M. Woodward.**

**FR 3, 20 h 30.**

★ *Curieux film noir où une banale affaire de chantage conduit, habilement, à la révélation en milieu universitaire d'une société de corruption et de crime. Forte composition de Burt Lancaster, ancien policier qui a tué l'amant de sa femme et cherche, sorti de prison, à se réintégrer dans son métier, par la recherche de la vérité.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Jeu : Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
*Vous versez des arrhes ou un acompte ?*
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
La croisée des chansons ; L'enfant qui aimait les loups ; Les couleurs de la vie ; Et mon tout est un homme ; A votre service : Paroles d'homme.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **L'île aux enfants.**
18 h 50 **Avis de recherche.**
Avec Nicolotta, Michèle Torr et Olivier Lorquin.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Le Juge Fayard, dit « Le Shérif ».**
Film d'Yves Boisset.
22 h 10 **Médicale : Psychanalyse et micropsychanalyse.**
Avec le docteur Fanti, magazine de L. Barrère et E. Lalou.
*La découverte par les patients de leurs lieux d'enfance.*
23 h 10 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les amours des années grises.**
12 h 45 **Journal.**
*13 h 35 Face à vous.*
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les grandes voyageuses.
15 h 5 **Emissions pédagogiques.**
16 h 30 **Itinéraires.**
La malbouffe : l'étrange voyage des protéines.
17 h 20 **Fenêtre sur... ce corps est le vôtre.**
Du sang sur l'A 2.
18 h **Récré A 2.**
Pierrot ; Qua qua O ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Affaire vous concernant.**
Réal. : L. Barrère.
Débat sur la sécurité sociale.
*Avec la participation de Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale.*
22 h 10 **Variétés : Le gala des grandes écoles.**
Hollywood dans les années 20. *Extraits :* Les montagnards sont là, *avec Laurel et Hardy ;* Charleston, *de F. Astaire ;* Un jour au cirque, *des Marx Brothers, etc.*
23 h 10 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 ***Magazine* d'actualité : Laser.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Amnesty International.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 ***Cinéma :* le Flic se rebelle.**
Film de Roland Kibbee.
22 h 20 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : c'est à Hambourg ; la ville et ses espaces culturels.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egypte, par J. Lacarrière.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : la population à Paris au dix-huitième siècle.
10 h 45, Le texte et la marge : l'Empire des nuages, avec F. Nourissier.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 20, Atelier de recherches vocales et instrumentales : c'est quand ça va dans l'aigu que ça devient grave ; du théâtre musical à la musique de scène.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : un trou dans le Soleil, de Guyette Lyr.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : *l'actualité selon Jean Messagier.*
15 h 30, Points de repère : distribution cinématographique en France.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : des miroirs sur la Lune.
17 h, Roue libre : quatre épisodes *de* la vie d'une musicienne.
17 h 30, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Schubert et Beethoven.
18 h 30, Feuilleton : l'Homme truqué, de M. Renard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Joseph Cornell.
20 h, L'homme qui voulait être invisible, de M. Renard, avec G. Tréjean, T. *Bilis,* G. *Delpat...*
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : le féminin et le masculin, ou le chemin mystérieux va vers l'intérieur.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques *de* turbulence (les directeurs de la photo).

### *FRANCE-MUSIQUE*

6 h 2, Quotidien musique : Mozart, Boccherini ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 2, Le matin des musiciens : L'Italie au vingtième siècle.
12 h 2, Midi - deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique : Bill Coleman ; 14 h, Musique légère : Dubois.
14 h 30, Points-contrepoints : (Baucquart, Halle, Weber, Scarlatti, Britten, Liszt, Nigg).
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : *Fest* international de Zurich, Tonhalle Orchester de Zurich, dir. E. Leindorf : Haydn (« Symphonie en ré majeur »), R. Strauss (« les Quatre derniers lieder »), Berg (« Der Wein »), Ravel (« Rhapsodie espagnole »).
20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), Quatuor Enesco : « Quatuor à cordes op. 22 n° 1 et n° 2 » d'Enesco.
22 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : A. Dumay, violoncelliste : Brahms, Fauré, Schubert.

● **« Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ». (F.-C., 8 h, du 16 au 20 novembre),** par Gérard Gromer. Dans cette série de cinq émissions, Jean Guir et Patrick Ach, les traducteurs de l'ouvrage de Fliess intitulé « les Relations *entre le nez et les organes génitaux féminins présentées selon leurs significations biologiques* », et les psychanalystes Michel *Schneider.* et *Wladimir Granoff* présentent l'œuvre étrange de celui qui est d'abord connu pour avoir été un ami et un initiateur de Freud, et avoir participé par là, *mais* à son insu, à la fondation de la psychanalyse. Un enregistrement de la voix de Freud, réalisé à Londres en 1938, sera également diffusé.

# Mardi 17 novembre

## Un film

**LA PORTE DU DIABLE**
**Film américain d'Anthony Mann (1950), avec R. Taylor, P. Raymond, L. Oalhern, E. Buchanan, J. Mitchell.**
**FR 3, 20 h 30.**

*★ En s'élevant contre le racisme dont est victime, en 1865, un Indien ayant combattu dans l'armée fédérale au cours de la guerre de Sécession, ce western, très émouvant, prenait parti contre la « chasse aux sorcières » qui venait de s'abattre sur Hollywood. Anthony Mann s'y montrait un cinéaste grave et inquiet.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 5** Jeu : Réponse à tout.
**12 h 25** Une minute pour les femmes.
J'ai de la défense.
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 45** Les après-midi de TF1 : Féminin présent.
Etre femme à quarante ans ; La vie tient parfois à un fil ; Série : Anna Karenine ; Voix du cœur, cris du corps ; Bénévole, à quel Prix ? Découvertes TF 1 ; Tout feu, tout femme ; Les recettes de mon village ; Elles... comme littérature ; Rencontre : Dave.
**18 h** C'est à vous.
**18 h 25** L'île aux enfants.
**18 h 50** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les paris de TF1.
**20 h** Journal.
**20 h 30** Série : les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis, avec J.-C. Bouillon, B. Toolan, P. Kinley...
*(Lire notre sélection.)*
**21 h 30** Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert.
**22 h 35** L'art et les hommes : Ljuba.
Emission de J.-M. Drot et L. Masson.
*Un peintre d'origine yougoslave inspiré du surréalisme d'Ernst, Matta et Chirico.*
**23 h 30** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : Les amours des années grises.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Face à vous.
**14 h** Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
**15 h 5** Série : Détroit.
**16 h 30** Itinéraires : l'Afghanistan.
**17 h 5** Histoires courtes :
*Deus ex machina*, de J. Guillore.
**17 h 20** Fenêtre sur...
La folie ordinaire : la perversion.
*(Lire notre sélection.)*
**17 h 50** Récré A2.
Pierrot : C'est chouette ; 3-2-1 contact.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les gens d'ici.
**20 h** Journal.
**20 h 30** D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
**20 h 40** Les dossiers de l'écran : l'Enlèvement du président, de G. Mendeluk.
*Catastrophe météorologique et enlèvements d'hommes politiques dans la jungle argentine.*
**22 h** Débat : La sécurité des chefs d'Etat.
*Avec MM. R. Tessier, chargé de la sécurité du général de Gaulle, Y. Michaud, écrivain, C. Caudron, commissaire divisionnaire, R. Torino, directeur d'une agence de protection privée, J.-R. Lavoine, psychiatre, Mme C. Sterling, journaliste américaine.*
**23 h 30** Journal.

## L'Irlande en cartes postales

**LES ROSES DE DUBLIN**
**TF 1, 20 h 30.**

L'opacité de l'air et les brumes hivernales portent les Occidentaux à concevoir une vie infinie. Le petit écran pressentant ce besoin, nous offre à l'orée de l'hiver des séries longues, parfois interminables, qui nous promènent avec plus ou moins de bonheur à Genève, à Rome ou à Mexico. Ici, nous sommes pour quelques semaines en Irlande en compagnie d'un reporter français et à la recherche d'un enfant, fruit d'un amour celtique. Ce personnage, tout en muscles, acoquiné d'un balourd, est aux prises avec la brutalité des frères de son ex-dulcinée. Cet affrontement donne lieu à une série de farces de mauvais goût.

L'Irlandais est dépeint sous les traits d'un rustre, violent, engloutissant des tonneaux de bière. Il pourrait figurer dans le dictionnaire des idées reçues. Les paysages sont ceux que nous montrent les cartes postales. — M. G.

## Labyrinthes

**FENETRE SUR...**
**La folie ordinaire : la perversion.**
**A 2, 17 h 20.**

Il convient d'être prudent quand on a affaire à un pervers. Littré, toujours bien informé, le définit comme « enclin au mal, se plaisant à le faire et à l'encourager ». La psychanalyse, moins manichéenne, le classe ainsi : fétichiste, exhibitionniste, masochiste. Celui que nous présente A 2 relève de la troisième catégorie. C'est un gentil père de famille, qui a une existence parallèle. Il fréquente les maisons closes. A cela rien d'extraordinaire, si cet homme attachant, parce qu'il souffre, n'y allait pour réciter une leçon enfantine à une prostituée devenue maîtresse d'école. Amour refoulé, dit la psychanalyse si prompte à débroussailler les labyrinthes de nos inconscients. Ce qui est le plus intéressant est la manière dont est perçue la réalité et son glissement progressif vers le fantasme : univers poisseux, obsessionnel, pornographique, qui relève du domaine de l'inavoué. — M. G.

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**18 h 30** Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
**18 h 55** Tribune libre.
France, terre d'asile.
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé : Ulysse 31.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma : la Porte du diable.
Film d'Anthony Mann.
**21 h 50** Journal.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2**, Matinales : c'est à Hambourg (l'image de la France à Hambourg).
**8 h**, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egyptes, par J. Lacarrière ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
**9 h 7**, La matinée des autres : la vie quotidienne en Malaisie.
**10 h 45**, Un quart d'heure avec... Jacques Le Cornec.
**11 h 2**, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Schumann.
**12 h 5**, Nous tous chacun.
**12 h 45**, Panorama.
**13 h 30**, Libre parcours variétés.
**14 h**, Sons : transports.
**14 h 5**, Un livre, des voix : Un ami retrouvé, de Fred Uhlman.
**14 h 47**, Le monde au singulier : l'actualité selon Virgil Tanase.
**15 h 30**, Les points cardinaux : la décentralisation en Europe.
**16 h 30**, Micromag : le tour du monde en 30 minutes.
**17 h 30**, Roue libre.
**17 h 30**, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Richard Strauss.
**18 h 30**, Feuilleton : l'Homme truqué, de M. Renard.
**19 h 25**, Jazz à l'ancienne.
**19 h 30**, Sciences : la psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
**20 h**, Dialogues : l'Algérie au cœur, avec H. Alleg et R. Boudjedra.
**21 h 15**, Musiques de notre temps.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2**, Quotidien musique : Schubert « Symphonie n° 5 en si bémol » par l'Orch. de chambre de Moscou, dir. R. Barchai ; « Chant des esprits sur les eaux », par Süddeutsche Kamerchor, dir. W. Gönnenwein ; 7 h. 2, Actualité culturelle.
**9 h 2**, Le matin des musiciens : « L'Italie au XX[e] siècle ».
**12 h 2**, Midi - Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique : B. Coleman ; 14 h., Musique légère (Defaye, Dieval, Bonneau).
**14 h 30**, Les enfants d'Orphée : A tous vents, le timbre vocal.
**15 h**, Points-Contrepoints : Dufourt, Liajounov, Berio, Brahms, Debussy, Magnard.
**18 h 2**, Le club de jazz.
**18 h 30**, Quotidien concert : Portrait par petites touches : « Sonate pour violon seul » et « Contrastes » de Bartok, par J. di Donato (clarinette), A. Gorog (piano).
**20 h 5**, Premières loges : Le jeune Giuseppe di Stefano (Donizetti, Bixio, Thomas, Verdi, Cilea, Puccini).
**20 h 30**, Concert : Nouvel Orch. philharmonique, dir. G. Amy : Bartok, « Concerto pour piano et orch. n° 3 », « Concerto pour orch. » ; Amy, « Chant ».
**22 h 30**, Ouvert la nuit : Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 23 h., Les mémoires de la musique.

● **Alberic Magnard** (F.-M., 15 h). — Parce qu'il n'aimait pas le laisser-aller en musique, ni les harmonies molles et flatteuses qui allaient devenir à la mode. Parce qu'il ne considérait pas que le germanisme — et tout particulièrement le wagnérisme auquel il sacrifiait — avait empoisonné l'art français. Parce qu'il préférait la sobriété guindée de d'Indy aux extases rêveuves de Massenet, dont il avait été l'élève, Alberic Magnard, n'est guère resté à la « une » des gazettes que par ses positions dans l'affaire Dreyfus et par un ténébreux suicide qui a fait coulé plus d'encre que ses symphonies. « Penseur passionné » selon Romain Rolland, qui le classait aux côtés de Debussy et de Dukas parmi les musiciens d'avenir, Magnard avait, selon ses propres dires, longtemps « erré » sur un chemin bien obscurci par l'ombre de Wagner puis il avait trouvé sa voie en renvoyant dos à dos le sensuel et le pittoresque : sa troisième symphonie aux idées longues et masculines, malgré une émotion très diluée, est mieux qu'une antiquité franckiste. — T. Fr.

# Mercredi 18 novembre

## Un film

**LE CASANOVA DE FELLINI**
**Film italien de Federico Fellini (1976), avec D. Sutherland, T. Aumont, C. Brown, C. Scarpitta, M. Marquet, D. Emilfork, L. Zerbinati, H. Innocent.**
**FR 3, 20 h 30.**

*★★ La vision pesonnelle, haineuse et démystifiante qu'a Fellini du légendaire aventurier de l'amour. Traité comme un fantoche, un homme-machine sexuelle, Casanova (rôle bien éprouvant pour Donald Sutherland) ne connaît ni joie ni plaisir dans ses ébats érotiques tournés en dérision macabre. Cette œuvre monumentale, réalisée entièrement en studio (à Cinecittà), dans des décors impressionnants, fastueux, étranges, pare la pourriture d'une beauté morbide. Fellini a accroché tous ses fantasmes à la vie, réinventée par lui, du séducteur dont la virilité n'est plus triomphante. Il promène le spectateur dans le labyrinthe funèbre d'une société de tristes débauches, traversée par un imposteur.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 5** Jeu : Réponse à tout.
**12 h 25** Une minute pour les femmes.
Voir son bébé dans son ventre : une peur ou un plaisir ?
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 35** Portes ouvertes.
Protéger l'avenir des enfants handicapés mentaux.
**13 h 55** Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : pourquoi les feuilles changent-elles de couleur ? Heidi, Matt et Jenny ; Spécial 10-13 ans : les arts martiaux venus d'Orient ; Y a-t-il un fantôme dans l'armure ? ; C'est pour rire ; Super-parade des dessins animés : Studio 3.
**18 h 25** Série : L'île aux enfants.
**18 h 50** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les paris de TF1.
**19 h 53** Tirage du Loto.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze. Une place au soleil.
*L'insertion des handicapés dans la société : deux films.* Andréa, l'enfant du silence, *de F. Giraldi*, et Dites-moi qui je suis, *de L. de Kermadec.*
**21 h 30** Les mémoires de la mine.
réal. J. Renard
Le bassin houiller du Nord et et du Pas-de-Calais.
*(Lire notre sélection.)*
**22 h 20** Opéra première : la Fille mal gardée (extraits).
Avec Mmes C. Bessy, directrice de l'école de danse du TNOP, R. Hightower, directrice de la danse, et MM. G. Hirsch, administrateur de la danse, J.-M. Damase, qui a adapté et réorchestré cette nouvelle version.
**23 h 30** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : Les amours des années grises.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**14 h** Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Music à brac.
**15 h** Série : La nouvelle équipe.
La chasse au magot (rediff.).
**16 h 10** Récré A 2.
La panthère rose ; Candy ; Tistou les Pouces verts.
**18 h** Les carnets de l'aventure.
L'archipel de Saint-Brandon (redif.).
*Dans l'océan Indien.*
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les gens d'ici.
**20 h** Journal.
**20 h 25** Sports : Football.
Coupe du monde : France - Pays-Bas.
*La dernière chance de qualification de l'équipe de France de football pour la prochaine Coupe du monde.*
**22 h 20** Magazine scientifique : Objectif demain.
Emission de L. Broomhead.
*Planètes, étoiles, molécules et atomes : un voyage au centre de la matière.*
**23 h 20** Journal.

## Underground

**LES MEMOIRES DE LA MINE**
**N° 1 : LA MINE**
**TF 1, 21 h 30.**

Une fresque sombre, noire comme le charbon ou comme l'intérieur d'une tête, une large vue d'ensemble de l'histoire de la mine de 1914 à nos jours, qui est l'œuvre de Jacques Renard. C'est une grande composition digne de Zola, formée de quatre tableaux qui tentent et réussissent à restituer dans sa vérité profonde la vie du mineur au cours de ce siècle. Peut-être pour la première fois, ce sont les mineurs eux-mêmes et non leurs représentants qui ont la parole. Grâce à la somme documentaire mise à la disposition de son réalisateur, ils jugent leurs histoires, de la guerre de 1914 à la récente fermeture des mines, en passant par le Front populaire. Des témoignages poignants qui, pour nous autres confortablement assis dans le creux de nos bergères, nous laissent songeurs. — M. G.

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**15 h** Retransmission en direct de l'Assemblée nationale.
Les questions au gouvernement.
**18 h 30** Pour les jeunes.
**18 h 55** Tribune libre.
Droits socialistes de l'homme.
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé : Ulysse 31.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma : Casanova.
Film de Federico Fellini.
**23 h 10** Journal.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2**, Matinales : C'est à Hambourg (le bilinguisme).
**8 h**, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egypte, par J. Lacarrière.
**8 h 50**, Echec au hasard.
**9 h 7**, Matinée des sciences et des techniques : à la recherche du réel ; la chimie supermoléculaire ; l'usage de la télématique pour l'apprentissage de la géographie.
**10 h 45**, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec François Faucher, directeur des Ateliers du père Castor.
**11 h 2**, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : journée Mozart (et à 17 h 32).
**12 h 5**, Nous tous chacun.
**12 h 45**, Panorama.
**13 h 30**, Les tournois du royaume de la musique.
**14 h**, Sons : transports.
**14 h 5**, Un livre, des voix : « le Piège », de Francis Ryck.
**14 h 47**, L'école des parents et des éducateurs : couples au fil des jours.
**15 h 2**, Le monde au singulier : l'actualité selon Jean Cathala.
**15 h 45**, Archimedia : les grandes inventions (la lumière).
**16 h 45**, Contact.
**17 h**, Roue libre : quatre épisodes de la vie d'une musicienne.
**18 h 30**, Feuilleton : l'Homme truqué, de M. Renard.
**19 h 25**, Jazz à l'ancienne.
**19 h 30**, La science en marche : les confessions d'un chimiste ordinaire.
**20 h**, La musique et les hommes : semaine Elisabeth Schwarzkopf : journée Mozart.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2**, Quotidien musique : Chopin, « Grand Duo concertant pour piano et violoncelle », M. Argerich (piano), M. Rostropovitch (violoncelle) ; Beethoven, « Concerto pour piano et orchestre n° 5 », V. Ashkenazy (piano), par l'Orch. symph. de Chicago, dir. G. Solti, Actualité culturelle.
**9 h 2**, Le matin des musiciens : « Italia », autour de Franco Donati Zandonai, Donati).
**12 h 2**, Midi-Deux : Magazine quotidien du disque ; 12 h 30, Jazz classique : B. Coleman ; 14 h., Musique légère : Gounod, T. Boehm, Françaix.
**14 h 30**, Microcosmos : Emission pour la jeunesse ; 14 h 30, Feuilleton ; 14 h 40, Les études à l'étude (Marie, Allbright) ; 15 h. 15, Kaléidoscope ; 16 h, Rebus sonore ; 16 h 15, Guimbardes et basket ; 16 h 50, La galerie des portraits : Avicenne ; 17 h. 20, Haute fidélité (Rosenbaum, Henry).
**18 h 2**, Le club du jazz : Gillespie, Gordon.
**18 h 30**, Quotidien concert : Mozart, « Sonate en la » ; Beethoven, « Sonete en ut mineur » ; Shumann, « Fantaisie op. 131 », par I. Flory (violon), J. Delannoy (piano).
**20 h 5**, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
**20 h 30**, Concert (en direct de la salle Pleyel), Récital de chant, Gundula Janowitz (soprano), P. Waters (piano) ; Schumann Brahms.
**22 h 30**, Ouvert la nuit : « Henri Heine, Français méconnu au fondement de notre modernité » : Eiger, Meyerber, Chopin.

# Jeudi 19 novembre

## Deux films

**UN PAPILLON SUR L'EPAULE**
**Film français de Jacques Deray (1978), avec L. Ventura, C. Auger, P. Crauchet, J. Bouise, N. Garcia, L. Betti.**
**A 2, 20 h 45.**

*★ Un cauchemar à la Kafka pour Lino Ventura, qui a eu le tort d'entrer dans une chambre d'hôtel où il n'aurait jamais dû mettre les pieds. Le film le plus personnel de Jacques Deray, délaissant le genre policier, dont il est l'un des spécialistes, pour créer un climat d'hallucination, une énigme non résolue mais à travers laquelle on entrevoit les terribles machinations politiques du monde moderne.*

**CONTRE UNE POIGNEE DE DIAMANTS**
**Film anglo-américain de Don Siegel (1974), avec M. Caine, D. Pleasance, D. Seyrig, C. Revill, J. Vernon.**
**FR 3, 20 h 35.**

*Une histoire de services secrets très embrouillée, tissée d'artifices, qui semble avoir for peu intéressé un réalisateur d'habitude mieux inspiré. Mise en scène de routine. Michael Caine joue avec une désinvolture qui frise l'indifférence. Seule petite surprise : Delphine Seyrig en sirène de roman noir.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 5** Jeu : Réponse à tout.
**12 h 25** Une minute pour les femmes.
*L'assurance construction : une garantie solide comme la pierre.*
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Objectif santé : Action des caisses d'assurance maladie en faveur des handicapés.
**17 h** Formation, information, éducation.
La boîte à problèmes : la scolarisation à l'hôpital.
**18 h** C'est à vous.
**18 h 25** Série : L'île aux enfants.
**18 h 50** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Assemblée nationale.
Le groupe communiste.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Téléfilm : Nous te mari-e-rons.
Réal. J. Fansten, avec G. Mnich, H. Garcin, M. Glaiser...
*Les fiévreuses aventures de femmes célibataires au rythme des lampions.*
**22 h** Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert. Regard sur l'Islam, avec la participation de V.-S. Naipaul, « Guérilleros » ; E. Saibier, « Iran... la poudrière » ; E. Behr, journaliste américain de *Newsweek*, et T. Ben Jalloun.
**23 h 10** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : Les amours des années grises.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Face à vous.
**14 h** Aujourd'hui madame.
Histoire de la maternité : la contraception.
**15 h** Série : L'Age de cristal.
**15 h 55** L'invitée du jeudi.
C. Clément, journaliste et écrivain.
**17 h 20** Fenêtre sur... à propos d'un film.
Croque la vie, de J.-C. Tachella.
**17 h 50** Récré A 2.
Pierrot ; Je veux être éleveur de chevaux ; Discopuce ; La caverne d'Abracadabra.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 10** D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les gens d'ici.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Jeudi cinéma
(et à 22 h 30.)
**20 h 45** Cinéma : Un papillon sur l'épaule.
de Jacques Deray.
**23 h 30** Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**18 h 30** Pour les jeunes.
**18 h 55** Tribune libre.
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé : Ulysse 31.
**20 h** Les jeux.
**20 h 35** Cinéma : Contre une poignée de diamants.
Film de Don Siegel.
**22 h 10** Journal.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2**, Matinales : c'est à Hambourg (Hambourg, ville d'échanges).
**8 h**, Les chemin de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egypte, par J. Lacarrière ; 8 h 50, La cendre écarlate.
**9 h 7**, Matinée de la littérature.
**10 h 45**, Questions en zig-zag : « Le Grand Coucher », avec Guy Dupré.
**11 h 2**, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Hugo Wolf.
**12 h 5**, Nous tous chacun.
**12 h 45**, Panorama.
**13 h 30**, Renaissance des orgues de France : église Sainte-Clotilde de Belfort.
**14 h**, Sons :
**14 h 5**, Un livre, des voix : les heures volées, de Dominique Bona.
**14 h 47**, Le monde au singulier : l'actualité selon Jean Marc.
**15 h 30**, La radio sur la place : les coopératives ouvrières.
**16 h 30**, Le rendez-vous de 16 h 30 : le musée Toulouse-Lautrec.
**17 h**, Roue libre : quatre épisodes de la vie d'une musicienne.
**17 h 32**, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Haendel, Bach, Liszt.
**18 h 30**, Feuilleton : L'Homme truqué.
**19 h 25**, Jazz à l'ancienne.
**19 h 30**, Les progrès de la biologie et et de la médecine : les malformations des membres chez les enfants.
**20 h**, Théâtre du siècle d'or espagnol : les retables des merveilles, de M. de Cervantes, à 20 h 30 : Numance, de M. de Cervantes.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2**, Quotidien musique : Mozart « Symphonie en sol majeur », par l'Academy of Ancient Music, dir. J. Schroeder, Paganini « Fantaisie sur un thème du Moïse de Rossini », J. Staker (violoncelle), S. Neriki (piano), Ravel « la Valse », par l'Orch. Symphonique de Londres, dir. P. Monteux ; 7 h 2, Actualité culturelle.
**9 h 2**, L'oreille en colimaçon : feuilleton.
**9 h 7**, Le matin des musiciens : « Italia », autour de S. Bussoti (Wolf - Ferrari, Dallapiccola, Maderna, Bussoti).
**12 h 2**, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique : B. Coleman ; 14 h, Musique légère : (Chauliac, Bolon).
**14 h 30**, Points-contrepoints : Schubert « Quatuor n° 14 », Verdi « Un bal masqué » par le chœur et orch. de l'Académie de Sainte-Cécile à Rome, dir. B. Bartoletti.
**18 h 2**, Le Club du jazz.
**18 h 30**, Quotidien concert : Schubert « Trois Klavierstücke », Baylor « Création », Ravel « Miroirs » par D. Abramovitz (piano).
**20 h**, Concert (en direct de la Herkulessaal de Munich) : Wagner « Siegfried Idyll », par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; 20 h. 30, Ballif, Brückner.
**22 h 15**, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle, Salter, May, Steiner, Waxmann, Schumann, Hermann, Baxter ; 0 h 30, Les chants de la terre.

# Rappel des émissions

## Mercredi 11 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Les mercredis de l'information.**
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze
La parapsychologie à l'université

**21 h 30 Téléfilm : Et si le bal recommençait.**
De P. Brugnot, réal. B. Bouthier.

**22 h 50 Magazine : Expressions.**
De C. Wellhoff. Que sera l'art demain ?
*Les ordinateurs au service du peintre Vera Molnar ; la bulle de l'architecte Hans Walter Muller ; le mur de livres derrière lequel parle le dessinateur Jacques Tardi. Stockhausen et la musique*

**23 h 55 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Variétés : Palmarès 81.**
Spécial Gilbert Bécaud

**21 h 50 Magazine : Grand Stade.**
L'actualité sportive

**22 h 50 Magazine : Zigzag.**
Des architectures de terre, ou l'avenir d'une tradition millénaire, de T. Wehn-Damisch
*Le retour de l'architecture de terre comme matériau adapté aux contraintes climatiques.*

**22 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 30 Cinéma : la Décade prodigieuse.**
Film français de C. Chabrol (1971), avec M. Jobert, O. Welles, M. Piccoli, A. Perkins, G. Alberti, T. Chelton (Rediffusion).
*Un professeur de philosophie résout, en dix jours, le mystère d'une machination dont sont victimes le fils adoptif et la jeune épouse adultère d'un patriarche, magnat de la finance.*
*Transposition dans une « grande famille » d'Alsace d'un étrange roman policier américain d'Ellery Queen. Références bibliques, psychanalyse et mise en scène baroque. Hommage, aussi, à Orson Welles, interprète de Chabrol.*

**22 h 15 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h, La musique et les hommes :** Musique et société dans l'Angleterre élisabétaine

**22 h 30. Nuits magnétiques :** La dispute ; les Jivaros.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30. Concert (échanges internationaux) :** « Quatuor à cordes en ré majeur », de Borodine, « Quatuor à cordes n° 13 » de Chostakovitch, « Quatuor à cordes en mi mineur », op. 59 de Beethoven, par le Quatuor Chostakovitch ; « Fluorescence pour orchestre », de Penderecki, par l'Orchestre Philharmonique de Varsovie, dir. A. Markowski.

**22 h 30. Ouvert la nuit : Hommage à George Enesco** (Beethoven, Corelli, Chausson, Mozart, Enesco).

## Jeudi 12 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 5 Jeu : Réponse à tout.**
**12 h 25 Une minute pour les femmes.**
La contraception : les hommes aussi
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 15 Lancement de la navette spatiale Columbia 2.**
**13 h 50 Objectif santé : les leucorrhées.**
**17 h Formation, information, éducation (C.N.D.P.).**
Plaisir de lire, plaisir d'écrire ; Actualité éducative.
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Un, rue Sésame.**
**18 h 50 Avis de recherche.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les paris de TF 1.**
**19 h 50 Tirage de la loterie.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Tirage du loto.**
**20 h 35 Téléfilm : Une saison dans la vie de Dostoïevski.**
D'après « le Journal d'Anna Dostoïevskaïa », réal. G. Jorre. Avec M. Bozzufi et C. Salviat.
**22 h 10 Magazine : La rage de lire.**
De G. Suffert. Mythologies : l'imaginaire des peuples.
*Avec MM. Y. Bonnefoy, R. Boyer, M. Detienne, L. de Heusch et Mme N. Belmon, pour le « le Dictionnaire des mythologies ».*
**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Les amours des années grises.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Histoire de la maternité : la mère seule.
**15 h Série : L'Age de cristal.**
**15 h 55 L'invité du jeudi.**
Daniel Balavoine.
**17 h 20 Fenêtre sur...**
Le pèlerinage d'Amanarth, en Inde.
**17 h 50 Récré A 2.**
Casper et ses amis ; Les quat'z'amis ; Qua Qua O : Discopuce ; Si on jouait au théâtre ; Je veux être... plombier.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les grands partis politiques.**
L'U.D.F.
**20 h Journal.**
**20 h 35 L'histoire en question : Qui a tué Ben Barka ?**
De A. Decaux, réal. J.-C. Dudrumet.
*L'histoire de l'affaire Ben Barka, ancien président de l'Assemblée consultative marocaine, qui suscita le plus grave scandale de la Ve République*
**21 h 50 Document : André Malraux.**
Le destin d'un jeune homme, de J.-M. Rouart, réal. F. Maze.
**22 h 35 Magazine : Coups de théâtre.**
L'actualité théâtrale, émission de G. Kahn.
**23 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Cuisine sans cuisson : Les autres et moi.
**18 h 55 Tribune libre.**
Centre national des indépendants et paysans.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma (hommage à Abel Gance) : Bonaparte et la Révolution (1re partie).**
Film d'A. Gance (1971).
**22 h 30 Journal.**
**22 h 50 Cinéma : Bonaparte et la Révolution (2e partie).**

### FRANCE-CULTURE

**9 h 7,** Matinée de la littérature.
**10 h 45,** Questions en zigzag : Suite à la dépendance, avec A. Memmi.
**11 h 2,** Les élèves de René Leibowitz (et à 17 h 32).
**12 h 5,** Nous tous chacun.
**12 h 45,** Panorama.
**13 h 30** Renaissance des orgues de France : Eglise Sainte-Clothilde de Belfort.
**14 h,** Sons : Sao-Paulo.
**14 h. 5.** Un livre, des voix : « le Jade et l'Obsidienne », d'A. Gerber.
**14 h 47.** Le monde au singulier : L'actualité selon R. Laboye.
**15 h 30,** La radio sur la place : A Castres.
**16 h 30,** *Le rendez-vous de 16 h 30 : Goya et Jaurès au musée de Castres.*
**17 h,** Roue libre : Quatre états de l'énergie (la fusion).
**18 h 30,** Feuilleton : « Pour Dieu et le roi », de M. Schilovitz.
**19 h 25,** Jazz à l'ancienne.
**19 h 30,** Les progrès de la biologie et de la médecine : Les greffes de la moelle osseuse.
**20 h.,** Théâtre du siècle d'or espagnol : « la Dévotion à la Croix », de P. Calderon.
**22 h 30,** Nuits magnétiques : La dispute ; Les guérisseurs.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2,** Quotidien musique : Wagner (Lohengrin), Rossini (Guillaume Tell), Pryer, Mozart, Sauguet ; 7 h 2, Actualités culturelles.
**9 h 2,** L'oreille en colimaçon : Feuilleton.
**9 h 17,** Le matin des musiciens : Darius Milhaud : L'exil aux U.S.A. (Honegger, Poulenc, Milhaud).
**12 h 2,** Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Rossini, Giuliani, Briccialdi).
**14 h 30,** Points-Contrepoints : Haydn (Sept dernières paroles du Christ), Rachmaninov (Rhapsodie sur le thème de Paganini) ; 16 h, Trois générations de Busch (Mozart, Berwald) ; 17 h, Pierres Blanches : Kurt Weill.
**18 h 2,** Le club du jazz : G. Gershwin et ses interprètes.
**18 h 30,** Quotidien Concert : Trio Boris Mersson : Dvorak (Trio pour piano, violon et violoncelle en mi mineur) ; Schumann (Trio n° 1 en ré mineur, op. 63).
**20 h 5,** 24e concours international de guitare.
**20 h 30,** Concert : Orchestre national de France, dir. L. Maazel : « Rhapsodie espagnole », « la Valse », de Ravel, « Symphonie fantastique » de Berlioz ; « Madrigal », de P. Mefano.
**23 h.** Ouvert la nuit : Correspondances, F. Garcia-Lorca (Schoenberg, Mudarra de Narvaez, Tarrega, Debussy, Granados).

### TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 NOVEMBRE

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h. 15.

---

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

# *La Mort de Staline*

Saura-t-on jamais la vérité sur les circonstances de la *mort de Staline et sur la bataille* qui, aussitôt après, mit aux prises ses successeurs ? Le film d'Yves Ciampi, sur scénario de Jean Elleinstein, tourné pour les « Dossiers de l'écran » (1), n'est évidemment pas une œuvre de pure fiction. Les auteurs ont voulu raconter, expliquer, ce qui s'est passé. Leur souci de coller à la réalité se révèle jusque dans le soin qu'ils ont mis à cultiver la ressemblance physique des acteurs avec les personnages qu'ils incarnaient. Le Khrouchtchev du film est une bonne photocopie de celui qui fut, il y a un quart de siècle, premier secrétaire du parti soviétique. Mais dès qu'il ouvre la bouche, l'artifice apparaît. Parce qu'il a la voix trop distinguée certes. Mais, surtout, parce que, dans le film, il accapare le premier rôle, dès ce mois de mars 1953.

Cette histoire-là porte la marque khrouchtchévienne. Faut-il s'en étonner ? De tous les dirigeants soviétiques, il est le seul qui ait révélé des secrets. Il est normal que, de ses confidences qui ont inspiré pour partie les auteurs du film, il se soit mis en valeur et qu'il ait gommé les épisodes les moins flatteurs pour son image. Le film d'Yves Ciampi restitue bien l'atmosphère de *méfiance, de peur,* que Staline créa jusque dans son entourage immédiat. Il évoque les rivalités entre les principaux collaborateurs du dictateur. Les clans étaient-ils, à ce moment, aussi tranchés qu'il *l'indique ?*

A voir le film, on a l'impression que, d'un côté, se trouvaient les Staliniens conduits par Béria, le chef de la police, qui mettait en avant Malenkov, alors chef du gouvernement, intelligent mais sans caractère. De l'autre, il y avait naturellement Khrouchtchev, qui se faisait le champion du changement, et le maréchal Boulganine, beaucoup plus influent probablement au cinéma qu'au bureau politique.

En 1953, les forces en présence étaient sans doute beaucoup moins fixées. A cette époque, Béria et Malenkov cherchaient à conquérir le public en promettant la détente à l'intérieur et à l'extérieur. Khrouchtchev, lui, pour gagner le parti et l'appareil dont il avait besoin, s'appliquait à défendre l'orthodoxie. Tout le monde, ou presque, au sommet du parti, se méfiait de tout le monde. Les alliances ont dû se nouer peu à peu, et les dirigeants manœuvrer avec une extrême prudence pour ne pas découvrir leur jeu trop tôt. Peut-on même affirmer qu'il y eut, au début de 1953, un tandem Malenkov-Béria ? Le chef du gouvernement n'était-il pas aussi désireux que ses collègues de *briser* la superbe d'un chef de police peu scrupuleux sur le choix des moyens employés pour établir sa puissance ?

### Tout est hypothèse

Tout ou presque est encore hypothèse. Même la version officielle du décès de Staline (mort naturelle après hémorragie cérébrale). Elle est très vraisemblable, elle n'est pas absolument certaine, car, après tout, les membres du présidium, menacés d'une purge imminente, avaient intérêt à la disparition du dictateur. Un Soviétique, qui s'est fixé en Occident, présent à l'émission de mardi, M. Avtorkhanov, se dit sûr de l'assassinat de Staline. *Rien pourtant* dans l'état actuel de nos connaissances ne permet de tenir cette thèse pour établie.

Hypothèses encore, tout ce qui a été dit de la liquidation de Béria. Officiellement, celui-ci fut destitué le 26 juin 1953, jugé et exécuté en décembre de la même année après un procès secret. Pourtant, à maintes reprises, Khrouchtchev, lui-même, *a indiqué que le chef de la* police avait été tué au moment même de son limogeage. Il a varié d'ailleurs dans ses explications. Parfois il a dit que le ministre de l'intérieur fut liquidé en pleine séance du présidium et parfois qu'il fut assassiné par des militaires, dans les minutes qui suivirent sa disgrâce. Or il fut révélé à l'émission de mardi que Béria fit, en octobre 1953, alors qu'il était incarcéré, une tentative de suicide. Si cette information est vraie, ce qu'a dit Khrouchtchev n'est que vantardise.

Reste à déterminer la place que Staline occupe dans son pays et dans le monde. Lors de l'intervention, peut-être la plus intéressante de cette émission, M. Cathala, ancien correspondant à Moscou de l'hebdomadaire communiste *France nouvelle,* a décrit l'ambiance à Moscou en mars 1953. Il a raconté ces « émeutes de l'adoration », qui firent un nombre inconnu de victimes lorsque des centaines de milliers de Soviétiques voulurent voir, une dernière fois, la dépouille de Staline. Les questions posées par les téléspectateurs sont, elles aussi, révélatrices. Beaucoup n'arrivent pas à croire que l'invraisemblable fut la vérité ; que ce chef d'apparence débonnaire fut un tyran habité par une méfiance maladive : qu'il inspira un incroyable mélange d'amour et de terreur, qu'il fut pleuré par ceux qu'il avait martyrisés. On le tient pour un stratège hors du commun, parce qu'il conduisit son pays à la *victoire.* On oublie qu'avant de bouter hors de Russie les troupes nazies, il fut responsable d'une déroute humiliante. Il eut *le génie d'imposer sa légende.* Il reste à l'U.R.S.S., et au monde, à restaurer — si c'est possible — l'histoire qu'il a détruite.

BERNARD FÉRON.

(1) Emission diffusée mardi soir 10 novembre.

---

R.T.M. CONTRE T.D.F.

## *Le Chat et la Souris*

Depuis vendredi matin 5 novembre, c'est le jeu du chat et de la souris entre R.F.M. et T.D.F. Les brouilleurs de T.D.F. lancent un signal sonore sur la fréquence (100,3 MhZ) de R.F.M. qui se déplace légèrement vers Radio-7 pour échapper au brouillage, car celui-ci atteindrait du même coup la radio d'Etat.

C'est ainsi que samedi 7 et dimanche 8 novembre, les « fidèles » ont pu continuer d'écouter R.F.M. sur 100 MhZ. Mais quand la radio privée, l'une des plus écoutées de la bande F.M., a tenté lundi de retourner sur sa fréquence, elle a retrouvé son brouilleur. Et le petit jeu recommence.

« *On est condamnés à se battre et on se battra jusqu'au bout* », nous a dit d'un ton catégorique Patrick Meyer qui songe dès à présent à entamer une procédure contre T.D.F. (dont ce n'est pas le rôle, estime-t-il, de se charger du brouillage). « *Si la loi votée un peu vite ne correspond pas à des réalités économiques et techniques, il faudra la revoir. On revendique notre indépendance et la publicité représente pour nous la seule possibilité de faire vivre une équipe, on refusera toujours toute forme de subvention.* »

### Pas de limitation géographique

Patrick Meyer n'est pas contre un contrôle (il l'exerce déjà) ni contre une limitation du temps de la publicité (il diffuse pour l'instant une quinzaine de messages par jour, soit dix minutes par vingt-quatre heures) : il a pu payer pour la première fois le mois dernier une partie de l'équipe (dix-sept personnes) bénévole depuis trois mois. Il est en revanche très hostile à la limitation géographique dictée par la loi (pour lui 70 km de rayon autour de Paris — zone actuellement couverte par R.F.M. — correspondent à une zone économique naturelle).

« *Je n'ai pas l'intention de braver le gouvernement,* insiste Patrick Meyer, *mais nous sommes une équipe de passionnés et nous avons envie de faire une vraie radio. Notre souci n'était pas de nous battre sur ce plan-là, mais, si pour un temps nous devons le faire, nous le ferons.* » — C. H.

---

REPRISE DES ÉMISSIONS DE SUD-RADIO

## *T.D.F. loue un émetteur à une station périphérique*

Les émissions de la station périphérique Sud-Radio devaient reprendre mercredi 11 novembre à midi. Sud-Radio avait cessé d'émettre le 6 novembre après la fermeture de son émetteur situé en Andorre. La station diffusera grâce à un émetteur loué par Télé-diffusion de France (T.D.F.), situé à Muret (Haute-Garonne). Sa longueur d'ondes, voisine de cele précédemment utilisée, sera de 258 mètres O.M., 1 162 kilo*cycles.*

Sud-Radio affirme cependant rester attachée à sa qualité de radio périphérique. Sa direction a engagé des pourparlers avec l'Espagne pour la construction d'émetteurs en territoire espagnol, mais, une fois l'accord conclu, il faudrait encore près de dix-huit mois pour construire ces installations.

### Dérogations

Il y avait R.M.C. Son premier émetteur avait été construit, à deux pas de la frontière monégasque, en territoire français. Sur un terrain militaire certes, mais en territoire français. Ses deux émetteurs installés à Roumoules, dans les Alpes-de-Haute-Provence, confirmaient ensuite la « percée » française de la station périphérique. On s'en était étonné, mais on s'était habitué finalement à cette entorse supplémentaire au principe du monopole.

Il faut avouer qu'on ne trouvait déjà plus rien à redire à la manière dont d'autres radios périphériques contournaient le monopole d'Etat : des studios à Paris ? Rien de plus légal puisque les émetteurs se trouvaient à l'étranger. Et, entre studios et émetteurs, il n'y avait donc rien ? Voici que T.D.F. loue aujourd'hui un de ses émetteurs à Sud-Radio, en Haute-Garonne, c'est-à-dire, et jusqu'à nouvel ordre, en France. On déroge, on déroge...

Serait-ce la loi *autorisant sous* certaines conditions les radios privées locales à émettre, et qui a été publié au *Journal officiel* le 10 novembre, qui permet désormais à l'organisme public T.D.F. une telle location à Sud-Radio. Il y est en effet précisé que T.D.F. peut, dans certains cas louer ses émetteurs à ce qu'on appelait naguère « radios libres ». Est-ce à cette loi nouvelle qu'on déroge, assimilant Sud-Radio aux radios locales privées ? Auquel cas les contraintes applicables à celles-ci devraient l'être à celle-là (pas de publicité, rayon de diffusion limité, etc.).

Est-ce à la loi ancienne de *1972* — en attendant celle du printemps ? Il ne faut plus alors parler de monopole, tant les entorses faites è cette loi apparaissent devenir la règle quand cela fait plaisir à l'Etat.

Chacun en est d'accord : le caractère « périphérique » de R.M.-C., d'Europe 1, de Sud-Radio et, dans une moindre mesure, de R.T.L., est devenu fiction. Mais n'est-il pas temps de sortir d'une pareille ambiguïté, si l'on souhaite que reste crédible, et le principe du monopole, et le libéralisme tempéré de l'actuel gouvernement en matière de radiodiffusion.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

---

● *M. Claude Cabanes* écrit dans *L'Humanité : « Le film de Jean Ellenstein nous a offert les péripéties d'une vilaine querelle dans un volailler. Il s'agissait de l'irruption de la tragédie dans le processus de la révolution ; mais le scénario nous a proposé une farce chantée et dansée par quelques alcooliques au fond d'une datcha. Il s'agissait de l'aventure magnifique et horrible à la fois d'un des plus vieux peuples de la terre, qui tend à briser ses chaînes ; mais nous étions dans les décors grotesques d'un Châtelet à la russe, où quelques maniaques se tirent dans les pattes.* »

## LETTRES

### NEUF LIGNES SERONT SUPPRIMÉES DES MÉMOIRES DE SIMENON

M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, a ordonné, lundi 9 novembre, que neuf lignes du dernier livre de Georges Simenon, *Mémoires intimes suivis du Livre de Marie-Jo,* soient occultées par l'éditeur. Les Presses de la Cité devront apposer un *cache* sur ces lignes.

En revanche, M. Caratini a refusé la saisie du livre que souhaitait Mme Denyse Simenon. Celle-ci, séparée depuis quinze ans de son mari, était la mère de Marie-Jo qui s'est suicidée en 1978 à l'âge de vingt-cinq ans. Elle estimait que ces lignes, extraites d'un texte écrit par Marie-Jo et publié par son père, portaient atteinte à sa vie privée.

« *Au nom de la liberté d'expression et de création* », explique M. Caratini, la saisie, « mesure exceptionnelle » ne saurait se justifier lorsque neuf lignes sont contestées dans un ouvrage de 753 pages.

■ **L'écrivain britannique Robert Standish vient de mourir dans sa villa de Valbonne, près de Nice. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.**

[Né à Londres en 1898, Robert Standish, de son vrai nom Digby Garahty, a longtemps vécu en Asie, notamment à Ceylan, où il fut planteur de thé, puis au Japon et en Chine, où il fut correspondant de l'agence Reuter. Il a écrit plus de soixante romans, parmi lesquels *les Trois Bambous,* qui obtint un grand *succès* pendant les années 40 aux Etats-Unis, et *la Piste des éléphants,* qui fut adapté au cinéma. Citons aussi *le Cœur du cyclone, Gentleman de Chine, Honorable Ancêtre, la Pêche au trésor, l'Amour en copropriété* (Stock).]

---

## SPORTS

### FOOTBALL

#### Championnat de France

#### DEUX POINTS D'AVANCE POUR SAINT-ETIENNE

RESULTATS

| | |
|---|---|
| Saint-Etienne b. *Tours | 4-3 |
| *Bordeaux et Brest | 1-1 |
| *Bastia et Sochaux | 1-1 |
| Monaco b. *Laval | 3-2 |
| *Lille b. Paris-S.-G. | 2-1 |
| *Valenciennes b. Nancy | 2-1 |
| *Nice b. Nantes | 3-0 |
| Auxerre b. *Lyon | 1-0 |
| *Metz et Strasbourg | 0-0 |
| *Montpellier et Lens | 1-1 |

Classement. — 1. Saint-Etienne, 27 pts ; 2. Bordeaux, 25 ; 3. Monaco, Sochaux, 24 ; 5. Brest, 22 ; 6. Lille, Laval, 20 ; 8. Paris-S.G., Nancy, 19 ; 10. Nantes, Bastia, 18 ; 12. Tours, Lyon, 17 ; 14. Valenciennes, 16 ; 15. Strasbourg, 15 ; 16. Metz, 14 ; 17. Auxerre, 13 ; 18. Nice, Montpellier, 11 ; 20. Lens, 10.

DEUXIÈME DIVISION
(Matches en retard)
Groupe A

| | |
|---|---|
| *Cuiseaux-Louhans b. Marseille | 2-1 |
| *Nimes b. Saint-Dié | 1-0 |

### D'un sport à l'autre...

ATHLETISME. — *Isabelle Accambray-Raynaud, professeur d'éducation physique à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), âgée de vingt-cinq ans, a porté son record de France du lancer du disque féminin de 53,42 m (le 25 septembre 1981 à Issy-les-Moulineaux) à 53,52 m le 9 novembre au cours d'une réunion à Papeete pour l'inauguration de la piste en synthétique du stade olympique de Tahiti.*

BASKET-BALL. — *Le Sporting Club moderne du Mans, battu 83 à 81 en Israël par Hapoel Ramat Gan, a été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. Les Français avaient déjà été dominés 88 à 74 au match aller.*

VOLLEY-BALL. — *L'Association sportive de Cannes s'est qualifiée pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions en battant Hapoel Hamaapil par 3 sets à 0 (15-11, 17-15, 15-12). Les champions de France s'étaient imposés sur le même score au match aller en Israël.*

هكذا من الأصل



# Aujourd'hui, la Grèce

## Conversation

UN de ces soirs de faux été, d'automne interminable qui enveloppe Athènes dans sa douceur. Les fenêtres de l'atelier sont ouvertes sur la nuit, la pluie se cache derrière la chaleur. Quelques toiles, de grand format, sont éclairées crûment : des verts très tendres, des corps joyeux occupés à bâtir, de jeunes maçons torses nus, le fil à plomb à la main, des scènes de vestiaire, de répit, des évolutions de lumière à l'intérieur d'un même tableau, une falaise rocailleuse qui s'abat violemment vers la mer, qui la divise en deux criques où de chaque côté d'une langue de pierre des corps étrangers, à l'affût, entretiennent de muettes et impossibles conversations. La conversation, c'est un mot que Paul Kalantzopoulos aime bien, il le préfère à rapport, qui est plus abstrait, plus galvaudé aussi. Des conversations, il y en a dans presque tous ses tableaux, il dit : *« Je préfère la conversation au monologue, à la confession, et le dramatique au lyrique. Je préfère le spectacle de ce qui se passe dans la rue à ce qui est concentré en moi-même. »*

Paul Kalantzopoulos était un architecte, qui avait du travail, et qui a tout laissé tomber, sans rien dire à personne, sauf à sa femme, Zozo (merveilleuse), qui l'a soutenu, et qui s'est mis à peindre, en secret, pendant dix ans, sans rien montrer à personne, sauf à sa femme, ce qu'il peignait. Puis ses peintures ont été exposées, il y a deux ans, et ont obtenu un grand succès. Paul se sent un peu l'élève de Tsarouchis, qui vient régulièrement voir et commenter son travail, mais, d'une œuvre à l'autre, il n'y a pas de ressemblance, rien que des affinités. Les dernières toiles, de grand format, reprennent des personnages de la mythologie. Elles sont inachevées, car Paul, pour l'instant, s'accorde un court repos : *« J'abandonne la peinture quelque temps pour rêver à la peinture. »*

*ENTRETIEN AVEC LE PEINTRE IANIS TSAROUCHIS*

# Le passe-temps et la consolation

TSAROUCHIS est né en 1910 au Pirée. Il peint depuis l'âge de six ans. Il porte une chemise jaune, un pantalon de toile écrue retenu par des bretelles, des sandales, une barbe blanche. Quand il parle, ses yeux, qui ramassent ses pensées, deviennent presque fixes, comme ceux d'un aveugle. Pendant qu'il parle, de chaque côté, des mains avides se tendent pour lui faire signer des piles de lithographies.

*« Que représente pour vous l'activité de peindre ?*

— Un passe-temps, une consolation, mais aussi l'expression de ce que je ne peux dire autrement. Je traduis mes sentiments en relations de couleurs et la lutte des couleurs pour l'équilibre forme le dessin. Comme un émail cloisonné, c'est la couleur qui guide ma peinture et non le dessin. Il y a quelque temps, j'ai voulu apprendre à dessiner comme les classiques, parce que c'était contraire à moi-même. Ça m'intéressait d'apprendre quelque chose que je ne connaissais pas, comme on change de position pour dormir. Mais je n'y suis pas arrivé et maintenant je retourne à la couleur libérée, plus ou moins, du dessin.

*— A quel moment avez-vous le plus de plaisir en peignant ?*

— Quand je suis calme et plein de sentiment. Le problème se pose entre ma nature orientale et ma nature occidentale, ce qui arrive à tous les Grecs qui sont sincères. Nous produisons des chanteuses extraordinaires dans le style oriental, et la Callas en même temps. La grande tradition byzantine combine les deux tendances : une tradition pré-hellénistique, qui est plus orientale, et plusieurs néo-classicismes.

*— Vous devez voir ce que vous peignez ?*

— « La vue ou la sensation sont la base de ma peinture », disait Cézanne. Je peux aller très loin vers l'abstrait, mais je dois voir.

*— Vous travaillez avec des modèles ?*

— Ils ont une grande importance. Je prépare tout le sujet d'avance, avec le fond, les meubles, comme au cinéma. Il m'arrive aussi de travailler sans modèle, en utilisant rien que ma mémoire. Le modèle doit bien attraper la lumière, comme disait Renoir. Sa beauté est relative, mais son pays d'origine, une histoire personnelle peuvent inspirer le peintre.

*— La photographie a-t-elle une place dans l'histoire de votre travail ?*

— Après une peinture, je prends des photos du même sujet pour voir la différence, mais c'est fait à la main, comme on dit pour les broderies. Jamais je ne fais une photo avant une étude d'après nature, ce qui me différencie du pop'art ou du néo-réalisme. La photo voit ce qu'on ne voit pas et les artistes voient ce que la photo ne voit pas. La photo rend justice, elle est plus calme et fait ressortir les antipathie alors que, au contraire, dans la peinture, l'amour flatte beaucoup une personne qui pose pour nous. Mais je suis d'accord avec Ingres qui disait à ses élèves : la photo est une chose merveilleuse, mais il ne faut pas le dire.

*— Aimez-vous revoir vos peintures ?*

— Si elles sont très anciennes, je les aime beaucoup, parce que c'est un autre qui les a faites. Quand elles sont très proches, je vois encore leurs défauts. Le Titien disait qu'il faut connaître les défauts d'un tableau, même s'il est retourné contre le mur, sinon on n'est pas bon peintre.

*— Souffrez-vous de ce que votre œuvre soit dispersée entre les musées et les collections privées ?*

— Si les collectionneurs me laissent voir mes peintures, je ne souffre pas, mais en général ils sont pris par un fétichisme terrible. Je suis pour les collections publiques et pas pour les collections privées, parce qu'on ne sait jamais qui s'intéresse aux tableaux. Je suis contre la culture des foules, mais pour l'accès facile aux choses précieuses.

*— Vous faites don de votre œuvre et de votre maison à l'Etat grec, que vous fait cette idée d'un musée qui portera votre nom à votre mort ?*

— J'ai honte d'avoir un musée à mon nom mais je suis content de mettre hors commerce des choses que j'ai faites avec amour. Ça a l'air d'une vanité terrible, mais, au fond, c'est un geste contre la possession. Je ne suis rien qu'une bouteille jetée à l'océan avec une lettre. Moi j'ai l'amour du père à ses enfants : peut-être que mes peintures n'ont aucune valeur, mais j'ai un amour pour elles. On sent la joie que j'ai eue en les peignant, et c'est déjà pas mal. Je n'ai jamais travaillé pour la gloire ou pour l'argent.

*— Vous parliez d'une lettre jetée à la mer, que contient-elle ?*

— Difficile à dire. La mesure, qui se dit *metron* en grec, peut conduire à la médiocrité, qui se dit *metriotis*. C'est sur un fil de rasoir que marche le peintre : en cherchant la mesure il peut être touché par la médiocrité.

*— Que pensez-vous de votre ascendance sur les nouvelles générations, de ces jeunes peintres, comme Fassianos, qu'on sent inspirés par votre œuvre ?*

— Il y a une différence, les jeunes veulent créer une petite boutique, moi j'ai fait des recherches, je suis un raté. De cette période de recherches sont sortis une dizaine de peintres qui font les choses mieux que moi. Je ne les insulte pas, je les envie parce qu'ils sont plus tranquilles que moi. J'envie la confection et je la déteste en même temps.

*— Quelle place aura eu l'argent dans votre vie ?*

— Il est difficile de gagner peu d'argent, il faut une virtuosité comme il en faut pour faire les tableaux lentement. Il y a une virtuosité à les peindre vite, mais je crois que la virtuosité est plus grande si on les peint lentement.

Une enquête d'HERVÉ GUIBERT.



Peinture de Iannis Tsarouchis

## LES PROTHÈSES DE L'ACROPOLE

DOMINANT Athènes, et la Grèce, l'Acropole est trop longtemps restée le « centre du monde », le cœur symbolique au moins de la pensée occidentale, pour qu'il n'en reste pas quelque chose. Quelque chose ? La lutte est trop inégale, ici comme ailleurs, entre les forces de destruction et celles de préservation. D'une part, des moyens dérisoires pour assurer la conservation d'un passé que l'on découvre chaque jour plus vaste et plus fragile ; de l'autre, compte non tenu de l'usure et des catastrophes naturelles, l'insidieuse méchanceté de la pollution qui s'allie souvent fâcheusement aux intempéries, l'efficacité des guerres et des révolutions, les bêtises ordinaires de la construction. L'Acropole ne souffre plus de ces deux derniers maux. Il lui reste la pollution, les glissements de terrain, et l'éternité du temps pour disparaître peu à peu.

On en est aujourd'hui à l'heure des prothèses. L'Erechthéion, le plus célèbre des temples de l'Acropole avec le Parthénon, devrait à la fin du mois de novembre retrouver la sixième de ses caryatides. Quatre de ces statues féminines qui servaient de support à l'un des portiques du temple, et qui dorment depuis belle lurette au musée voisin du Parthénon, avaient déjà été remises en place au printemps dernier : sous forme de moulages en ciment. Un cinquième moulage, reproduction d'une caryatide emportée à Londres au dix-neuvième siècle, avec l'accord des Ottomans, a été réinstallé au mois d'octobre. Restait la sixième, dont l'état calamiteux empêchait toute idée de moulage. Il avait été envisagé de refaire en marbre l'original lui-même. Un sculpteur italien s'était ingénié au siècle dernier à en reproduire une partie, mais avait, semble-t-il, surestimé ses talents. Un sculpteur grec a redressé la situation en réalisant une matrice avec laquelle le moulage doit finalement être effectué. L'Erechthéion sera complet.

Reste le Parthénon, assez mal servi par le temps lui aussi. Jusqu'en 1687, il avait, malgré plus de deux millénaires d'existence, plutôt bien résisté. En 1687, il servit de poudrière aux Turcs et fut, ayant sauté, passablement endommagé de ce fait. Les Anglais prélevèrent ensuite leur « dû », et une partie des frises qui l'ornaient se trouve maintenant, à l'abri de toute pollution, au British Museum. Le tremblement de terre de février dernier, enfin, ne devait rien arranger, mais ses dégâts propres ont été restaurés. Pour le Parthénon, un colloque international aura lieu au début de 1982, à Athènes, précise-t-on curieusement. Colloque au cours duquel seront examinés les problèmes que poserait sa complète restauration. On espère le marbre, on prévoit d'ores et déjà le verre, le plastique, tant l'édifice est devenu fragile.

Quelles que soient les techniques finalement utilisées, la restauration et la préservation du Parthénon, qu'en Grèce au moins on s'est engagé à conduire à leur terme, vérifieront ou infirmeront la haute opinion que se fait l'Occident de lui-même. Ailleurs il s'agit d'Angkor. Et l'on apprend ailleurs encore que le sphinx de Guizèh vient de perdre un morceau de patte gauche, tandis que le ministre égyptien de la culture demandait que soit rapatrié en Egypte un morceau de son menton, lui aussi au British Museum. Le sphinx aurait, dit-on, l'intention de grincer des dents en attendant son bridge.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

# Nata, la femme volante

*IMAGINEZ une femme, comment dire, pas du tout obèse, mais massive, sculpturale, et en même temps timide. Imaginez l'été, à Spetses, dans une île pas loin d'Athènes. Et Nata (c'est son nom, un diminutif de Natalia), au bord de l'eau, qui met une statue à la mer, un de ses faunes ou guerriers crétois, une masse de polystyrène à peine dégrossie, et dont elle se sert comme radeau, sur lequel elle pose son panier, ses instruments et un repas, et qu'elle pousse à la nage jusqu'à une petite crique tranquille. Seulement Nata, avec ses lames et ses burins, et avec son œil, a tendance à diminuer, à amincir les formes et parfois, au bout de la journée, la statue a si bien fondu qu'elle entre dans le panier, que le radeau s'est évanoui, et que Nata doit rentrer à pied...*

*Ou encore Nata, qui a fabriqué un étrange cerf-volant, et qui devient, le long de la plage, l'ombre courante d'un ecclésiastique aux bras écartés qui bénit les paresseux. Nata adore tout ce qui vole, et elle rêve elle-même de voler ; elle a trouvé une combine, en cachette de ses enfants, une sorte de ski nautique aérien, qui la met pour quelques secondes dans l'extase de quitter l'eau, alors on l'appelle la femme volante. Tout ça, c'est le côté fofolle, l'anecdote, et elle est bien plaisante à raconter, mais derrière il y a une femme. Des œuvres. Des choses superbes. Des gisants de marbre rose à deux têtes, des hiboux de tuiles, des coqs furieux, des faunes un peu fous, des jeux d'échecs en boulons et en vis, des dieux dactyles incisés dans la pierre, car Nata Mela soude, taille, fait ressortir les visages et les mouvements qu'elle croit voir dans la pierre :* « Je ne sais pas si c'est la pierre ou moi qui les produit, alors je me demande à quoi je sers. En regardant les pierres, on peut trouver n'importe quoi. Si je décide qu'elles contiennent la tête d'un homme ou d'un chien, je peux les faire ressortir, je vois ce que je veux. Le lendemain soir du tremblement de terre, j'ai apporté mon lit dans l'atelier, je ne pouvais pas dormir, je me suis mise à dessiner, et c'est le dieu du tremblement de terre qui en est sorti. »

*Dans le jardin de Nata un taureau se fait saillir sur les flancs par les deux moitiés du moule dont il a été extrait.* « J'ai du mal à finir une sculpture, *dit Nata*, et quand je ne finis pas je ne peux pas vendre. J'ai beaucoup de doutes chaque fois, je veux toujours faire un peu mieux, le temps passe et voilà. C'est la maladie de notre époque : beaucoup d'artistes, surtout ceux qui cherchent, ont du mal à achever. Les machines, le polystyrène, les moyens nous aident beaucoup, mais les problèmes restent les mêmes.

» Quand je suis sortie de l'Ecole des beaux-arts à Athènes, j'ai commencé par des choses classiques, je croyais que j'étais Michel-Ange. Je me suis mariée et j'ai eu des enfants, je ne pouvais plus travailler, mais les idées se ramassaient dans ma tête. J'ai soudé, puis j'ai arrêté, je ne me sentais pas tranquille. Je percevais des malentendus entre les artistes, trop d'argent est arrivé d'Amérique et tout a claqué, on pouvait sortir n'importe quoi, se présenter soi-même avec des plaies ou des couleurs sur le visage, et dire que c'était une œuvre d'art. J'allais dans les musées et je ne trouvais pas la présence humaine, il y en avait des morceaux, comme une petite musique de chambre, mais ce n'était pas un concert, c'était peu, c'était mince. J'ai eu envie de nouveau de travailler avec des matériaux plus lourds.

» Je n'ai pas envie de produire quelque chose, et que quelqu'un passe et dise : « Ça » aussi je peux le faire. » Il y a des sens cachés, mais j'aime qu'on puisse entendre, que les malentendus s'évaporent. »

LA MORT D'ABEL GANCE

# Les avatars de « Napoléon »

*Abel Gance naquit à Paris, le 25 octobre 1889 et grandit dans l'admiration du théâtre d'Edmond Rostand.* L'art dramatique l'attirait et il fut d'abord comédien — de petits rôles — à Bruxelles et à Paris. A vingt ans, il joua même au cinéma le rôle de Molière jeune dans un film de Léonce Perret. Il avait le goût de l'écriture et se mit à rédiger des scénarios pour les établissements Gaumont. De simple gagne-pain, le cinéma allait devenir pour lui une passion. Ayant créé, en 1911, sa propre société de production, Le Film français, il tourna quatre courts métrages, *la Digue, le Nègre blanc, Il y a des pieds au plafond, le Masque d'horreur*. En 1914, il entrait dans l'équipe de Louis Nalpas, directeur du Film d'art, et réalisait *Un drame au château d'Acre*. Il venait d'écrire une tragédie, *la Victoire de Samothrace* (qu'il considéra toujours comme sa meilleure œuvre), que Sarah Bernhardt avait accepté de jouer, quand la guerre éclata. Plus tard, Sarah Bernhardt fut amputée d'une jambe. Sans elle, *la Victoire de Samothrace* n'avait plus de sens.

De santé fragile (*« A dix-huit ans, je me savais condamné à mourir jeune, comme tous les poètes. J'étais tuberculeux »*), Abel Gance ne fut mobilisé qu'en 1917 dans les services auxiliaires et affecté à la section photographique et cinématographique de l'armée. Pendant l'année 1916, il avait réalisé une dizaine de films, dont le premier, *la Folie du docteur Tube*, histoire de savant fou dont les décors et les personnages se reflétaient dans des miroirs déformants, avait paru bien trop audacieux pour être présenté au public. Les autres avaient été plus « sages ». Vite renvoyé par l'administration militaire dans les studios qui manquaient de personnel, Gance tourna coup sur coup, à la fin de 1917, *le Droit à la vie, la Zone de la mort* et *Mater Dolorosa* (avec Emmy Lynn, une grande comédienne de l'époque), qui fut un très grand succès commercial et où se manifestait le délire mélodramatique qui devait rester une des caractéristiques du cinéaste.

Porté par ce succès, Gance entamait alors sa glorieuse carrière avec *la Dixième Symphonie* (où il voulut associer la musique au cinéma) et *J'accuse*, qui sortit au lendemain de l'armistice de 1918. A partir d'un sujet fortement mélodramatique, il lança, dans *J'accuse*, une protestation contre la tuerie, tout en faisant apparaître dans les tranchées un Gaulois, symbole de l'âme française des vertus de la race, et du patriotisme exalté.

## Une symphonie ferroviaire

En 1919, Gance décida d'entreprendre *la Roue*, poème épique et symbolique, qui sortit en 1923 et causa la plus vive surprise.

Les innovations du film ne furent pas dans ce sujet grandiloquent mais dans une technique hardie de découpage de certaines scènes en multiples images, dans un montage rapide, haletant (rythmé par une partition musicale d'Arthur Honegger), dans un impressionnisme visuel dont le paroxysme enthousiasma les uns et fit crier les autres au scandale.

Cette symphonie ferroviaire, suivie, dans la dernière partie, d'une symphonie de la montagne, devait durer six heures dans sa version originale. C'était évidemment aller contre les habitudes et les nécessités de l'exploitation. Un film long ne se concevait que comme ciné-roman à épisodes, selon des règles bien précises. *La Roue* fut finalement mutilé pour être projeté en une seule séance. Malgré ce « massacre » (il y en eut d'autres, si bien que les grandes œuvres de Gance purent difficilement être reconstituées, plus tard, dans leur intégralité), le cinéaste fut hissé sur le pavois des créateurs de génie, considéré comme un inventeur de langage cinématographique au même titre que Griffith. Par la suite, on le compara également à Eisenstein.

Après une pause pour *Au secours !*, petit film comique avec Max Linder, Gance se lança dans l'aventure de sa vie, *Napoléon vu par Abel Gance*. Ce devait être une immense fresque historique en six films, le premier groupant trois épisodes : *la Jeunesse de Bonaparte, Bonaparte et la terreur, la Campagne d'Italie*. Viendraient ensuite : *d'Arcole à Marengo, Du 18 Brumaire à Austerlitz, d'Austerlitz aux Cent Jours, Waterloo* et *Sainte-Hélène*. Gance travailla trois ans au premier film, qui se termine sur l'entrée de l'armée de Bonaparte en Italie, après la fameuse harangue du général. Ce fut son *Napoléon*, qui durait quatre heures. La première représentation eut lieu à l'Opéra de Paris, le 7 avril 1927.

Que l'on partage ou non la conception romantique, exprimée par Gance, d'un Bonaparte représentant la Révolution pure, prenant en charge le destin national, d'un héros prédestiné incarnant l'ordre et la victoire (ce qui n'était d'ailleurs pas pour déplaire aux foules) il est certain que cette œuvre de poète hugolien fut un événement considérable, un film-phare du cinéma mondial. Un mélange délirant d'histoire et de légende se traduisait par des images superbes et frénétiques. Arrachant la caméra de son trépied (encore une chose dont on a peine à imaginer l'audace à notre époque de caméras légères et mobiles), *Gance l'attacha* à une luge dans une bataille de boules de neige, à un cheval lancé au galop, à une balançoire pour la fameuse scène de la « tempête » qui secoue la Convention, fit tout pour la rendre omniprésente et extrêmement mobile, obtenant ainsi des effets saisissants. Le montage rapide ou alterné, les métaphores visuelles, les mouvements de foule, les surimpressions (telle Damia en « Marseillaise » de Rude) créaient un langage extraordinairement lyrique, une épopée comme on ne devait jamais plus en voir dans le cinéma français.

Par une inspiration de dernière heure — d'où sortit sa conception de la « Polyvision » — Gance décida de diviser certaines scènes en trois parties, qui seraient projetées, en même temps, par trois caméras sur trois écrans et pouvant, soit se raccorder pour un seul tableau en largeur soit permettre des combinaisons plastiques et rythmiques entre l'image centrale et les deux images latérales. Lorsque, les rideaux écartés, ce « triptyque » apparut à l'Opéra, ce fut un tonnerre d'applaudissements pour l'apothéose du spectacle. *Triomphe sans lendemain*. Une seule salle parisienne — le Marivaux — put s'offrir le luxe de l'installation nécessaire.

*C'est sur l'écran traditionnel* et sans les triptyques que *Napoléon* fit une brillante et fructueuse carrière. Gance ne fut pas, pour autant, accepté comme le cinéaste qui devait nécessairement transformer le spectacle cinématographique. Les premières expériences de lancement du parlant passaient au premier rang des préoccupations de l'industrie du cinéma et la « Polyvision » rentra dans l'ombre. Gance, n'étant pas un homme d'affaires ne sut pas, ne put pas exploiter cette invention qui, une trentaine d'années après, allait revenir comme une découverte américaine, sous la forme du « Cinérama ».

De la fresque conçue en 1923, il ne fut plus question. L'importance du projet effrayait et la mort de Hugo Stinnes, l'industriel allemand qui avait financé Gance et aurait continué à le soutenir, obligea l'auteur de *Napoléon* à remiser ses autres scénarios. Il vendit celui de Sainte-Hélène au metteur en scène allemand Lupu Pick, qui le tourna à Berlin, en 1929. Cette année-là, se servant de procédés d'enregistrement sonore qui n'étaient pas encore au point, Gance réalisa *la Fin du monde*, écho apocalyptique de la grande peur moderne (une comète s'approche de la Terre, qu'elle va réduire en morceaux ; une fédération des peuples se constitue pour vivre les dernières heures du monde dans la fraternité). Le film fut mutilé et n'eut pas de succès.

Gance, fatigué, découragé, essaya alors de prouver aux producteurs lancés dans la fabrication de films parlants tirés de pièces ou de romans qu'il pouvait être un réalisateur se pliant aux règles commerciales.

On a toujours jugé cet apport au « cinéma du samedi soir » indigne du talent de Gance. *Dans cette période se situe pourtant* l'intéressante tentative du *Napoléon Bonaparte* (1934), où il utilisa très habilement des extraits du premier *Napoléon* comme souvenirs de personnages racontant en 1815, dans la boutique d'un libraire de Grenoble, ancien colonel d'Empire, la légende de l'Empereur. Le contraste entre les deux techniques pour évoluer entre le présent et le passé fut saisissant. Gance fit installer plusieurs haut-parleurs dans les salles pour créer une « perspective sonore ». Innovation qui ne fut pas suivie alors. D'autres, plus tard, inventèrent la stéréophonie.

En définitive, Gance ne devait pas occuper une place importante dans le cinéma français des années 30, en regard de René Clair, Jacques Feyder, Jean Renoir, Julien Duvivier et Marcel Carné. On retrouvait pourtant quelque chose de sa grande époque avec les trouvailles visuelles, le lyrisme déchaîné de *Un grand amour de Beethoven* (1936), avec la nouvelle version de *J'accuse* (1938) conçue dans l'inquiétude causée par la situation internationale et *où le réveil des morts joués* par les mutilés de la guerre de 1914-1918 (« les gueules cassées ») prit une puissance horriblement tragique.

## Une œuvre mutilée

Le mélo *flamboyant* reparut dans *Venus aveugle* (1940), un des premiers films, tournés après l'armistice, du cinéma français désemparé. Thème de la cécité, de la maternité blessée, du sacrifice sublime à l'usage de Viviane Romance qui cherchait à échapper *à ses rôles de femme légère*. Outrances et grandiloquence mais un délire visuel qui ne demandait qu'à s'épanouir de nouveau. L'étourdissant *Capitaine Fracasse* (1942) d'après Théophile Gautier, avec duel en vers à la façon de Rostand, aurait dû prouver que le film de cape et d'épée pouvait être aussi une spécialité française. Encore une œuvre mutilée. Suivirent douze années de silence, de grands projets inaboutis, d'inactivité.

En 1953, Gance, oublié, fournissait à Jean Dréville le scénario de *la Reine Margot*, d'après Dumas. Sa réapparition en 1954 avec une *Tour de Nesle* feuilletonnesque et la reprise, en 1955, au Studio 28 (version sonore avec vingt minutes sur triple écran), le tirèrent de l'oubli. Il se remit à la « Polyvision » avec Nelly Kaplan, pour un spectacle, *Magirama*, qui n'eut malheureusement pas d'avenir. Le Cinémascope, le Cinérama, le relief sonore étaient arrivés d'Amérique.

Cela ne rendit pas pour autant au cinéaste les moyens de travailler à son « cinéma de l'avenir », d'ouvrir « le temps de l'image éclatée ». *Austerlitz* (1960) ne fut pas, malgré une distribution internationale et une magnifique mise en scène de bataille, un film historique digne du grand projet autrefois conçu. Et le picaresque *Cyrano et d'Artagnan* (1963), où Gance retrouvait les goûts de sa jeunesse et son lyrisme déchaîné, fut froidement accueilli.

Sans la télévision, Gance n'aurait plus, alors, vraiment existé. Par un curieux paradoxe, l'homme de la « Polyvision » et du cinéma sans limites ne devait plus s'exprimer, dans sa vieillesse, qu'au « petit écran ». Adaptant *Marie Tudor*, Gance n'hésita pas à réécrire une partie de la pièce de Victor Hugo pour une émission dramatique en deux parties (diffusée en 1966) où passa son souffle personnel. Pour la série historique *Présence du passé*, il réalisa, en 1967, trois émissions sur Valmy qui le rapprochèrent, une fois de plus, de son Napoléon *confronté* à la Révolution. En fait, sa considération historique auprès du public d'aujourd'hui, Gance la doit à la télévision. Il fut l'un des premiers, en 1964, à entrer dans les *Cinéastes de notre temps*, de Janine Bazin et André S. Labarthe. En 1973, au moment de la diffusion de *Bonaparte et la Révolution*, il eut droit à un hommage d'Armand Panigel. Et le portrait définitif du patriarche récapitulant sa vie, sa carrière et son œuvre se trouve dans « Les grandes heures d'Abel Gance », quatre heures d'émissions de Jean-Pierre Chartier (en coordination avec Maurice Bessy) diffusées en 1976.

JACQUES SICLIER.

# *Le cinéma de l'avenir*

En 1971, Abel Gance, âgé de quatre-vingt-deux ans, remettait en chantier, grâce à une subvention accordée auparavant par André Malraux, et à l'aide d'un groupe de cinéastes, dont Claude Lelouch et François Truffaut, son grand film historique sur Napoléon et en faisait *Bonaparte et la Révolution*. Fondant, dans un montage remanié, son *Napoléon* muet de 1926 (dont les scènes retenues furent post-synchronisées. Albert Dieudonné, créateur du rôle, était encore là pour se doubler lui-même, et Gance reprit son personnage de Saint-Just), les séquences parlantes ajoutées en 1934, des plans nouveaux, des gravures et des commentaires en voix off, il essayait de redonner au public des années 70 la preuve de son génie.

A vrai dire, *Napoléon* ne gagna rien à cette opération. Les images tournées à différentes époques se télescopaient la post-synchronisation était gênante, et l'auguste cinéaste avait éprouvé le besoin — trois ans après mai 68 — de célébrer, à travers Bonaparte agissant contre les excès de la Révolution, un « homme providentiel » qui avait remis de l'ordre dans la République. Cela faisait un peu eau bénite de cour.

*Bonaparte et la Révolution* fut *pourtant l'occasion pour les critiques* d'encenser, à partir des beautés subsistant de la première version, un créateur toujours vivant.

Ces éloges durent être doux au cœur ulcéré d'Abel Gance. Le cinéma français pouvait encore avoir besoin de lui, et les jeunes lui avaient tendu la main. Il se remit aussitôt à un vaste projet qu'il portait en lui, parmi tant d'autres, depuis des années : un *Christophe Colomb*. En vain.

Abel Gance n'avait jamais admis, passé sa gloire éclatante des années 20, de n'être plus au premier rang du cinéma français. Condamné au début du parlant — comme, d'ailleurs, Marcel L'Herbier, son contemporain, son égal à tourner des films commerciaux, — ne retrouvant que rarement l'occasion de s'exprimer avec une certaine liberté, voué au chômage, à l'oubli, de 1942 à 1943, il était sorti de sa « malédiction » à la fin des années 50, grâce à une admiratrice venue d'Argentine, Nelly Kaplan, avec laquelle il reprit ses travaux sur la polyvision et qui lui fit, en somme, rendre justice, avant de devenir, elle-même, cinéaste.

Mais ses derniers films, *Austerlitz* (1960) et *Cyrano et d'Artagnan* (1963), ne lui avaient rendu ni la notoriété ni le succès public. Le Gance que nous avons connu alors était un homme amer, se plaignant de l'incompréhension dont il avait toujours été victime, parlant sans cesse de ses inventions (triple écran, perspective sonore, pictographe, etc.) qui avaient été exploitées par d'autres, des manuscrits qui dormaient dans ses tiroirs, de sa carrière avortée. *« J'imagine que je n'ai donné que 5 % de ce que j'aurais pu, si les producteurs avaient mieux compris ce que je pouvais apporter au cinéma et sans les difficultés insensées qui m'ont toujours été créées uniquement parce que je ne voulais pas rester dans le* statu quo. »

Ce n'était pas la rancune d'un homme sevré de richesse et d'honneurs. Gance eut toujours plus volontiers la tête dans les nuées que les pieds sur la terre. Dès ses débuts, à une époque où — ce qu'on ne mesure plus guère aujourd'hui — il fallait tout inventer du langage cinématographique, où le pouvoir fabuleux des images muettes autorisait toutes les expériences pour un art nouveau, la « cinégraphie », Gance se sentit investi d'une mission.

Nourri de la culture littéraire du dix-neuvième siècle, et d'une croyance en la science porteuse de progrès et de merveilles, il vit dans l'appareil technique du cinéma un instrument prodigieux pour faire éclater ses visions, ses songes, les symboles, l'univers poétique et les idées tumultueuses dont sa tête était pleine. Peut-être celui qu'on a souvent comparé à Victor Hugo pensa-t-il dominer le vingtième siècle par le cinéma, spectacle total, comme Hugo avait dominé le siècle précédent par la littérature. Ses déceptions furent, en tout cas, à la mesure de ses conceptions grandioses.

## L'époque du muet

Sauf avec les deux *J'accuse* (1918 et 1938), où il prit partie contre la guerre, Gance ne fut jamais, dans ses films, un témoin de son époque. Souvent grandiloquent, démesuré, *mais authentiquement visionnaire, il* chercha à ouvrir au cinéma, par des œuvres semées d'orages lyriques qu'on aurait dit provoqués par les dieux, les portes de l'infini. Ce fut une personnalité hors du commun et « dérangeante », qui ne pouvait *s'insérer dans les cadres limités de* l'industrie cinématographique. S'il est archifaux qu'il ait fait constamment perdre de l'argent à ses producteurs, il était porté, par sa nature, à inventer constamment un autre cinéma que celui existant avec ses contingences financières, son souci de rentabilité, ses recettes pour ne pas déconcerter le public.

Abel Gance aurait eu besoin, pour le soutenir, de mécènes un peu fous. Au cours des années 30, il rentra « dans le rang », il pensait ainsi donner confiance pour des travaux plus ambitieux. Il en fut réduit à piétiner, parce qu'on le crut assagi pour de bon. *« C'est un mort qui vous parle d'un autre mort »*, avait-il dit au Festival de Cannes 1953, au cours d'une cérémonie organisée en hommage à Jean Epstein, cinéaste de l'avant-garde française des années 20, qui venait de disparaître.

Bien qu'il soit alors sorti d'une longue traversée du désert et qu'on l'ait redécouvert par la suite, Gance ne devait plus rien apporter au langage cinématographique, en regard d'un Alain Resnais et des gens de la « nouvelle vague ». Qu'on le regrette ou non, il restera classé dans l'époque du muet, qui fut la plus propice à ses idées créatrices. On a pu admirer le « grand ancien » et ses visions géniales. Ce n'était plus que le cinéaste du passé qu'on cherchait dans ses dernières œuvres.

J. S.

## UNE MISE AU POINT DE M. ROBERT ABIRACHED

M. Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, nous a adressé les précisions suivantes sur la Maison des cultures du monde (*le Monde* du 10 novembre) :

*« M. Khaznadar n'est pas nommé directeur de cette Maison mais pressenti pour occuper ce poste. Il s'agit en effet d'un projet dont la mise au point n'est pas tout à fait terminée ; ce n'est pas moi qui procède à de telles nominations mais le ministre de la culture. Cela va sans dire, mais cela va mieux en le disant. »*

**Cette semaine, les exigences de l'actualité nous obligent à supprimer, exceptionnellement, les programmes des expositions. Nos lecteurs retrouveront cette rubrique dans « le Monde des arts et des spectacles » daté du 19 novembre.**

# Le prophète

*(Suite de la première page.)*

Avec sa crinière de cheveux noirs qui, très vite, devinrent blancs, Abel Gance fut pendant un demi-siècle le prophète d'un art qui devait, à ses yeux, surpasser tous les autres. Art total, destiné aux foules aussi bien qu'à l'élite ; école de communion spirituelle, d'énergie et de grandeur d'âme : creuset fabuleux dans lequel les génies du passé, Shakespeare, Rembrandt et Beethoven, mêleraient leur or à celui des modernes : gigantesque cathédrale de rêves et de lumière... En 1917, Gance écrivait déjà : *« Il est nécessaire de concentrer nos efforts jeunes et neufs vers cette possibilité : l'alchimie du cinéma. »* Et près de cinquante ans plus tard : *« Le cinéma de demain doit être à la grandeur de l'ère atomique... et devenir la véritable magie pour lequel il était fait. »*

A l'évangile qu'il annonçait, l'auteur de *Napoléon* demeura fidèle, avec la douce et fervente persévérance des candidats au martyr. Il y avait de la sainteté en lui. Prisonnier de sa foi, il restait aveugle à toutes les contingences. S'il bravait consciemment le scepticisme (*« mot inventé par la fatigue moderne »*), il ignorait le plus naturellement du monde le ridicule. Cela lui valut beaucoup de sarcasmes et de vicissitudes. Mais longtemps (peut-être même jusqu'à son dernier jour) un enthousiasme juvénile lui permit de triompher de ses découragements. *« Il faut,* disait-il, *sauter à pieds joints dans les cercles de feu de nos possibilités et ne pas s'arrêter aux mouvements de stupeur et aux ricanements des témoins. »*

Abel Gance aurait aimé être à la fois le Pierre et le Paul de la nouvelle religion. Mais, par la faute des *« pontifes qui décident dans l'ombre »*, en raison également de ses extravagances, il ne put jamais bâtir l'église de ses songes. Des plans existent, des schémas fiévreux (*la Mort du Christ, les Grands Initiés, la Divine Tragédie, Christophe Colomb, Ignace de Loyola, le Cid Campeador, Merlin l'Enchanteur* et une vingtaine d'adaptations littéraires), qui restèrent lettres mortes. Parmi les quarante films qu'il tourna, il y en avait peu qu'il reconnaissait *comme lui appartenant en propre. « J'ai fait de la prostitution*, avouait-il, *non pour vivre, mais pour ne pas mourir. »* Mot cruel et déchirant.

Dans tous ses films, les meilleurs et les autres, on retrouve ce romantisme échevelé, ce goût de la grandeur et de l'emphase, ce symbolisme délirant, qui pour lui se confondaient avec la poésie. Gance ne s'était jamais remis de ses lectures de jeunesse, et l'influence de Nietzsche et de Schopenhauer ne lui fut guère plus favorable que celle de Rostand et de d'Annunzio. La tête lui tournait souvent et, comme il n'était pas l'homme de la prudence et des demi-mesures, il laissait ses phantasmes l'entraîner dans les *gouffres du pathos et de la naïveté.*

## Une princesse endormie

Mais il arrivait aussi que ce vertige l'élevât jusqu'au sublime. Malgré le fatras environnant, certaines scènes de *J'accuse* et de *la Roue*, d'*Un grand amour de Beethoven* et du *Paradis* perdu, voire du *Capitaine Fracasse* et de *la Tour de Nesle*, nous émerveillent encore. Et par son lyrisme tumultueux, sa puissance hugolienne, sa prodigieuse virtuosité technique, ses trouvailles d'écriture, *Napoléon* demeure, en dépit des mutilations et des rafistolages, une œuvre exceptionnelle dans l'histoire du cinéma.

La grande nouveauté de ce *Napoléon* était le triple écran préfiguration géniale de cette « polyvision », qui, dans l'esprit de Gance, devait ouvrir au cinéma moderne *des portes triomphales en « opérant une transmutation des valeurs visuelles normales »*. Si la « polyvision » ne convainquit personne, le public se contentant des mornes plaines du cinémascope et du cinérama, l'heure est venue de rappeler que c'est Gance qui, le premier en France, fit usage du gros plan (dans *Barberousse*), du montage rythmique (dans *la Roue*) et de la caméra libre (dans *Napoléon*). Avec une folle audace, l'apôtre soumettait la machine à ses rêves. La machine s'en est trouvée pour toujours transformée.

Aux yeux d'Abel Gance, le cinéma était une princesse endormie qu'il s'agissait de tirer de sa léthargie. Il a cru être le magicien capable de ce miracle. C'est cet orgueil, cet espoir insensé, cette volonté déraisonnable, qui furent son honneur et qui font sa gloire. Il avait l'âme ardente des créateurs de la Renaissance. Il ne lui a manqué que le mécène susceptible de prendre en charge, pour le meilleur et pour le pire, ses divagations de visionnaire. *Dans notre époque étriquée, il ne pouvait que s'asphyxier.* Il est mort très jeune de notre indifférence. Don Quichotte, si l'on veut, mais qui continuera longtemps, par-delà la tombe, à nous crier que nous sommes des hommes de peu de foi.

JEAN DE BARONCELLI.

LE MONDE DES AR

« Napoléon

prophète



# THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## Les salles subventionnées et municipales

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (OPERA)** (723-47-77), les 14 et 18, à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), le 11, à 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance (dernière) ; les 12, 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : soirée littéraire Jouvet-Giraudoux ; les 13, 14 et 15, à 20 h. 30 : Andromaque ; les 14, 15 et 18, à 14 h. 30 : la Locandiera.
**ODEON** (325-70-32), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. : Médée.
**TEP** (797-96-06) (J., Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. à 15 h. : la Mandragore ; le 12, à 20 h. 30 : Claude Barthélémy.
**CENTRE POMPIDOU** (277-12-33) (Mar.), débats, le 12, à 18 h. 30 : Gobineau, un écrivain maudit ; la Couleur du temps ; le 13, à 19 h. : Maurice Kraft ; les 14 et 15, de 14 h. à 24 h. ; le 16, à 20 h. 30 : Max Frisch ; le 16, à 18 h. 30 : le Blanc Reiter ; Musique, les 12 et 13, à 20 h. 30 : Groupe d'étude et de réalisation musicales.
**CARRE SILVIA-MONFORT** (331-28-34), Mercr., à 15 h 30, sam. et dim. à 14 h et 16 h 45 : Cirque Grüss à l'ancienne.
**THEATRE DE LA VILLE** (274-22-77), les 11, 12, 13 et 14, à 18 h 30 : José Alfonso ; (D. soir, L.), mat. dim. 14 h 30 : Peer Gynt.
**THEATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), le 15, à 18 h : Orchestre Colonne, avec H. Yazaki, B. Pasquier, G. Pludermacher (Liszt, Bartok) ; le 16 à 18 h. 30 : R. Streich, soprano et J.-F. Heisser, piano (Mendelssohn, J. Strauss) ; à 20 h 30 : B.-L. Gelber (Chopin, Beethoven).

## Les autres salles

**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : Potiche.
**ARTISTIC - ATHEVAINS** (379-06-18) (Dim. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. 30 : le Foulon.
**ARTS - HEBERTOT** (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : Princesse Baraka.
**ASTELLE - THEATRE** (202-34-31) Ven. 20 h. 30 : l'Occasion ; Mar., Mer., Sam. 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : les Bonnes.
**ATELIER** (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. Sam., Dim. 15 h. : le Nombril.
**ATHENEE** (742-67-27) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : la Bête dans la jungle.
**BOUFFES PARISIENS** (296-97-03) (Dim. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. : Diable d'homme.
**CENTRE D'ARTS CELTIQUE** (258-97-62), le 13 à 20 h. 30 ; le 14 à 15 h. et 20 h. 30 : Prévert-Breton ; les 11, 12 à 20 h. 30 : Pinok et Matho ; le 15 à 17 h. et 20 h. 45 ; les 16, 17 à 20 h. 45 : Compagnie bouche cousue.
**CENTRE CONFLUENCE** (387-67-38) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Mille et une nuits (dernière le 15).
**CENTRE MANDAPA** (589-01-60) (D. soir) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : Vita a morte di Arlecchino.
**CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE**, Grand Théâtre (589-67-57) (Dim., Lun., Mar.) 20 h. 30 : la Fausse Suivante ; Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie ; Resserre 20 h. 30 : Rousseau, juge de Jean-Jacques (dernière le 14).
**COMEDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) (Mer., dim. soir) 21 heures, mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
**COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES** (720-08-24) (Dim. soir, lundi) 20 h. 45, mat. dim., 15 heures et 18 h. 30 : le Jardin d'Eponine.
**COMEDIE ITALIENNE** (321-22-22) (Dim. soir, lun.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 ; la Servante amoureuse. (Dim.) 22 h. 30, lun. 21 heures : Un p'tit rêve dans l'nez.
**COMEDIE DE PARIS** (281-00-11) (Dim., lun.) 20 heures, mat. sam. 16 h. 30 : Sandwich on the Blues ; 21 h. 30, mat. sam. 18 heures : les Aventures de Georges Larrère.
**DAUNOU** (261-69-14) (Dim. soir, mer.) 21 heures, mat dim. 15 h. 30 : La vie est trop courte.
**DEUX PORTES** (361-49-92) Jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 15 heures : les Fausses Confidences.
**EDOUARD-VII** (742-57-49) (Dim. soir, lun.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.
**ESPACE - GAITE** (327-95-94) (Dim., lun.) 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45, dim. 20 h. 30 : Tranches de vie.
**ESPACE-MARAIS** (271-10-19) (Dim., lun.) 20 h. 30 : la Mouette ; les 11, 12, 13 et 14 à 18 h. 30 : Monstrez-vous.
**ESSAION** (278-46-42) (Dim.) salle I : 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention copyright ; salle 2 : 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? ; 22 heures : Cheese ou la vie en rond.
**FONDATION DEUTSCH - DE - LA - MEURTHE** (340-36-35) (Dim., lun. mar.), 21 heures : le Roi Gordogane.
**FONTAINE** (874-74-40) (Dim., lun.) 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; (Dim. soir, lun.) 22 h., mat. dim. 15 heures et 18 heures : la Tour de la Défense.
**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (L.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout (à partir du 17) ; (D. soir, L), 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : Anatole.
**GALERIE 55** (326-63-51) (D., L.), 21 h : Figaro solo.
**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 18 h. 30 : la Fleur de l'âge : le Cocktail ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Divan.
**LIERRE-THEATRE** (586-55-83) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : les Bouffons.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). I. 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul. II. 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : les Amis. Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
**MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du vent dans les branches de sassafras.
**MAISON DES AMANDIERS** (797-19-59) (D., L., mar.), 20 h. 30 : les Pantins.
**MARIE STUART** (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Sacrilèges.
**MARIGNY** (256-04-41) (J., dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74) (D.). 21 h. : le Garçon d'appartement.
**MATHURINS** (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
**MICHEL** (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 30 : On dînera au lit.
**MICHODIERE** (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Mademoiselle.
**MODERNE** (280-09-30) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Zirélia.
**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D., L.), 21 h., mat. Sam., 17 h. 30 : Exercices de style. — Petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : Un dibouk pour deux personnes.
**NOUVEAUTES** (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
**ŒUVRE** (874-42-52) (L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Pa.
**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Joyeuses Pâques. — Rencontres, le 16 à 20 h. 30 : les Soleils de Pagnol.
**ROQUETTE** (805-78-51) (D. soir, L.), 22 h. : le Fétichiste (à partir du 13).
**SAINT - GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Charimari.
**STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
**TAI THEATRE D'ESSAI** (278-10-79). Mer., Jeu., Ven., Sam., 12 h. 30 : la Dingue des années 30 ; J., V., S., 20 h. 30, Dim., 15 h. : le Rouge et le Noir ; D., L., Mar., 22 h. : le Chien des Baskerville ; L., Mar., 22 h., Mer., 20 h. 30, Sam., 18 h. 30 : la Métamorphose ; L., Mar., 20 h. 30, Sam., Dim., 17 h. : l'Ecume des jours.
**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (Dim.) I : 20 h. 15 : Vinci avait raison ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire ; II : 23 h. 15 : le Chant du bouc.
**THEATRE DU MARAIS** (278-50-27) (Dim.) 20 h. 30 : Henri IV.
**THEATRE DE MENILMONTANT** (366-60-60) Petite salle (Dim. soir, Lun., Mar.) 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : le Roi se meurt.
**THEATRE DE PARIS** (280-09-30) (Dim. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 18 h. : Bent.
**THEATRE DE LA PLAINE** (842-32-25) (Dim. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat Dim. 17 h. : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
**THEATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), les 12, 13, 17 à 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; les 11, 14 à 20 h. 30 ; le 15 à 15 h. : l'Amour de l'amour ; Petite Salle, les 11, 12, 13, 14 à 20 h. 30 : le 15 à 15 h. et 18 h. 30 : Virginia ; le 17 à 20 h. 30 ; Oh ! les beaux jours !
**THEATRE 18** (226-47-47) (Dim. soir, L.) 22 h., mat. Dim. 18 h. : Vera Baxter.
**TRISTAN - BERNARD** (522-08-40) (Dim. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 ; Une heure à tuer.
**VARIETES** (233-09-92) (Dim. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Intoxe.

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (296-29-35) : L., Mar., Mer., 20 h. 15 : Hé ! dis Jeannette ; J., V., S., 20 h : A la rencontre de M. Proust ; D., 21 h 15 : le Grand Ecart ; 22 h 30 : le Président.
**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) (D.) I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; — II. : 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h 30 : Pit et Bik.
**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h : Electrochoc ; — II. : 20 h 30 : D. Herczog ; 21 h 45 : Zéphir et Aquilon.
**CAFE DE LA GARE** (278-52-51), (D., L.) 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.

## SPECTACLES NOUVEAUX

**GOLDONEH**, Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 (11 au 14).
**FAUST**, Chaillot (727-81-15), 20 h. (12).
**LA DUCHESSE D'AMALFI**, Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 (13).
**QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?** CAC Chelles (421-20-76), 20 h. 45 (12).
**PANTAGRUEL**, Maison des Arts, Créteil (899-94-50), 20 h. 30 (12).
**JOB**, Théâtre par le Bas, Nanterre (775-91-64), 20 h. 30 (12).
**L'ABSENT**, Marie-Stuart (508-17-20), 22 h. (12).
**KRAVD MODUS VIVENDI**, Espace Marais (271-10-19), 22 h. 30 (13).
**ON LOGE LA NUIT**, La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 (13).
**LE MATCH**, Comédie de Paris (281-00-81), 23 h. (13).
**LA FUMEE DES CARGOS**, Théâtre, Sartrouville (914-44-86), 20 h. 30 (13).
**WEST SIDE STORY**, T.M.P. (261-19-83), 20 h. 30 (14).
**LE CID**, Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30 (14).
**LA PASSION DE L'INSOMNIAQUE**, Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h. (16 au 21).
**ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE**, Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 (16).
**CIEL DE LIT**, Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 (16).
**BRITANNICUS**, Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 (17).
**L'INSCRIPTION**, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 (17).
**LE GRAND BILAN**, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 (17).
**MOI, CHIENNE**, Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 (17).
**LE BLEU DE L'EAU DE VIE**, Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 (17).

### HORS PARIS

**LYON**, Théâtre de l'Agora (7) (827-34-94) : Holocostum (12 au 28 novembre) ; T.O.L. (7) (825-70-21) : Monoraß (12 novembre) ; Théâtre de la Platte (7) (839-27-65) : l'Oracle (17 novembre au 19 décembre).
**THIONVILLE**, T.P.L. (8) (253-33-95) : En revoir (17 novembre).
**TOULOUSE**, Grenier (61) (42-97-89) : les Chambres (17 au 21 novembre).
**EVREUX**, Théâtre municipal (83) (33-06-89) : Macbeth (17 au 29 novembre).
**ARLES**, Carriera (90) (96-84-71) : l'Estrangier (17 novembre).

**COUPE-CHOU** (272-01-73) (D., L.), 20 h 30 : le Petit Prince (D.), 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.
**FANAL** (233-91-17) (D), 20 h : Un ouvrage de dames ; 21 h 15 : F. Blanche.
**LA GAGEURE** (367-62-45) (D., L.), 21 h 30 : Le Guichet.
**POINT VIRGULE** (278-67-03) (D.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 30 : Du ronron sur les blinis.
**LE PETIT CASINO** (278-36-50) (D.). I : 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II : 20 h. 30 : Trois filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
**LA SOUPAP** (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Josy Coiffure.
**SPLENDID ST-MARTIN** (208-21-93) (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : Papy fait de la résistance.
**THEATRE DE DIX HEURES** (607-07-48) (D.), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
**VIEILLE GRILLE** (707-60-93), I : 20 h. 30 : Betina ; 22 h. 30 : Arthus (dernière le 14) ; à partir du 17 : Mensonges, J.-M. Binoche. — II : le 15, 17 h. : A. Baglia ; 21 h. : J. Guglielmi.

## En région parisienne

**ATHIS-MONS**, C.C. (938-79-78), le 12, 21 h. : Cuarteto Cedron.
**AUBERVILLIERS**, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 11, 13, 14, 20 h. 30, le 15, 17 h. : Monsieur de Pourceaugnac (dern.). Le 12, 21 h. : Kevin Coyne.
**BOULOGNE**, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Frères Jacques (à partir du 12).
**CLAMART**, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 15, 15 h. : Ta bouche ; le 17, 20 h. 30 : Faut pas payer.
**COLOMBES**, M.J.C. (782-42-70), le 14, 20 h. 30 : Au bonheur des dames.
**CRETEIL**, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 17, 20 h. 30 : Ch. Byrd, B. Kessel, H. Ellis.
**GAGNY**, T.M.G. (302-48-25), le 14, 20 h. 30 : Trio Deslogères.
**ISSY-LES-MOULINEAUX**, Théâtre (642-70-91). Le 15, 14 h. 30 : les Noces de Figaro. — M.J.C. (554-67-28), le 12, 21 h. : A. Balla.
**NEUILLY-PLAISANCE**, salle Prévert (300-43-29), le 14, 21 h. : Liesl et Karl.
**NOISY-LE-GRAND**, Gymnase, le 14, 21 h. : K. Coyne.
**ORSAY**, Maison pour tous, le 14, 20 h. 30 : S. Belloc.
**ROMAINVILLE**, salle des fêtes (845-19-83), le 14, 20 h. 30 : L. Escudero.
**SAINT-CYR**, Gymnase, le 15, 16 h. : Faut pas payer.
**SAINT-DENIS**, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Premier amour (dern. le 15) ; 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Doublages (dern. le 15) ; les 13, 14, 22 h. 30 : J. Léandre, H. Devick.
**SARCELLES**, Forum des Cholettes (990-30-94), le 14, 21 h. : S. Keuten.
**SARTROUVILLE**, Maison pour tous (914-44-86), le 13, 21 h. : Ch. Costa.
**SCEAUX**, les Gémeaux (660-05-64), le 14, 20 h. 45 : Quatuor de flûtes Arcadie.
**TAVERNY**, Gymnase, (960-53-33), le 13, 21 h. : A. Bashung.
**TRAPPES**, ACT (052-84-38), le 14, 20 h. : Pourquoi chante le rossignol ?
**VERSAILLES**, Théâtre Montansier (950-71-18), les 13, 14, 21 h. : Siegfried ; le 17, 21 h. : le Procès de Shamgorod.
**LE VESINET**, CAL (976-32-75), le 12, 21 h. : les Femmes savantes.
**VILLEMOMBLE**, CC (855-09-55), le 14, 21 h. : Hamlet et Hamlet.
**VILLEPARISIS**, CC (427-94-99), le 15, 14 h. 30 : S. Reggiani.
**VILLEPREUX**, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 14, 21 h., le 15, 14 h. et 17 h. : Figuren Triangel Theater.
**VINCENNES**, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 18 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt ; Folk Club le 13, 20 h. 30 : Hootenanny.
**VITRY**, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 12, 13, 14, 20 h. 45, le 15, 16 h. 45 : les Abysses.

## Les comédies musicales

**PORTE SAINT-MARTIN** (607-37-53) Les 11 et 15, 14 h. 30, les 12 et 13, 20 h. 30, le 14, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Violettes impériales.
**RANELAGH** (288-64-44) (Dim. soir, lun., mar.), 20 h., mat. dim. 15 h. : Un soleil en pleine nuit (dern. le 15).
**RENAISSANCE** (208-21-75) Les 11 et 15, 14 h. 30, le 13, 20 h. 30, le 14, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
**THEATRE 13** (627-36-20) (Dim. soir, lun., mar.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Barbe verte.

## Les chansonniers

**CAVEAU DE LA REPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Achetez François.
**DEUX ANES** (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

# MUSIQUE

## Les concerts

### MERCREDI 11 NOVEMBRE

**SALLE PLEYEL**, 21 h. : Opéra de chambre, dir. : D. Rojdestvenski (Chostakovitch).
**SALLE GAVEAU**, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. et sol. : L. Aconcha (Moussorgski, Mozart, Stravinski).
**ESPACE CARDIN**, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camera, Y. Menuhin.
**LUCERNAIRE**, 19 h. 45 : Ch. Renaud, F. Chaffiaud (Strauss, Calmel, Schumann) ; 21 h. : G. Milloretti (Beethoven, Frank, Berg).
**EGLISE SAINT-ROCH**, 21 h. : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger ; Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart).
**EGLISE DE LA MADELEINE**, 20 h. 30 : Chorale Saint-Thomas d'Aquin, Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales, sol. : A.-M. Miranda (Mozart).
**SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES**, 17 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, P. Amoyal.

### JEUDI 12 NOVEMBRE

**SALLE PLEYEL**, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Ravel, Berlioz).
**RADIO-FRANCE**, auditorium 106, 18 h. 30 : Trio Merson Fietz Staroh (Dvorak, Schumann).
**SALLE CORTOT**, 21 h. : Trio de France (Beethoven, Ravel, Mendelssohn).
**SALLE GAVEAU**, 21 h. : Quatuor élyséen (Mozart, Martinu, Brahms).
**LUCERNAIRE**, 21 h. : voir le 11.
**EGLISE DE LA MADELEINE**, 21 h. : voir le 11, 20 h. 30.
**CENTRE CULTUREL SUEDOIS**, 20 h. 30 : I. Lindgren (Schubert, Debussy).
**ARC**, 20 h. 30 : Concert mélodrame, C. Santos.

### VENDREDI 13 NOVEMBRE

**SALLE GAVEAU**, 20 h. 30 : K. et M. Labèque, S. Gualda, J.-P. Drouet (Bartok, Debussy, Brahms). 18 h. 15 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert).
**EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**, 21 h. : Quintette de cuivres Pro Musica (Gervaise, Corelli, Grieg, Ravel).
**SALLE CORTOT**, 20 h. 45 : M.-P. Soma, Ph. Bride, E. Magnan (Beethoven).
**LUCERNAIRE**, 19 h. 45, 21 h. : voir le 11.

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

**SALLE GAVEAU**, 17 h. : Trio de flûtes de Vienne (Haydn, Schubert, Martinu) ; 21 h. : A. Gorog (Chopin).
**SALLE PLEYEL**, 17 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : E. Krivine, sol. : D. Jenson (Dukas, Saint-Saëns, Schubert).
**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 18 h. 30 : A. Kiss, E. Lux (Schumann, Bartok).
**EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE**, 21 h. : D. Simpson, N. Spieth (Bach, Barrière, Vivaldi).
**LUCERNAIRE**, 19 h. 45 : F. Chaffiaud (Bach, Schubert, Chopin, Ravel), 21 h. : voir le 11.

### DIMANCHE 15 NOVEMBRE

**THEATRE DU ROND-POINT**, 11 h. : Ensemble des arts florissants, dir. : W. Christie (Landi).
**SALLE PLEYEL**, 17 h. 30 : Orchestre des jeunes A. Loewenguth, sol. : A. Loewenguth (Beethoven, Mozart, Glück, Loewenguth, Chailley).
**EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES**, 17 h. : P. Gazin (Hommage à M. Dupré).
**CONCIERGERIE**, 17 h. 30 : les Musiciens de Mannheim (Mozart).
**NOTRE-DAME DE PARIS**, 17 h. 30 : R. Ourgandjian (Liszt, Messiaen, Ourgandjian).
**EGLISE SAINT-MERRI**, 16 h. : Quatuor J. Desloges (Bach, Scarlatti, Arma).
**LUCERNAIRE**, 18 h. 30 : P. Beaubet-Gony (Scriabine, Coff, Beaubet-Gony).
**EGLISE DES BILLETTES**, 17 h. : Quatuor de cordes de Paris (Beethoven, Barboteu, Mahaud).

### LUNDI 16 NOVEMBRE

**THEATRE DE LA PLAINE**, 20 h 30 : Octuor à vent français (Mozart, Beethoven, Schubert).
**THEATRE DU ROND-POINT**, 20 h 30 : Ensemble 2E2M (Bartok, Schoenberg, Bernaola).
**RADIO-FRANCE**, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Enesco (Enesco).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Berlioz, Prokofiev).
**AMERICAN CENTER**, 21 h : D. Behrman, G. Lewis, R. Teitelbaum.
**EGLISE DES BILLETTES**, 20 h 30 : Orchestre de Marly, Ensemble Rasquier Wickham (Mozart, Schubert, Mahler).
**SALLE GAVEAU**, 18 h 30 : D. Gelenbe (Brahms, Chopin) ; 21 h : E. Naoumoff (Mozart, Fauré, Chopin...).
**ATHENEE**, 21 h : H. Schaer, F. Tillard (Monteverdi, Mahler, Brahms, Debussy).
**LUCERNAIRE**, 21 h : voir le 15.
**THEATRE 13**, 21 h : I. Flory, J. Delannoy (Mozart, Beethoven, Schuman, de Falla).
**FIAP**, 20 h 30 : S. Escure (Bach).
**VIEILLE GRILLE**, 21 h : G. Laurens, J.-L. Bindi, E. Mattiffa, Y. Reparant (Monteverdi, Rossini).

### MARDI 17 NOVEMBRE

**CITE INTERNATIONALE DES ARTS**, 21 h : J.-M. Luisada.
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : voir le 16.
**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 18 h 15 : D. Erlih, J. Di Donato, A. Gorog (Bartok).
**SALLE PLEYEL**, 17 h 30 : Orchestre du conservatoire du IXe, dir. : P. Chetail, sol. : A. Loewenguth (Mozart, Franck, Doreau, Vivaldi) ; 21 h : F. Doreau, Ph. Langlois, J. Dejean, J. Bonzarello, R. Loewenguth (Bach, Vivaldi, Fauré, Chausson).
**EGLISE ST-SEVERIN**, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Cl. Scimone ; Ensemble vocal M. Piquemal, Sol. : Ph. Bride (Clementi, Viotti, Vivaldi).
**EGLISE SAINT-ETIENNE DU MONT**, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. Von Websky (Bach).
**SALLE GAVEAU**, 21 h : A. Renteria, J. Matute (Stravinski).
**EGLISE ST-JULIEN LE PAUVRE**, 19 h et 21 h : W. Parrot, J. Parennin, G. Rosset (Bach, Haendel, Weber, Desportes).

## Festival de l'Ile-de-France

(225-11-40)

**PETIT-PALAIS**, Le 15, 15 h. 30 : Ensemble Cl.-Janequin (Costeley, De Milano, Janequin...).
**SAINT-CLAIR-SUR-EPTE**, Eglise Notre-Dame, le 15, 17 heures : Ensemble A Sei Voci (Gesualdo, Victoria, Morales, Lassus).
**SUCY-EN-BRIE**, Eglise Saint-Martin, le 12, 20 h. 45 : Quatuor vocal de l'Ile-de-France (Mozart, Haydn).

## Semaines de musique contemporaine dans les Hauts-de-Seine

(750-44-28)

**COURBEVOIE**, Maison pour tous, le 12, 21 heures : Ensemble d'instruments à vent de la police nationale, dir. : M. Mériot (Roger, Ancelin, Petit...).
**CLAMART**, CC J. Arp, le 12, 21 heures : Quintette de saxophones A. Beun (Terranova, Defaye, Nedoncelle...).
**SAINT-CLOUD**, mairie, le 13, 20 h. 30 : J. Wiederker (Davidowski, Xenakis, Ishii...).
**SCEAUX**, Les Gémeaux, 20 h. 45 : Quatuor de flûtes Arcadie, P.-Y. Artaud (Level, Petit, Loucheur...).
**CHAVILLE**, M.J.C., le 14, 21 heures : J.-Cl. et M. Tavernier (Boucourechliev, Taira, Dao...).
**VILLE D'AVRAY**, Château, le 15, 15 heures : J. Horreaux, J.-M. Trehard, J. Di Donato, J. Vandeville (Jolivet, Meyer, Stravinsky...) ; 17 heures : Osterreichische Ensemble fur neue Musik, dir. : K. Ager (Stupner, Ager, Mullenbach).
**PUTEAUX**, mairie, le 16, 21 heures : E. Trannoy (Landowski, Holstein, Petit...).
**GARCHES**, C.C.M., le 17, 21 heures : P. Bocquillon, P. Lenfant (Levinas, Lejeune, Lavista...).

## Jazz, pop, rock, folk

**ARC** (723-61-27), le 15, 17 h. : J.-I. Bloom, D. Friedman, M. Richmond, D. Humair.
**BOFINGER** (272-87-82), les 13, 14, 21 h. : R. Urtreger, P. Michelot, J.-L. Chautemps.
**CARDINAL PAF** (272-64-86), 21 h., les 11, 12, 13, 14 : J. Lacroix ; les 16, 17 : P. Caratini, M. Fosset.
**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guérault, B. Vasseur.
**CENTRE CULTUREL CENSIER** (329-12-43), le 13, 21 h. : Atlantico ; le 14, 21 h. : Combination Latina.
**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), les 10, 12, 13, 14, 22 h. : Tito Puente ; le 11, 22 h. : Azuquita y su melao.
**CLOITRE DES LOMBARDS** (233-54-09), (D.) 22 h. 30, les 11, 12 : John Lee Quartet ; les 13, 14 : Roots of rock ; les 16, 17 : Rackyao Quintet.
**DREHER** (233-48-44), le 11, 20 h. : D. Humair, D. Friedman, J.-I. Bloom, M. Richmond ; les 16, 17, 22 h. 30 : S. Lacy.
**DUNOIS** (584-72-00), le 12, 20 h. 30 : B. Few, F. Tusques ; le 14, 20 h. 30 : W. Schotte, P. Cardon ; le 15, 19 h. : Triptic Orchestra ; les 16, 17, 20 h. 30 : Dièse 440.
**L'ECUME** (542-71-16), (D.), 22 h. : Songs Prepost Bebop.
**ELYSEE-MONTMARTRE** (606-38-79), le 12, 20 h. : Defunkt ; le 17, 20 h. : B. Szajner.
**ESPACE MARAIS** (271-10-10), le 15, 18 h. 30 : Paulin, rock.
**GIBUS** (700-78-88), 22 h., le 12 : Tropique du Cancer ; les 13, 14 : Désirs.
**GOLF DROUOT** (280-22-99), le 14, 22 h. : Bacchus.
**JAZZ UNITE** (776-44-26), 21 h. 30, les 11, 12 : A. Lincoln ; les 13, 14 : Sh. Jackson ; les 16, 17 : A. Cullaz.
**LUCERNAIRE** (544-57-34), (D.) 22 h. 30 : G. Lefebvre.
**LA MANU MUSICALE** (238-05-71), les 13, 14 : Cerf-Volant.
**MUTUALITE** (329-12-99), le 13, 21 h : Ph. Walker.
**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h., les 11, 12 : G. Burton ; les 13, 14 + le 15 à 16 h. : A. Blakey ; 21 h., le 15 : Papabue's Viking Jazz Band ; le 16 : K. Parker, M. Kink ; le 17 : D. Gillespie.
**OLYMPIA** (742-25-49), le 16, 21 h. : Mink de Ville.
**PALACE** (246-10-87), le 12, 19 h. 30 : A. Lee ; le 13, 19 h. 30 : Les Sparks ; le 17, 19 h. 30 : Ramones.
**PALAIS DES SPORTS** (828-40-48), 20 h. 30, mat. les 11, 14, 15 à 16 h : B. Lavilliers.
**PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h. 30 : Jeu. : Big Boss Band ; Ven. : Wholly Cats ; Sam. : Jazz Group de Bretagne ; Lun. : V.S.O.P. ; Mar. : Leroux, Huck and Co.
**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h. : J.-Ch. Capon, R. Galliano, M. Perrin (dern. le 15) ; à partir du 16 : Groupe Galigai.
**SLOW CLUB** (233-84-30), (D., L.) 21 h. 30, les 11, 12, 13, 14 : R. Franc ; le 7 : M. Laferrière.
**TAI THEATRE D'ESSAI** (278-10-79), le 14, 15 h. : E. Chandler, J. Cohen, D. Lofficial, M. Saulnier, M. Monthana.
**THEATRE NOIR** (797-85-15), le 15, 17 h. : Ly Country Blues ; le 17, 20 h. 30 : J. Valente.
**VIEILLE HERBE** (329-06-91), le 12, 20 h. : Goun.

# DANSE

**AMERICAN CENTER** (321-42-20), le 17, 21 h. : Eiko et Koma.
**ESPACE MARAIS** (271-10-10), le 17, 18 h. 30 : M. Vossen, S. Kessler.
**ESSAION** (278-46-42) (D.), salle I 18 h. 30 : la Création, les Dieux de l'Inde.
**LUCERNAIRE** (544-57-34), le 15 20 h. : N. Rouzier.
**MUTUALITE** (707-57-52), le 17 21 h. : Shalom Israël.
**PALAIS DES CONGRES** (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam 16 h., Dim. 15 h. 30 : Ballet Moïsseiev.
**PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat Dim 17 h. : New-York blues ; le 16 20 h. 30 : Kilina Cremona.
**STUDIO DES QUATRE-VINGTS** (700-51-98), les 13 et 14, à 21 h : Ailleurs.
**THEATRE PARIS 12** (343-19-01) les 13, 14, 20 h. 45 : Cécile Bon.
**THEATRE DE PLAISANCE** (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
**THEATRE 18** (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h., mat. Dim. 15 h et 18 h. : All that love.

## Xe Festival d'automne

(296-12-27)

### DANSE

**CENTRE G.-POMPIDOU**, les 11, 12, 13, 14, 18 h. 30 : Ton Simons ; les 11, 15, 16 h., les 12, 13, 14, 21 h. : A. Degroat ; le 16, 21 h : D. Reitz.

### THEATRE

**ATHENEE**, Petite Salle, les 11, 12, 13, 14, 20 h. 30, le 15, 16 h : Salto Mortale.
**AMERICAN CENTER**, les 11, 12, 13, 14, 21 h. : 3 + 1, Ham et
**IVRY**, Studio (Dim. soir, Lun., Mar.) 20 h. 30, mat Dim 16 h : Compagnie.

### EXPOSITION

**CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE** (Mar.) de 12 h. à 20 h. : Architecture.

## Les music-halls

**BOBINO** (322-74-84) (Dim. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim 16 h. : Maxime Le Forestier ; le 16 20 h 45 : D. Martial.
**ELDORADO** (208-18-76) le 11, 15 h. et 20 h. 30 ; le 13, 21 h ; le 14, 15 h. et 21 h. ; le 15, 14 h. 30 et 18 h. 30 ; le 17, 20 h. 30 : Br... en 100 chansons.
**GAITE - MONTPARNASSE** (322-16-18) le 16, 20 h. 15 : G. Serval.
**GYMNASE** (246-79-79) (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat Dim 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
**HIPPODROME DE PARIS** (720-80-79) 20 h. 30, mat Dim 15 h : Barbara.
**OLYMPIA** (742-25-49) (Dim. soir, Lun.) 21 h. mat. Dim 15 h : Y. Montand.
**PALAIS DES GLACES** (607-49-93) Petite Salle (Dim. soir, Lun.) 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h 15 : A. Révérend.
**PETIT FORUM** (297-53-47) (Dim.) 20 h. 30 : R. Bohringer ; le 16 22 h. 30 : B. Haillant.
**POTINIERE** (261-44-16) (Dim.) 20 h. 45 : A. Métayer.
**RANELAGH** (288-64-44) le 17, 20 h. : Cante Flamenco andalou.
**THEATRE DE MENILMONTANT** (636-97-67) (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Paris show rétro Music-hall.



Mélodine

REPAS POUR MOINS DE

# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 11 NOVEMBRE**

15 h. : Alerte en Méditerranée, de L. Joannon ; 19 h. : Hommage à V. Cottafavi : les Cent Cavaliers ; 21 h. : Sauve qui peut, de J.-L. Godard.

**JEUDI 12 NOVEMBRE**

15 h. : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; 19 h : Hommage à K. Vidor : Conguering the women ; 21 h. : le Pré, de P. et V. Taviani.

**VENDREDI 13 NOVEMBRE**

15 h. : l'Aventurier, de M. L'Herbier ; 19 h : Hommage à K. Vidor : Three wise fools ; 21 h. : le Saut dans le vide, de M. Bellocchio.

**SAMEDI 14 NOVEMBRE**

15 h. : le Club des trois, de T. Browning ; 17 h. : la Croisade maudite, d'A Wajda : 19 h. : Hommage à K. Vidor : the Fountainhead ; 21 h. : C'est la vie, de P. Vecchiali.

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE**

15 h. : Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h. : le Journal d'un curé de campagne, de R. Bresson : 19 h. : Hommage à K. Vidor : Souls for sale, de R. Hughes ; 21 h. : l'Or dans la montagne, d'E. Olmi.

**LUNDI 16 NOVEMBRE**

Relâche

**MARDI 17 NOVEMBRE**

15 h. : la Rose effeuillée, de G. Pallu ; 19 h. : San Mao le petit vagabond, de Z. Ming et Y. Gong ; 21 h. : Rétrospective H. Sanders : la Fille offerte

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 11 NOVEMBRE**

15 h : Escalier de service, de L. Jessner ; 17 h. : Rétrospective Helma Sanders : Angelika Urban, vendeuse fiancée : l'Armée de réserve industrielle ; la Machine ; 19 h. : Simone de Beauvoir, de J. Dayan.

**JEUDI 12 NOVEMBRE**

15 h. : la Galerie des monstres, de Jaque-Catelain : 17 h. : Rétrospective Helma Sanders : Sous les pavés, la plage ; 19 h. : la Race d'Ep, de L. Soukaz.

**VENDREDI 13 NOVEMBRE**

15 h. : Zvenigora, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Rétrospective Helma Sanders : les Noces de Shirin ; 19 h. : Simone Barbès ou la vertu, de M.-C. Treilhou.

**SAMEDI 14 NOVEMBRE**

15 h. : les Quatre fils, de J. Ford ; 17 h. : la Vedette, de R. Hauff ; 19 h. : Sauve qui peut, de J.-L. Godard ; 21 h. : Rétrospective de H. Sanders : Heinrich.

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE**

15 h. : le Ring, d'A. Hitchcock ; 17 h. : Extérieur nuit, d'E.-J. Bral ; 19 h : le Pré, de V. Taviani ; 21 h. : Rétrospective H. Sanders : le triptyque de Vringsveedel

**LUNDI 16 NOVEMBRE**

15 h. : Carnet de notes pour une Orestie africaine ; Appunti, per un film indiano, de P. P. Pasolini ; 17 h. : Charlotte, de F. Weisz ; 19 h. : le Borgne, de R. Ruiz.

**MARDI 17 NOVEMBRE**

Relâche.

## Les exclusivités

**AGATHA** (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

**ALLEMAGNE MERE BLAFARDE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

*L'AMOUR NU* (Fr.) : *Impérial, 2e* (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) sf Mar. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).

**L'ANNEE DES TREIZE LUNES** (All., v.o.) (**) : *14 Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00).

**L'AU DELA** (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**AU-DELA DU REEL** (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**BEAU-PERE** (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; *Paramount* Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**LA BOUM** (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**CHARULATA** (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

**LE CHOIX DES ARMES** (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**CONDORMAN** (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**COUP DE TORCHON** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount *Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount *Orléans, 14e (540-45-91)* ; *Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**LE DERNIER METRO** (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.

**DESPERADO CITY** (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**DIVA** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

*EXCALIBUR* (A., v.o.) : *Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

**FAME** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**LE FAUSSAIRE** (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Chps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

**LA FEMME D'A COTE** (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 8e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**GARDE A VUE** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) sf mar. ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, *14e (329-83-11)* ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LA GUEULE DU LOUP** (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**L'HOMME DE FER** (Pol, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

**IL FAUT TUER BIRGITT HAAS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSIMIMUR IGNI** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). H. Sp.

**IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER** (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.

**LE JARDINIER** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**JAZZ SINGER** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**JULIETTE DU COTE DES HOMMES** (Fr.) : *Saint-André des Arts, 6e* (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

**LE LOUP-GAROU DE LONDRES** (A. v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C. Danton, 6e *(329-42-62)* ; *U.G.C.-Rotonde, 6e* (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. - Gare de *Lyon, 12e (343-01-59)* ; *Paramount*-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, *19e (206-71-33)*.

**MADAME CLAUDE 2** (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**LE MAITRE D'ECOLE** (Fr.), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

**MALEVIL** (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

**METAL HURLANT** (A. v.o.), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16).

**MOI, CHRISTIANE F.** (All., v.f.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**MOURIR A BELFAST**, (A. v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07).

**NEW-YORK 1997**, (A. v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).

**NOCES DE SANG** (Esp.), v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

**NOTRE FILLE** (Fr.-Cam.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**L'OMBRE ROUGE** (Fr.) U.G.C.-*Opéra, 2e (261-50-32)* ; *Racine, 6e* (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

**PASSION D'AMOUR** (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

**POLYESTER** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**POUR LA DEFENSE DU PEUPLE** (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**POUR LA PEAU D'UN FLIC** (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LE PROFESSIONNEL** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), *Berlitz, 2e (742-60-33)*, Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Hollywood Boulevard, *9e (770-10-41)*, *Paramount* Bastille, 12e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**REGARDS ET SOURIRES** (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**REPORTERS** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**RIEN QUE POUR VOS YEUX** (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, *12e (343-79-17)*, Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**RUST NEVER SLEEPS** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**LE SANG DU FLAMBOYANT** (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).

**SANGLANTES CONFESSIONS** (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), *Olympice Balzac*, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**TAIS-TOI QUAND TU PARLES** (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

**TARZAN L'HOMME-SINGE** (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e *(326-12-12)*.

**LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE** (It.) : v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, *14e (589-68-42)* ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

**UNE AFFAIRE D'HOMMES** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**VOTRE ENFANT M'INTERESSE** (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?** (A.) : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

## Les festivals

**BEAUCOUP DE ROCK AND SOUL** (v.o.) : Rivoli-Cinéma (272-63-32) : Mer. : Cha-cha ; Jeu. : AC DC The Film, let there be Rock ; Ven. : Bob Marley live Exodus ; Sam. : Jubilee ; Dim. : Salsa ; Lun. : Rude Boy ; Mar. : Feast of friends, Jimi Plays Berkeley

**BUSTER KEATON**, *Marais, 4e (273-47-86)* (v.o.) : Mer. : le Mécano de la « General » ; Jeu. : le Dernier Round ; Ven : les Lois de l'hospitalité ; Sam. : la Croisière du « Navigator » ; Dim. : Steamboat Bill Junior ; Lun. ; Ma vache et moi ; Mar. : Sherlock junior.

**WIM WENDERS**, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-03) (v.o.) ; Mer., Dim., Lun. : Alice dans les villes : Jeu., sam. : Au fil du temps ; Mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

**JEAN RENOIR**, Escurial, 13e (707-28-04). 12 h. : Ven., Mar. : la Marseillaise ; Sam., Dim. : la Règle du jeu ; Jeu., Lun. : la Grande Illusion

**SOLITUDES AMERICAINES** *(v.o.)*, Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : Gros plan ; Jeu. : Vol à la tire ; Ven. : le Pays de la violence ; Sam. : l'Epouvantail ; Dim. : American Gigolo ; Lun. : Jack le Magnifique ; Mar. : l'Equipée sauvage.

**HOMMAGE A JEAN GREMILLON**, Studio 43, 9e (770-63-40) ; Mer. 18 h. 30, Ven. 20 h. 15, Sam. 15 h. 30, Dim. 21 h. : Gueule d'amour ; Mer. 20 h. 15, Sam. *20 h.* : *l'Etrange Monsieur Victor* ; Mer. 22 h. 15, Ven. 18 h. 30, Sam. 14 h. : Remorques ; Jeu., Lun. 18 h. 30 : Lumière d'été ; Jeu., Lun. 20 h. 30 : le Ciel est à vous ; Jeu., Lun. 22 h. 15, Sam. 23 h. : l'Amour d'une femme ; Ven. 22 h., Dim. 19 h. 30 : Pattes blanches ; Dim. 14 h. : Maldone ; 15 h. 30 : Gardiens de phare ; 17 h. : la Dolorosa.

**TARKOVSKY** (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; en alternance : le Miroir ; Solaris ; Andreï Roublev.

**FESTIVAL F. WISEMAN** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : Juvenil court, Training ; Jeu. : Canal zone, Essene ; Ven. : Welfare, High School ; Sam. : Law and Order, Model, *Primate* ; Lun. : Hospital, Sinaï Field Mission ; Mar. : Meat ; Tous les soirs, 20 h. : Model.

**HOMMAGE A LA R.K.O.** (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : Topaze ; Jeu. : l'Incroyable Histoire ; Ven. : Vaudou et le fils de King-Kong ; Sam. : Né pour tuer ; Dim. : Marie, reine d'Ecosse ; Lun. : Griserie ; Mar. : la Chose d'un autre monde.

**HITCHCOCK** (v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; Mer. 21 h., Lun. 19 h. : Rebecca ; Ven. 21 h., Dim. 17 h. 30 : la Maison du docteur Edwardes.

**FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION** : le Survivant, australien, de David Hemmings ; Rendez-vous hier, français, (C.M.) auteur non communiqué ; le Chat noir, italien, de Lucio Fulci ; Bon anniversaire, américain, de Ed. Hunt : la Dernière Maison sur *la gauche, américain, de Wes Craven* ; Lady, Stay Dead, australien, de Terry Bourke ; l'Anthropophage, italien, de Jo D'Amato ; Incubus, américain, de John Hough (avec John Cassavetes et John Ireland) ; la Cage, américain, de Karen Arthur : Mother's Day, américain, de Charles Kaufman (avec Nancy Hendrickson) ; Don't play with fire, Honk-Kong, de Hark Tsui ; Survivance, américain, de Jeff Lieberman (avec *(George Kennedy)* : Hammer House of horror ; silent scream, anglais, de R. Hammer ; The Last Chase, canadien, de Marty Burke (avec Lee Majors, Burgess Meredith, Alexandra Stewart) ; v.o. : Grand Rex, 2e (236-83-93).

## Les grandes reprises

**AUTANT EN EMPORTE LE VENT** (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e *(225-67-29)* ; *Marbeuf, 8e* (225-18-45). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

**2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

**FELLINI ROMA** (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**GO WEST** *(Chercheurs d'or)* (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

**LA GUERRE DES BOUTONS** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**JOHNNY GOT HIS GUN** (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

**MACADAM COW-BOY** (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

**LE MEPRIS** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.o. (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

**MON ONCLE** (Fr.) Champollion, 5e (354-51-60).

**MONTY PYTHON** (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

**SOUPÇONS** (A. v.o.) Olympic-Halles, 4e (278-34-15), Olympic, 14e (542-67-42).

**STROMBOLI** (It., v.o.) Action Christine bis, 6e (325-47-46), Action Lafayette, 9e (878-80-50).

**TAXI DRIVER** (A., v.f.) (**) Opéra-Night, 2e (296-62-56.

**THE BLUES BROTHERS** (A.) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

### FILM NOUVEAU

**MAX FRISCH**, Journal I-III, film suisse de Richard Dindo. Forum Cinéma, 1er (297-53-74).



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES




POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Le Monde

# société

## JUSTICE

### L'AFFAIRE DE BROGLIE AUX ASSISES

# « Le mobile apparent »

**La plus grande partie de l'audience du mardi 10 novembre a été consacrée aux conditions de l'achat, par Pierre de Varga et Patrick Allenet de Ribemont, du restaurant de la Rôtisserie de la reine Pédauque, au moyen d'un prêt de 4 millions de francs, consenti par Jean de Broglie. Une acquisition qui a été présentée officiellement comme le mobile de l'assassinat et que le président de la cour d'assises, M. André Giresse, qualifie de « mobile apparent » (nos dernières éditions). En quoi cette explication tient-elle encore aujourd'hui ? Ou, plus précisément, Pierre de Varga avait-il intérêt à la disparition du prince, cette « poule aux œufs d'or », comme il l'avait qualifié ? La question est toujours controversée.**

**La prochaine audience, jeudi après-midi 12 novembre, doit être consacrée aux préparatifs du meurtre, et notamment aux trois tentatives qui l'ont précédé.**

*« Nous ne sommes engagés d'aucune manière par les propos de M. Michel Poniatowski lors de sa conférence de presse »*, a déclaré M. Marcel Dorwling-Carter, l'avocat général. *« La seule chose qui nous intéresse c'est de clarifier la situation juridique de la Reine Pédauque. Je ne sais s'il y a là mobile. On a dit que de Varga se livrait avec de Broglie à des trafics. Il y a là peut-être autre chose. »* Le représentant du ministère public n'est pas content. Il lance à Mᵉ Robert Pignot, défenseur de Pierre de Varga : *« Il n'est pas acceptable que vous puissiez dire que la parole d'un ministre de l'intérieur ait pu influer sur la conduite des magistrats. »* Mᵉ Francis Szpiner vient à la rescousse de son confrère : *« Oui, mais la police, la police ! Le ministre de l'intérieur n'a-t-il pas orienté dès le départ l'enquête de la brigade criminelle vers une seule piste ? »*

L'avocat général ne veut pas le savoir pour l'instant. Ce qu'il examine, c'est la situation de la Reine Pédauque. Il a démontré que Pierre de Varga n'était pas qu'un simple employé de cette société avec le titre de conseiller juridique mais un associé à part entière avec 50 % des actions, même s'il a utilisé un prête-nom, celui de sa fille Pascale. Pour le reste, on verra plus tard !

Quand Pierre de Varga apprend que la Rôtisserie de la reine Pédauque est à vendre, le restaurant du quartier Saint-Lazare à Paris est à bout de souffle. Il propose cette affaire à son ami, M. Allenet de Ribemont, qui, le 2 janvier 1976, l'achète et en devient le président-directeur général. L'ennui, c'est qu'il n'avait pas un sou. Mais il connaît Jean de Broglie qui s'est laissé convaincre et a avancé, le 30 décembre 1975, 4 millions de francs prêtés par la B.N.P. de Bernay (Eure), qui, en garantie, hypothèque 800 hectares de forêt appartenant au parlementaire. *« Il a fait preuve d'une confiance aveugle et de légèreté »*, dira un expert financier, qui parle également de l'*« incompétence, de la légèreté et des fautes graves de M. de Ribemont »*.

En plus de l'hypothèque, Jean de Broglie contracte deux assurances-vie d'un montant de 2 500 000 francs au profit, non pas de sa famille, mais de la banque de Bernay, qui viennent s'ajouter à deux contrats antérieurs de même type, de 1 500 000 francs. Mais il ignore qu'un protocole a été passé vingt-huit jours auparavant, soit le 3 décembre 1975, entre MM. de Ribemont et de Varga, aux termes duquel la moitié des actions seront rétrocédées à ce dernier à condition, bien sûr, qu'il participe pour moitié au remboursement du prêt de 4 millions.

Aujourd'hui, Pierre de Varga affirme qu'il ne s'agissait que d'*« une vocation à posséder ; que la date d'exécution de ce protocol n'était pas fixée et qu'il en aurait choisi la date de prise d'effet »* sans aucun doute à la fin de 1982, une fois la dette de Jean de Broglie éteinte.

*« C'est trop facile*, lui répond l'avocat général. *C'était exécutable immédiatement parce qu'aucune date n'était mentionnée »*. De fait, Pierre de Varga n'a participé, contrairement à M. de Ribemont, à aucun des remboursements mensuels de 72 000 F, qui représentaient près de 10 % du chiffre d'affaires de ce restaurant. Mᵉ Paul Lombard le reconnaît, son client a toujours su « organiser son insolvabilité ».

Une fois de plus, comme à son habitude, Pierre de Varga n'apparaît pas officiellement. Fier de lui, il ajoute : *« J'étais gagnant sur tous les plans avec ce protocole, et la succession de Jean de Broglie ne pouvait rien me réclamer. Je ne lui devais rien. »* M. de Ribemont sera pour sa part condamné à payer, le 26 octobre 1977 à payer 1 400 000 F aux héritiers et à la veuve de Jean de Broglie, mais ceux-ci ne verront jamais un centime.

Les avocats de Pierre de Varga tirent également argument de l'arrêt du 10 juillet 1980 de la cour d'appel de Paris qui a relaxé leur client des infractions relatives à la gestion de la Reine Pédauque, estimant qu'on ne pouvait prouver qu'il avait pris effectivement part à cette gestion. *« Une relaxe au bénéfice du doute »*, fera remarquer M. Dorwling Carter.

### Acharnement

Mais Pierre de Varga avait-il intérêt à ce que Jean de Broglie disparaisse ? C'est la thèse de la partie civile, qui estime que la mort du prince *« était la dernière chance »* pour ce restaurant dont les difficultés étaient énormes et qui le 31 décembre 1976 avait un endettement bancaire de 1 300 000 F, bien que Pierre de Varga assure que *« cet établissement était sorti du creux de la vague »*. Mᵉ François Gibault explique : *« La mort de Jean de Broglie allégeait considérablement la trésorerie du restaurant. Les compagnies d'assurance ont remboursé 3 500 000 F à la banque de Bernay alors que cela incombait pour moitié à MM. de Ribemont et de Varga. L'enjeu était de taille ! »*

C'est faux, dit la défense de M. de Varga, pour qui le seul débiteur est M. de Ribemont. Elle précise même que Mᵉ Robert Badinter, à l'époque où il défendait les intérêts de la famille de Broglie, avait écrit au juge d'instruction pour lui dire que le mobile de la Reine Pédauque *« ne tenait pas la route une seconde »*, selon l'expression de M. Lombard. L'avocat marseillais s'étonne de l'« acharnement » de l'avocat général et ne voit pas pourquoi son client, *« ce Machiavel, aurait recruté des Pieds Nickelés pour rien »*. C'est-à-dire pour un bénéfice qui n'existerait pas. M. Dorwling Carter le concède : *« Cela peut ne pas suffire comme mobile »*, mais il s'en tient à la réalité du protocole, tandis que la défense ne veut voir, selon ses termes, que l'« apparence ».

Mobile apparent, mobile plausible, comme l'a écrit l'accusation. Il en faut bien un, à défaut d'autres.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Refus de mise en liberté pour le docteur Azerad.* — Mme Nelly Azerad, ancienne cardiologue de l'administration pénitentiaire, écrouée depuis le 23 juillet pour tentative de meurtre ainsi que pour trafic d'armes et de matières nucléaires, ne sera pas remise en liberté. Sa demande, présentée le 5 novembre (*le Monde* du 7 novembre) par Mᵉ Henri Dussaud, son défenseur, a été rejetée, mardi 10 novembre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris.

## AÉRONAUTIQUE

### MORT DE HENRY POTEZ

M. Henri Potez, l'un des pionniers de la construction aéronautique en France, est mort lundi 9 novembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses obsèques auront lieu vendredi 13 novembre, à 15 heures, à Albert (Somme), ville dont il avait été le maire.

[Né le 30 septembre 1891 à Méaulte (Somme), ingénieur civil diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, Henry Potez a créé dès 1919 son premier établissement industriel à Méaulte, qui devait devenir la Société des aéroplanes Henry Potez, puis, en 1963, la Société Potez-Aéronautique.

De 1920 à 1940, la société produisit plus de sept mille avions civils et militaires. De 1931 à 1935, Henry Potez préside l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales, le syndicat patronal de la construction aéronautique française. En 1958, la Société Potez absorbe des ateliers aéronautiques à Blagnac et à Aire-sur-Adour, dans le Sud-Ouest, qui produisirent en série l'avion Fouga-Magister d'entraînement à réaction, dont plus d'un millier d'exemplaires furent vendus dans le monde. La Société Potez construisit également l'avion de liaison à réaction Paris-III et le quadrimoteur P-842 pour le transport de vingt-quatre passagers.

Henry Potez mit fin en 1967 à ses programmes de construction aéronautique pour se tourner vers d'autres activités industrielles, notamment le secteur des appareils de chauffage et de conditionnement en prenant, en 1970, le contrôle d'Airflam. Il était, depuis 1963, vice-président de la Société nouvelle des éditions Gaumont.

De 1929 à 1939, puis de 1949 à 1960, Henry Potez fut conseiller général de la Somme, et, de 1947 à 1960, maire d'Albert.

Titulaire de nombreuses décorations étrangères, Henry Potez était grand officier de la Légion d'honneur et grand croix de l'ordre national du Mérite.]



## SCIENCES

### Après la nomination de M. Claude Fréjacques

# La nouvelle direction du C.N.R.S.

Un moment désemparé par les démissions en cascade de sa direction, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a rapidement retrouvé une tête. Après avoir nommé la semaine dernière M. Jean-Jacques Payan à la direction du C.N.R.S., en remplacement de M. Jacques Ducuing, le conseil des ministres a désigné, mardi 10 novembre, M. Claude Fréjacques, directeur de la délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), au poste de président du C.N.R.S. en remplacement de M. Charles Thibault, également démissionnaire.

Cette hâte à nommer les nouveaux dirigeants du C.N.R.S. traduit la volonté de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, de ne pas laisser trop longtemps désorganisé cet ensemble de recherche qui dispose d'un budget de 4,5 milliards de francs et emploie vingt-trois mille trois cent cinquante personnes, dont neuf mille chercheurs.

Comme cela a été indiqué à M. Payan, il est probable que la mission de M. Fréjacques a un caractère transitoire. Le ministère a en effet pour principal souci, bien sûr, de *« faire tourner la boutique »*, mais surtout de préparer les travaux du colloque national sur la recherche de janvier 1982, dont les conclusions aideront peut-être à définir la réorganisation du C.N.R.S. ainsi que ses futures orientations.

De ce point de vue, le concours de M. Fréjacques, ancien membre du comité national, membre du conseil du C.N.R.S. et directeur de la D.G.R.S.T. chargée d'assurer la coordination interministérielle de la politique nationale de recherche, sera précieuse d'autant qu'il travaillera sans doute en relation avec son prédécesseur à la D.G.R.S.T., M. Roland Morin, actuellement chargé de mission auprès du ministre.

Parallèlement à ces occupations, M. Fréjacques devrait, pendant quelque temps encore, continuer à diriger la D.G.R.S.T. en attendant que se mettent en place au ministère des réformes dont certaines porteront peut-être sur la D.G.R.S.T.

[Né le 1ᵉʳ août 1924 à Paris, M. Claude Fréjacques est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application des poudres, dont il est sorti ingénieur en 1947. Il est docteur ès sciences depuis 1953. Chef de service au laboratoire central des poudres jusqu'en 1957, il entre alors au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), comme chef du service de la diffusion gazeuse. C'est sous sa direction qu'ont été menées les études de recherche qui conduisirent à la définition, puis à la réalisation de l'usine de Pierrelatte. Il est aussi à l'origine de l'usine de séparation des isotopes de lithium de Miramar, puis de l'installation d'extraction d'eau lourde de Mazingarbe. A partir de 1971, il dirige la division de la chimie du C.E.A. C'est d'ailleurs sous sa direction qu'a été mis au point un procédé chimique de séparation des isotopes de l'uranium. En mars 1980, il quitte ce poste pour prendre en charge les destinées de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), organisme qu'il dirigeait jusqu'à aujourd'hui.

M. Fréjacques a été, de 1956 à 1969, maître de conférences à l'Ecole polytechnique. Il a présidé en 1975 et 1976 le comité consultatif de la recherche scientifique et technique. Il est, depuis mai 1979, membre de l'Académie des sciences.]

## FAITS DIVERS

### A Paris

# Un policier et un directeur de banque sont blessés par un malfaiteur

### Vives réactions des syndicats

Deux hommes, dont un policier, ont été blessés par un malfaiteur, mardi 10 novembre, vers 15 heures, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris (9ᵉ). Celui-ci a pu prendre la fuite. Agé d'une trentaine d'années selon des témoins, cet homme venait de commettre un hold-up — de 150 000 francs environ — dans les locaux de l'agence parisienne de l'American Express, 11, rue Scribe. Il courait en direction du boulevard des Capucines, poursuivi par le sous-directeur de l'agence, M. Richard Wall, quarante ans, auquel se joignit un gardien de la paix qui réglait la circulation, M. Patrick Quevilly, trente et un ans.

Réfugié derrière une cabine téléphonique près de l'entrée du cinéma Paramount Opéra, le malfaiteur refusa d'obtempérer lorsque le policier lui cria : *« Mets les mains sur le capot d'une voiture. »* Avant que le policier n'ait eu le temps de dégainer, il fit feu à plusieurs reprises sur les deux hommes. M. Wall a été blessé à la tête et M. Quevilly au thorax. Il est soigné à l'hôpital Laennec, où son état est jugé sérieux.

### « Les effets de la mansuétude de M. Badinter »

Les syndicats de policiers réagissent sévèrement à cette affaire, la C.F.T.C. des personnels en tenue demandant même *« le rétablissement immédiat de la peine capitale pour les crimes de sang contre des policiers »*. Le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) et la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) dénoncent *« les effets de la mansuétude de M. Badinter »* et *« la passivité de M. Defferre »*.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui regroupe plusieurs syndicats et qui est l'organisation majoritaire des policiers, demande à *« rencontrer d'urgence »* le ministre de l'intérieur, M. Defferre, et le garde des sceaux, M. Badinter. *« Au-delà des mesures circonstancielles qui n'ont pas, à ce jour, d'effet suffisamment dissuasif*, ajoute-t-elle *la FASP revendique de nouveaux moyens et la mise en place de nouvelles méthodes mieux adaptées pour protéger efficacement les policiers et, par là même, les citoyens. Au moment où le budget de l'intérieur vient en discussion au Parlement, la FASP en appelle aux élus pour doter enfin la police de ce qui lui a fait si cruellement défaut au cours des précédents budgets. »*

## MÉDECINE

● *M. Emmanuel Vitria, doyen mondial des « greffés » du cœur*, a été opéré le mardi 10 novembre à Marseille, à la suite d'une chute qui avait provoqué plusieurs fractures, dont celle du col du fémur. M. Vitria a bien supporté l'opération, qui s'est déroulée normalement. M. Vitria, qui est âgé de soixante et un ans, doit fêter le treizième anniversaire de sa transplantation cardiaque le 28 novembre.

## ENVIRONNEMENT

# Les élus de Midi-Pyrénées se prononcent sur la centrale nucléaire de Golfech

*Un mois après le débat à l'Assemblée nationale sur le programme énergétique du gouvernement, le conseil régional de Midi-Pyrénées, présidé par M. Alex Raymond (P.S.), a approuvé, le 10 novembre, le dégel du chantier nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), mais à de nombreuses* « conditions préalables, qui devront être garanties par un contrat avec le gouvernement ». *D'autres consultations analogues devraient avoir lieu, les jours prochains, pour d'autres sites, et le 23 novembre le conseil régional des Pays de la Loire donnera son avis sur le projet de centrale en Basse-Loire (peut-être à Lavau, en amont de Saint-Nazaire).*

*Au-delà de l'enjeu économique de l'équipement nucléaire et de l'emploi (les travaux sur les chantiers peuvent représenter, selon le rythme de construction, l'embauche de deux mille à cinq mille personnes par an), ces consultations entreprises par le gouvernement soulèvent une question politique essentielle. Quelle expression du suffrage universel est prioritaire : l'avis des citoyens de la commune choisie pour l'implantation, celui du département, celui du conseil régional ou le vote du Parlement, ou enfin la décision du gouvernement ? Comment définir le compromis, quelle légitimité faire prévaloir et où placer le pouvoir d'arbitrage ?*

### Un petit oui et beaucoup de si...

De notre correspondante

Toulouse. — Le conseil régional de Midi-Pyrénées n'a pas émis d'avis clair et définitif sur la construction de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne).

Réuni en assemblée plénière extraordinaire, le mardi 10 novembre à Toulouse, il a voté à une majorité relative la résolution présentée par le groupe socialiste, qui estime que la décision doit s'intégrer dans le cadre général de la politique énergétique définie par le gouvernement, comme elle doit prendre en compte les besoins socio-économiques de la région.

L'assemblée considère donc qu'*« elle ne peut émettre une opinion favorable à la réalisation de ce projet, tant que des préalables indispensables au développement du Midi-Pyrénées ne sont pas acceptés sous une forme contractuelle garantie par le gouvernement »*.

A deux reprises, l'établissement public régional avait dit non à la centrale tant qu'un débat démocratique n'aurait pas eu lieu ; il était défavorable au projet de quatre tranches de treize cents mégawatts prévues par le gouvernement de M. Raymond Barre. Il lui était donc délicat de dire un oui ferme aux deux tranches de treize cents mégawatts actuellement envisagées sur le site de Golfech.

Les conditions posées par les conseillers socialistes prévoient notamment la création immédiate d'une commission d'information disposant d'un large pouvoir d'investigation, le renforcement des dispositions prévues pour protéger l'environnement du site, des assurances pour l'emploi à long terme de la main-d'œuvre locale et le maintien des activités après la fin du chantier. Le conseil régional souhaite aussi le développement d'une politique régionale d'économie d'énergie, de recherche et de promotion des énergies renouvelables en Midi-Pyrénées.

Au sein du conseil, les communistes, très favorables à la construction de la centrale, se sont abstenus, et M. Paul Chastellain, maire de Tarbes, a estimé que cette résolution ne répondait pas à la demande et a accusé les socialistes *« de se dégager ainsi de leurs responsabilités pour laisser au gouvernement le soin de la décision finale »*.

Le groupe d'action régionale représenté à la tribune par M. Roland Boscary-Monsservin, s'est également abstenu, *« ne pouvant s'associer à un retard supplémentaire provoqué par les préalables, retard catastrophique pour l'économie d'une région déjà très défavorisée »*. En *« homme d'expérience »*, M. Boscary-Monsservin a fait observer, s'adressant aux antinucléaires, qu'*« il ne fallait pas s'étonner qu'un candidat ne tienne pas ses promesses après les élections »*.

Les radicaux de gauche, enfin, ont voté contre la résolution. M. Jean-Michel Baylet, député maire de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), fidèle à son choix, *s'est estimé « concerné au premier chef par ce problème. Nous avions accepté de participer à l'élaboration de la résolution mais, voyant que nos amendements seraient toujours rejetés, nous avons décidé de ne pas adopter la motion socialiste »*.

Soixante-quatorze conseillers ont voté, trente-neuf pour la résolution, quatorze contre et vingt et un se sont abstenus.

CATHERINE LAURENS.

## CARNET

### Décès

— Courbevoie,
Médéa,
Casablanca.
Mme Maxime Fredj, née Juliette Elkaim,
Mlles Renée et Lucette Fredj,
Mme Jean-Louis Fredj et ses enfants,
M. Jean-Michel Daysson et Mme, née Huguette Fredj, et leur fille,
M. et Mme André Fredj et leurs filles,
Les familles Fredj, Elkaim, Benfredj, Ayache, Cherqui, Benaim, Toboul, Bocris, Ghnassia, Bourla, Bensaid, Dorfman, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**M. Maxime FREDJ,**

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et beau-frère,
survenu, le 10 novembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques auront lieu, le jeudi 12 novembre 1981 à 13 h 45, au cimetière de Courbevoie.

85, rue de Colombes,
92400 Courbevoie.

— Mme Henry Potez, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henry POTEZ,**
ingénieur constructeur,
pionnier de l'aéronautique,
grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,
médaille d'or de la Ville de Paris,
et titulaire de diverses médailles et décorations françaises et étrangères,

survenu, le 9 novembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en son domicile parisien.
Le service religieux aura lieu, le vendredi 13 novembre à 15 heures, en la basilique Notre-Dame-de-Brebières, à Albert (Somme), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, le lundi 16 novembre à 18 heures.

21, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.
Domaine du Vivier,
80810 Meaulte.
(Lire ci-contre.)

— Les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Henry POTEZ,**
président d'honneur du GIFAS,
survenu, le 9 novembre, à Paris.
La cérémonie des obsèques aura lieu, le vendredi 13 novembre à 15 heures, à Albert (Somme).
Une messe sera dite en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, le 16 novembre à 18 heures.

— Le conseil d'administration de Gaumont a la douleur de faire part du décès de

**M. Henry POTEZ,**
vice-président
du conseil d'administration,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite.

— M. Michel Reyssat, son époux,
Bénédicte Reyssat, sa fille,
Anne et Jacques Gameiro et leur fils Emmanuel,
Eric et Anne Reyssat et leurs fils, Etienne et Bruno,
Jérôme et Christine Reyssat, ses beaux-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme REYSSAT,**
née Geneviève Gaud,
pieusement survenu, le 7 novembre, à l'âge de quarante-huit ans, à Paris.
Le service religieux sera célébré, le jeudi 12 novembre à 15 h 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 3, rue Gerbert, Paris (15ᵉ).
Un second service religieux aura lieu, le vendredi 13 novembre à 15 h 30, en l'église de Puymeras (Vaucluse).
L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille.
9, rue Charles-Laurent,
75015 Paris.

— La directrice du lycée Edouard-Herriot,
Tout le personnel,
Les élèves et anciens élèves de première supérieure,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

**Mlle Andrée ROSARY,**
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégée de l'Université,
professeur de première supérieure,

survenu le 7 novembre 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, 91, rue Tête-d'Or, à Lyon, jeudi 12 novembre 1981 à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Bollard,
Mlle R. Bollard,
Ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Mlle Andrée ROSARY,**
professeur.

*« Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »*

Messe de funérailles, jeudi 12 novembre 1981 à 14 heures, en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, à Lyon.

— On nous prie de faire part du décès de
**Mme Vve Jean HEYMAN SPIRE,**
survenu à Aix-en-Provence, le 7 novembre 1981.
De la part de
M. et Mme J. Péguy et leurs enfants,
M. et Mme P.-J. Garcia et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Weill et leurs enfants,
Mme veuve Jean Levy Spire,
ses enfants, petits-enfants, sœurs, beau-frère et neveux.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Pouilly-en-Auxois.

### Anniversaire

— Il y a dix ans, le 12 novembre 1971, disparaissait
**Eirik LABONNE.**
En cet anniversaire, sa famille et ses amis demandent à tous ceux qui ont partagé son idéal et soutenu ses efforts d'évoquer son souvenir et son œuvre africaine.

### Communications diverses

— Un « Après-midi littéraire » est organisé par la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, le jeudi 12 novembre de 12 heures à 18 heures, en ses locaux (18, boulevard Haussmann, 75009 Paris). Des éditeurs et des auteurs de la région présenteront et dédicaceront leurs ouvrages.









Le Monde

# économie

## Les mesures et les projets du gouvernement sur la Sécurité sociale

**Présentant les mesures d'amélioration et de financement de la Sécurité sociale, Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a déclaré, mardi 10 novembre, après le conseil des ministres, que « la solidarité avait inspiré la politique » du gouvernement. « Nous avons pris nos responsabilités » pour « consolider » une institution chère aux Français et remédier à « des prestations dévalorisées, des inégalités devant la santé », agir en faveur de « catégories encore mal protégées », tenir compte de « groupes socio-professionnels ne cotisant pas à hauteur de leur capacité ».**

**Pour Mme Questiaux, les décisions du 10 novembre marquent « une avancée sociale importante et significative qui s'inscrit dans une politique dont le champ d'application dépasse ces problèmes sociaux. Une avancée qui ne préjuge pas la grande réforme de la Sécurité sociale qui va être engagée en 1982 » : prestations familiales, modification dans la gestion des caisses, retour à l'élection des administrateurs en 1982, aménagement du financement de la Sécurité sociale en faveur des entreprises de main-d'œuvre, meilleure utilisation des dépenses de santé. « Une réforme de l'assiette des revenus servant au calcul des cotisations ainsi que des recettes fiscales feront partie de notre projet de réforme. Aujourd'hui, il s'agit de premiers pas vers une réforme en profondeur. Le pays ne pourra pas tolérer une progression constante des dépenses de santé si nous n'élaborons pas un système impliquant toutes les parties prenantes », a ajouté Mme Questiaux.**

### ASSURANCE-MALADIE

● *Les chômeurs non indemnisés*, ayant perdu le droit à l'assurance-maladie, bénéficient à nouveau de ce droit (bénéficiaires : environ 50 000 ; coût : 200 millions de francs en année pleine ; date d'application : un projet de loi doit être proposé « *à brève échéance* », soit une entrée en vigueur, au plus tôt, début 1982).

*Situation actuelle* : depuis la loi du 28 décembre 1979 relative au maintien des droits, en matière de sécurité sociale, de certaines catégories d'assurés sociaux, seul le *chômage indemnisé maintient* les droits à la sécurité sociale. Toutefois, afin d'atténuer les conséquences négatives de cette nouvelle règle, la même loi a prévu que le droit aux prestations maladie est maintenu pendant douze mois à compter de la date à laquelle l'assuré cesse de remplir les conditions d'ouverture des droits (au lieu de trois mois antérieurement).

Concrètement, cette loi a privé de droits sociaux deux catégories de personnes : les chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation depuis plus d'un an ; les primo-demandeurs d'emploi non indemnisés et chômeurs depuis plus d'un an, qui pouvaient auparavant bénéficier de la couverture maladie du fait de leur inscription à l'A.N.P.E. s'ils étaient âgés de moins de vingt-sept ans.

● *Amélioration des remboursements* de divers produits médicaux : pour les lunettes, le remboursement sera amélioré pour un « *nombre de modèles agréés* » ; pour l'audioprothèse, les prix de certains modèles seront redéfinis ; pour les prothèses dentaires, la nomenclature actuelle est en *cours de révision*.

*Situation actuelle* : « Depuis dix ans et parfois plus, le remboursement par la Sécurité sociale de nombreux biens médicaux est resté bloqué à un niveau fixé en francs. Dans le domaine de l'audioprothèse, de la lunetterie et de l'orthopédie dento-faciale, en particulier, la couverture sociale s'est ainsi dégradée, les remboursements ne suivant pas le mouvement des prix. On en est arrivé aujourd'hui à une situation dans laquelle les taux de remboursement varient de 10 % à 30 % selon le bien visé. Ni les fonds de secours des caisses, ni les mutuelles ne pouvaient remédier à une situation aussi mauvaise. »

● *Suppression de la franchise de 80 francs pour la « vingt-sixième maladie »*. Le gouvernement va abroger le décret du 8 janvier 1980 qui impose à certains malades de supporter 80 francs par mois en cas de soins très coûteux.

*Situation actuelle* : « *Pour tout* assuré atteint d'une des vingt-cinq affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, celles qu'elles sont inscrites au décret du 2 mai 1974, le ticket modérateur est supprimé.

» Jusqu'en 1980, l'exonération du ticket modérateur était également accordée pour une *maladie* non inscrite sur la liste (la vingt-sixième maladie), dès lors que les dépenses à la charge de l'assuré atteignaient 228 F sur six mois.

» *Le décret du 8 janvier 1980* a supprimé cette exonération du ticket modérateur pour la « vingt-sixième maladie » en instituant une franchise de 80 F par mois laissée en tout état de cause à la charge de l'assuré. C'est ainsi que beaucoup d'assurés, auparavant exonérés, se sont vu réclamer 80 F par mois.

» D'un coût de gestion élevé, cette mesure atteignait évidemment les plus démunis en même temps que des personnes lourdement atteintes. »

● *Suppression des abattements sur les actes des dispensaires*. — *Le gouvernement* « vient d'autoriser la suppression de ces abattements en modifiant les dispositions de l'arrêté interministériel du 13 mai 1976 (...). Des conventions qui lient les caisses et les dispensaires pourront être modifiées (...) dans la mesure où la situation des dispensaires, leur budget, leur équipement, les besoins auxquels ils répondent, le justifieront ».

*Situation actuelle* : « Il existe actuellement un peu moins de 3 000 dispensaires, 2 000 centres de soins infirmiers environ, 540 *dispensaires de soins* médicaux, près de 400 centres de soins dentaires.

» Les tarifs pratiqués dans ces dispensaires sont ceux des actes médicaux ou paramédicaux, affectés d'un abattement qui varie pour chaque dispensaire, de 7 % à 20 %, selon le niveau d'équipement et par la voie d'une convention avec la caisse primaire (60 % à 75 % des dispensaires selon la *catégorie* sont à — 7 %).

» Le principe de l'abattement, largement historique (bénévolat de certaines organisations professionnelles, statut fiscal, etc.), n'est plus fondé aujourd'hui, à mesure que le salariat s'est généralisé. *Il constitue* au contraire pour certains dispensaires actifs, et dans la mesure où ils ont développé une activité préventive et sociale intéressante, une pénalité injustifiée. »

Coût total des mesures assurance-maladie : 1,8 milliard de francs.

### ASSURANCE-VIEILLESSE

● *Relèvement du minimum vieillesse* : il passera, au 1er janvier 1972, à 2 000 F par mois au *lieu de 1 700 F pour* une personne seule et à 3 700 F au lieu de 3 400 F pour un couple. (Bénéficiaires : 1 850 000 personnes dont 655 000 au régime général et *759 000 au régime agricole.*) Coût : 21,85 milliards de francs en 1982 au lieu de 13,15 milliards de francs en 1981, à la charge essentielle du budget de l'Etat.

● *Relèvement du seuil de récupération*, sur successions, applicable à l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité versée aux titulaires du minimum vieillesse : le seuil, qui était de 150 000 F depuis le 1er décembre 1977, passera à 250 000 F.

● *Majoration des pensions des « avant-loi Boulin »*. — Pour certains retraités « antérieurs à 1973, le calcul des retraites va être ajusté sur la base des dix meilleures années » (bénéficiaires : environ neuf cent mille, coût : 650 millions de francs).

*Situation actuelle* : « Jusqu'au 1er janvier 1973, les pensions étaient calculées sur la base des *dix dernières années. Cela a désa*vantagé en particulier les ouvriers dont les rémunérations en fin de carrière étaient inférieures à celles qu'ils avaient gagnées dans la force de *l'âge.* »

● *Amélioration des pensions de réversion* : « Des mesures interviendront au 1er juillet 1982, qui porteront de 50 à 52 % le taux de réversion pour les bénéficiaires des caisses d'assurance-vieillesse des salariés du régime général du régime agricole, des régimes des artisans et commerçants (Cancava et Organic). Simultanément, les règles de cumul seront revues pour tenir compte des effets induits par cette hausse. » (Bénéficiaires : environ un million de veuves ; coût : 650 millions de francs en 1982.)

*Situation actuelle* : Sous certaines conditions, le taux de la pension de réversion est *égal* à 50 % de la pension principale dont bénéficiait ou eût bénéficié l'assuré.

### PRESTATIONS FAMILIALES

● *Majoration de 25 % de l'allocation-logement au 1er décembre 1981.*

● *Réforme des aides familiales* : la deuxième étape de revalorisation de 25 % des allocations en 1982 se traduira par une « ré-orientation profonde du *système* ». Les « projets qui vont être soumis aux organisations sociales et familiales sont les suivantes » : 1) Le plafond du complément familial sera doublé pour les ménages où les deux conjoints travaillent : cent cinquante mille familles de plus bénéficieront ainsi de ces prestations ; 2) Harmonisation du barème des allocations familiales destinée à mieux prendre en compte le deuxième enfant et à supprimer les discriminations selon le rang. A ce titre, l'allocation par enfant sera fixée à 32 % de la base mensuelle pour le deuxième enfant au lieu de 25,5 % et à 40 % pour les suivants ; ainsi, cette mesure permettra d'augmenter de plus de 25 % le pouvoir d'achat des allocations familiales versées aux deux millions six cent mille *familles ayant deux enfants* et à maintenir ou augmenter légèrement les allocations servies aux familles ayant plus de deux enfants ; 3) attribution des majorations pour âge à l'aîné des familles de deux enfants qui, actuellement n'y a pas droit ; 4) maintien d'une allocation familiale au dernier enfant à charge égale à 12 % de la base mensuelle de calcul ; 5) simplification de l'allocation d'orphelin afin qu'il y ait un taux unique ; 6) simplification du régime des prêts aux jeunes ménages (suppression des justificatifs) ; 7) Réforme du financement des dépenses de fonctionnement des *crèches*.

(Coût : plus de 4 milliards de francs en 1982 et près de 7 milliards de francs en année pleine. Dates d'application : en mars 1982 pour les mesures d'ordre réglementaire et en septembre 1982 pour celles d'ordre législatif.)

### Les économies

« Le pays a besoin d'une nouvelle politique de santé fondée sur la *responsabilité des assurés et* sur celle des professionnels de la santé. Cette politique sera définie en concertation avec toutes les parties prenantes. Tel est le sens de la « *table ronde* » du 24 novembre que présideront Mmes Questiaux et M. Ralite, et qui débouchera en janvier 1982 sur la présentation au gouvernement d'une charte de la santé. La politique de la santé doit prendre cinq directions nouvelles : connaissance des besoins et l'action de *prévention* ; gestion concentrée du système de soins ; diversification des modes d'exercice des professions de santé ; « grande réforme hospitalière » ; « *nouvelle politique de la pharmacie et du médicament* ».

» Il résultera de ces réformes, et dans le moyen terme, une inflexion marquée et consciente des dépenses de santé. Dans l'immédiat, cete inflexion restera limitée. Elle suppose un effort de gestion dans les établissements et une limitation relative de la progression de la masse des honoraires versés comme des revenus des officines et des prix pharmaceutiques. Le gouvernement attend de ces efforts, qui seront discutés avec les intéressés, une inflexion de la prévision des dépenses de 3,8 milliards de francs en moins sur les quelque 230 milliards de francs prévus en 1982. »

● *Contribution des assurés.*

— Majoration d'un point de la cotisation d'assurance-maladie des salariés (fonctionnaires compris) au 1er novembre 1981 (14 milliards de francs) ;

[Une telle cotisation avait été mise en place à titre exceptionnel et provisoire par le gouvernement de M. Barre, du 1er août 1979 au 1er février 1981.]

— Déplafonnement de la cotisation d'assurance-veuvage (250 millions de francs) ;

[*Cette cotisation de 0,1 % seulement plafonnée a été créée par* un dcret du 30-12-1980.]

— Relèvement du plafond des salaires, servant au calcul de certaines cotisations, au 1er juillet 1982 (900 millions de francs) ;

[Jusqu'à présent, le plafond n'était relevé qu'une fois par an, au 1er janvier.]

— Création d'une cotisation de 1 % d'assurance-maladie sur les allocations versées aux chômeurs lorsque celles-ci sont supérieures au SMIC (600 millions de francs, date d'application : 1er janvier 1982) ;

— Première étape d'un alignement — sur deux ans — des *cotisations des commerçants, artisans*, professions libérales, pour le régime famille : en 1982, le taux de 3,25 % sur la partie inférieure du revenu inférieur à 10 000 F sera porté de 3,25 % à 5,5 % (340 millions de francs) et les cotisations seront calculées sur le revenu de 1981 au lieu de *1980 (780 millions de francs).*

● *Contribution des assurés.*

— Déplafonnement de 3 points et demi des cotisations d'assurance-maladie des employeurs au 1er novembre 1981 (9,10 milliards de francs) ;

— Relèvement du plafond au 1er juillet 1982 (2,60 milliards de francs) ;

— Intégration dans l'assiette des salaires servant au calcul des cotisations patronales d'une partie des cotisations aux régimes supplémentaires (500 millions de francs).

« Les contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de pré*voyance sont exclues de l'assiette* des cotisations (du régime général de la Sécurité sociale) pour la partie inférieure à un montant fixé par décret. » Ce décret n'a pas encore été pris.

» Le gouvernement a décidé d'appliquer l'article 16 précité, en traçant clairement les frontières entre la protection complémentaire obligatoire et la protection facultative, souvent appelée « sur-complémentaire ».

» Seules seront incluses dans l'assiette des cotisations sociales les contributions des employeurs dépassant le niveau des contributions destinées aux régimes complémentaires légaux : ceux-ci ne *seront donc pas touchés par cette* mesure, qui concernera seulement les régimes « sur-complémentaires ».

— Recouvrement des dettes patronales *(3 milliards de francs)* ;

— Première étape d'harmonisation des cotisations des employeurs agricoles au régime famille pour les salariés (200 millions de francs).

*Situation actuelle* : « Entre les cotisations théoriques, résultant du produit du taux de la cotisation familiale par la masse des salaires agricoles, et les cotisations effectivement reçues par le régime général, l'on constate un écart d'un peu plus de 1 milliard de francs. »

● *Autres ressources :*

— Doublement de la taxe sur les primes d'assurance-auto *(1 milliard de francs)* ;

— Participation du budget de l'Etat pour 1982 (2,5 milliards de francs).

## Le P.C. donne de la voix

*(Suite de la première page.)*

Les socialistse, et le premier ministre en particulier, auraient préféré que ne soit pas alourdie la charge des entreprises.

Le président de la République lui-même est intervenu dans un sens proche du point de vue développé non seulement par M. Ralite, mais aussi, par exemple, par M. Defferre. Le chef de l'Etat est en effet soucieux d'éviter que le nouveau pouvoir ne se coupe de sa base sociale et électorale. Ainsi s'explique que M. Pierre Bérégovoy ait insisté, *au cours du compte rendu des* travaux du gouvernement, sur le caractère « *transitoire* » des mesures adoptées, et sur la nécessité d'une réforme globale de la Sécurité sociale qui doit être accomplie l'année prochaine. Ainsi s'explique également que le secrétaire général de l'Elysée ait mis l'accent, au cours de ce même compte rendu, sur la volonté exprimée par le chef de l'Etat de voir aboutir, avant la fin de l'année, deux projets de loi : le premier concerne la réduction du temps de travail, le second l'âge de la retraite.

Les salariés, mis à contribution aujourd'hui, devraient donc demain y retrouver leur compte. Dans le même ordre d'idées, M. Bérégovoy a d'ailleurs rappelé que l'on s'achemine vers une réforme d'ensemble de la fiscalité.

Il reste que le résultat immédiat du compromis mis au point par le conseil des ministres est là. Et il est fort mal accueilli. Est-ce à dire qu'il s'agit d'un compromis « boiteux » ?

En fait, il faut distinguer entre une difficulté immédiate, celle du financement, et un problème à venir, celui des structures de la *Sécurité sociale*.

Face à la nécessité de combler le déficit, le gouvernement comptait récupérer quelque 6 à 7 milliards de francs sur les arriérés dus par les entreprises. En fait, cette espérance, selon les dernières estimations, s'est progressivement réduite à 3, et peut-être même à 1 milliard de francs. Le premier ministre a donc dû, à la hâte, trouver un palliatif. De son côté, le ministre de l'économie préconisait un *effort d'économies de l'ordre de* 6 à 7 milliards de francs : il n'en a obtenu que la moitié.

Restait donc, de l'avis de MM. Mauroy et Delors, à rétablir le 1 %. L'Elysée n'y était pas favorable et mettait plutôt en avant une augmentation de la T.V.A. Cela se serait sans doute traduit immédiatement, et de façon spectaculaire selon l'hôtel Matignon, sur l'indice des prix : une telle solution a donc été écartée.

La réforme des structures, prévue pour 1982, pose d'ores et déjà un problème politique. Mme Nicole Questiaux souhaite revenir au système antérieur aux ordonnances de 1967, c'est-à-dire mettre fin à la parité dans la gestion des caisses et revenir à l'élection des administrateurs.

Certains membres du gouvernement, *et non des moindres*, craignent qu'un tel retour en arrière, en donnant la majorité à la C.G.T. et à la C.F.D.T. au sein des caisses de Sécurité sociale, ne conduise à institutionnaliser le conflit entre les deux centrales syndicales, au bénéfice sans doute de la première nommée.

Peut-être est-ce en ayant à l'esprit une telle perspective que le premier ministre a jugé bon d'émettre, à Marseille, quelques « *idées personnelles* » sur la question : M. Mauroy a *suggéré* que les collectivités locales participent, pour une part, à la gestion de la Sécurité sociale, dans le cadre de la loi sur la décentralisation *(le Monde* du 11 novembre). Il est vrai que M. Mauroy a aussi, sans doute, dans l'idée qu'une telle participation, pour peu que les collectivités locales contribuent au financement du système, pourrait être une incitation supplémentaire au nécessaire freinage des dépenses de santé.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

## Les retombées amères de la solidarité

*(Suite de la première page.)*

De même le déplafonnement des cotisations patronales est-il aussi un geste de solidarité — surtout si l'on y ajoute les exonérations de cotisations déjà annoncées, — puisqu'il exige un effort des sociétés qui peuvent *se permettre de payer assez bien* ou très bien leur personnel.

A cet effort partiel mais tous azimuts de solidarité s'ajoute une relative cohérence économique, même si elle comporte de sérieux risques. En prenant de l'argent dans les poches les plus remplies pour exercer un transfert de revenu au profit de certains ménages, le gouvernement opte à nouveau — et c'est « sa » cohérence — pour une « relance » par la demande. Globalement, la *majoration des prestations sociales « serait responsable, toutes choses égales par ailleurs, d'une élévation de 2 % environ du revenu disponible des ménages en pouvoir d'achat »*. Et contrairement à certaines critiques, reprochant au gouvernement d'accroître globalement les charges des entreprises, les prélèvements sur les firmes (cotisations et impôts) par rapport à la valeur ajoutée seraient — ô surprise ! — selon le ministre en diminution : *« 25,2 % en 1982 au lieu de 25,5 % en 1981 »*.

Il faut cependant nuancer le jugement sur la cohérence du plan Questiaux. Première nuance : cette stabilisation du prélèvement des entreprises, qu'on cite à plaisir au ministère, s'expliquerait en fait par une baisse des profits donnant lieu à moins d'impôts sur les bénéfices... autrement dit il y aurait bel et bien accroissement des charges et s'il n'apparaît pas évident en additionnant cotisations et impôts, c'est que... les entreprises sont déjà en difficultés. Deuxième nuance : le déplafonnement de la cotisation patronale — aussi justifié soit-il sur le plan social et aussi « différencié » soit-il puisqu'il épargnera certaines entreprises de main-d'œuvre — aura — et a déjà — inévitablement un double effet négatif, économique et psychologique, sur l'incitation des patrons à investir, épargner, être dynamique... alors que la priorité est la lutte pour l'emploi. Faut-il parler d'incohérence ? La nouvelle *majorité a certes ses raisons* — valables — d'agir ainsi mais elle doit aussi savoir que certaines autres décisions ou déclarations risquent d'aggraver le malaise d'un patronat qui, *lui*, raisonne selon une autre logique. N'y avait-il pas une certaine incohérence à majorer en juin 1981 des prestations sans prévoir de financement immédiat, alors qu'on connaissait la réalité des comptes ?

N'y a-t-il pas incohérence dans l'adoption de nouvelles améliorations de prestations sans être bien sûr que le déficit sera totalement compensé fin 1982... si la crise économique persiste ? N'y a-t-il *pas incohérence* enfin quand le conseil des ministres prône une maîtrise des dépenses de soins alors que le ministre de la santé donne au moins l'impression — *sinon la certitude* — d'être généreux ?

Alors, y a-t-il incohérence, comme l'affirme l'opposition ? On aurait tort d'oublier toute une série d'autres mesures pour exonérer des entreprises, relancer l'emploi. A l'heure des comptes, il faut tout compter : les charges et les allégements pour les entreprises qui figurent dans un autre budget, celui de l'Etat. Plus que d'incohérence économique, il faudrait donc parler de risques ou de paris *audacieux* du gouvernement. A lui désormais de savoir aussi compter et de renforcer tout ce qui peut servir la lutte pour l'emploi si par malheur, la relance s'avère trop timide.

Faut-il aussi parler de manque d'imagination à propos du plan Questiaux ? Certains parlent déjà de « *plan Barrot bis* ». C'est oublier qu'à la différence des plans précédents — Durafour, Veil, Barre, Barrot — sur la Sécurité sociale, qui se sont échelonnés de 1975 à 1980, le nouveau ministre a élargi l'appel à l'effort sans épargner le patronat, alors que tel n'avait pas été le cas en 1978 et 1979. A cette exception près, n'y a-t-il pas quand même un air de ressemblance entre tous ces plans ? A l'Assemblée, mardi soir, un député U.D.F. s'étonnait : « *Mais où est le changement ?* »

Il n'y a pas de « miracle » en économie, ni trente-six moyens pour équilibrer un *budget. Si l'on* veut préserver les prestations sociales, il faut bien payer. Le manque d'audace du gouvernement serait cependant de n'avoir pas fait davantage appel aux autres revenus que ceux constitués par les salaires. Le manque d'imagination est de ne pas avoir prévu une réforme par la fiscalité. Au lieu de dépaofonner les cotisations patronales, on aurait pu faire appel à l'impôt, quitte à réaménager la fiscalité : manque de temps sans doute ? Manque de préparation aussi... au temps de l'opposition. Certes, il faut donner acte au pouvoir d'affirmer sa volonté d'engager une véritable et profonde réforme. Mais il faudra vite que le gouvernement agisse et dépose ses projets s'il ne veut pas renforcer le courant des sceptiques, car l'ancienne *majorité avait, elle aussi, promis* dès 1974... 1975, d'importants réaménagements. Elle avait même inséré dans des lois ces dites promesses de grandes réformes de financement... qui sont restées lettre morte.

Il faudra enfin prendre en compte les possibilités d'aménagement de la retraite et le poids, croissant, dans les années à venir du troisième âge. La seule maîtrise des dépenses de santé ne suffira pas et il ne sera pas toujours possible de majorer impôt et cotisations.

L'heure des comptes et de la solidarité, qui aujourd'hui a des retombées amères, doit aussi devenir l'heure du réalisme.

JEAN-PIERRE DUMONT.

## M. BARROT : L'IMPRÉVISION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire, ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale, a déclaré, mardi 10 novembre, que les mesures arrêtées par le conseil des ministres manifestent « *l'imprévision des six mois de gestion* » du gouvernement. Les prélèvements sociaux nouveaux compromettront, selon lui, la relance et aggraveront le chômage. « *Le nouvel équilibre financier de la Sécurité sociale est bâti sur du sable*, a-t-il ajouté. *En annonçant de nouvelles prestations, qui alourdiront les budgets futurs, on laisse faussement croire aux Français que les ressources sociales sont inépuisables. En ne manifestant que des velléités imprécises pour mieux gérer le système de soins, on s'expose rapidement à l'obligation de nouvelles majorations.* »

## Dans la presse parisienne

**LE FIGARO : des choix à contresens**

Sous le titre « *Des choix à contresens* » André Gillet écrit à la « une » du *Figaro* : « *Alors que la plupart des pays occidentaux s'efforcent de limiter leurs dépenses de santé, nous en sommes à éponger temporairement le déficit d'une Sécurité sociale de plus en plus déséquilibrée. Et cela au détriment du pouvoir d'achat des salariés et de la compétitivité des entreprises. Les mesures décidées hier sont en contradiction totale avec la politique économique définie par le gouvernement socialiste. On affirmait jusque-là que tout devait être mis en œuvre pour stimuler la consommation et relancer l'activité économique. Et voilà que l'on fait le contraire de ce que l'on avait annoncé.* »

**L'HUMANITE : une mesure injustifiée**

Sous le titre « *Une mesure injustifiée* » Jacques Coubard écrit dans *l'Humanité* : « *La ponction sur leur niveau de vie* [des travailleurs] *va être sensible dès ce mois de novembre. Les salariés devront verser 14 milliards de plus par l'application du relèvement de 1 % des cotisations maladie. Les fonctionnaires sont également frappés cette fois par une mesure qui reprend une recette de mauvaise mémoire que MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient déjà appliquée au malade (...).*

» *C'est autant d'argent en moins pour la consommation, autant en moins pour activer la relance, autant en moins pour impulser la création d'emplois que le gouvernement s'est fixée comme objectif prioritaire.* »

Puis évoquant la phrase de M. Mauroy : « *Ces mesures ne me satisfont pas pleinement* », Jacques Coubard conclut : « *Pourquoi alors tant de précipitation ? Pourquoi faut-il que les mesures « transitoires » soient prises aux dépens des travailleurs, alors que la réforme annoncée doit avoir pour but de mieux satisfaire ce droit élémentaire, le droit à la santé ? Pourquoi fallait-il céder aux cris des battus du 10 mai ?* »

هكذا من الأصل

sur la Sécurité soc…

… donne de la voix

Dans la presse parisienne



# et les réactions

**C.G.T. : une injustice sociale et un contresens économique**

*« La C.G.T. désapprouve le rétablissement d'une cotisation supplémentaire de 1 % sur les salaires et les différentes indemnités d'un montant supérieur au SMIC (...). La réédition des moyens employés par le gouvernement précédent est non seulement une injustice sociale et un contre-sens économique, mais également une faute politique (...).*

*» La C.G.T. considère qu'il faudra corriger l'erreur sérieuse qui vient d'être commise — et dans le cadre d'une réforme démocratique respectant loyalement la représentativité de chaque organisation syndicale, — trouver les solutions d'un financement sain assurant une protection sociale de haut niveau pour tous et réduisant les inégalités. »*

**C.F.D.T. : toujours les salariés**

*« La C.F.D.T. constate que les mesures de financement pour combler le déficit de la Sécurité sociale touchent, une fois de plus, principalement les salariés (...). Le rétablissement de ce 1 % ne va pas dans le sens de la priorité accordée à l'emploi et à la réduction des inégalités... Cette amputation du pouvoir d'achat sera encore plus ressentie par les smicards et les bas salaires. La C.F.D.T. demande à ses organisations de tenir compte de la situatoin nouvelle ainsi créée dans l'élaboration de leurs revendications salariales. »*

**F.O. : une ponction sur le pouvoir d'achat**

*« Une fois de plus*, déclare F.O., *cet équilibre sera rétabli au prix d'une ponction sur le pouvoir d'achat des salariés et sur la gestion des entreprises. Mais pouvait-il en être autrement, alors que depuis des années F.O. demande avec toujours plus d'insistance le maximum de clarté dans la gestion, plus de solidarité réelle des différentes catégories socio-professionnelles et la mise en œuvre d'une politique cohérente de santé. Concernant l'instauration d'une cotisation assurance-maladie sur les indemnités versées aux chômeurs et compte tenu que, pour faire face à l'ensemble des besoins de la Sécurité sociale, l'effort de tous s'impose, il apparaît que le plancher pour être astreint à cotisation a été fixé trop bas. »*

**FEN : des améliorations positives et recettes transitoires**

*« La FEN considère comme positive l'amélioration des prestations notamment à destination des personnes âgées, des familles, des handicapés... ainsi que la volonté d'abroger les ordonnances de 1967. Les solutions arrêtées, qui impliquent l'augmentation des cotisations des employeurs et des salariés, ne peuvent être considérées que comme des mesures transitoires palliant les graves difficultés héritées du pouvoir précédent. »*

**C.G.C. : désaccord**

L'essentiel des mesures, déclare la Confédération française de l'encadrement C.G.C., ont été prises *« malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales. Malgré aussi les protestations violentes du parti socialiste, lorsque le gouvernement précédent avait pris une mesure analogue en 1979 (et encore, les chômeurs n'étaient pas dans la charrette...). La Confédération exprime également son désaccord sur le déplafonnement de 3,5 points des cotisations patronales à l'assurance-maladie, mesure de nature à entraver le recrutement du personnel d'encadrement et l'évolution de ses salaires, de nature aussi à aggraver les charges sociales des entreprises et la situation de l'emploi. »*

**C.F.T.C. : et l'Etat ?**

*« La première réaction de la C.F.T.C. est de constater que l'effort principal est demandé, une fois de plus, aux salariés, alors que l'Etat n'interviendrait que pour 2,5 milliards pour des charges indues évaluées à 10 milliards environ. »*

**C.N.P.F. : condamnation**

*« Pour financer le déficit de la Sécurité sociale, le gouvernement vient de décider d'accroître de près de 12 milliards les cotisations sociales des entreprises. Le C.N.P.F. condamne ce nouvel accroissement des prestations sociales qui va alourdir encore les coûts de production des entreprises françaises, les pénaliser face à la concurrence et freiner la création d'emplois. Cet accroissement de charges est en contradiction avec la lutte contre le chômage et l'inflation. Il est paradoxal que le gouvernement améliore les prestations sociales alors que le déficit s'accroît et exige un effort supplémentaire des entreprises comme de tous les Français. »*

**C.G.P.M.E. : une vive protestation**

*« La C.G.P.M.E. proteste avec vigueur : elle estime que le relèvement du plafond de Sécurité sociale et les mesures de déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie à la charge des employeurs vont accroître considérablement les charges des entreprises et diminuer leurs capacités d'embauche. »* Elle *« constate que les engagements de ne pas accroître les prélèvements obligatoires et notamment les charges des entreprises n'ont pas été respectés ».*

## AFFAIRES

# Mésentente persistante entre les Dix au sujet de l'accord multifibre

Les ministres de l'industrie de la C.E.E. ne sont pas, le 10 novembre, parvenus à s'entendre sur les directives à donner à la Commission pour *négocier, à Genève, le renouvellement de* l'« accord multifibre » (A.M.F.). Les Français, appuyés par les Italiens et par les Grecs, réclament une politique d'importations en provenance des pays à bas coût de revient sensiblement plus restrictive que celle qui est aujourd'hui appliquée.

Les Allemands, suivis par la majorité des autres délégations, sans nier la réalité des difficultés rencontrées en France et ailleurs, estiment, comme la Commission, qu'il serait dangereux pour la Communauté d'essayer d'imposer à ses partenaires de l'A.M.F. des *dispositions trop protectionnistes.*

Les ministres se reverront le 17 novembre, la veille de la reprise des négociations à Genève. D'ici là, la Commission et les experts rechercheront des formules de compromis. « Nous parviendrons sûrement à définir une position de négociation pour Genève », a conclu, apparemment confiant, M. Dreyfus, le ministre français de l'industrie.

# Comment protéger l'emploi et aider le tiers-monde ?

*Bruxelles* (Communautés européennes). — La discussion tourne autour des niveaux des *« plafonds globaux d'importation »* à fixer par la C.E.E. pour chacun des produits les plus sensibles en provenance des pays à bas coût de revient, qui pourront être tolérés chaque année au cours de la période 1983-1987. Jusqu'à la fin de 1982, les importations sont régies par des accords bilatéraux conclus par la Communauté avec chacun de ses fournisseurs, au titre de l'actuel A.M.F.

La Commission, les Allemands et quelques autres estiment qu'il faut continuer dans la voie tracée, c'est-à-dire prendre comme base les droits d'accès qui figurent dans les accords en vigueur pour 1982. En revanche, les Français, les Italiens et les Grecs insistent pour que soit plutôt retenu le niveau effectif des importations réalisées en 1980. Cette seconde formule conduirait à des plafonds plus bas, car, surtout en 1980, les droits d'accès, inscrits dans les accords, ont été nettement sous-utilisés.

### « Insupportable »

Les Français, pour justifier leur requête, expliquent — argument technique — que l'écart entre les droits d'accès existants et les achats réels en 1980 fait courir à la Communauté et à son industrie (dans le cas où les droits d'accès à venir ne seraient pas réduits) le risque de supporter, de plein fouet, un gonflement soudain des importations. L'argument politique, tel que l'a exposé M. Dreyfus, *« c'est le caractère insupportable de la perte d'une part croissante du marché intérieur et de la baisse des effectifs. Il est exclu que nous laissions courir les choses »*. Une augmentation en France de 1 % du taux de pénétration des importations entraîne la suppression de 10 000 emplois : selon M. Dreyfus les propositions de la Commission pourraient conduire à une hausse de 10 % de ce taux de pénétration, soit à une réduction de 100 000 emplois...

De notre correspondant

Cette sorte de *non possumus* politique et social est-elle en *contradiction* avec la *politique* d'aide au tiers-monde préconisée par le gouvernement socialiste ? M. Dreyfus s'en défend : *« Il faut que nous aidions les pays du tiers-monde, mais il ne faut pas que cela aille jusqu'à détruire nos propres industries. Ce que nous demandons, c'est un répit pour permettre à nos entreprises de se restructurer. »* Au reste, indique-t-on du côté français, la C.E.E. n'a pas à faire de complexes : si l'on considère les importations de produits textiles et d'habillement par tête d'habitant en 1979, on arrive à un montant de 60 dollars dans la Communauté, dont 15,5 dollars en provenance des pays à bas coût de production, contre seulement 32 dollars (dont 7 en provenance du tiers-monde) pour les Etats-Unis et 26 dollars (dont 8) pour le Japon.

Cependant les Etats membres, partisans d'une stratégie plus ouverte, rappellent que, déjà en 1977, la Communauté a imposé, lors du précédent renouvellement de l'A.M.F., une politique de stabilisation des importations, en invoquant la nécessité de donner des délais à son industrie pour s'adapter à la nouvelle donne du commerce international. On promettait alors — M. Cheysson, alors commissaire européen, en tête — que ce serait là une entaille unique au principe d'une croissance ordonnée des achats en provenance du tiers-monde, principe qui se trouve à la base de l'A.M.F.

Peut-on impunément rééditer le coup de 1977, alors que les Etats-Unis, pour leur part, ne réclament plus aucune politique restrictive des importations ? C'est ce dont doutent par exemple les Allemands et la Commission. Du côté français, on a remarqué toutefois que M. Lambsdorf, le ministre fédéral de l'économie, avait développé ses thèses avec modération. On y voit la manifestation d'une prise en compte des problèmes français et, de ce fait, une chance supplémentaire de parvenir à un compromis à Dix le 17 novembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

## M. EYRAUD NOMMÉ P.-D.G. DE LA SEITA

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget, M. Francis Eyraud, administrateur civil, a été nommé président-directeur général de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.).

[Né le 31 août 1931 à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes), M. Eyraud était chef de service à l'administration centrale des ministères de l'économie et du budget depuis 1979, ministères où il a fait toute sa carrière après sa sortie de l'ENA. Membre du comité interministériel des services sociaux des administrations de l'Etat, M. Eyraud est également administrateur de la Société nationale des entreprises de presse depuis 1976, et administrateur de l'Agence France-Presse depuis 1977.]

**M. Mauroy face aux patrons au Forum de « l'Expansion »**

# « Je crois bien que vous êtes encore à conquérir »

« Je crois bien que vous êtes encore à conquérir », *a lancé ironiquement M. Mauroy à quelque six cents patrons, en conclusion du débat organisé, mardi 10 novembre, dans le cadre du Forum de l'*Expansion. *Le premier ministre a tenté, pendant près de deux heures, d'expliquer les nouvelles règles du jeu, et, s'il n'a pas convaincu, du moins a-t-il pu toucher du doigt les points sensibles à son auditoire.*

*L'allergie que provoquait, il y a quelques semaines encore, le mot « nationalisation » semble en voie de guérison. M. Mauroy a prononcé le mot sans susciter le moindre murmure. En revanche, les protestations ont fusé franchement quand le premier ministre, évoquant la baisse de production en Grande-Bretagne et l'augmentation du chômage aux Etats-Unis, invita ses interlocuteurs à regarder par comparaison* « la France apaisée qui retrouve le chemin de la croissance ». *Les chefs d'entreprise n'ont pas eu l'air de croire à la reprise, alors même qu'on les invitait à investir au plus vite pour ne pas laisser aux concurrents étrangers l'avantage d'un marché qui va se développer.*

*Qui dit investissement dit financement, et c'est apparemment ce qui préoccupe le plus les patrons. Ils ont fortement murmuré à l'annonce des avantages qu'obtiendraient sur ce point les entreprises qui signeraient des contrats de solidarité. Le matin même, ils avaient souligné leur complète hostilité à une sélectivité du crédit. Deux comportements, deux styles face à face. Celui des patrons qui, à l'instar de M. Claude-Alain Sarre, précis et convaincant, ont fait état de toutes les contraintes qui pèsent sur eux. Celui du pouvoir socialiste qui, avec M. Mauroy, n'hésita pas à recourir au ton du tribun pour faire passer le souffle de son espoir.*

*C'est dans un silence inattendu que fut mise en cause la société capitaliste, du moins* « un certain type de capitalisme sauvage », *qui a engendré le prolétariat, mais aussi, par contrecoup, le socialisme.* « Nos idées sont nées de la réaction contre l'ordre inhumain de la machine, *a affirmé le premier ministre* ; allons-nous savoir aujourd'hui nous lancer dans une expérience originale sachant faire place à la machine sans jamais broyer l'homme ? »

*Ce discours humaniste, dans lequel le chômage — quinze fois dénoncé — est regardé comme un mal qui atteint plus encore l'individu que le système économique (bien qu'il en coûte 100 milliards de francs par an), vaut pour un homme qui se présente en* « héritier des prolétaires » *et qui ne répugne pas à la provocation gouailleuse.* « La gauche est au pouvoir, *dira-t-il* encore, elle l'est paradoxalement parce que la France est devenue un pays industriel et urbain ! Plus il y aura de monde dans vos entreprises et plus nous serons là ! » *Le milieu patronal n'a pas montré autrement de goût pour ce genre de harangue.*

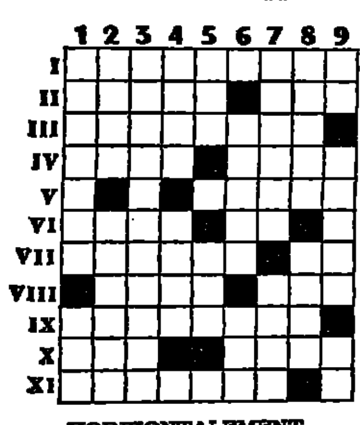
*Reste à savoir s'il se montrera sensible aux appels à la solidarité que lui a lancés le premier ministre* (« Nous devons travailler ensemble », « Vous serez aussi responsable que le gouvernement en cas d'échec de la lutte contre le chômage »), *avec, en prime, cette interrogation :* « Et si c'était nous qui devions réussir, nous qui devions apporter au monde l'expérience d'une société de liberté et de justice ? » *Invités à ne pas manquer le train de l'avenir, les chefs d'entreprise n'ont pas donné l'impression de se précipiter vers le bureau des réservations.*

FRANÇOIS SIMON.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3058



**HORIZONTALEMENT**

I. Effectuer un vibrant exercice de cordes. — II. Nous rappelle, hélas ! que les constructeurs de fusées ont supplanté les bâtisseurs de cathédrales. Baie du Japon. — III. Hérissées pour avoir été prises peut-être à rebrousse-poil. — IV. Tels des fayots à la caserne (comestibles ou non). Le dernier fut emporté par une épidémie de rougeole. — V. La cour de Juan Carlos. — VI. Positifs dans le négatif. Créatrice de « supermen ». — VII. Reste de marbre malgré l'élan passionné de ses admirateurs. Repoussoir. — VIII. High school. Parasol au pays du soleil. — IX. Pâles effets d'un sujet ayant brillé autrefois. — X. Miroir pour Dolorès. Leur reine n'a qu'un pied et leurs sujets habituels quatre pattes. — XI. Ce qu'est la vieillesse pour don Diègue.

**VERTICALEMENT**

1. Eventuelles sources de troubles avec eux. A peine de quoi faire bouillir la marmite norvégienne. — 2. Pour lui, le petit est vraiment synonyme de menu. De même moule, mais d'un maître d'œuvre différent. — 3. Souci double pour un préfet de police atteint d'hémopathie. — 4. Distribué à certains amateurs à titre gracieux. Beaucoup ont été refroidis pour l'avoir brûlé. — 5. Coup bas. Article pour dame. — 6. Unité de l'ère. On peut en faire de la compote, bien qu'on la trouve déjà en capilotade. — 7. Somme destinée à une réparation superficielle. Non étendue. — 8. Fête de pack. Il est manifeste qu'une telle idée ne fera pas son chemin. — 9. Note. Magistrat dénigré ou héros idolâtré. Source de rayonnement de certaines lumières.

**Solution du problème n° 3057**

*Horizontalement*

I. Flambeaux. — II. Lotion. Ne. — III. Atelier. — IV. Ger. Seule. — V. Ormes. Ces. — VI. Rio. Othe. — VII. Ney. Nue. — VIII. En. Yser. — IX. Us. Ota. Dû. — X. Revenu. En. — XI. Smalt. Ane.

*Verticalement*

1. Flagorneurs. — 2. Loterie. Sem. — 3. Atermoye. Va. — 4. Mil. Noël. — 5. Boisson. T.N.T. — 6. Enée. Tuyau. — 7. Ruches — 8 Un Lee. Eden. — 9. Xérès. Prune.

GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 novembre à 0 heure et le jeudi 12 novembre à 24 heures :**

L'affaiblissement des hautes pressions d'Europe occidentale permettra le passage de perturbations venant du nord-ouest, accompagnées d'air maritime plus doux. Leur activité ne sera guère notable que dans nos régions les plus à l'est.

Jeudi 12 novembre, les gelées auront cessé en toutes régions. Le ciel sera très nuageux ou couvert à peu près partout le matin, avec quelques pluies en plaine dans le sud du pays, la neige sur le nord des Alpes et localement dans les Pyrénées. Ces précipitations s'arrêteront assez rapidement. Par contre, des averses auront parfois lieu l'après-midi dans nos régions de l'est, sous forme de neige au-dessus de 1 200 à 1 500 mètres ; elles n'excluront pas le développement d'éclaircies, notamment près du golfe du Lion, et le mistral et la tramontane se lèveront.

Le mercredi 11 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,5 millibars, soit 771,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 9 et —2 degrés ; Biarritz, 11 et 0 ; Bordeaux, 9 et —3 ; Bourges, 6 et —3 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 7 et 2 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 3 et —6 ; Dijon, 4 et —4 ; Grenoble, 5 et —7 ; Lille, 5 et 3 ; Lyon, 5 et —6 ; Marseille, 10 et 2 ; Nancy, 4 et —6 ; Nantes, 7 et —1 ; Nice, 10 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 13 et —2 ; Rennes, 6 et —1 ; Strasbourg, 3 et —5 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 5 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 6 et 6 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 2 et —1 ; Bonn, 5 et —1 ; Bruxelles, 5 et 3 ; Le Caire, 29 et 16 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 5 et 3 ; Dakar, 29 et 26 ; Genève, 4 et —5 ; Jérusalem, 22 et 12 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 8 et 7 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, —1 et —4 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 7 et 5 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, 2 et 2.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 13 NOVEMBRE**

« Les fastes du gothique », 12 h. 40, Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Les ateliers des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Brossais.

« Les appartements de Mme de La Meilleraye », 15 h., 1, rue de Sully, *Mme Bouquet des Chaux.*

« Salon d'honneur de l'hôtel royal des Invalides », 15 h., cour d'honneur, statue de Napoléon, Mme Legregeois.

« Hôpital Saint-Louis », 15 h., entrée, place du Docteur-A.-Fournier, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture européenne au musée du Louvre », 15 h. 15, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Les fastes du gothique », 16 h. 30, Grand Palais, Mme Angot.

« La Bourse de Paris », 11 h. 15, métro Bourse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes, Mme Ferrand.

« Le Marais », 14 h. 45, métro Pont-Marie (M. de La Roche).

« Hôtel de Poulpry », 15 h., 12, rue de Poitiers (Paris et son histoire).

« Les hôtels du Marais Saint-Paul », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall monument aux morts (Tourisme culturel).

« Place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 novembre :

**DES DECRETS**

● Pris pour l'application de la loi du 4 janvier 1980 relative à *l'automatisation du casier judiciaire* et modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale ;

● Transformant la direction de la gendarmerie et de la justice militaire en direction générale de la gendarmerie nationale ;

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, les rang et prérogatives de général de brigade et portant promotion, nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

**DES ARRETES**

● Relatif aux règles de sécurité applicables au service du casier judiciaire national automatisé ;

● Modifiant un précédent arrêté instituant un casier des contraventions de circulation et d'alcoolisme.

**UNE CIRCULAIRE**

● Relative à la constitution de couvertures de change à terme.

## BOURSE DE NEW-YORK

### Léger repli

Poursuivant à l'ouverture de la séance la légère amélioration constatée depuis quelques jours, Wall Street a cependant changé de cap, mardi après-midi, dès qu'ont été connus les premiers propos tenus par le président Reagan au cours de sa conférence de presse.

Celui-ci a certes affirmé qu'il entendait maintenir son objectif d'équilibre budgétaire à terme, sans préciser pour autant à quelle date ni, surtout, par quels moyens. *« Nous allons connaître des mois difficiles »*, a admis par ailleurs le chef de l'exécutif, estimant qu'il ne fallait pas escompter de reprise économique aux Etats-Unis avant le printemps, voire l'été prochain.

Une échéance bien lointaine pour les boursiers new-yorkais, qui ont traduit leur déception en opérant quelques ventes bénéficiaires. Celles-ci ont suffi à faire chuter de 1,23 point l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, le ramenant à 853,98, alors qu'il gagnait initialement près de 4 points à la suite de nouveaux commentaires allant dans le sens d'une désescalade des taux d'intérêt avec un prime rate ramené à 15 % environ à la fin de l'année par rapport à son niveau actuel de 17 %.

● *Fin de la grève des pompistes dans l'Ouest.* — La chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile a décidé, mardi soir 10 novembre, de mettre fin à la grève des pompistes suivie depuis dimanche dans l'ouest de la France, afin de *« ne pas léser les usagers ».*

Depuis le début du mouvement, la distribution des carburants dans la région ouest a été sérieusement perturbée et, mardi, de nombreux automobilistes se sont trouvés face à des pompes fermées ou à sec.

● *La couronne islandaise* a été dévaluée de 6,5 % après avoir fait l'objet d'une mesure identique, à hauteur de 5 %, en août dernier. Le gouvernement de Reykjavik explique cette dévaluation par la nécessité d'aider l'industrie de la pêche.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE








A B C D E F G

## LES POURSUITES CONTRE M. PIERRE MOUSSA

# L'ancien P.-D.G. de Paribas est inculpé

*Les premières inculpations contre des dirigeants de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été notifiées mardi 10 novembre.*

*M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de Paris, a, de fait, tour à tour inculpé d'infraction à la législation sur les douanes et les changes MM. Pierre Moussa, ancien P.-D.G. de la banque, et trois dirigeants du département « gestion privée », Jean Richard, directeur du service, Daniel Rouchy, sous-directeur des affaires administratives et de l'inspection, et Jean Peynichou, sous-directeur des relations avec la clientèle.*

*Les quatre responsables de Paribas, qui avaient été convoqués par le juge, étaient accompagnés par Me Jean Loyrette, du barreau de Paris.*

Ces premiers actes d'instruction concernent le premier « dossier des douanes » : le transfert de trente-cinq mille pièces d'or de France vers le Canada, au cours de l'été 1980, au profit de M. Pierre Latécoère, industriel français. Ce dernier, également convoqué par le juge d'instruction, a fait savoir qu'il ne pouvait quitter la Suisse, son lieu de séjour actuel, avant quelques jours en raison de son état de santé.

Le 10 novembre dans la matinée, avant de notifier ces quatre inculpations, le magistrat instructeur, secondé par son greffier et aidé par plusieurs fonctionnaires de la brigade financière, s'est rendu dans les locaux de Paribas rue d'Antin, à Paris. De bonne source, cette perquisition, qui fait en quelque sorte suite aux « descentes » des douaniers le 28 novembre 1980 et début 1981, avait pour but de procéder à certaines vérifications et chercher d'éventuels documents éclairant les rapports qu'entretenaient entre eux les inculpés. M. Michau, au terme de la perquisition, a fait saisir un certain nombre de pièces. En dépit de cette conclusion, en apparence positive pour l'instruction, des cadres de Paribas n'ont voulu voir dans cette démarche qu'une nouvelle mesure vexatoire.

### Transparence économique

Plus simplement, M. Michau semble décidé à instruire de manière précise et rapide le dossier qu'on lui a confié. Ainsi les premières inculpations, que beaucoup d'observateurs n'attendaient pas avant une semaine, sont-elles intervenues sept jours après l'ouverture de l'information judiciaire. Le deuxième « dossier des douanes », relatif aux transferts de fonds frauduleux en Suisse, et qui vise dans le cadre de l'instruction cinq dirigeants de Paribas et cinquante-cinq clients, devrait connaître le même traitement en dépit de son volume.

Avant de connaître les derniers développements de l'instruction, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., avait notamment déclaré au cours de l'émission R.T.L.-*le Monde* qu'« *il ne faudrait pas divertir l'attention des Français sur des cas singuliers pour leur faire oublier les véritables données économiques de ce pays* ». *L'Humanité* de ce 11 novembre répond au président du C.N.P.F. : « *N'en déplaise à M. Ceyrac, qui feint de s'étonner de ces procédures gouvernementales, le 10 mai dernier, la majorité des Français ont opté pour le changement. Ils se sont prononcés pour que — entre autres — les fonds dont a tant besoin le pays restent en France afin de développer l'emploi et satisfaire les besoins* ».

Bref, M. Ceyrac s'étonne et s'inquiète de ce que ce type de contentieux entre la direction générale des douanes et les fraudeurs soit désormais porté, directement ou indirectement, sur la place publique. *L'Humanité*, pour sa part, s'en réjouit.

Il est de fait que, par le passé, une longue tradition a toujours incliné les douanes à préférer les règlements à l'amiable avec les fraudeurs, de préférence au recours à la voie judiciaire. La direction générale des douanes avait du reste coutume d'expliquer que ces arrangements se soldaient par des rentrées d'argent conséquentes et rapides dans les caisses du Trésor public. L'affaire Paribas et son contexte politique ont modifié cette conception.

La volonté affichée de « *transparence économique* », que ce soit par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, et M. Laurent Fabius, ministre du budget, l'explique amplement, mais aussi le désir de « *combattre plus efficacement la délinquance économique et financière* » de M. Badinter, garde des sceaux, pour qui « *il s'agit là d'une délinquance qui compromet des intérêts collectifs essentiels* ». Pour toutes ces raisons, les inculpations, le 10 novembre, de quatre dirigeants de Paribas, et plus particulièrement celle de M. Moussa, ancien P.-D. G. de la banque, marquent une date dans l'histoire de la vie financière française.

Il reste que les fraudes décelées chez Paribas semblent dépasser de beaucoup un quelconque petit trafic. Dans une note confidentielle du gouvernement, il apparaît qu'il s'agit de « *la plus importante affaire de fraude fiscale, d'évasion de capitaux et de comptes en Suisse non déclarés découverte depuis 1945* ».

'AURENT GREILSAMER.

## Les cérémonies du 11 novembre

### M. MITTERRAND A L'ARC DE TRIOMPHE

M. François Mitterrand a présidé, mercredi matin, à l'Arc de triomphe, la traditionnelle cérémonie en l'honneur du Soldat inconnu et des victimes de la guerre de 1914-1918.

Après avoir procédé à douze remises de décorations (neuf anciens combattants ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur et trois, officiers de l'ordre national du Mérite), le chef de l'Etat a passé les troupes en revue, puis salué les délégations d'anciens combattants.

Le président de la République s'est ensuite incliné devant la statue de Georges Clemenceau.

M. Mitterrand devait, à 18 heures, remonter les Champs-Elysées pour aller raviver la flamme du tombeau du Soldat inconnu, précédé, au pied de l'Arc de triomphe, par un cortège d'anciens combattants porteurs de torches.

Après avoir assisté à une messe célébrée aux Invalides et accompagné le chef de l'Etat à la cérémonie de la matinée, M. Pierre Mauroy a déposé une gerbe devant la statue de Georges Clemenceau, au rond-point des Champs-Elysées. Le premier ministre devait ensuite présider les cérémonies organisées l'après-midi, à Compiègne, en souvenir de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

Invités par le chef de l'Etat, des pilotes américains et allemands de la première *guerre mondiale* ont assisté aux cérémonies du souvenir.

## Pour tenter d'écarter l'occupation de l'usine de Sochaux

### LA DIRECTION DE PEUGEOT ÉCRIT AUX 32 000 SALARIÉS

*(De notre correspondant.)*

Belfort. — Mardi matin 10 novembre, au lendemain du scrutin organisé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des usines Peugeot de Sochaux, environ deux cents personnes ont vainement essayé de bloquer les chaînes de montage du secteur carrosserie. Entourés par quelque quatre cents cadres, qui les ont menacés de licenciement s'ils ne renonçaient pas à leur action, les manifestants se sont repliés dans un réfectoire.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont profité du 11 novembre pour préparer l'occupation de l'usine, ou au moins du secteur carrosserie, prévue pour jeudi. La direction a, de son côté, écrit à ses trente-deux mille salariés. Elle explique qu'elle est « *déterminée à assurer la liberté du travail pour tous* » et qu'elle ne laissera pas « *une minorité occuper l'usine et priver d'emploi plus de trente mille personnes* ». La lettre ajoute que, pour empêcher l'occupation, l'encadrement « *saura persuader les éléments grévistes de renoncer à leur projet en leur précisant devant huissier les peines, allant jusqu'au licenciement, qu'ils risquent* ».

● *Echecs.* — Anatoly Karpov a remporté, mardi 10 novembre à Merano, la 14e partie du championnat du monde d'échecs. Le tenant du titre mène donc par 5 victoires à 2. Il ne reste plus à Karpov qu'un point à gagner pour conserver son titre face à son challenger Victor Kortchnoï.

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1981 a été tiré à 522 910 exemplaires.

## LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

# La manifestation anti-indépendantiste a rassemblé vingt mille personnes à Nouméa

**Aucune décision n'a été rendue publique à l'issue du conseil restreint consacré à la situation en Nouvelle-Calédonie, qui s'est réuni mardi soir 10 novembre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand.**

**Cinq ministres, MM. Defferre (intérieur), Fiterman (transports), Cheysson (relations extérieures), Hernu (défense), Cot (coopération), ont participé à cette séance de travail auprès du premier ministre, M. Mauroy, et du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Emmanuelli. Celui-ci a renoncé à la déclaration qu'il avait initialement envisagé de faire, ce mercredi 11 novembre, par le canal de FR 3.**

De notre correspondant

Nouméa. — Le 11 novembre 1981, en Nouvelle-Calédonie, n'aura pas été sans rappeler un certain 13 mai 1958, en Algérie. Mêmes drapeaux, mêmes serments, mêmes discours. A Alger, il y a vingt-trois ans, ils avaient été cent mille à descendre dans la rue. A Nouméa, mercredi, ils furent vingt mille à défiler au centre de la ville, ce rassemblement étant le plus important qu'on ait jamais vu dans l'île.

A l'appel de l'association Fraternité calédonienne, les membres des communautés européenne, wallisienne, vietnamienne sont venus massivement témoigner de leur attachement au maintien du territoire dans la République française, au nom de cette majorité dite « silencieuse », opposée aux indépendantistes, pour laquelle les indécisions du nouveau pouvoir sont, en grande partie, responsables des violents incidents survenus les 6 et 7 novembre à Nouméa.

Le cortège, long de près de 5 kilomètres, était conduit par les anciens combattants. Parmi les principaux slogans, on pouvait lire : « *Trois couleurs, un seul peuple* », « *Nous voulons la paix* », « *J'y suis, j'y reste.* » Une délégation a déposé au haut commissariat de la République une motion indiquant :

« *En raison du climat d'insécurité qui règne actuellement sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, entretenu par les médias de la métropole et de certains autres pays, et qui n'est pas dénoncé par les autorités, la majorité silencieuse qui, au cours des deux derniers scrutins présidentiel et législatif, a clairement exprimé son désir de maintenir la Calédonie dans le cadre de la République, demande au haut commissaire, représentant du gouvernement, de bien vouloir faire droit aux désirs de la grande majorité de la population calédonienne, à savoir : 1) application de la loi pour tous ; 2) maintien de l'ordre public ; 3) libre circulation des personnes ; 4) respect des personnes et des biens.*

» *En effet, il est de plus en plus intolérable pour nous de constater que des menaces sont proférées, des agressions perpétrées à l'encontre de paisibles citoyens de toutes ethnies qui ne demandent qu'à vivre et à travailler en bonne harmonie.*

» *(...) Si de tels actes sont encore tolérés par les autorités, sans que la loi soit appliquée, et la même pour tous, notre immense désir de paix et de fraternité nous incite à vous demander de préciser avec la plus grande franchise vos intentions sur l'orientation que vous entendez réserver à la destinée de ce pays.* »

La contre-manifestation organisée dans un quartier périphérique par le L.K.S (Libération Kavake socialiste), formation indépendantiste, a réuni près de quatre cents militants d'extrême gauche. Ses organisateurs ont remis au directeur du cabinet du haut commissaire un cahier de revendications réclamant notamment : « *L'ouverture d'un processus de décolonisation ; la dissolution des mouvements d'extrême droite ; la réquisition de toutes les armes.* »

JEAN-NOEL FÉRAUD.

### LE R.P.R. : DES RÉFORMES SONT NÉCESSAIRES

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, réuni mardi 10 novembre, s'est déclaré « *déterminé à manifester une très grande fermeté pour le maintien de la présence française en Nouvelle-Calédonie, mais également une très grande ouverture aux exigences légitimes des différentes communautés* ».

M. Claude Labbé, président du groupe, a ajouté : « *Il ne faut plus que dans ce territoire la France puisse être accusée de menées colonialistes ou impérialistes, qui sont sans fondement. Nous souhaitons que des réformes soient appliquées, permettant à certaines populations de rattraper leur retard dans les domaines économique et social (...). Le R.P.R. dénonce toute tentative extérieure de déstabilisation dans le Pacifique. Les tentatives des Etats-Unis, de l'Australie, de l'Union soviétique de donner une existence formelle sans possibilité de vie propre à des micro-Etats est un leurre. Nous pensons que le renforcement de la présence française est également le voeu du président de la République aujourd'hui. Nous ne sommes pas certains que ce soit le voeu de tous ceux qui l'entourent.* »

Le groupe a adopté à l'unanimité la proposition de M. Flosse qui porte réforme de l'organisation administrative de la Polynésie et donne davantage de compétence aux assemblées territoriales.



## APRÈS L'INCENDIE DU CENTRAL SÉVIGNÉ

# Les liaisons par téléphone et par télex avec Lyon ne seront pas entièrement rétablies avant un mois

**Quarante mille circuits totalement interrompus, cinq cent mille abonnés du « grand Lyon » vivent en autarcie téléphonique depuis le 9 novembre. Des perturbations sérieuses touchent, au total, directement un million d'abonnés. Les conséquences de l'incendie du centre de liaisons grande distance de Lyon-Sévigné sont localement catastrophiques. Les P.T.T. ont promis que 50 % des communications interurbaines seraient rétablies dès jeudi matin 12 novembre, mais il faudra sans doute plus d'un mois pour que la situation de toutes les liaisons — téléphone, télex, télématique — soit entièrement rétablie.**

**D'autre part, on a enregistré de nombreuses perturbations dans les départements de l'Ain, de la Saône-et-Loire et dans les parties nord de la Drôme (Romans), de l'Isère (Vienne) et de l'Ardèche (Annonay, Privas).**

**Cet accident a été évoqué au cours du conseil des ministres du 10 novembre. M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a, le même jour, lors d'une conférence de presse, demandé aux usagers du téléphone de ne pas appeler les abonnés du Rhône, de l'Ain et de l'Isère. La répétition d'essais infructueux pourrait provoquer un engorgement et entraîner un « phénomène d'avalanche » s'étendant à tout le pays.**

**Les pertes financières résultant de cette panne ont été estimées, pour la seule journée du 10 novembre et pour les seules P.T.T., à 10 millions de francs. Des enquêtes technique et policière ont été ouvertes. « Aucune hypothèse n'est à écarter », disait-on, le 10 novembre, à Lyon, mais, de source officieuse, on parle le plus souvent, pour expliquer l'accident, d'une « surcharge des circuits d'alimentation en électricité ». Le central Sévigné, mis en service en 1966, avait fait l'objet d'une vérification, par les services de sécurité des P.T.T., en 1980.**

De notre correspondant régional

Lyon. — En une demi-heure, le feu et... l'eau ont, le 9 novembre, à partir de 18 h. 30, totalement ravagé les 800 mètres carrés qu'occupe le centre L.G.D. (lignes grandes distances) dans le central *Lyon-Sévigné, au premier étage d'un* immeuble de la rue Duphot, dans le troisième arrondissement. Seules les liaisons *intra muros* fonctionnent encore. Tous les abonnés, dont l'indicatif départemental commence par 78, 72 et 74, ont été isolés du reste du pays et du monde.

Pour les particuliers, la gêne n'a pas dépassé les inquiétudes d'ordre familial. La préfecture de police et la gendarmerie ont efficacement utilisé leurs réseaux radio pour les cas d'urgence, notamment dans le domaine médical.

En revanche, la vie économique de la capitale Rhône alpine est sérieusement perturbée. Les cotations de la Bourse de Lyon ont été suspendues ; les banques ont été touchées par la rupture de leur « cordon ombilical » téléphonique avec les ordinateurs centraux. *Mais le Crédit* lyonnais a pu tester un plan de secours et ses lignes intérieures ont pu suppléer à la défaillance du réseau.

Pour ce qui est des transports, la S.N.C.F. a pu, elle aussi, utiliser son réseau intérieur. Le T.G.V., bien entendu, a été pris d'assaut. Sur l'aéroport de Satolas, on a enregistré quelques retards avant que les plans de vols puissent être repris par le centre d'Aix-en-Provence. La réaction immédiate de la chambre de commerce de Lyon — qui a organisé des navettes pour l'accès aux télex des grandes villes voisines — *a permis d'assurer les liaisons éco*nomiques les plus urgentes. Les quotidiens locaux — *le Progrès, Lyon-Matin* et le *Journal Rhône-Alpes* — ont fait de leur mieux pour remédier à la rupture des liaisons avec les agences de presse parisiennes et avec leurs propres centres départementaux. Radio-Monte-Carlo a ouvert ses antennes à ses auditeurs pour permettre le passage des messages personnels urgents. Cette formule — forcément limitée — est, en fait, la seule solution de secours qui a été accessible au grand public.

L'incendie du central a, en effet, mis en lumière l'absence de tout système de remplacement, même si les liaisons de « catégorie 1 » (sauvegarde des vies humaines, liaisons d'intérêt stratégique) ont été rétablies dès le 11 novembre au matin. Il a fallu acheminer depuis Châteauroux une « station terrienne mobile » pour organiser par le relais du satellite européen O.T.S., une reprise du trafic interurbain à 50 % dès ce jeudi. Pour le reste, il faudra plusieurs jours pour remettre en service l'ensemble du réseau avec une priorité : la liaison Lyon-Paris, économie et centralisation obligent.

M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, est venu à Lyon pour s'informer et étudier les mesures d'urgence. Même s'il n'a pas voulu faire de déclaration officielle à la presse, ses propos rejoignaient ceux de M. Jean-François Arrivet, directeur régional des télécommunications, qui a déclaré : « *Les premières mesures techniques prises ont évité l'extension en tache d'huile de la panne comme lors de la grande panne E.D.F. de fin 1979. Dans tous les systèmes de télécommunications, il y a des points vitaux et, dans le cas de Lyon, l'extension très rapide du réseau sur un seul central a provoqué des difficultés supplémentaires.* »

S'il est trop tôt pour savoir quelles mesures seront prises pour éviter le renouvellement de tels incidents, on peut cependant prévoir un examen, ville par ville, de la structure des centraux téléphoniques. Il est facile d'imaginer, sur le simple plan de la sécurité du territoire, le danger énorme que représente la concentration en un même central de toutes les liaisons. Or il semble bien que Lyon ne soit pas la seule ville importante équipée d'un central nodal unique.

Localement, les polémiques sur l'installation d'une tour hertzienne des P.T.T. risquent de rebondir. Sans vouloir ouvrir à nouveau un dossier délicat — le projet d'une implantation dans le centre de la ville a été abandonné récemment pour des raisons esthétiques et écologiques, — les responsables des télécommunications ont cependant reconnu qu'un deuxième central « *aurait bien facilité les choses* »...

CLAUDE RÉGENT.